N° 629 35e Année. Tome CLXXIV 1er Septembre 1924

MERCVRE DE FRANCE

Parait le 1er et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



—

PRIX DU NUMÉRO

France....... *3 fr. 50* | *Étranger* .... *4 fr.*

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VIe

BULLETIN FINANCIER

La conférence de Londres s'est achevée sans dissiper les appréhensions que font naître nos successifs abandons; aussi la clientèle, toujours assez peu nombreuse durant les mois d'août et de septembre, se fait-elle de plus en plus rare. Cependant, et malgré le désœuvrement des séances, une assez grande fermeté a prévalu dans nombre de compartiments de la cote, grâce à certains facteurs qui peuvent aider à une reprise plus ou moins vigoureuse, et parmi lesquels nous distinguerons l'abondance de l'argent et la hausse des métaux usuels sur la place de New-York. Un recul assez prononcé des devises étrangères a fait perdre du terrain aux valeurs internationales; sera-t-il de quelque durée? L'hypothèse la plus vraisemblable est que malheureusement notre franc est destiné à subir longtemps des fluctuations désordonnées, paralysant la vie des sociétés et écartant des affaires d'énormes capitaux qui seraient de toute utilité à nos industries. La baisse de la livre a sa naturelle répercussion sur la tenue de nos rentes et des fonds d'État étrangers, hausse des premières et baisse des seconds, et ce quelquefois avec des écarts d'une assez grande envergure, notre 3 °/o perpétuel gagnant 1 fr. 60 à 53 fr. 70, le 6 °/o 1 fr. 85 à 80 fr., pendant que l'Égypte Unifiée 7 °/o passe de 266.75 à 246.10. Quant aux rentes russes, si fertiles en désillusions, leur tenue reste faible; d'ailleurs tant en fonds d'État qu'en valeurs industrielles de ce pays, les enthousiastes sont fort peu nombreux.

La bonne tenue de nos grands établissements de crédit contraste avec celle des instituts étrangers, qui reviennent pour la généralité fort en arrière de leurs cours de la précédente quinzaine; à noter particulièrement la baisse du Crédit foncier d'Égypte, qui s'inscrit à 2.180 contre 2.363; fermeté de nos grands réseaux ferrés ainsi que de nos charbonnages, qui continuent à avoir des demandes suivies.

Les affaires de distribution de courant sont toujours recherchées par suite de la régularité de leur rendement : Union d'électricité, 360; Constructions Électriques de France, 260. En dépit de la hausse du métal, les cuprifères sont indécis et assez languissants: Rio, 2.813: Boléo, 672; Montecatini, 204. Peu de variations en affaires de produits chimiques. Pathé se maintient à 455, l'Air liquide se tasse à 590, Bozel-Lamotte reprend à 345. En valeurs sucrières; nous trouvons les Sucreries d'Égypte alourdies à 1.007, la Raffinerie Say à 2.170. Bien que sans grandes variations, les affaires textiles sont d'une remarquable fermeté, certaines, comme Dollfus-Mieg à 3.820, enregistrant de substantielles plus-values.

En valeurs diverses, on remarque la bonne tenue de la Brasserie Quilmès à 3.419, des affaires de ciments tels que Poliet et Chausson en hausse à 1.495; la reprise de Bergougnan à 845; la nouvelle avance de Fichet à 1.320; la stabilité de Révillon à 1.230; de la Compagnie Générale Industrielle à 438.

Au marché en Banque, les valeurs de pétrole et les Mines sud-africaines sont affectées par la baisse de la livre; aussi le cours de la plupart s'inscrit-il avec un recul prononcé: Royal Dutch 23.950, De Beers 964, Rand Mines, 238. Raffermissement des valeurs de caoutchouc, en harmonie avec celui de la matière première: Padang, 379; Terre-Rouges, 257.

LE MASQUE D'OR.

MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS (6e)
R. C. SEINE 80.493

**Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie
Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Philosophie
Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine**

Le *Mercure de France* paraît le 1er et le 15 de chaque mois et forme tous les ans huit volumes d'un maniement aisé, avec une Table des Sommaires, une Table par Noms d'Auteurs et une Table des Rubriques de la Revue de la Quinzaine.

Complété de tables générales méthodiques et claires, le *Mercure de France*, par l'abondance et l'universalité des documents recueillis, est un instrument de recherches incomparable.

Il n'est peut-être pas inutile de signaler qu'il est celui des grands périodiques français qui coûte le moins cher.

ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro du mois

FRANCE		ÉTRANGER	
Un an	60 fr.	Un an	75 fr.
Six mois	32 »	Six mois	40 »
Trois mois	17 »	Trois mois	21 »

Depuis juillet 1930, le prix du numéro est de 3 fr 50 : tous les numéros antérieurs se vendent 2 fr. 50, quels que soient les prix marqués.

On s'abonne à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en papier-monnaie français et étranger, mandats, bons de poste, chèques et valeurs à vue sur Paris. Nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.

Chèques postaux. — Les personnes titulaires d'un compte-courant postal peuvent, contre une taxe de 10 centimes, s'abonner par virement à notre compte de chèques postaux, *PARIS-259,31* ; celles qui n'ont pas de compte-courant peuvent s'abonner au moyen d'un chèque postal dont elles se seront procuré l'imprimé soit à la poste, soit, si elles habitent un lieu dépourvu ou éloigné d'un bureau, par l'intermédiaire de leur facteur. Notre adresse devra y être libellée ainsi : *Paris-259-31, Société du Mercure de France, rue de Condé, 26, Paris.* Le nom, l'adresse de l'abonné et l'indication de la période d'abonnement devront être très lisiblement écrits sur le talon de correspondance.

En ce qui concerne les ***Abonnements étrangers***, certains pays ont adhéré à une convention postale internationale donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de la localité qu'ils habitent.

Les avis de **changements d'adresse** doivent nous parvenir, accompagnés d'un franc, au plus tard le 7 et le 22, faute de quoi le numéro va encore une fois à l'ancienne résidence. A toute communication relative aux abonnements doit être jointe la dernière étiquette-adresse.

Manuscrits. — Les auteurs non avisés dans le délai de deux mois de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la revue, où ils restent à leur disposition pendant un an. Pour les recevoir à domicile, ils devront envoyer le montant de l'affranchissement.

COMPTES RENDUS. — Les ouvrages doivent être adressés **impersonnellement** *à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages* **personnels** *et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.*

Poitiers. — Imp. du Mercvre de France, Marc Texier.

LA POÉSIE LYRIQUE
ŒUVRE ET INSPIRATION
DE
P. DE RONSARD

—

« Au grand poète qui fut l'instaurateur du lyrisme français », à Pierre de Ronsard sont, cette année, consacrées des fêtes, parce que, auprès du petit village de Couture, au manoir de la Poissonnière, il naquit, voici quatre cents ans, en septembre de l'an mil cinq cent vingt-quatre. Cette commémoration est d'autant mieux justifiée que l'œuvre de Ronsard, longtemps maintenue, comme l'on dit, dans un discrédit extrême, vivifie, actuellement, le renouveau de la poésie chez nous, et que nombreux, innombrables même, les poètes et les versificateurs d'âge mûr ou nouveaux venus se réclament de lui et rendent à sa mémoire un hommage solennel. Des érudits parmi les plus distingués de notre temps se sont spécialisés dans l'étude de ses ouvrages, de sa biographie et des milieux que son influence a fécondés, qu'il a fleuris de sa présence personnelle. Il n'est plus permis d'ignorer rien de ses origines, de ses amitiés, non plus que de ses inimitiés, de son prestige à la Cour des Valois, de la faveur dont il jouissait auprès de la Reine Marie Stuart et aussi de son implacable rivale la Reine Elisabeth d'Angleterre, ni de l'importance qu'attachaient à ses écrits les savants et les lettrés de son siècle, ni de l'espèce de culte dont l'encensaient les poètes ses contemporains et quelques-uns de ceux qui illustrèrent la première période du XVIIe siècle.

Malherbe avait, d'une rigueur de puriste mal averti et arrogant, biffé un à un les vers de son exemplaire des œuvres de Ronsard : on le répète volontiers dans le dessein de dénigrer tantôt l'un, tantôt l'autre de ces deux grands poètes. Mathurin Régnier sentit s'en échauffer sa bile et tança le censeur, le rêveur à « la muse insolente », dans un passage souvent cité de sa *Neuvième Satyre*. Déjà contre un dénigrement systématique s'étaient élevées les protestations éloquentes de plusieurs autres, mais la condamnation péremptoire prononcée par Boileau coupa court à toute velléité, à toute insistance admirative envers « ce poète orgueilleux trébuché de si haut ».

Il est entendu, enfin, que le nom de Ronsard demeura dans le plus profond oubli jusqu'au moment où, échauffé d'un enthousiasme non moins sincère, non moins hardi qu'il ne nous apparaît timide désormais, Sainte-Beuve le rétablit dans sa gloire par sa première étude, *Tableau historique de la Poésie française et du Théâtre français au XVIe siècle* (1828), par le sonnet célèbre que l'auteur considérait comme un « autel expiatoire » destiné à *purifier* Ronsard *d'un arrêt odieux*, à *consoler ses mânes par un peu de pitié* plutôt qu'à *replacer sa mémoire au trône radieux d'où jadis il régna*, car

On ne peut de si bas remonter à la gloire.

Dans sa seconde étude sur Ronsard, Sainte-Beuve, à son honneur, risque des affirmations un peu plus courageuses. Il avait déjà initié et conquis à l'admiration réparatrice Victor Hugo ; il avait pieusement en ses mains consigné, comme « au plus grand inventeur lyrique que la poésie française ait eu depuis Ronsard », le bel exemplaire in-folio (appartenant à présent à l'Institut de France, legs Spoelberch de Lovenjoul, à Chantilly), dans lequel il avait pris les extraits dont s'était formé son volume, *Œuvres choisies avec notice, notes et commentaires.*

Désormais les poètes respectent en Ronsard le père des Muses françaises, le créateur du lyrisme français, et ne se

connaissant d'autre émule que Victor Hugo en effet, comme le déclare Sainte-Beuve, « le plus grand inventeur lyrique ». Certains vont au delà, et s'inclinent avec ferveur devant la gloire du plus grand des poètes qui ait jamais existé en France, l'égal pour le moins des plus grands de tous les pays et de tous les temps.

Une telle apothéose n'a jamais été acceptée d'emblée sans protestation, toutefois. Et la violente hostilité d'un homme tel que Michelet serait bien faite pour surprendre si l'on ne s'apercevait vite que ce qu'il hait dans Ronsard, c'est l'homme qu'il dresse comme adversaire à Rabelais, c'est l'ami, le protégé des rois et des princes qu'il abhorre. « Faux Virgile », ainsi débute la page que lui consacre Michelet, « maniaque enragé de travail, de frénétique orgueil, « il demeure cloué » dans une des tours du château de Meudon... « se rongeant les ongles, le nez sur ses livres latins, arrachant des griffes et des dents les lambeaux de l'antiquité ». Il rime « le jour, la nuit, sans lâcher prise ». Ce portrait, admirablement tracé d'ailleurs, dans la manière féroce du duc de Saint-Simon ou de Dante Alighieri, ne s'achève pas là : « Il poursuivait la muse de son brutal amour. Gentilhomme et soldat, il n'était pas fait pour attendre, ménager son caprice; de haute lutte, il la violait. Il frappait comme un sourd sur la pauvre langue française. » Michelet reconnaît, cependant, que, « tant maladroit, gauche et baroque qu'il ait été », on trouve en Ronsard, à défaut de génie, « une flamme, une volonté indomptable, héroïque... terrible ». Et c'est ainsi qu'il aboutit à cette conclusion à quoi ne se peut guère attendre quiconque a lu quelques vers du grand poète, ou seulement les écrits de ses adversaires, qu'ils soient Malherbe ou Boileau : « La France, par cet homme, est restée condamnée à perpétuité au *style soutenu*. » Il dépiste en Ronsard l'écolier limousin qu'a forgé la verve railleuse de Rabelais. Il a ressuscité l'antiquité qui, grâce à lui,

daigne parler français ; c'est la langue des dieux, tout dieu

parle en oracle. Etudiez et vous pourrez comprendre. Il est passé le temps où cette langue, basse et vulgaire, voulait être entendue de tous :

Odi profanum vulgus, et arceo.

A ce poète des rois, la cour tresse un laurier royal. Le succès double son effort, sa joue enfle, il souffle sa trompe. Tous soufflent après lui. Et la France n'a plus rien à envier à l'ampoule espagnole. Le genre sublime et vide est créé pour toujours. L'homme change, et le genre reste. Le XVIIe siècle, habile et littéraire, soufflera plus habilement. La trompette est toujours l'instrument national, tous y soufflent, et jusqu'à Bossuet.

Et, en résumé, voici Ronsard inspirateur responsable du « soleil en perruque, effigie de Louis XIV » !

Sainte-Beuve, souriant, répond : « M. Michelet s'amuse. »

Je crois plutôt que Michelet avait peu ou mal lu Ronsard. Il s'imagine que l'unique occupation de Ronsard a été de préparer et d'écrire *la Franciade*. Il oublie le peu de place que ce poème épique tient dans le total de l'œuvre, et qu'il l'a abandonné aussitôt qu'il s'est rendu compte que l'ouvrage venait mal, était froid et guindé.

Mais laissons. « M. Michelet s'amuse. » Il s'est forgé, sur la seule idée que Ronsard fut le protégé, l'ami des rois qu'il abomine, un Ronsard de convention, dont le portrait est admirable, puissant, pittoresque, mais qui n'a pour défaut que de ressembler aussi peu que possible à ce que Ronsard a été. Les plus humbles morceaux d'anthologie :

Mignonne, allons voir si la rose...
. . . .
Quand vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle...
. . . .
Marie, levez-vous, vous êtes paresseuse...
. . . .
Comme on voit dans la branche au mois de mai la rose...
. . . .

Bel aubespin verdissant
Fleurissant
Le long de ce beau rivage...

et tant d'autres menues, flexibles, délicates merveilles,

qui les a lues se contentera de sourire à l'assertion pour le moins aventurée de l'historien. Il a « violé la muse », ou « frappé comme un sourd sur la pauvre langue française »; il porte la responsabilité de ce style ampoulé, de ce style amphigourique ou *soutenu* qui de lui aux classiques du XVII[e] siècle, et à tous les écrivains français depuis lors, se serait perpétué...

Au fond des reproches de Michelet se dissimule, néanmoins, à son insu, une part de vérité. Otons la hargne, ôtons le blâme, ôtons la prodigieuse infatuation de flétrir d'une sentence capitale une grandeur qu'on n'a pas comprise, Michelet, somme toute, apparaît sensible à ce que les savants et les artistes de nos jours proclament à l'envi. Bien plutôt que des écrivains les plus spontanés, les plus curieux, des âges précédents, bien plus vraiment que d'un Clément Marot encore ou de l'énorme et encyclopédique Rabelais, c'est de Ronsard que la littérature française — non pas seulement la poésie française — des âges subséquents, c'est de Ronsard, et parallèlement de Michel de Montaigne, que la littérature française, dirai-je policée et, selon un vocable aimé de nos contemporains, consciente consciente même de ses dons ingénus, tire ses origines, sa forme et sa vertu.

Qu'on se réfère aux hommages, aux témoignages les plus fervents, prodigués depuis quelques mois, au poète, telle est, le plus fréquemment, la substance de l'éloge: Ronsard fut un poète, si grand, si neuf, si éternellement jeune et exaltant que de la sève de son lyrisme tout le lyrisme français, même chez les poètes des plus nouveaux, s'est abreuvée. Non moins que, de son vivant, sa profonde science d'humaniste, aujourd'hui c'est son naturel, l'aisance de ton, la spontanéité de l'inspiration qu'on se plaît à célébrer. On ne nie rien de ce qu'il doit à sa magnifique culture de lettré, à sa connaissance des poètes grecs ou de Platon, à son culte de Virgile, à son goût pour les élégiaques latins ou renaissants, au souple exercice de sa verve pétrarqui-

sante ; mais, non sans raison, peut-être on préfère porter la lumière sur la grâce souple et vivante de son verbe, sur la céleste pureté des images qu'il invente ou s'approprie, sur la magie tout ailée de ces évocations de paysages, de visages et de gestes féminins, sur la toute naïve et pénétrante fraîcheur de sa psychologie souvent neuve et toujours véridique, sur les incessants renouvellements de ses rythmes, sur les ressources intarissables des tons d'un langage ardent et précis, adéquat à ses intentions les plus secrètes, sur ce style, en un mot, qu'aucune difficulté ne surprend, n'alourdit, ne dessèche, et qui dit avec exactitude ce qu'il veut, à qui rien n'échappe et qui n'est, intellectuellement, non plus que musicalement, inférieur, en aucune occasion, à aucun de ses desseins. Souplesse, en vérité, plus que divine, et que les grands d'aucun temps n'ont jamais possédée à un degré égal. *Scribendi recte sapere est et principium et fons.* Il savait, avec certitude, et non seulement ce que les livres enseignent ou, comme il dit, « l'art des anciens magiciens », mais aussi son vers réussit à capter l'impromptu subtil des attitudes ou des sentiments humains, les fugitives et les constantes formes de la nature, de la vie, de l'air, des arbres et des eaux, la respiration odorante des brises, des femmes et des fleurs. Le grand principe de son art, la raison essentielle de son art, de son rêve, de son chant, de son espoir et de sa religion tient en un seul mot, qui est AMOUR. Mais aussi, et bien que l'absorbât le service tantôt d'une présente, tantôt d'une idéale maîtresse à qui il vouait non moins les élans de ses désirs sensuels que l'aspiration de ses enthousiasmes éperdument immatériels et désintéressés, la femme idéalisait à ses yeux, à son cœur, l'aspect le plus proche, le plus enveloppant, le plus certain et le plus accessible, de la beauté universelle éparse en toutes les créatures et dans toute la création; elle en était le garant le plus familier ou le plus hautain, la figure en quelque sorte centrale, rassurante, même lorsqu'elle s'animait d'une fièvre dévoratrice, la figure frater-

nelle, omniprésente, et, à cet égard sans doute, l'égale des roses et, par l'éclat mobile et insinuant, l'égale de la lumière et des parfums.

Peut-être est-ce là ce qu'on n'aura point suffisamment vanté chez Ronsard. Cet amour de la femme, de la rose, de la lumière, cet amour humain, cet amour de la nature tant réelle qu'insaisissable, l'élève et s'élève au-dessus de soi-même. Chaque élément, le moindre phénomène, la constance universelle, un brin d'herbe, un oiseau qui chante ne l'émerveille pas moins qu'un sourire de Marie ou qu'une fière exaltation de son Hélène ou de sa Cassandre. Est-il seulement vrai que la diversité de la nature n'offre qu'un accompagnement dont l'harmonie se suscite à lui par vive nécessité? Non, chaque plante, la plainte babillarde des sources, la forêt qu'on tente d'abattre, les mêlées guerrières, les actions des hommes d'Etat, il n'est rien en quoi ne se manifestent par le dehors la secrète et indispensable présence, la douleur, la joie, la volonté ou la grâce infléchie des dieux et des déesses sans nombre, et qui ne serve à les exprimer.

La nature est partout palpitante, sensible, ou douloureuse, ou, par bonheur, plus constamment radieuse et exaltée. Rien n'en corrompt la grandeur, n'en altère la beauté. Les obscures apparences, sujettes au trépas, dans lesquelles, successivement ou partiellement, elle se transpose n'interrompent pas la pérennité souveraine de l'éternelle essence. Les dieux, dont est composée la divinité totale de l'univers tant impalpable que visible, respirent immuables sous le masque fugace auquel nous attachons une réalité, parce que sans doute c'est à cette réalité transitoire et hypothétique que chacun de nous appartient; c'est d'elle que nous dépendons dans les multiples mouvements de notre existence terrestre, si brève, si nous en gaspillons les heures en des agitations futiles, en des suspensions de jouissance qui ne sont que pertes irréparables de ce temps que le destin nous ménage avarement. Sachons vivre,

vraiment! *N'attendons à demain!* Mettons à profit les instants qui nous sont offerts. Cueillons, cueillons, sachons cueillir en toutes saisons, sur toutes les tiges de splendeur, de grâce, de lumière et de beauté, sachons toujours et surtout *cueillir les roses de la vie!* Elles étincellent autour de nous, elles tentent nos mains et nous enivrent le cœur; elles assoiffent nos lèvres, nous étourdissent du chant de leurs frissons impalpables et des profonds aromes de leurs corolles, que transporte à nous l'haleine heureuse de la brise; elles enfièvrent et hallucinent nos regards; elles sont l'air qui nous enveloppe, elles sont la ferveur et la fraîcheur des astres, des eaux, du ciel, des feuillages et de la parole ailée s'élançant sur les lèvres frémissantes des jeunes femmes, ou dans la voix grave et flexible des orateurs et des poètes. Ah! certes, il n'était point sourd, ni fermé aux subtilités des sonores et célestes magnificences, des musiques impérissables et suprêmes, celui qui, d'une aisance si naturelle et qui jamais ne se fourvoie, a fixé sur le papier l'accord de la matière et de l'idée, jusqu'en les nuances les plus imperceptibles aussi bien qu'en ses sonorités les plus manifestes, avec une justesse à la fois ample et dégagée, insaisissable et évidente.

L'œuvre de Ronsard ressemble à sa conception du monde. Elle n'est pas moins variée à l'infini, elle n'embrasse pas moins dans un ensemble unique la totalité merveilleuse de toutes ses parties animées, distinctes et aussi complètes en soi que l'univers dont elles nous présentent les formes momentanées.

On aura pu de Ronsard vanter les qualités poétiques, la maîtrise, l'inspiration, la science, l'influence. Ce que les discours académiques, les éloges pompeux auront célébré et répété à satiété ne manquera pas d'être véridique, indubitable et, au surplus, contrôlé, appuyé par des exemples, des arguments, des raisonnements habiles et diserts. Qui ne souscrirait à chacune des louanges qui se seront entassées sur sa gloire rendue définitive? On aura analysé le

caractère de son inspiration, sa facilité à la louange, son goût pour les jardins, les eaux courantes, son amitié pour les animaux familiers, pour les oiseaux, habitants des forêts dont la verte crinière rompt la lumière du soleil d'été, son attachement au pays natal, sa passion et sa recherche de l'amour. S'il enfle soudain le ton, il sait exhausser dans la renommée les actions ou les pensées des hommes et des princes; il sait déplorer, abominer les dévastations insensées de la guerre civile, dénoncer les abus, les mensonges de l'hérésie et de la sédition, non sans flétrir en passant les erreurs coupables des puissants, qu'ils soient d'église, qu'ils soient d'épée, et adresser d'un cœur qu'un noble courroux enflamme l'hymne héroïque au rétablissement de la paix et du bon ordre. On aura étudié le maître impeccable et le forgeur inépuisable de rythmes, à son gré, massifs ou délicats, le propagateur, que nul n'a jamais surpassé, de l'ode et du sonnet, prestigieux véhicules, et si diversement maniables, de l'universel lyrisme. On aura mesuré la force de radiation de son œuvre à travers le monde; on aura scruté le difficile mystère de ses origines. Les uns auront tenu pour Roumain son ancêtre qui s'établit aux rives du Loir, d'autres auront cru qu'un Français simplement, après avoir participé aux guerres d'Orient, est, lui ou ses fils, à Vendôme revenu

D'où le glacé Danube est voisin de la Thrace.

Plusieurs démentiront qu'il ait en français parlé grec et latin; certains assureront que sa religion des littératures classiques, son éducation d'humaniste, son dédain du populaire et des routines poétiques au temps où il est apparu n'empêchent nullement qu'il ait à son insu accueilli le miel des floraisons antérieures, que Clément Marot, à défaut de François Villon, de Charles d'Orléans, probablement insoupçonnés, ait exercé sur lui un prestige secret, bref que sa formation dépend de la tradition médiévale beaucoup plus qu'on n'a coutume de l'admettre.

Et tous auront raison. Et quand l'éclat des fêtes se sera éteint sur sa renommée légitimement reconnue et fixée pour les âges à venir, l'orgueil de tous ceux, érudits ou amateurs passionnés, qui auront contribué à rétablir cette gloire dans le lustre qui fut trop longtemps dénié, pourra se satisfaire de cette magnifique réparation; ils auront sauvé l'honneur des lettres françaises; ils auront fait œuvre de courage, de justice et de foncière probité. Rien ne surpasse une œuvre de cette nature; reconnaître et proclamer que le soleil éclaire devient, à certaines époques, hardi et nécessaire.

Le soleil éclaire, notre soleil, le soleil de notre système nous éclaire. A cela, néanmoins, ne se réduit pas son importance cosmique. S'il dote d'un reflet de sa lumière, pure comme une source de lumière spontanée, les étoiles de notre firmament, les planètes, le satellite de notre terre, dont la splendeur nous éblouit durant son impériale absence, son rôle n'est pas borné à tant de dispersion généreuse et fécondante. Il concentre en soi le foyer central de ses rayons, d'une intensité supérieure à ce qu'en peuvent sans doute pressentir nos observations les plus obstinées et nos calculs les plus minutieux; nous ne saurions concevoir, en dépit des taches que nous percevons à sa surface et dont notre faiblesse fanfaronne se risque à oser le plaindre ou le blâmer, que ce brasier ne se suffise pas à soi-même, et puisse s'éteindre, s'atténuer. D'ailleurs ne nous a-t-on pas instruits qu'il n'est qu'un fragment détaché d'un monde de systèmes plus anciens et plus formidables, dont s'est, par suite d'un cataclysme prodigieux, disjoint un jour l'unité. Ne demeure-t-il pas en relation d'activité et de passivité constante avec les parcelles plus puissantes, égales ou moindres, auxquelles autrefois il était uni ? En d'autres termes n'est-il aux autres astres, aux soleils indéfiniment multipliés, attaché par des liens réciproques aussi éternels et aussi inéluctables que ceux par lesquels lui sont rattachés ces fragments refroidis que sont notre pauvre terre et son

satellite, et aussi bien Mercure ou Vénus que Saturne ou que Jupiter?

Eh bien, le poète Pierre de Ronsard m'apparaît, dans le cosmos lyrique, ce qu'est notre soleil dans l'ensemble de l'univers. Voilà ce qu'il conviendrait d'établir par delà les célébrations occasionnelles et par delà les louanges de l'heure et du moment. Le lyrisme français constitue un monde aussi indubitable et aussi haut que notre monde, sensible aux astronomes, dans notre ciel. Les plus lointains éclats dont la perception nous ait avertis demeurent confus à notre mémoire et s'ennuagent à la façon des incertaines nébuleuses. Pourtant quelques purs éclairs déchirent la nuit des âges et un astre irradiant trouble de sa fixe splendeur d'épouvante la ténébreuse masse de ces étendues, c'est l'étoile Villon, d'une grandeur incomparable, qui élucide toute cette angoisse et ce brouillard redoutable des âges abolis.

Des étincelles à coup sûr précieuses ont jailli spontanément ou préparées de longue date, avec une précision voulue. Thibaut de Champagne, Conon de Béthune et Christine de Pisan, aussi Adam de la Halle, aussi bien que Charles d'Orléans ou que Froissart, Rutebeuf, Jean de Meung, Guillaume de Loris, tout cela de vains noms, des noms précieux, charmants, quelques trouvailles exquises d'un raffinement céleste par instants, et tant d'inutiles longueurs, tant de redites, tant de gaucheries, tant de formules machinales qui seront néanmoins ce qu'en retiendront seulement les versificateurs d'âge plus récent jusqu'à Lemaire de Belges, jusqu'au plus indépendant, au spirituel et libre Clément Marot, peu soucieux des entraves, et jusqu'à Mellin de Saint-Gelais lui-même, avant que la Brigade et que du Bellay et que Ronsard aient apporté leur réforme.

En tous ceux-là sans exception, dont aucun, même le formidable Villon, n'est un poète complet, c'est-à-dire faisant écho à la multiplicité des sentiments humains ou résumant le prodige total des polyphonies verbales et lyri-

ques, en tous ceux qui ont précédé, quelque chose contribue à la formation, quelque chose participe à l'identité du poète véritable et complet dont, en France, le premier exemple, sinon le seul, aura été Ronsard.

Si elle est justifiée, comme j'en ai absolument la croyance, l'affirmation de Théodore de Banville : « A travers les âges, le poète est un seul être qui persiste, se transforme, renaît de lui-même, continue la même tâche et poursuit le même immortel dessein », ce poète, envisagé au moment et sous l'aspect où il rassemble en lui, dans la plus efficace et la plus expressive abondance, le nombre le plus consisidérable et la qualité la plus évidente des dons rares et solides dont il se peut constituer, recevra le plus légitimement du monde l'hommage unanime que l'on décerne aujourd'hui à Pierre de Ronsard. La grandeur, la grâce, l'ingénuité, l'érudite patience, la volonté de ployer son imagination à la souplesse incorruptible des rythmes tantôt traditionnels, tantôt innovés et créés de toutes pièces, l'adaptation des miracles anciens et l'appel tout spontané des sensibilités que la sensation présente aiguise, la docte réflexion, l'étude des textes, de l'histoire et des belles-lettres, le bouillonnement des impressions les plus candides, de hautains desseins que l'intelligence a combinés et mûris seule, des poussées de sensualité irréprimée, des facéties faciles et joviales, des sentences désenchantées, de la tendresse et du mépris, il n'est pas un ton que la Muse de Ronsard n'ait à son tour soutenu et où elle n'ait excellé, absorbant et amalgamant à la mesure de sa personnalité tout ce qui avant lui avait été dit ou chanté, y prodiguant les jaillissements du trésor de son propre fonds, et irradiant autour de lui la richesse ainsi accumulée, toujours vierge, féconde et limpide, de son inspiration, de son conseil, de son exemple. Joachim du Bellay au plus près le seconde, le parachève, à de moindres degrés Remi Belleau, Jean-Antoine de Baïf, Etienne Jodelle et encore le pâle Pontus de Tyard et Jean Dorat à qui s'attache l'honneur

d'avoir affermi, peut-être à un certain point dirigé dans des voies nécessaires la résolution du poète sacré. Et, à côté d'eux, ou après eux, Olivier de Maguy, Jean Passerat, et les Robert Garnier et les Grévin, et Philippe Desportes et Bertaut, qu'ont-ils faits que le perpétuer, le confirmer, le reproduire et le continuer dans quelques-unes des facettes de sa splendeur inaltérable ? Ainsi en ont agi encore et Guillaume Salluste du Bartas et Agrippa d'Aubigné et Mathurin Régnier, en même temps que ce Guillaume Colletet qui s'est cru, avec raison à son heure, le dernier des disciples, le plus osbtiné, de Ronsard.

Pourtant, Malherbe vint... Et la rébellion a commencé. Malherbe a secoué le joug, et certes il fit bien. Car l'exemple même de Ronsard s'oppose et contredit à l'acceptation à quoi s'asservissaient les plus avérés disciples. Ronsard avait été dédaigneux, parfois cruel à l'égard de ceux dont, à son insu, il avait tiré une part de sa substance profonde. Malherbe l'a renié, et ainsi déjà il l'aurait reproduit, si, bien mieux, dans la rigueur desséchante, dans la gravité orgueilleuse, pompeuse, mais aussi dans la concision subtile et ferme de son œuvre, ce n'était de la conscience scrupuleuse, de l'exactitude et du goût souverains de Ronsard que son art se fût dès sa naissance nourri, gorgé jusqu'à n'en pouvoir, malgré la roideur de sa personnalité, se dégager totalement. Racan, Maynard suivent ; Tristan et Théophile, Saint-Amant inclinent à s'en rapprocher davantage. Jean de la Fontaine l'ignore assurément, mais, à sa façon et dans son domaine, le recommence, puisqu'il sait spontanément tout ce qui du lyrisme ne saurait s'enseigner et qu'il ne se plie ni à une servitude ni à une routine. Par contre, Jean Racine, de qui la simplicité provient des sources les plus diverses, les plus doctes — et que Despréaux, on s'en souvient, persuada d'écrire avec difficulté des vers faciles — ne conçoit pas la pureté classique sous des dehors, et surtout d'une essence qui ne se puissent assimiler à des conceptions, même à des réalisations de Ronsard. Est-ce

que les néo classiques de nos jours ne confondent pas la double maîtrise de Ronsard et de Racine ? Est ce que, jugeant de plus loin, les savants de l'étranger n'ont point, depuis plus d'un siècle, révéré en Ronsard l'initiateur du classicisme du XVIIe siècle, dont Racine est l'expression la plus absolue ? Est-ce que le bon, le grand, le plus hardi et le plus sincère de l'art de Pierre Corneille, Racine, soit directement, soit par l'intermédiaire de Thomas Corneille, n'en a pas hérité? Et Pierre Corneille, que ne tient-il qui n'aboutisse à lui ou à Rotrou, de Montchrestien, et ne le rattache à Alexandre Hardy, et de la sorte à Jodelle, à Robert Garnier, à Ronsard décidément ?

Le siècle, ensuite, des copistes de copistes; les temps stériles ; de menues exhalaisons d'une lumière non toute entière négligeable; Evariste Parny, le Cardinal de Bernis, Saint-Lambert, plus que nul autre, bien certainement Voltaire, le trop redondant mais habile et avisé Jean-Baptiste Rousseau, puis Delille, et Malfilâtre et Chênedollé, quelques uns non moins acceptables, Lebrun, Soumet, Guiraud, non moins neutres, Gresset, Boufflers, Millevoye... Un ardent sillon de feu, une fulguration tragique à travers l'espace où se pâme la douce frénésie d'aimer et d'être aimé : si André Chénier s'est abreuvé à des sources où ont bu les lèvres de Ronsard, leurs âmes furent jumelles; leurs enthousiasmes, leurs extases sont suscités par des émotions d'ordre fort voisin et de nature assez semblable. Le poète-martyr ne s'est point souvenu, néanmoins, du poète dont le visage aurait souri à son sourire voluptueux, non plus que Lamartine, continuateur génial en qui s'amplifient à la magie suprême de l'éloquence élégiaque Parny et Chênedollé, ne se doute des *Elégies* du Vendômois, non plus qu'Alfred de Vigny ne se doute des *Poèmes* ou des *Hymnes*.

Ce fut à de moins grands que la fonction de le restituer dans sa gloire était départie. Par ceux-là Victor Hugo averti infléchit dans l'évocation de cette mémoire son front

porté dûment à un niveau égal. Il n'est point sûr, d'ailleurs, que prononcer ces syllades : *Victor Hugo* ou ces syllabes : *Pierre de Ronsard*, ne soit pas deux manières de prononcer un seul nom, le nom du poète lyrique total ; ou serait-ce, peut-être, que la même incarnation du poète lyrique ait paru deux fois en France, au XVIe siècle, Ronsard, au XIXe, Hugo ?

Et tous, depuis, tous ceux qui se levèrent après Hugo, implicitement ou expressément, ont avoué l'emprise, se sont félicités de l'emprise majeure, et la plupart ont proclamé le nom de leur maître Hugo, et d'autres, ou encore les mêmes, et ceux qui vivent à présent communient avec joie, avec reconnaissance, en le saint souvenir de Pierre de Ronsard.

Ne trouvera-t-on entre le sonnet d'un tour si moderne, de Baudelaire :

> Je te donne ces vers afin que si mon nom

et le sonnet de Ronsard :

> Afin que ton renom s'estende par la plaine

ou encore :

> Je plante en ta faveur cet arbre de Cybelle...

de flagrantes analogies, confirmées par des vers de ci, de là, choisis, tels que, par exemple :

> Seulement votre cœur, froid d'une glace extrême,
> Demeure opiniastre et ne veut point aimer.

Sainte Beuve le premier avoue, s'enorgueillit d'une filiation glorieuse, Théophile Gautier nonchalamment emboîte le pas, et les Parnassiens, sans exception ni de leur chef de file Leconte de Lisle, ni de leur pseudo-philosophe Sully-Prudhomme, ni de leur gavroche enroué et gourmé François Coppée, ni de leur page maniéré et essoufflé Catulle Mendès.

José-Maria de Heredia remet en honneur la facture du sonnet ouvragé en objet d'art, composé par sa concision savante comme l'œuvre la plus infrangible et la plus pleine

de suc et de substance, par son unité modulée et sonore, par le jet contenu de son héroïque plasticité. Théodore de Banville s'enivre des belles clartés transparentes de tant de gemmes éparpillées. Il pénètre le secret de leurs appels et de leurs accords ; il s'initie à la couleur brisée des rythmes qui s'enlacent, se défient, se reprennent, se contrarient, se mêlent encore, toujours indépendants, juvéniles et fiers, et qui se haussent, et qui se plient, et qui se couronnent d'un geste sans cesse harmonieux, agitant le thyrse, la guirlande, le diadème de purs diamants, le laurier vert de la gloire, animant la danse et les chœurs de douleur ou de joie, mimant l'essor fabuleux et enivrant des désirs et du baiser.

Maintenant, maintenant, et après ceux du Parnasse réguliers et savants, toute l'intelligence d'un Mallarmé, toute l'exquise sensibilité d'un Verlaine n'ont rencontré d'autres conditions de simplification purificatrice, de mobilité évasive et quasi aérienne qu'au domaine où la volonté, le caprice de Ronsard a ouvert les voies dans la broussaille et éclairci les directions. De l'*Election de son Sépulcre* au *Cantique de saint Jean* la manière n'est guère distante, non plus que des *Amours* aux *Romances sans paroles*.

Dans les générations plus proches de nous et si implacablement décimées, Verhaeren n'est-il hanté par quelqu'un des *Discours* ou par des passages du *Bocage Royal* ? Moréas a oscillé de Jean Lemaire à Malherbe, mais sans renoncer à la Pléiade ; tous, sauf en raison du nombre, y empliraient convenablement une place non usurpée, et non seulement les sept de la constellation actuelle : Mme de Noailles, MM. Paul Valéry, Pierre Camo, Tristan Derême (en remplacement du pauvre Joachim Gasquet), Fernand Mazade, Charles Derennes, Xavier de Magallon.

S'ils se trouvent être, les sept (Mme de Noailles, grâce à ses origines hellènes), des Méditerranéens, les poètes du Nord, du Centre, de Paris ne se lient pas moins qu'eux à la tradition commune et n'émanent pas moins de la révélation ou de l'inspiration vendômoise. Est-il, au monde à

présent, et depuis plus d'un siècle, un poète qui y soit étranger ? On est ronsardien comme on respire, et les climats les plus différents sont produits par la chaleur diversifiée d'un seul astre. Les Roumains ne sont point les seuls qui s'en réclament. Ce n'est pas sans raison que Torquato Tasso soumettait au chantre de Cassandre, de Marie et d'Hélène les premiers chants de *la Gerusalemme liberata*, ni que Sidney en Angleterre et Spencer se sont vantés de l'avoir lu.

Les modernes anglais, au moins d'Annunzio en Italie, dépendent de cette ferveur universelle, propagée par cette flamme généreuse et féconde. Mais sur la filiation universelle il en est certains cependant qui s'aveuglent et qui, en tâtonnant, s'écartent. Ce sont les ronsardisants d'état, quelques-uns d'entre les néo-classiques qui, pastichant l'ancêtre qu'ils encensent, contrefont ce qui survit en lui d'un peu suranné, de spécial au temps où il a vécu, de formel, de spécieux, de transitoire.

Eh! quoi, Ronsard n'a-t-il chassé du temple les pasticheurs, les simples manipulateurs de formules, les contrefacteurs ? Il a honni les poèmes à forme fixe qui n'étaient plus qu'un jeu mécanique, un exercice d'habileté, de prestidigitation, non par horreur des formes fixes : n'a-t-il composé des sonnets sans nombre et tenté, parfois on sait avec quelle magnificence ! l'ode régulière à retours constants de Pindare ? On a prétendu que c'est à l'emploi du refrain qu'il avait voué sa malédiction. Cela n'est point exact. Il n'a jeté la réprobation que sur l'usage que ses prédécesseurs en faisaient. Cette inlassable futilité de bouts-rimés, de complications puériles, destinées à masquer le vide de tant de pièces froides et compassées autant qu'elles étaient extérieurement adroites, excédait sa patience. Et quand même, n'ayant exploré des âges qui l'avaient précédé que les fastidieuses productions de ses prédécesseurs immédiats, il eût confondu dans une même exécration la vanité creuse qu'il y a dénoncée et les ressources d'autrefois dont ces

formes avaient été riches, mais dont il n'eut jamais conscience, s'en peut-on de bonne foi offusquer, sied-il qu'on persiste dans cette erreur? N'est-il donc plus apparent qu'il louait, avec du Bellay, les beautés du *Roman de la Rose* ? Et qui pourrait douter qu'il eût été sensible, s'il les avait lues, aux *Canzoni* de Dante, aux ballades de Villon ?

Le réel, c'est que Ronsard, affermissant, élucidant, renforçant la puissance foncière de la forme par une exacte volonté d'artiste rompu à toutes les difficultés, à toutes les souplesses du métier, apportait cette révélation insoupçonnée alors et insuffisamment éclaircie même de nos jours, que la forme et le fond, l'esprit et la matière se fondent en un corps unique, inséparable, nécessaire et constant, en dépit des efforts des pédants et du manque de compréhension de quelques pauvres et déplorables ouvriers qui, négligeant la forme ou dépourvus de fond, ne produisent que des ouvrages boîteux, amorphes et stériles, même s'ils sont patients, même s'ils sont sincères.

« Le poète », rappelle Sainte-Beuve, « vient à une heure précise et à un moment ». Il appartient par certains côtés à cette heure et à ce moment. N'apparaît-il donc pas que ce soit faussement le comprendre que reproduire à son image ce qui n'est en elle que le reflet de cette heure et de ce moment ? C'est le surplus qui importe, le surplus, le fond et l'entourage. L'intérêt ne réside pas dans l'usage de termes ou de tours surannés, qui lui-même, à condition d'être discret, momentané, peut conserver, d'ailleurs, un certain charme, de la grandeur, quelque utilité, mais dans une communauté d'inspiration, dans la gravité de l'envol lyrique, dans l'adaptation appropriée des rythmes, des cadences, dans les rapprochements d'idées et de sentiments originaux, confondus, en outre, par une même essence d'origine malgré le siècle, le milieu évolué et différent.

Il n'existe chez aucun poète de France et sans doute de l'Europe occidentale et centrale, septentrionale ou méridionale, un don véritable de lyrisme qui, à un état plus ou

moins développé ou primitif, ne se retrouve affirmé par Ronsard. A l'exception de Victor Hugo pour ce qui concerne la France, il n'est aucun poète qui soit maître de tels dons lyriques sans nulle exclusion, et chacun des dons que les autres possèdent a contribué à titre égal à former l'apanage de Ronsard. Contrairement à l'avis de Louis-Guez de Balzac, selon qui Ronsard toutefois est « une grande source », nous ne saurions estimer qu'il y ait en cette source « moins d'eau que de limon » ou qu'en elle « l'ordure empêche de couler l'eau ». N'est-ce pas beaucoup déjà que Balzac l'avoue : si « ce n'est pas un poète bien entier, c'est le commencement et la matière d'un poète. On voit dans ses œuvres des parties naissantes et à demi animées d'un corps qui se forme et qui se fait, mais qui n'a garde d'être achevé ». Il appartenait à Malherbe et à Godeau, évêque de Grasse, à Chapelain, d'achever enfin de ce corps qui se forme les parties naissantes et à demi animées jusqu'à les porter à leur plus haut degré de perfection. De la sorte, par lui était reconnue la filiation, la dépendance à qui personne ne saurait échapper, puisque, jusqu'au jour présent, il nous serait inconvenable d'imaginer un aspect d'expression du lyrisme universel, dont, soit la semence, soit le fruit, ne se retrouve dans Ronsard.

Les poètes vivants de l'heure actuelle ne se dérobent pas à ce commun dessin, ils s'en enorgueillissent bien plutôt. M. Henri de Régnier, dont personne ne surpasse, et dont bien peu (s'il en est) égalent la grave et irréprochable maîtrise, à maintes reprises s'est réclamé de Ronsard, a posé, respectueux et fervent, sur l'effigie révérée de Ronsard, la guirlande de laurier. Il en est ainsi des académiciens M. Pierre de Nolhac et M. Jean Richepin, de ceux que la confiance de leurs confrères ont désignés parfois à soutenir, à revendiquer leurs privilèges ou leurs droits, MM. Auguste Dorchain, Charles Le Goffic, Sébastien-Charles Leconte, André Dumas ; de ceux qui se sont fait une spéciale étude de la poésie du XVIe siècle, par exemple M. Ernest Ray-

naud, M. François-Paul Alibert, M. Fernand Fleuret, d'autres encore qui sont indépendants d'instinct, de tendance ou d'habitude comme assurément M. Gustave Kahn, M. Francis Vielé-Griffin, M. Francis Jammes, M. Albert Mockel, M. Paul Fort, M. Fagus, M. Spire, ou bien M. Jean Royère, M. Magre, M. Gregh, M. Marc Lafargue, bien d'autres, bien d'autres encore. Autant que Mme de Noailles, consciemment ou non, les poètes femmes se révèlent ronsardiennes, Mme Gérard d'Houville, Mme Lucie Delarue-Mardrus, Mme Jane Catulle-Mendès, Mme Cécile Périn... nulle exception.

Il est des ronsardiens fantaisistes comme M. Raoul Ponchon, M. Tristan Klingsor, il en est de capricieux, moqueurs ou revêches tels que M. Jean Cocteau ; il en est de normands, M. Charles-Théophile Féret, de belges, M. Albert Giraud, de provençaux ou de languedociens, comme M. Léon Vérane, M. Louis Pize... Les derniers venus proviennent directement, indirectement, de Ronsard ; les poètes des origines et des époques primitives et des siècles proches et des civilisations anciennes concourent, de toutes directions, à l'élaboration complète de sa personnalité, identique en chacun de ses points à la conception totale que les hommes d'Occident ont pu se forger du lyrisme ; nul ne saurait s'en dégager.

Or, par une erreur déplorable, on a séparé de ce qu'elle a été avant de naître, de ce en quoi elle s'est perpétuée à jamais après sa mort, la figure seule de Ronsard ou flanquée de ses six disciples immédiats. Fêter Ronsard comme on l'a fêté, comme on le fête, en vérité chacun y peut souscrire, y applaudit même, mais ce n'est que fêter un homme, un homme noble, haut, fier et admirable entre les hommes. Cela est bien. Mais de ce qui est fugitif, de ce qui est passager, que demeurera-t-il, une fois éteints les derniers lampions ? Un triste monument à l'angle de quelque rue, deux ou trois inscriptions dans une table de marbre, de pierre ou de bronze. On pratique ces honneurs-là en faveur de toute personnalité marquante d'importance médiocre ou même illusoire.

Il eût été décent de consacrer à Ronsard un hommage différent, durable et fécond. Les discours et les études amphigouriques ou documentaires demeurent choses précieuses; la participation, aussi, des autorités publiques, si on la pouvait s'assurer déférente, intelligente et à son rang subordonné. Mais elles sont esclaves des exigences brutales et des grossièretés de la matière. La pensée, science, art, poésie, ne représente à leurs yeux que parure superfétatoire et exercice dangereux ; il convient de subjuguer à des desseins asservissants ceux qui s'y livrent et les pratiquent.

Peut-on attendre de ces autorités l'aveu de la nécessité supérieure de la pensée et des arts désintéressés ? Non. Si elles l'exaltaient, elle s'aboliraient par contraste à leur vraie place, dans la poussière, dans le néant. Il sied donc qu'on se passe d'elles, qu'on s'affirme en dehors d'elles, sinon contre elles, et qu'on se dresse et qu'on s'exhausse en les sachant ignorer.

Ah ! qu'une célébration solennelle de la grandeur de l'esprit humain, à propos de Ronsard, en l'âme de qui elle s'est incarnée plus complètement qu'en aucun autre, ou qu'une célébration solennelle de la grandeur de l'esprit lyrique, je veux dire de l'esprit idéal opposé à l'abjection des préoccupations et prédominances actuelles de la matière, de l'agio, des profits, du négoce, de toutes ces hideurs et de toutes ces bassesses, fût venue à son heure ! Et il aurait fallu, non seulement qu'un poète d'autrefois fût, à propos de son quatrième centenaire, loué et fêté, mais, avec lui, mais en lui, tous les poètes, la poésie entière, des siècles qui l'ont précédé et de son siècle et de son pays et des autres pays, et, à la fois, les poètes qui sont venus depuis et tous les poètes qui viendront. Et non seulement, avec lui, avec eux, en eux, en lui, les poètes seuls, mais les artistes de toute espèce, les musiciens, les sculpteurs, les peintres, les écrivains, les penseurs et les savants, les idéalistes, et, plus expressément, non plus rien de réel, quoique se nourrissant du réel et

fécondant le réel, mais l'idéalisme de tous les âges, de toutes les formes, l'idéal !

Comment mieux conclure que par la reproduction de quelques lignes de M. Henri Franchet, docteur ès lettres, parues dans la *Muse Française* de février 1924 ?

La poésie mérite tous nos efforts. Tant que l'esprit dominera le corps, nous la tiendrons, cette fleur délicate de l'âme, pour une des réalités les plus respectables et les plus dignes de nos soins... Puisque la poésie exprime notre âme, c'est donc, avec Ronsard, non seulement la poésie française, mais l'âme française que nous fêtons.

Or, ce n'est pas uniquement l'âme française que la poésie de Ronsard exprime, c'est l'âme civilisée, l'âme nourrie du suc populaire autant que de l'étude des lettres, de la science et des arts, et en quête à jamais anxieusement, joyeusement, de se grandir et de se cultiver.

ANDRÉ FONTAINAS.

LA LEÇON DES JEUX OLYMPIQUES

—

Etant donné le mouvement sportif qui se manifeste actuellement chez notre jeunesse et qui est d'ailleurs beaucoup plus marqué par l'augmentation du chiffre des inscrits dans les Sociétés et Fédérations (1) ou de celui des lecteurs de journaux de sports, que par l'accroissement du nombre de jeunes gens qui fréquentent régulièrement les stades dans le seul but de s'améliorer physiquement, d'aucuns avaient pensé que la foule ne saurait manquer de s'entasser dans les diverses enceintes où se poursuivrait la dispute olympique. Et cet espoir était tellement ancré dans l'esprit des organisateurs qu'ils ont clamé *urbi et orbi* pendant des mois que les crédits mis à leur disposition pour les installations étaient insuffisants et qu'on ne voyait pas assez grand. Le stade aux 60.000 places de Colombes et la piscine de 12 millions des Tourelles n'étaient qu'un pis aller ! Une partie de la presse s'était crue obligée d'emboucher la même trompette et la publicité a été tellement exagérée qu'elle a eu certainement pour conséquence d'entraîner l'abstention d'étrangers et de provinciaux peu soucieux de subir la cohue annoncée et aussi la hausse des prix consécutive. Inutile de dire que les partisans d'une solution plus modeste et moins coûteuse, comme celle de l'aménagement du stade Pershing ou de l'Hippodrome de la Cour-

(1) A titre d'exemple : la Fédération Française de Football-Association contrôle 2.893 sociétés auxquelles il faut ajouter 300 sociétés scolaires et 1.500 sociétés affiliées à la Fédération des Patronages, mais reconnaissant son autorité. Cela donne un minimum de 418.000 membres, dont 75.000 joueurs licenciés, pour participer aux épreuves officielles.

neuve, permettant de réserver des fonds pour une meilleure préparation de nos athlètes et la création de piscines et de stades utilitaires pour notre jeunesse, étaient voués aux gémonies. Eh bien, le rideau vient de se baisser sur la VIII[e] dispute des Jeux Olympiques et les plus enthousiastes sont obligés de reconnaître que la pièce est loin d'avoir obtenu auprès du public le succès espéré.

Je me hâte de dire que, dans la recherche des motifs qui ont entraîné cet échec, il faut mettre hors de cause les acteurs. Jamais, au cours d'épreuves sportives internationales, on n'avait vu en présence un tel lot d'athlètes, possédant des qualités physiques naturelles aussi développées, ayant été sélectionnés, préparés et entraînés avec un soin et un entendement aussi poussés. Les spectateurs avertis qui ont pu voir évoluer les Nurmi, Myrrha, Weissmuller, Rittola, Wide, Osborne, Le Gendre, Abrahams, Tootell, Arn Borg et autres champions synthétisant dans leur plénitude les possibilités physiques des diverses races, amenés à leur maximum de perfection par un merveilleux effort de la volonté et l'utilisation de tous les progrès de la physiologie et de la mécanique, n'oublieront pas de sitôt la vision de ces luttes puissantes et harmonieuses. Il faut songer que sur les 28 épreuves dont l'ensemble constitue les grandes journées olympiques, 5 records du monde et 9 records olympiques ont été battus. Donc, les amateurs de compétitions et les techniciens ont eu satisfaction. Mais constater qu'au point de vue de la qualité des compétiteurs et de la valeur des installations matérielles, les Jeux Olympiques ont tenu au delà de ce qu'on était en droit d'espérer, c'est augmenter encore la désillusion de n'avoir pas vu la grande foule se porter sur les lieux de la dispute. Or, sous ce rapport, les jeux furent, il faut avoir le courage de l'avouer, un véritable four. Une seule fois, à l'occasion de la finale de football-association, le stade de Colombes fit salle comble. Pen-

dant les journées des grandes épreuves, dimanches exceptés,5 à 6.000 personnes à peine garnissaient les gradins et encore parmi ces spectateurs il fallait compter environ 2.000 supporters étrangers ayant loué leurs places à l'avance et ne négligeant pas de venir à chaque séance encourager leurs compatriotes, 400 officiels qui d'ailleurs encombraient trop souvent la pelouse au grand dam des spectateurs, 600 à 800 journalistes et leurs nombreux invités. D'ailleurs le bilan des recettes donne mieux que toute discussion une idée de cet insuccès. Le Comité Olympique déclare que les recettes totales ont atteint environ 5.500.000 francs. Or, les prévisions des recettes étaient établies pour un maximum de 14.805.000 francs et un minimum de 8.608.000 francs. La police d'assurance garantissait jusqu'à concurrence de quatre millions la moitié de la différence qui pouvait exister entre la recette des jeux et la somme de huit millions. Donc, malgré les prix exagérément élevés et la limitation très sévère des entrées de faveur, « l'affaire olympique » se règle au point de vue assurance comme un sinistre.

La dispute en France des Jeux Olympiques était envisagée par les militants et convaincus comme l'occasion d'une propagande efficace en faveur de l'athlétisme et des grands sports. Eh bien, sous ce rapport encore, on peut dire que les jeux ont échoué, parce qu'ils n'ont pas touché le grand public et n'ont pu exercer une influence directe sur lui ; ensuite parce que la préparation et l'exécution ont donné lieu à de sévères critiques qui ont impressionné défavorablement les hésitants.

Les causes de cet insuccès sont nombreuses. La plus importante, à mon avis, est que les Jeux Olympiques ayant été montés comme une affaire commerciale, il y avait une trop flagrante antithèse entre la manière d'être de ces amateurs venus de tous les points du monde lutter pour la seule gloire de leur pays et celle des orga-

nisateurs dont le souci principal était de traiter des affaires : affaire avec une société pour la construction du stade, affaire avec une compagnie d'assurance pour la garantie des entrées, affaire avec une firme cinématographique pour les prises de vues, etc., etc... Non pas dans l'intention de m'étendre sur ce sujet délicat, mais simplement pour en faire voir les fâcheuses conséquences, je dois signaler qu'à l'heure actuelle nos jeunes adolescents n'ont pu profiter des vues cinématographiques au ralenti qui auraient pourtant dû être prises dans le but principal de satisfaire leur curiosité avide et d'améliorer leurs connaissances techniques. Il faut songer aussi que l'assurance n'a pas permis de laisser accéder gratuitement ou pour un prix minime sur le stade, le jeudi après-midi, nos enfants des écoles de Paris, cette graine de futurs olympiens, ou, le samedi après-midi, les jeunes gens de nos sociétés sportives qui bénéficient de la semaine anglaise. Il faut songer aussi que ceux qui ont la charge dans le pays d'instruire et d'éduquer n'ont eu aucune réduction sur les entrées et ont dû dépenser 40 à 50 francs par jour pour pouvoir suivre avec intérêt et profit les épreuves. En un mot ces Jeux Olympiques, qui auraient dû rester dans l'extrême limite des possibilités une œuvre de prosélytisme, ont été traités comme une affaire de mercantis. Vraiment la beauté morale du sport s'est trouvée fort égratignée ! Et ce point de départ détestable ne pouvait faire que tache d'huile. L'exemple a été rapidement suivi pour les logements et les transports. Nous n'avons pas besoin de rappeler ici l'exemple type offert par la Compagnie de l'Etat portant à cinq francs le prix du voyage Saint-Lazare-Colombes avec un minimum de commodités. Comment s'étonner dans ces conditions que la grande foule se soit abstenue ! Espérons d'ailleurs que cette abstention pourra montrer entre autres choses aux nombreux étrangers observateurs,auxquels l'avantage de leur change a permis de jouir confor-

tablement et sans gros frais du spectacle, que sous l'apparence de la richesse, nombre de Français bouclent difficilement leur budget et se trouvent bien vite obligés de faire taire leurs désirs dès que les prix pour les satisfaire s'élèvent au tarif prohibitif des entrées à Colombes. Car il faut bien qu'ils sachent que le nombre des Parisiens amateurs de pareils spectacles et capables d'en apprécier la valeur et la portée suffirait à combler dix fois les gradins du stade.

Je ne crois pas d'ailleurs que l'organisation proprement dite des épreuves olympiques méritait mieux que ce demi-succès. La charte olympique dit : « Les Jeux Olympiques, à l'exception des jeux nautiques,doivent être disputés dans la même cité. » La réalisation de cet article paraissait facile pour une cité comme Paris. Il n'a pas été fait un effort sérieux pour l'obtenir et les fanatiques des divers sports ont dû se transporter successivement à Colombes, à Reims, au Camp de Châlons, à Argenteuil, à Saint-Cloud... Jugez de la difficulté de pouvoir suivre les diverses compétitions, d'autant que plusieurs épreuves et des plus intéressantes se disputaient au même moment. J'irai même plus loin en disant que le chevauchement des dates avait été combiné avec un machiavélisme qu'on ne saurait trop admirer. C'est ainsi qu'aux mêmes heures se disputaient la natation aux Tourelles, la boxe au Cirque de Paris, l'aviation à Argenteuil, le lawn-tennis à Colombes. Sans doute les organisateurs ont-ils jugé que les spectateurs comme les compétiteurs doivent se spécialiser ! C'est là une erreur profonde et cette impossibilité d'assister aux diverses épreuves a découragé bien des sportifs avertis. Je reconnais d'ailleurs que l'on était pris par le temps et qu'il eût été impossible de terminer les Jeux Olympiques dans les délais, quoique ces délais aient dépassé largement ceux prévus par la charte olympique qui dit à ce sujet : « La durée des jeux ne doit pas excéder quatre semaines et, si possible, trois semaines. Tou-

tes les épreuves doivent être renfermées dans ce laps de temps. » Il y a d'ailleurs pour le Comité une leçon à tirer dont pourront profiter les futurs organisateurs. Il faut absolument élaguer le programme des jeux et supprimer impitoyablement certains sports comme le tir de chasse, le polo à cheval ou le yachting, qui n'ont que de très lointains rapports avec le développement physique de l'individu et, dans les sports à conserver, retirer certaines épreuves comme, pour l'athlétisme, l'épreuve de marche, qui est une déformation de la marche naturelle, et le cross, qui n'a pas sa place dans la saison d'été. Je souhaite que dans la refonte du programme qui doit être faite l'an prochain à l'occasion du Congrès de Lausanne, les dirigeants ne se laissent pas séduire par les propositions des divers pays et des diverses fédérations ou par l'appât de grosses recettes, et déblaient sérieusement un programme devenu un fatras au milieu duquel les exercices naturels et utilitaires, qui doivent rester la base des épreuves, sont entièrement noyés.

D'ailleurs, à cette surcharge du programme qui a rendu l'exécution difficile dans les délais fixés, se sont ajoutés, dans le détail d'exécution, des errements qui ont désagréablement surpris le public. Il serait fastidieux de les énumérer ici. Je veux simplement en donner un exemple pour montrer qu'il était facile de mieux faire. Dans les premières grandes journées d'athlétisme, au cours des innombrables séries éliminatoires pour les 100 et 400 mètres, on donnait le départ, même lorsque le nombre des concurrents qui se présentaient était inférieur à celui des qualifiés pour la série suivante. Inutile de dire que les intéressés ne produisaient pas d'effort inutile et nous assistions simplement à un petit galop d'essai. Mais la perte de temps nous paraissait d'autant plus sensible que ces éliminatoires auraient pu être disputées le matin ou sur une piste annexe, ce qui eût évité de terminer la réunion à 8 ou 9 heures du soir. Une autre

conséquence de cette surcharge inutile était l'obligation de faire disputer en même temps trois épreuves intéressantes comme le javelot, le 100 mètres et le saut en hauteur. Ces erreurs du début, signalées dans toute la presse, ne parurent pas émouvoir outre mesure les organisateurs, puisque, de l'avis de tout le monde, les dernières compétitions disputées à Colombes, les épreuves équestres, furent les plus mal présentées. Je crois que les organisateurs des prochains Jeux qui sont venus suivre les VIII[e] et qui ont le sens critique auront beaucoup appris,et qu'à l'exemple de ce qui se produit en beaucoup de matières les Hollandais en 1928 et les Américains en 1932 bénéficieront largement de l'expérience faite par les Français. Il est dans notre tradition de tirer les marrons du feu ! D'ailleurs, il faut croire que ce ne furent là que questions de détail aux yeux des responsables, et nous aurions mauvaise grâce à ne pas nous montrer satisfaits, puisque les membres du Comité International et les représentants des diverses fédérations étrangères ont, avant de nous quitter, voté la proposition suivante :

La Conférence Olympique de 1924 à Paris, considérant que les Jeux de la VIII[e] Olympiade furent les plus importants qui aient jamais eu lieu et que ces jeux n'ont pu obtenir le succès qu'ils ont eu que grâce à une préparation et à une organisation parfaites, décide d'exprimer au Comité Olympique français ses remerciements chaleureux pour la magnifique organisation des Jeux en 1924.

Vraiment on ne peut être plus aimable !

On ne saurait également passer sous silence certains incidents d'ordre moral, si j'ose m'exprimer ainsi, qui produisirent un fâcheux effet. Je veux parler du manque d'autorité dont firent montre les juges dans diverses compétitions. La question est délicate à traiter. Elle est d'ailleurs en partie résumée dans le testament de la commission exécutive du Comité International Olympique qui distribue le blâme à maints officiels et nombre de concurrents. La formule du serment prêté par les

athlètes laisse entendre qu'ils sauront se soumettre aux décisions des juges. D'autre part il s'agit d'une élite ayant l'habitude des compétitions et par conséquent disciplinée. Les juges constituent également une élite, puisque choisis sur l'ensemble des dirigeants des Fédérations Internationales. Du côté arbitrage tout aurait dû marcher à souhait. Or, il est manifeste que les starters de Colombes furent souvent insuffisants ; il est constaté que les décisions du jury d'escrime ont pu être contestées par les gens les plus avertis, que les juges de la marche ont été blâmés... En ce qui concerne les concurrents, il y aurait beaucoup à dire sur leur attitude dans certaines compétitions et ils sont loin de s'être révélés comme des parfaits gentilshommes, puisque certains se sont « livrés à un vol prémédité et organisé des drapeaux du stade en vue de les emporter comme souvenir des Jeux ». Ce jugement de la Commission exécutive me paraît d'ailleurs sévère et il est probable que ces incidents constituent un minimum pour une organisation aussi formidable. Mon intention est simplement de tirer de ces faits la leçon qu'ils comportent. Il y a dans les Comités de Direction des Fédérations deux catégories de personnages qui ont toute chance de ne pas être à la hauteur de leur tâche lorsqu'il s'agit de préparer d'aussi importantes compétitions. Ce sont d'abord ceux qui, n'ayant jamais pratiqué le sport, se sont hâtés de s'imposer dans les Comités et de gravir les échelons hiérarchiques dès qu'ils se sont aperçus que le sport devenait une puissance et pouvait être très utile à ceux qui n'en font pas, et ceux qui, ayant il y a quelque vingt ans couru le 100 mètres en 11" ou joué au ballon en première équipe, se croient désormais qualifiés pour trancher *ex cathedra*, sans autre préparation, de toutes les questions sportives. L'avenir social du sport est tel qu'il semble bien actuellement qu'il faudrait à sa tête autre chose que des hommes de bonne volonté et des ar-

rivistes. Il s'agit là, au premier chef, d'une œuvre d'éducation qui doit être dirigée par des éducateurs dignes de ce nom et possédant la science technique et pédagogique nécessaire et les loisirs suffisants. Et en ce qui concerne les concurrents, il faut que, dans la sélection qui s'opère à l'approche des Jeux, la qualité morale joue un rôle égal à la qualité physique.

§

Ayant exposé sans parti pris quelques-unes des faiblesses qui ont marqué la dispute des Jeux de la VIII[e] Olympiade, je n'irai pas jusqu'à conclure comme certains confrères que cette institution ou mieux cette rénovation a fait faillite. Ce serait exagérer la portée de ces divers incidents, qui au demeurant n'ont nullement empêché les meilleurs de gagner. On peut même ajouter que les lauriers ont été acquis en proportion des efforts faits pour la préparation et c'est là le meilleur éloge qu'on puisse faire de la formule qui préside à ces compétitions.

Le classement d'ensemble, qui nous donne la place de seconds derrière les Etats-Unis, est pour nous honorable et prouve entre autre chose que nous sommes très éclectiques en matière de sport. Nous avons bénéficié du fait que les Jeux se disputant chez nous, nous pouvions nous faire représenter facilement dans toutes les épreuves. Cette deuxième place ne saurait faire oublier aux gens avertis notre faiblesse dans les épreuves qui relèvent directement des exercices naturels, athlétisme et natation, et qui seuls permettent d'établir un parallèle entre les efforts faits dans chaque pays au point de vue de l'éducation physique.

Deux moyens s'offrent pour présenter à la compétition olympique un lot important d'athlètes possédant des qualités physiques très relevées. Le premier consiste à considérer le succès olympique comme un but acces-

soire et l'amélioration physique de la race comme un but principal. Les muscles peuvent être développés et assouplis, la volonté endurcie et éduquée,les organes améliorés dans leur rendement par une pratique patiente, raisonnée, logique, de l'éducation physique à laquelle s'ajoutera l'application de sévères préceptes d'hygiène. Cette pratique étant généralisée dans le pays, il en résultera une amélioration dans l'ensemble des individus et le but essentiel sera atteint. D'autre part, ces modifications favorables dont bénéficiera la masse seront encore plus sensibles pour l'élite, et cette élite améliorée pourra, après une courte préparation spéciale, atteindre facilement le but accessoire. Il semble bien qu'il en soit ainsi pour les Finlandais qui, depuis 1880, font pratiquer obligatoirement dans les écoles l'éducation physique et observent les plus sévères préceptes d'hygiène. J'ai applaudi de tout cœur à leur succès, mais je souhaite que les lauriers qu'ils viennent de cueillir avec une telle profusion ne les grisent pas au point de leur faire prendre désormais le but accessoire pour le but principal. Cette crainte m'a d'ailleurs été formulée par un de leurs vieux compatriotes qui, tout en les applaudissant, me confiait sa peur de voir les succès olympiques remportés par son pays faire négliger « la vieille éducation physique ».

Un autre moyen de se préparer aux Jeux Olympiques consiste à encourager dès l'adolescence, dès l'enfance même, le succès dans telle ou telle spécialité et à entraîner très sévèrement et d'après les méthodes les plus modernes les jeunes gens dont les possibilités d'action naturelles peuvent laisser espérer un rendement supérieur. Ce système de la spécialisation à outrance dès la plus tendre enfance peut n'avoir que des inconvénients limités pour les races anglo-saxonnes chez lesquelles la pratique en compétition des exercices sportifs, considérée comme une préparation directe à la lutte pour la

vie, prend l'allure d'une véritable méthode d'éducation tellement bien diffusée que les faibles eux-mêmes ne se trouvent pas diminués par leur insuccès et ne se lassent pas de pratiquer. Implantée chez nous, cette méthode peut avoir comme conséquence de nous procurer quelques succès passagers dans les grandes compétitions internationales, car chez nous les individus dignes de la sélection sont moins rares qu'on ne le pense généralement, mais risque fort d'entraîner pour les faibles et moyens, soit un découragement qui les amène à délaisser les exercices physiques, soit une exacerbation de l'amour-propre qui les pousse à produire des efforts hors de proportion avec leur résistance et par conséquent dangereux. Et dans les deux cas nous n'aurions pas ce résultat d'amélioration physique de l'ensemble qui semble bien nécessaire à ceux qui ont pu établir une comparaison entre la musculature et la charpente ou, si vous aimez mieux, la forme extérieure de nos représentants et celle des athlètes étrangers. Que cette infériorité soit due aux privations, aux excès de fatigue, aux saignées des guerres successives que nous avons subies, à l'effet de l'alcool ou à toute autre cause, peu importe. Il y a là une situation de fait dont nous devons tenir compte.

Par cette constatation, nous entrons brusquement dans une question vitale pour nous,que la tenue des Jeux Olympiques aura eu l'avantage de faire se poser avec une acuité en rapport avec son importance. Devons-nous continuer à encourager le mouvement sportif actuel, qui est de plus en plus dominé par la tendance spectaculaire et qui — on peut bien le dire — entraîne nos adolescents à des efforts inconsidérés et confondre l'application avec l'éducation ? Devons-nous au contraire faire passer la grande compétition au second plan, au bénéfice d'une sérieuse préparation physique ? Il n'est pas trop tard pour poser la question. Une des raisons ca-

pitales pour lesquelles les Jeux Olympiques n'ont pas obtenu le succès espéré est que la formule sportive qu'ils représentent n'a pas pénétré, n'a pas convaincu les milieux intellectuels. Pour cette élite, la réclame tapageuse procédant par affirmations ne saurait exercer une influence sérieuse. Or, un courant ne peut être vraiment puissant chez nous que s'il est soutenu, justifié en quelque sorte par l'approbation de l'élite. Je ne veux d'ailleurs pas dire par là que les intellectuels français se désintéressent complètement de cette tendance vers la pratique des exercices physiques et des sports. Le résultat de certaines enquêtes faites auprès de nos écrivains pourrait nous laisser croire que les intellectuels sont de parti pris et obstinément opposés à cette pratique. A preuve les deux réponses ci-dessous faites à Georges Casella par Léon Bloy et Jules Bertaut. Le premier écrit :

Je crois fermement que le sport est le moyen le plus sûr de produire une génération d'infirmes et de crétins !

C'est moi qui ajoute le point d'exclamation, car vraiment nous voilà revenus aux théories de Port-Royal ou à celles de Joubert qui écrivait : « Il y a un degré de mauvaise santé qui rend heureux. » Le deuxième écrit :

Je ne suis pas assuré que le sport soit un moyen de produire une génération saine et intelligente, car je considère que la majorité des athlètes sont de parfaits imbéciles et que la plupart meurent jeunes. Alors ?

Je pense qu'il y a dans ces appréciations une dangereuse exagération de la situation actuelle et une non compréhension de la situation à venir. Je n'hésite pas d'ailleurs à dire qu'en effet l'orientation actuelle du mouvement sportif est dangereuse. Et sur ce point je suis d'accord avec les plus notoires partisans de l'éducation physique. C'est ainsi que le professeur Latarget, de l'Académie de Médecine de Lyon, directeur du cours

supérieur d'éducation physique, a pu dire, parlant du sport, au cours d'une causerie faite récemment à Clermont-Ferrand devant des gymnastes : « Le sport ne profite qu'à ceux qui n'en font pas. » Et pour éclairer son affirmation le professeur souhaitait que nous tendions « à ce que notre gymnastique et notre éducation physique soient susceptibles de donner de la joie au cœur, une discipline morale et de faire de nos hommes des gens heureux, bien portants et de bons Français ». D'ailleurs rappelons-nous que le grand maître en la matière, le regretté professeur Démeny, avait pu écrire à une période où l'amour de la compétition et du spectacle était moins ancré chez nous qu'actuellement :

L'exercice compris sous la forme spectacle, loin d'être un bienfait, devient un vice et une source d'immoralité, un prétexte au désordre et à la débauche.

Aussi la grande majorité de ceux qui, avec une foi d'apôtre,poursuivent l'instauration en France d'une méthode d'éducation physique adaptée à notre tempérament et à nos besoins se sont réjouis de cet insuccès relatif des Jeux Olympiques. Le mouvement sportif actuel a indéniablement de nombreux avantages, entre autres celui de créer chez notre jeunesse le désir d'effort, de l'éloigner des mauvais lieux où l'on s'alcoolise et s'abrutit, de créer une certaine discipline volontaire. Mais sa tendance spectaculaire toujours plus nettement marquée contient vraiment le danger signalé par Démeny. L'amateurisme n'est plus qu'un vain mot et la beauté morale du sport une vaine formule. L'attention des dirigeants ne se porte plus que vers les champions possibles et les plus intéressants de nos adolescents ; les faibles et les moyens sont délaissés. Une preuve que cette tendance spectaculaire, cette course à l'argent, a profondément pénétré les organes directeurs du sport réside dans le fait que lorsqu'il s'est agi de créer les organisations pour les Jeux Olympiques, on n'a nullement songé aux services qu'elles

pourraient rendre par la suite pour l'éducation physique de notre jeunesse : le stade de Colombes et la piscine des Tourelles sont nés de l'esprit qui présidait à la construction des cirques romains.

Supposez dans ces conditions que la grande foule soit accourue sur le théâtre de la dispute des Jeux Olympiques et que nos athlètes quoique mal préparés aient obtenu d'importants succès. Nul doute que l'engouement actuel qui nous porte vers la pratique désordonnée du sport n'ait trouvé dans ce succès un nouvel encouragement, nul doute que les dirigeants sportifs se soient crus dans la bonne voie en faisant passer la préparation de certains as avant l'amélioration de la masse, nul doute que l'adulation qui eût entouré nos champions n'ait fait oublier à nos adolescents que la véritable récompense de leurs efforts est la meilleure santé, la plus grande robusticité.

Je ne méconnais pas l'heureuse influence que peut exercer, au point de vue des bonnes relations internationales, la rencontre sur le stade d'une élite physique et morale des divers pays, pas plus que la valeur des enseignements que l'on peut retirer de ces rencontres au point de vue méthodes d'entraînement. L'émulation sportive que soulèvent les jeux est un moyen efficace de propagande. Mais précisément à cause de cela, il serait souhaitable que ces compétitions soient définies de telle façon que pour y réussir on ne soit pas amené à une méconnaissance des véritables buts d'éducation. Je m'explique par un exemple. J'ai voisiné aux Tourelles avec un de nos dirigeants de la natation qui, se lamentant sur notre insuccès dans les épreuves de vitesse, souhaitait que le crawl soit désormais la seule nage enseignée à nos enfants et à nos adolescents. Eh bien, non, si le crawl est en effet la nage de vitesse, il ne constitue pas la nage utilitaire, celle qui permet de se tirer d'un mauvais pas ou de porter secours à une personne en danger. Pour

ces raisons, nous ne saurions négliger l'enseignement de la brasse et de la nage sur le dos. Je le répète, il serait dangereux que nos désirs de succès dans les compétitions olympiques nous fassent oublier non seulement le but éducatif, mais encore le but utilitaire de la pratique des exercices physiques.

§

On pourrait épiloguer longtemps sur ces considérations. La conclusion à tirer de tout cela est en somme résumée par la crainte que formulait mon voisin, le vieux Finlandais. Chez nous, le succès de nos représentants aux Jeux Olympiques ne risque évidemment pas de faire négliger et oublier notre vieille éducation physique pour la bonne raison que nous n'avons pas jusqu'ici osé en imposer l'application. Mais l'influence mauvaise peut s'exercer pour l'avenir. La publicité faite avant et pendant les Jeux est trop considérable pour n'avoir pas touché tous les milieux et, l'amour-propre aidant, il y a certainement beaucoup de Français qui, restés indifférents jusqu'à ce jour, s'inquiètent maintenant de savoir quelles sont les causes de notre insuccès et discutent des moyens de faire mieux. Tout le profit que nous pouvons tirer de la tenue des Jeux Olympiques se résume à ceci : après avoir éveillé l'attention du public, l'orienter de telle façon qu'elle soit susceptible d'imposer des mesures logiques et efficaces pour une meilleure préparation physique de nos représentants. Et c'est pour cette orientation que doit s'exercer l'influence de ceux qui ne sont vis-à-vis du sport ni des enthousiastes sans mesure ni des adversaires entêtés. Il ne faut pas laisser croire au public que le mouvement sportif ne peut avoir que de mauvais effets, mais il ne faut pas non plus chercher à le convaincre que la préparation olympique *directe* constitue une question capitale à laquelle il faut consacrer notre argent et nos efforts.

Il ne faut pas se lasser de répéter que là comme ailleurs la vérité est dans le *ne quid nimis* des anciens. Le sport doit rester une application qui ne saurait en aucun cas se substituer aux méthodes éducatives, pas plus que les dirigeants de Fédérations ne sauraient remplacer des éducateurs avertis. Le contrôle médical doit permettre d'éviter les exagérations dangereuses, de même que le contrôle des pouvoirs doit s'efforcer de limiter l'immixtion dans les organisations des influences d'argent.

Sur ces bases générales il faut en arriver à la seule doctrine raisonnable qui consiste à imposer, pour nos enfants et nos adolescents, une méthode de plein air, simple, utilitaire et vivante, préparant naturellement à la pratique des grands sports. Puis attendre patiemment les résultats de cette instauration, en ne se lamentant pas inconsidérément sur nos insuccès dans les compétitions internationales. Ces succès viendront en leur temps comme une consécration obligée, et ceux auxquels il sera donné d'assister aux Jeux de la XII[e] ou de la XIII[e] Olympiade pourront donner libre cours aux débordements de leur chauvinisme, car je continue à penser que l'affirmation de Ling, le grand Suédois : « Quand la France s'occupera d'éducation physique, il se produira quelque chose de grand dans le monde », ne demande qu'à être vérifiée. Et cette vérification ne pourra être faite tant que nous continuerons à confondre l'éducation et l'application, la culture physique et le sport.

La conception actuelle des Jeux Olympiques tend à perpétuer cette confusion. Souhaitons que les critiques soulevées par la dispute des Jeux de la VIII[e] Olympiade aient l'heureuse conséquence de nous ramener dans la bonne voie sans diminuer en rien la force du courant qui porte notre jeunesse vers la pratique des exercices physiques et qui, bien dirigé, ne peut avoir que des effets salutaires.

RENÉ BESSE.

TÉLAMON

—

A M. André Fontainas.

Sachez-le, Télamon, (et qu'il me soit permis
De raviver pour vous, tout un an désappris,
Sur l'anche vrombissante en ailes de cigale,
Le chant où préludaient ma verve pastorale
Et le jeu de mes doigts sur les trous agroupés
Du hautbois que — dans ces mêmes sureaux coupés
Où je riais jadis en creusant des clifoires
De la moelle qui cède à nos soins dérisoires, —
Qu'en ces mêmes sureaux amenuisés et creux,
Par le juste calcul d'artifices nombreux,
Je mesurai ! faisant mes plus pures délices
D'en varier sans fin les nombreux artifices,
Mais, hélas ! que voici dès longtemps, maigre et nul,
Insulter en silence au plus subtil calcul...)
Sachez-le, sachez-le ! s'il est vrai que naguère,
Dans le ver-florissant avril (la primevère
Et l'anémone ayant fleuri), quand je chantais
Les matins bleus où les bourgeons se sont défaits
Minutieux parmi les branches encor noires, —
Quand je chantais perdu de songes illusoires, —
Quand je chantais, si vous avez — on me l'a dit,
Est-ce bien vrai ? — trouvant une heure de répit,
Vous sonneur de phorminx, d'une oreille savante
Écouté le hautbois qui s'efforce et qui chante ;
Près de la demi-porte où l'on se targue en vain
D'enrayer d'une part l'offense du chemin
Et d'accueillir l'avril à plein ciel dans la pièce,
S'il vous plut en passant sourire de tendresse
Au seul balbutiement de mes airs variés,

Que l'hommage en est cher, ô vous qui souriiez,
Et que de grâces à vous rendre !
Dans sa fuite
Aux sabliers glissants il arriva trop vite
Que la vie enlisait l'humble rêve rural.

Le tympanon chinois m'offrait ses fils d'archal
Et, sous les dragons peints aux parois des lanternes,
Buvant un vin de riz qu'on sert dans les tavernes,
Mon rêve qui renaît, le long des fleuves Bleu
Et Jaune, au Céleste Empire du Milieu,
D'un sage aux yeux bridés revivant les poèmes,
Crut exhausser mon timbre à d'exotiques thèmes.

Puis, comme j'ai longtemps voyagé par la mer
Et qu'un ciel étranger où l'exil est amer
Me gâte le soleil, sur un mode sonore
Mais un peu court, j'ai su mettre en usage encore
Une tierce façon de bruire où je vais
De mon devisement des diversités.
Mais,
O nostalgie !... ô France !... ô la ferveur agreste
Qui savait susciter d'un trait cursif le geste
Du bâtisseur de meule et du toucheur de bœufs,
Du temps qu'un braconnier, relevant ses verveux,
Me montrait d'argent vif trois goujons dans la nasse
Ou, chape-chute ! un lièvre en ses lacs...

Et vous, race
Où bat le sang des dieux dans un cœur animal,
Immortels mélangés de chèvre ou de cheval,
Qu'entraînait la ruée aux folles allégresses
Vers la nymphe très blanche et suave aux caresses !
O centaure cruel ! ô satyre aux aguets !
Qui par les champs, les prés, les vallons, les forêts,
N'aviez accoutumé de spectacle plus morne
Que le hêtre écuissé, que la vache dagorne,
Parmi le pépiement du matin jusqu'au soir
Des francs-moineaux sous leur bavette de fil noir...

Mon puits qui sens la mousse et l'ombre ; ma demeure
Fraiche — et la dépense où l'on tient l'huile, le beurre
Pétri de sel, le miel en gâteau quadrillé — ;
Mon jardin où jamais, pour l'œil émerveillé,
Ne manquait au plus vil recoin luisante chose,
Où cicindèle verte et coccinelle rose
Meublaient l'écrin vivant de groseilliers grappus,
De la vaste rhubarbe ou des plantains trapus :
Doux endroits printaniers que réchauffaient les sèves,
Je vous revois (vous qui ne fûtes miens qu'en rêves !)
Et sous l'émotion qui fait trembler mes doigts,
Près de l'âtre fumeux, j'ai repris le hautbois. —

Lorsque j'étais enfant, un jour que, dans l'arène
D'un cirque, j'écoutais rugir la cage pleine
De lions et voyais les éléphants rugueux,
Porteurs de tour bâtie à leur dos montueux
Sur le caparaçon à lunules de vitre,
Je fus soudain saisi d'angoisse, car le pitre
— Présage pour moi seul de prochaines amours —
Y venait d'emboucher le hautbois des pastours.

JEAN-MARIE GUISLAIN.

UN PLAN DE LA PAIX

Sous le titre de *Concours français de la Paix*, deux cent mille francs de prix ont été offerts cet hiver « aux auteurs des meilleurs mémoires ayant pour objet d'exposer le plan le plus efficace de Coopération Internationale pour le rétablissement de la Sécurité et de la Prospérité en France et en Europe ».

Des concours analogues ont été institués en même temps en Italie et en Angleterre.

Le Comité français, composé de personnalités appartenant à tous les partis et à toutes les religions, comprenait environ cinquante membres, présidés par M. Léon Bourgeois, assisté de M. Henry de Jouvenel, comme vice-président.

L'art. 1 du règlement du concours déclarait :

Le Comité du Concours français de la Paix, constitué sous les auspices de l'Union des grandes Associations, met au Concours le sujet suivant :

« Comment rétablir la sécurité et la prospérité en France et en Europe, par la Coopération Internationale. »

L'art. 13 prévoyait que l'attribution des prix aurait lieu dans les derniers jours du mois de juin.

L'abondance des manuscrits envoyés, près de cinq mille, a forcé les organisateurs à reculer cette date de quelques mois. Il est probable que les résultats seront connus en septembre.

Avant qu'ils ne soient publiés, il nous a paru intéressant d'examiner ce que vaut la formule de ce concours, et ce qu'il est permis d'en attendre.

§

Voici comment le Comité expose l'origine et le but de sa mission :

M. Millerand, Président de la République, a salué, le 1er janvier 1924, dans un discours dont la répercussion a été immense, « l'aube de la réconciliation et de la paix définitives ».

Ce mot, désormais historique, prononcé par le haut Magistrat du Pays qui a le plus souffert de la guerre mondiale, ouvre, dans les limites d'une paix de réparation, un champ immense à toutes les bonnes volontés.

Mais la réconciliation a besoin d'un programme, la paix a besoin d'un plan. Le problème de la sécurité et de la prospérité françaises et européennes veut une solution. Or, cette solution ne sera acceptée que si l'opinion publique s'y rallie.

Cette conviction a incité un Américain, M. Edward W. Bok, à instituer en son pays un concours, pour lequel l'opinion publique s'est passionnée pendant six mois. Plus de 20 000 réponses ont été recueillies dont un grand nombre, émanant de petits fonctionnaires, d'employés, d'ouvriers, contenaient les plus intéressantes suggestions.

Devant ce succès, M. Edward A. Filene, négociant de Boston, a résolu de fonder un concours français, un concours italien, un concours anglais, et a demandé à M. Léon Bourgeois de présider, pour la France, le Comité chargé de l'organisation à laquelle l'Union des Grandes Associations a bien voulu collaborer.

Les difficultés économiques et politiques nées de la guerre mondiale sont immenses. L'objet du Concours est de donner à tous les Français, à toutes les Françaises, la possibilité d'exposer les solutions qu'ils entrevoient aux problèmes actuels et d'indiquer, dans l'ordre de la coopération internationale, les moyens de rétablir la sécurité et la prospérité en France et en Europe.

Il ne sera pas tenu compte, pour l'attribution des prix, du mérite littéraire des envois, mais du sens des réalités qu'ils révéleront chez leurs auteurs et de la possibilité d'appliquer pratiquement les mesures qu'ils proposeront...

Tout d'abord, on remarquera que l'exposé du problème comporte une obligation de l'aborder dans un sens donné,

enlevant ainsi toute liberté aux concurrents. A cette question : « Comment rétablir la sécurité et la prospérité en France et en Europe ? » il est répondu : « par une coopération internationale ».

On ne réclame donc pas une solution impartiale, objective, nouvelle, purement *rationnelle*, mais une *justification* de celle que l'on estime d'avance devoir être la meilleure : emploi de la coopération internationale pour assurer la Paix. Tout autre moyen se trouve éliminé, frappé d'interdit.

Or, de nombreux exemples, ceux entre autres des relations de l'Amérique et du Canada, de la France et de l'Espagne, depuis cent ans, l'histoire de la Chine pendant plusieurs siècles montrent que, soit une bonne entente entre voisins, soit un isolement complet suffisent à assurer la Paix, sans qu'il soit besoin de faire intervenir une coopération internationale.

Par contre, la coopération internationale est à la fois préconisée par les Soviets, réalisée par l'Eglise catholique romaine, sans cependant entraîner la moindre garantie de paix dans les deux cas.

Elle a existé et existe encore en Europe, de façon restreinte, pour les questions d'hygiène (précautions contre les épidémies), de transports (trains internationaux, postes, télégraphes, etc.), de protection industrielle et commerciale (marques de fabrique, brevets), mais cesse, dès qu'à l'état de paix succède l'état de guerre.

Enfin — on l'a fait déjà observer — ce n'est pas la première fois que les hommes et même les dieux ont essayé de rétablir la sécurité et la prospérité dans le monde, par la coopération internationale. Les principales méthodes employées furent :

1. — L'emploi de la *force* pour réaliser une coopération *matérielle internationale* par la conquête, puis l'assimilation des peuples conquis. Par exemple, la *pax romana* s'étendit ainsi par ses proconsuls et ses colons, succédant aux

légions victorieuses, à la presque totalité du monde ancien, tolérante aux diverses philosophies et religions, mais impuissante toutefois à supprimer définitivement l'insécurité, la misère, les révolutions, et, finalement, se disloquant sous la poussée des barbares.

2. — L'emploi de la *douceur*, de la persuasion, pour réaliser une coopération *morale internationale*. Le Bouddhisme, le Christianisme instaurèrent cette méthode, sans réussir davantage.

3. — L'emploi successif ou simultané des deux méthodes, en supprimant les dissidents par la violence ou la conversion : Hébreux, peuples musulmans, guerres européennes de religion, guerres coloniales.

Aucune de ces diverses méthodes n'a réussi à rétablir de façon durable la sécurité et la prospérité dans les pays où elles ont été appliquées.

§

C'est pourquoi, pour beaucoup, rétablir la sécurité et la prospérité en France et en Europe par la Coopération internationale peut sembler une utopie. Ils observent que les traités de paix, d'alliance, et même une jurisprudence internationale des procédés d'arbitrage risqueraient de ne pas supprimer davantage l'insécurité et la misère qu'entraîne la guerre, que les conventions, les actes entre particuliers et le fonctionnement de la justice, chez les peuples sauvages ou civilisés, n'ont suffi à faire disparaître les conflits individuels, et les crimes. D'ailleurs l'exercice de la justice s'accompagne de la violence et de la contrainte, sanctions, police, gendarmerie : *Gladius legis custos*. On se trouverait en face de ce dilemme : soit permettre à des dissidents de troubler par la violence la sécurité et la prospérité obtenues par une coopération internationale, soit opposer à ces dissidents la menace d'une violence, égale ou supérieure, ce qui n'amènerait pas davantage une ère de sécurité et de prospérité.

En somme, si l'on supprime les mots France et Europe, qui ne changent en rien les données du problème, on peut affirmer que, depuis que l'humanité existe, elle a cherché une réponse à la question mise au concours par M. Filene et ne semble pas l'avoir encore trouvée, au moins dans cette voie.

Cependant, comme nous l'avons vu, les nations civilisées ont su obtenir une coopération limitée pour se préserver de nombreux dangers qui menacent encore les peuplades sauvages, famine, fauves, maladies, et acquérir ainsi une certaine sécurité internationale. Elles ont également employé la coopération dans le domaine intellectuel et des sciences appliquées.

Pourquoi jusqu'à présent n'ont-elles pu aller plus loin ?

C'est qu'il n'y a guère qu'en géométrie que la ligne droite figure le plus court chemin d'un point à un autre. Dans la réalité, un voyageur pressé qui se fierait entièrement à cette définition sans tenir compte de la nature des terrains traversés par son itinéraire idéal, montagnes, fleuves, marécages, mer, risquerait de n'arriver jamais.

Cette mésaventure, la plupart des théoriciens la subirent, quelque grand que fût leur génie, lorsqu'on essaya d'exécuter leurs plans d'amélioration des Sociétés humaines.

Il est donc à craindre que la réponse primée, dans le concours Filene, ne se heurte aux mêmes obstacles.

Quels sont-ils ?

§

En premier, pour reprendre notre comparaison, on reconnaîtra qu'il est plus facile à un ingénieur d'enjamber un fleuve par un pont, de faire sauter une muraille de rochers à la dynamite, qu'à un homme d'Etat de lutter contre certains courants d'opinion publique, ou d'ébranler les convictions de ses adversaires. La nature prend ici, ainsi que nous l'avons déjà noté, « une terrible revanche, en interdisant à l'homme d'agir sur lui-même aussi facilement

qu'il opère sur elle, car la mentalité de l'homme varie moins que les décors qu'il crée en façonnant le monde à sa guise. Cette impuissance, Remy de Gourmont l'avait appelée « la loi de constance intellectuelle ». Et, malgré l'optimisme, l'élan idéaliste d'un Bergson proclamant que « le mental déborde le cérébral », notre « mental » demeure en réalité fort peu différent de celui de nos ancêtres des cavernes et de nos frères inférieurs. Les mêmes instincts le gouvernent, les mêmes sentiments le régissent avec un égal despotisme : nous possédons, enracinés en nous, l'instinct de la propriété individuelle, comme la plupart des Carnivores : essayez de reprendre au chat le plus familier et le plus doux la souris qu'il garde entre ses griffes !.. celui de la Famille, à la façon du Cerf et de la Biche, prêts, ainsi que beaucoup d'autres animaux, d'ailleurs, à se sacrifier pour leurs faons ; celui de la Société, avec les troupeaux d'Herbivores, et même les Poissons ; les Castors nous ont appris à abattre les arbres, à construire des demeures, et à les grouper ensemble, sans que notre politique atteigne leur sagesse, ni l'ordre des Abeilles et des Fourmis ; nous savons chasser en bandes, sous la direction des anciens, comme les Loups ; jouer entre nous, puis nous mordre, comme les Chiens... » (Gaston Danville, *Mercure de France*, nº 543, p. 660.)

En dépit de leurs dehors brillants, les nations, même les plus civilisées, gardent donc une intime structure fondamentale, purement animale. Aussi, malgré leur apparente diversité de doctrines, tous les systèmes politiques tendent vers le même but, qui est en partie celui de M. Filene, la *sécurité*, et la prospérité qui en découle. Mais les moyens employés pour obtenir cette sécurité vont de la paix à la guerre, et leurs possibilités systématiques ne se réalisent que dans une certaine mesure, celle, toujours à peu près identique, qu'impose à leur application l'implacable instinct, commun à l'animal et à l'homme.

L'instinct *grégaire* qui groupe les faibles — troupeaux de buffles faisant front à l'attaque du tigre — inspire la de-

vise de la monarchique Belgique et celle du Gouvernement des Soviets : « L'union fait la force »... « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous. »

Il a engendré l'antique communisme des clans primitifs, celui des communautés religieuses, monachismes bouddhiste et chrétien, celui plus récent des socialistes, mais n'a jamais pu faire disparaître entièrement l'instinct de *propriété individuelle.*

Inversement, celui-ci, dans ce qu'on appelle les sociétés capitalistes, se soumet à la loi du premier et abdique en sa faveur pour réaliser d'innombrables groupements. Qu'importent donc les variétés, au surplus peu nombreuses, des formes de gouvernement, et que les Sociétés modernes soient étiquetées républiques, monarchies, gouvernement des Soviets, elles dérivent toutes des mêmes instincts, qui à la fois les inspirent et les limitent, ramenant ainsi les nations, même les plus civilisées, au niveau des troupeaux de buffles, d'éléphants, ou des bandes de loups.

Les individus qui les composent, quel que soit leur degré de civilisation, gardent également, puissamment enracinés, les « comportements » de leurs frères inférieurs. A l'exemple de tous les mâles, l'homme reste vaniteux, fanfaron, agressif, batailleur, et il faut qu'il le soit pour conquérir la femelle, protéger les petits, pourvoir à leur subsistance et défendre la tanière. La femme, à la façon de la femelle, appréciera ces qualités chez l'homme. C'est ce qui explique la facilité avec laquelle on peut obtenir que des millions d'hommes fassent la guerre, applaudis et choyés par des millions de femmes.

Voici donc un premier point établi : identité presque absolue des instincts animaux et des sentiments humains, des groupements animaux et des sociétés humaines, entraînant une contradiction, que la dernière guerre a tragiquement illustrée, entre la perfection du décor extérieur et la barbarie de la vie intérieure des nations civilisées, s'opposant ainsi à une coopération internationale.

§

Ce contraste, nous en avons sommairement indiqué l'origine : en ce qui concerne les réalisations matérielles, le décor extérieur, ce qu'on appelle les progrès de la civilisation, l'homme a pu s'éloigner de la nature en la modifiant à sa guise. Les propriétés des objets inanimés ne comprennent pas la *sensibilité*.

Pour construire un pont, une machine, d'une part, seule la logique *rationnelle* intervient, à peine déviée par quelques sentiments esthétiques ; d'autre part, la matière ne proteste pas. Une ligne sera courbe ou droite au gré de l'ingénieur ; et, selon ce que lui indiquera son *raisonnement*, elle affectera telle ou telle proportion ; mais s'il plaisait à l'ingénieur de la raccourcir trop, il ne pourrait le faire dans le cas où sa *raison* lui indiquerait un inconvénient quelconconque. De plus, la ligne acceptera les proportions dictées par l'ingénieur, sans critique, sans plaisir ni déplaisir.

Si l'on veut agir sur les hommes et non plus sur la matière, ici entre en jeu, avec plus d'autorité que la logique *rationnelle*, la logique *sentimentale*, « logique du préjugé, de la croyance, de l'opinion, de l'erreur... adaptation de jugements de valeur et de raisonnements de justification à une conclusion donnée par avance..., logique des instincts » (Ribot : *La logique des sentiments*, Alcan). On adoptera une opinion, une mesure, parce qu'elle *plaira* soit à la masse, soit aux gouvernants, même si elle présente des inconvénients, même si elle est franchement irrationnelle.

En outre, la logique rationnelle elle-même présente en ce cas des inconvénients ; l'abstraction, la généralisation, ces instruments de nos progrès dans le domaine scientifique deviennent dangereuses en matière de sociologie.

L'idée abstraite, l'idée générale est par elle-même une idée fausse : l'arbre, est-il besoin de le rappeler, doit réunir les attributs de *tous* les arbres, gros, petits, poiriers, chênes, etc., etc., et n'être *aucun* de ces arbres, *n'être plus un*

arbre. Il en va de même pour toutes ces catégories d'idées et de mots. Cette contradiction dans les termes, cet illogisme permanent, couramment acceptés, passent inaperçus de beaucoup d'esprits et non des moins excellents. Aussi, lorsqu'il s'agit de termes comme Beau, Bien, Devoir, Droit, de questions sociales, morales, politiques, religieuses, esthétiques, il en résulte d'infinies discussions sur un contenu infini et sur une hypothétique existence en soi, parfaitement déraisonnable, ce qui a permis de dire de l'homme qu'il est un animal absurde.

Voici un deuxième obstacle, aussi important que le premier.

§

Il faut enfin tenir compte de ce penchant qui pousse l'individu à universaliser ses préférences, ses tendances, ses goûts, sentimentaux et intellectuels, à chercher à les imposer aux autres, à ériger en règle générale sa règle individuelle, sans s'apercevoir que le Lion, s'il parlait, préconiserait la politique de l'expansion et de la force, méprisant la politique de la Gazelle, et que, de son côté, la Gazelle réclamerait impérieusement le désarmement du Lion.

C'est le propre de tous les hommes en général, des politiciens et des gouvernants en particulier, de croire volontiers qu'ils agissent pour le mieux en tentant d'imposer aux autres leurs idées et leurs manières d'agir personnelles. Leur conception particulière, ce qui leur a semblé constituer une solution satisfaisante d'un problème politique, moral, esthétique ou social, devrait également satisfaire leurs semblables ; et ils comprennent assez mal que l'on puisse penser ou agir en une circonstance autrement qu'ils ne pensent et agissent eux-mêmes. Chacun se donne facilement raison, plus difficilement admet qu'il ait des torts, et, parlant au nom d'une nation, garde cette attitude.

Dans les rapports d'individu à individu, que l'un d'eux défende son opinion et cherche à convaincre son adversaire,

ce désir de ranger les autres sous sa bannière ne présente pas le plus souvent de graves inconvénients, mais au point de vue qui nous occupe, on ne saurait le traiter à la légère. Il acquiert une importance parfois considérable et contribue, pour une part non moindre que les causes précédemment indiquées, à maintenir le déséquilibre actuel de l'Europe.

Il en résulte une troisième difficulté de satisfaire à la question posée.

§

En présence de l'énorme puissance de désordre que possèdent ces trois causes permanentes de trouble, qui, jusqu'à présent, ont joué constamment pour perpétuer à intervalles irréguliers les conflits et les ruines, et qui régissent encore les rapports actuels des nations européennes entre elles, n'est-il pas légitime de considérer les difficultés présentes : reconstitution des régions dévastées de France et de Belgique, chômage anglais, disparition du mark, pauvreté des Etats nouveaux, Pologne, Tchéco-Slovaquie, Autriche diminuée, créance italienne, isolement du Gouvernement des Soviets, non pas comme l'essentiel, mais comme accessoires, dérivés des causes primordiales que nous venons d'indiquer? Et, pour peu qu'on y réfléchisse, l'on se rendra compte en effet que les relations entre les peuples se modifient aisément. D'anciens ennemis se réconcilient. Des nations riches se sont appauvries, puis enrichies de nouveau. Les gouvernements passent ; les révolutions se succèdent. Seule demeure, presque immuable, la structure intime de l'homme déterminant la stabilité de cette armature, défectueuse et primitive, des sociétés humaines, en dépit de leurs variations apparentes et des progrès matériels, extérieurs, de la civilisation.

Aussi, les plans les plus admirablement préparés, et par les meilleurs techniciens, pour résoudre ces questions, n'ont constitué que des solutions transitoires, souvent irréalisables en pratique. Au jour le jour, des événements nouveaux ont

surgi, qui ruinèrent ce genre de prévisions, en démontrèrent le caractère provisoire, incertain, fugitif, parfois dangereux, au point qu'on a pu dire de ces essais d'amélioration de la situation européenne qu'ils conduisaient à une prochaine guerre, dont on parle déjà tout en la redoutant, et que de nouvelles Conférences de la Paix prépareraient probablement à la façon des anciennes, soit en cherchant à l'éviter.

On ne peut supprimer les instincts, partie constituante de l'individu, base des sociétés, même civilisées ; il est difficile d'agir sur l'homme sans se heurter à ses sentiments, reflets de ses instincts ; quant à demander aux peuples et à leurs gouvernants de se placer à un point de vue purement objectif, abstrait, logique, de renoncer à leurs goûts, à leurs préférences personnelles, à leurs besoins, c'est pure utopie.

Il est donc à craindre que les mémoires produits au concours de M. Filene, limités par le libellé même de la question, et puisqu'ils se refuseront à un sincère aveu d'impuissance, se réduisent à l'exposé de nombreux plans, que condamne à l'avance, quelque parfaits qu'ils paraissent à la lecture et en théorie, cette implacable fatalité de l'instinct.

§

Ce n'est pas qu'un sot pessimisme *a priori* inspire notre critique, ni qu'un découragement *a posteriori* nous fasse considérer les efforts de M. Filene et de ceux qui, nombreux, répondirent à son appel, avec une dédaigneuse ironie. Personnellement, longtemps avant ce concours, nous avions indiqué ici même (*Mercure de France*, 15 mars 1907), dans quel sens on pouvait chercher une solution, non pas absolue, mais *très relative*, du problème de la paix.

Nous continuons à penser qu'il n'est pas interdit d'espérer, peu à peu, un accroissement de civilisation, c'est-à-dire un éloignement plus complet de la barbarie et de la bestialité initiales, une diminution du *struggle for life*, souvenir de la jungle, enfin la disparition progressive de la guerre, moyen primitif, coûteux, instable, d'obtenir cette sécurité

et cette prospérité que recherche depuis sa naissance l'humanité.

Les difficultés que nous avons relevées subsistent, mais longtemps aussi l'inéluctable pesanteur a retenu l'homme rivé au sol. Il a fallu l'intervention d'un *fait nouveau*, en la circonstance la découverte de moteurs légers, qui permît d'utiliser les mêmes lois de la pesanteur pour les vaincre. Les insuccès que nous avons rappelés, les résultats malheureux des tentatives passées doivent seulement nous enseigner qu'il serait absurde de continuer à nous heurter aveuglément à ces obstacles, qui furent et demeurent infranchissables, stupide de les ignorer, et que ce serait folie que de vouloir les supprimer par la force ou la persuasion, car ils sont inébranlables. Toutefois, dans ce domaine également, depuis peu, sont apparus des *faits nouveaux*.

L'humanité met chaque jour plus de distance entre ce que la nature lui offre ou lui refuse, et ce qu'elle sait lui prendre. Non seulement ses cavernes, artificielles comme la lumière qui les éclaire, le cas échéant, ne ressemblent plus guère à celles conquises sur l'Ours, mais ses mœurs aussi, quoique plus lentement, évoluent ; elles ont oublié le servage, l'esclavage, une partie de la cruauté nécessaire à ses débuts. Des modications récentes des anciens instincts se sont produites, telles qu'elles paraissent susceptibles d'être utilisées pour parvenir à un *modus vivendi* meilleur.

«... Des sentiments nouveaux, disions-nous, sont nés, qui ne relèvent ni de l'éthique, ni de l'esthétique ; des facteurs imprévus ont surgi depuis hier dans l'histoire du monde. Il suffit de les apercevoir pour comprendre qu'ils sont susceptibles d'imprimer une orientation nouvelle au problème de la paix, et qu'ils comportent une utilisation rationnelle plus féconde en conséquences utiles que de stériles disputes oratoires sur le Beau et le Bien, à propos de la guerre.

« Les sentiments auxquels nous faisons allusion se caractérisent tous par une marque commune : ils ne sont possibles que chez des civilisés modernes — et de nos jours. Ils

se différencient ainsi de ceux déjà fort anciens, invoqués par les thèses opposées que nous venons de condamner, et au sujet desquels il suffit de rappeler qu'il y a deux mille ans environ un illustre Pacifiste prêchait déjà, sans convaincre pratiquement personne : « Aimez-vous les uns les autres. » — « Si quelqu'un te frappe sur une joue, tends l'autre joue. » Principes de haute morale qui conduiraient leur adepte en prison, dans la plupart des pays qui prétendent suivre la doctrine de l'illustre Pacifiste.

« Il nous faut donc abandonner cette décevante morale, fertile en contradictions valables, pour enregistrer non plus d'incertaines possibilités de droit, d'éthique, d'harmonie même, mais des faits.

« Or, ces faits existent. Ils nous seront fournis, d'une part, par les développements actuels de la science appliquée qui ont permis les communications rapides entre peuples, voies ferrées, télégraphe, téléphone, journaux, automobiles, évolution des industries modernes; d'autre part, par les réactions les plus récentes que provoquèrent dans les organismes sociaux ces applications de la science.

« Les premiers de ces faits ont permis la naissance de sentiments nouveaux et changé ainsi la structure intime de la plupart des peuples civilisés; les seconds, qui nous intéressent davantage, ont modifié leurs relations dans le sens même de cette évolution affective.

« Toutefois, bien que les communications internationales restreintes des siècles précédents aient été remplacées par des échanges plus répétés, constants, qui transforment chaque lecteur de journal en citoyen du Monde, l'intéressent à l'histoire vécue minute par minute des autres peuples, l'émeuvent au spectacle de leurs infortunes; bien que les Expositions universelles, les explorations scientifiques, les découvertes médicales, puis les courses internationales, le tourisme, aient peu à peu suscité des émotions partagées par tous les civilisés, et inconnues des temps anciens, la constatation de ces diverses modifications — encore qu'elles aient

peut-être déterminé l'éclosion de la tendance d'où procède la conférence de la Haye, — ne permettait pas jusqu'à présent de conclure nettement à la disparition prochaine de toutes les causes de guerre.

« On s'accordait généralement, à cet égard, pour reconnaître, à l'origine des guerres, soit un désir de conquête territoriale, soit un intérêt dynastique, soit une simple cause commerciale. Les travaux récents assignaient même une importance de plus en plus considérable à ce dernier mobile, qui, dans certain cas, se confond avec le premier. Pour s'en tenir aux guerres anglo-boër et russo-japonaise, il apparaissait nettement que leur origine relevait de cette catégorie.

« Les moins sentimentaux des adversaires du pacifisme eussent donc été fondés à nous répondre qu'en dehors de toute considération esthétique ou morale, ils étaient amenés à envisager les nations ainsi que de grandes sociétés d'industriels et de commerçants, vivant actuellement en état de concurrence ; et il restait acquis que la guerre demeurait une des conséquences possibles de cet état de concurrence.

« Quant à savoir s'il n'eût point été avantageux de remplacer cet état de concurrence — avec sa conséquence : la guerre — par un autre *modus vivendi*, ne comportant pas la même conclusion, ils savaient parfaitement, d'après les économistes, qu'il fallait, quelque fâcheux que ce fût, accepter cet état : la concurrence étant dispensable à l'industrie et « l'âme du commerce ».

« Cet argument, dont on use encore assez volontiers, gardait toute sa valeur, il y a quelques années.

« A présent en est-il de même?

« Eh bien, non! Nous entrons dans une période nouvelle qui surprend les économistes, car la concurrence disparaît. Les accords, les trusts, les cartels tendent à la supprimer entre producteurs, usines, patrons, employeurs; les syndicats rouges ou jaunes la suppriment corrélativement entre employés. Pour ne tenir compte que du côté

le plus internationalisé de la question — ces accords sont souvent internationaux entre Sociétés industrielles — ce nouveau mode de vie industrielle et commerciale s'est affirmé très rapidement si préférable au régime de la concurrence qu'une statistique, publiée à la fin de janvier, estimait à près de 50 o/o la proportion de la production industrielle mondiale qui se trouve dépendre de ce régime!.... »

Nous préconisions donc, non pas une coopération internationale — communauté d'action presque impossible à réaliser, *absolu sentimental* en contradiction, ainsi que nous venons de le voir, avec toutes les réalités pratiques, — mais un *Trust* — communauté d'intérêt, laissant à chacun une *relative* liberté d'action, tenant compte des réalités — et seulement un *Trust des Etats civilisés.*

« ... Il nous faut insister sur ce dernier mot. C'est par lui que se justifierait cette union, utilisant ce facteur nouveau dans l'histoire du monde, que nous avons indiqué, la disparition de la concurrence, et s'appuyant sur ces sentiments nouveaux dont nous parlions plus haut, sentiments d'union et de solidarité qui rendent tributaires d'une commune émotion le public civilisé du monde, devant une catastrophe, une découverte, une manifestation artistique, et qui s'opposent ainsi, en les effaçant, aux sentiments anciens perpétuant les malentendus entre nations.

« Cette solidarité se manifeste d'autre sorte : les lois de la physique et de la chimie sont identiques pour un Français, un Allemand, un Anglais. L'organisation de ces peuples en sociétés de tourisme, de sport, de mutualité, d'assurances, etc.; leurs moyens de défense contre la maladie; leurs organes de production industrielle; leurs procédés matériels d'expression artistique se réclament d'une semblable origine et témoignent d'une indéniable parenté de civilisé à civilisé.

« Confédération des Etats civilisés ne serait donc pas un rêve utopique, puéril, sinon dangereux, supprimant

totalement la guerre de la surface du globe, mais une entente entre gens ayant un même patrimoine à protéger, entre peuples ayant un même intérêt à se défendre contre un retour à la barbarie, ayant les mêmes aptitudes à se fédérer, les mêmes besoins de s'unir, et l'on peut affirmer, dès à présent, qu'aucun civilisé, à quelque nation qu'il appartienne, ne répugnerait à l'idée d'un tel accord, et que tous, par conséquent, seraient prêts à féliciter leurs gouvernements de chercher à le réaliser... »

Nous n'avons pas à examiner à présent dans quelle mesure la dernière guerre a pu justifier notre matière de voir, ni de quelle façon notre thèse serait susceptible de s'adapter aux difficultés présentes, car nous ne l'avons rappelée que pour indiquer, par un exemple précis, que la formule du Concours Filene fut de nature à écarter des « plans de la Paix », plus près de la vie que du rêve, des initiatives s'inspirant d'expériences réalisées, des solutions ne préconisant ni l'impossible, ni l'absolu.

Ces réserves faites, il ne nous reste qu'à féliciter M. Filene de son geste généreux, tout en regrettant qu'un libellé malheureux en ait restreint la portée, réservant peut-être au projet primé le sort de celui qui fut, au concours Bok, choisi parmi vingt mille autres et, malgré cela, nous demeure parfaitement inconnu.

GASTON DANVILLE.

LE « RONSARD » DE VICTOR HUGO

—

Les candidats au prix d'éloquence de l'Académie Française, en 1828, se virent imposer un discours sur « la marche et les progrès de la langue et de la littérature françaises depuis le commencement du XVIe siècle jusqu'en 1610 ». En faisant choix de ce sujet, l'Académie avait été heureusement inspirée, puisqu'un jeune écrivain encore inconnu, Sainte-Beuve, qui avait alors 24 ans, entreprit de le traiter. Ce travail dépassant les limites d'un discours académique, il le publia, en 1828, chez A. Sautelet et Cie, libraires-éditeurs, à Paris, sous ce titre : *Tableau historique et critique de la Poésie française et du théâtre français au XVIe siècle.*

L'ouvrage était divisé en deux volumes dont le second portait pour titre : *Œuvres choisies de Pierre de Ronsard avec notices, notes et commentaires par C.-A. Sainte-Beuve.*

L'objet de ce livre, disait le prospectus des éditeurs, est de ramener l'attention du public sur l'école qui précéda Malherbe.

Il est superflu de rappeler que ce but fut atteint et que le succès de ce premier ouvrage du futur auteur des *Lundis* fit rendre à la Pléiade — et à Ronsard en particulier — la place à laquelle ils ont droit dans notre littérature.

A cette époque, Sainte-Beuve était un familier de la petite maison de la rue Notre-Dame-des-Champs, où habitait Victor Hugo. Déjà amoureux, ou en train de le devenir, de Mme Hugo, en tous cas aux débuts de sa liaison, coupable ou non, avec elle, Sainte-Beuve, comme il est d'usage en ces cas, témoignait de la plus vive amitié pour son mari.

Aussi, ayant terminé son choix de poésies de Ronsard, offrit-il à Victor Hugo l'exemplaire des œuvres de ce poète sur lequel il avait travaillé. Cet exemplaire se présente sous la forme d'un gros in-folio relié en vélin blanc, mesurant 425 millimètres sur 285. Les tranches sont dorées et les plats, ornés de filets d'or, portent, au centre, le monogramme d'Henri-Louis Habert, seigneur de Montmor, qui fut successivement conseiller du Parlement de Paris, puis maître des requêtes et qui mourut le 21 janvier 1679, doyen de l'Académie Française, dont il avait été parmi les premiers membres.

Au-dessus et au-dessous de son monogramme sont les armes de Montmor : *Ecartelé aux 1 et 4 à l'alérion d'or aux 2 et 3 au casque d'or, portant en cœur : d'azur à un chevron d'or accompagné de trois anilles d'argent,* qui est de Montmor.

Le dos, décoré de filets d'or, porte ce titre : ŒUVRES | DE | RONSAR (*sic*) avec, au-dessus le monogramme de Montmor et, au-dessous, cinq fois ce même monogramme.

Un frontispice de Léonard Gaultier orne ce volume — l'un des exemplaires tirés en très grand papier — dont le titre est ainsi libellé : Les Œuvres | de Pierre | de Ronsard | gentilhomme | vandosmois Prin | ce des Poètes | françois | Reueues et augmentées | à Paris, chez Nicolas BVON au mont Saint-Hilaire à l'enseigne Saint-Claude.

Publiée avec privilège du Roi, cette édition porte la date M. DC. IX. Elle se compose de deux parties. La première comprend des poésies, des églogues, des hymnes, des odes, les sonnets pour Hélène, en tout 1.215 pages, plus une table non paginée. La deuxième partie est intitulée : « Recueil des sonnets, odes, hymnes, élégies, fragments et autres pièces retranchées aux éditions précédentes des œuvres de P. de Ronsard gentil-homme vandosmois avec quelques autres non imprimées cy devant », en tout 132 pages, plus la table.

Outre sa valeur intrinsèque et celle que lui donne le fait

d'avoir appartenu à Sainte-Beuve, puis à Victor Hugo, cette magnifique édition de Ronsard présente un intérêt plus grand encore qui en fait une pièce unique. Sur les larges marges qui encadrent le texte, Victor Hugo a écrit une poésie et, à sa demande, quelques-uns de ses hôtes ou de ses amis, qui s'appelaient Lamartine, Alfred de Vigny, Alexandre Dumas, Sainte-Beuve, Mme Amable Tastu, Ulric Guttinguer, Ernest Fouinet, Louis Boulanger, Antoine Fontaney ont, eux aussi, inscrit sur les marges de ce précieux in-folio des lignes qu'ils ont signées.

Ce volume passa en vente une première fois en 1852. On était alors au lendemain du coup d'Etat du 2 décembre 1851, Victor Hugo, exilé, avait dû quitter la France, et Sir Robert Peel pouvait dire à la tribune du Parlement britannique : « Il paraît que M. Victor Hugo a une querelle personnelle avec le gentleman distingué que la France a mis à sa tête. »

Peu après son départ pour l'exil, Hugo avait décidé de faire vendre aux enchères le mobilier, les objets d'art et la bibliothèque qui meublaient son appartement de la rue de la Tour d'Auvergne. Quelques jours avant cette vente, Théophile Gautier, dans *la Presse* du 7 juin 1852, avait fait une certaine publicité à cette vente du poète, afin « d'ajouter, disait-il, quelque obole à son pécule d'exil ».

Après une longue description de l'ameublement, il terminait son article par cet appel :

Tout ce poème domestique va être démembré, et vendu hémistiche par hémistiche, nous voulons dire fauteuil par fauteuil, rideau par rideau. Espérons que les nombreux admirateurs du poète s'empresseront à cette triste vente qu'ils auraient dû empêcher, en achetant par souscription le mobilier et la maison qui les renferme, pour les rendre plus tard à leur maître ou à la France, s'il ne doit pas revenir. En tous cas, qu'ils songent que ce ne sont pas des meubles qu'ils achètent, mais des reliques.

La voix de Gautier ne fut pas entendue.

La vente eut lieu le mardi 8 juin 1852, par le ministère

de Me Ridel, commissaire-priseur, assisté de M. Manheim, marchand de curiosités, rue de la Paix, qui fit fonction d'expert.

Quelques jours plus tôt, Mme Victor Hugo était venue à Paris et avait fait enlever de l'appartement les portraits de famille et les objets d'une intimité trop directe, qu'elle désirait soustraire aux enchères et qu'elle avait fait transporter chez Juliette Drouet.

Le jour de la vente, peu d'amateurs se présentèrent. Le public se composait surtout d'amis du poète, et, au premier rang de ceux-ci, Théophile Gautier.

Les enchères furent peu élevées. Pour 150 francs, un libraire du quai Malaquais se rendit acquéreur du « Ronsard » offert par Sainte-Beuve à Victor Hugo, et que la femme de ce dernier n'avait pas cru devoir retirer de la vente, — remarque qui prendra toute son importance quand on aura lu les vers de Sainte-Beuve à Mme Hugo qu'il contient.

Le libraire ne tarda point à revendre son Ronsard. L'acquéreur fut, cette fois, M. Charles Giraud, membre de l'Institut, qui, pendant le premier trimestre de l'année, avait été ministre de l'Instruction publique, et qui allait le redevenir pour très peu de temps au mois d'octobre suivant.

Jules Janin, feuilletant le « Ronsard » chez M. Giraud, écrivit au bas de la page 456 ces lignes qui terminent les *Annales* de Tacite (1) :

Accepto deinde senatus consulto, Helvidium et Demetrium in cubiculum inducit ; porrectioque utriusque brachii venis, postquam cruorem effudit lummum super spargens propius vocato quæstore : « Libemus, inquit, Jovi Liberatori. Specta, juvenis : et omnem quidem dii prohibeant, ceterem in ea tempora natus es, quibus firmare amnum expediat constantibus exemplis ».

Ayant achevé de recopier ce passage, Jules Janin ajouta :

A la mémoire de notre chantre, Victor Hugo, en exil *perpétuel*. Jules Janin, 2 juillet 1852.

(1) Tacite, *Annales*, livres XVI, XXXV.

Trois années plus tard, le 14 avril 1855, le « Ronsard » de Victor Hugo passait à nouveau en vente publique. Les enchères furent disputées cette fois par d'illustres amateurs : le duc d'Aumale, MM. de Montalivet, Cousin, Solar, Maxime du Camp. Finalement, ce dernier se le vit adjuger pour 900 francs. Il devait l'offrir à Mme Gabriel Delessert, à la vente de laquelle, le 27 avril 1895, il fut acquis pour 1.100 francs, pour le compte d'un amateur dont le nom fut tenu caché.

Ce bibliophile jaloux de son trésor et dont l'identité ne fut jamais connue, même pas d'un chercheur aussi persévérant que Léon Séché, n'était autre que le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, qui légua, on le sait, sa précieuse bibliothèque à l'Institut de France. C'est là que, le premier, nous avons pu le feuilleter et l'étudier à loisir.

On avait un peu perdu la trace de ce « Ronsard », dont cependant l'existence n'était pas oubliée. Un honnête écrivain, qui était bibliothécaire à Saint-Malo, Amédée Duquesnel, en a parlé, croyons-nous pour la première fois, dans un ouvrage intitulé : *Du Travail Intellectuel en France depuis 1815 jusqu'en 1837*, qui parut à Paris, chez M. Coquebert, en 1839.

Duquesnel raconte (1) comment Sainte-Beuve, au cours d'une promenade « sous les ombres royales des Tuileries », lui confia son chagrin des critiques amères qui avaient accueilli son *Joseph Delorme*.

L'opinion de M. de Lamartine le tourmentait par dessus tout. Il allait alors (en 1829) très souvent chez M. Victor Hugo ; une amitié qu'ils croyaient profonde semblait devoir les unir pour longtemps. Chacun avait coutume d'écrire quelques fragments sur les marges d'une vieille Bible feuilletée souvent par le poète des *Orientales*. M. Sainte-Beuve y copia une des pièces adressées à Madame Victor Hugo ; c'était, je crois, la première. A quelque temps de là, M. de Lamartine la lut et, la trouvant remarquable, demanda le nom de l'auteur ; il ne pouvait croire que ce fût le

(1) Tome II, pp. 130, 131.

même qui avait écrit les poésies de Joseph Delorme, tant il trouvait de distance de l'un à l'autre. Ce jugement rapporté à M. Sainte Beuve l'encouragea, et dans moins d'une année, le volume des *Consolations* fut écrit et publié.

La mémoire d'Amédée Duquesnel n'était sans doute pas très fidèle. Sainte-Beuve lui avait parlé, non d'une Bible, mais du Ronsard. Cette erreur, en apparence sans grande importance, irrita cependant l'auteur des *Lundis*, qui crut devoir la rectifier. Il le fit dans l'édition de 1843 du *Tableau historique et critique de la Poésie française* où l'on trouve, à la page 315, le récit des circonstances qui l'amenèrent à offrir à Hugo son Ronsard.

Quand un navigateur antique avait fini sa course, il tirait le vaisseau sur le rivage et le dédiait à la divinité du lieu, à Neptune sauveur, et chez Théocrite nous voyons Daphnis dédier à Pan ses chalumeaux, sa houlette et la besace où il avait coutume de porter ses pommes. C'est ainsi qu'en 1828, mon choix de Ronsard terminé, j'avais dit adieu au vieux poète, et le bel exemplaire in-folio, sur lequel avaient été pris les extraits, était resté déposé aux mains de Victor Hugo, à qui je le dédiai par cette épigraphe : « *Au plus grand Inventeur de rythmes lyriques qu'ait eu la Poésie française depuis Ronsard.* » Or, cet exemplaire à grande marge était bientôt devenu une sorte d'*Album* où chaque poète, de 1828 et des années qui suivirent, laissait en passant quelque strophe, quelque marque de souvenir.

Mais voilà qu'un écrivain de nos amis et qui dit être de nos confidents, publiant deux gros volumes sur le *Travail intellectuel en France* au XIXe siècle, a jugé ce fait capital digne de mention. Jusque-là tout est bien, et de telles mentions chatouillent ; mais l'honorable écrivain, en général très préoccupé de trouver partout le christianisme, s'est avisé, par inadvertance, de transformer le *Ronsard* en une *Bible* dont les poètes de la moderne *Pléiade* auraient fait leur *Album*. Oh ! pour le coup, ceci est trop fort et il importe de se mettre à tout hasard en garde contre ceux qui seraient tentés de crier à l'impiété, bien à meilleur droit qu'on ne fit contre le fameux bouc de Jodelle. Que la postérité le sache donc et ne l'oublie pas, cette prétendue *Bible* in-folio, enregistrée par M. Amédée Duquesnel, était tout sim-

plement le *Ronsard* émérite. Il renferme, il enserre, hélas ! bien des noms qui ne sont plus que là rapprochés et réunis : *hic jacent*.

A son tour, Sainte-Beuve était trahi par sa mémoire. La dédicace qu'il avait inscrite sur le faux-titre, en haut et à droite, n'est pas celle qu'il croyait y avoir mise. Sainte-Beuve avait écrit :

Au plus grand inventeur lyrique que la poésie française ait eu depuis Ronsard.
Le très humble commentateur de Ronsard.

S. B.

Pour ce qui est de son souhait, il fut exaucé ; grâce à cette page de Sainte-Beuve, la postérité n'oublia pas « le Ronsard de Victor Hugo » comme on l'appelait, et maintes notes de l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* témoignent du désir que l'on avait de savoir ce qu'il était devenu (1).

§

Le feuillet qui précède le faux-titre porte dans l'angle et en bas, écrit en diagonale, au crayon, par Victor Hugo, une adresse :

Hôtel du prince de Galles
Leicester place
L.

Sur le faux-titre lui-même est inscrite la dédicace de Sainte-Beuve à Victor Hugo. Le feuillet, en regard de la page 1, est orné de deux médaillons représentant, celui de gauche, Ronsard en empereur romain, et celui de droite, Cassandre. Au-dessous de chaque médaillon est un quatrain

(1) Léon Séché, dans le *Cénacle de Joseph Delorme* (Paris, Mercure de France, 1912, tome Ier), a longuement parlé du Ronsard de Victor Hugo. Toutefois, il ne l'avait pas eu entre les mains ; il ignorait même, il le confesse, où il était, aussi n'a-t il pu en donner qu'une description imparfaite. D'autre part, les textes manuscrits qu'il a reproduits lui avaient été communiqués par un de ses amis, qui avait pu en prendre copie chez Maxime du Camp. Or ces textes sont, non seulement incomplets, mais ils renferment encore des erreurs de lecture qui ne sauraient évidemment être imputées à Léon Séché.

Tel fut Ronsard, autheur de cet ouvrage.
Tel fut son œil, sa bouche et son visage,
Portrait au vif de deux crayons divers.
Icy le corps et l'Esprit en ses vers.

Voilà pour Ronsard, voici pour Cassandre :

L'art, la Nature exprimant,
En ce pourtrait me fait belle.
Mais si ne suis-je point telle
Qu'aux esprits de mon amant.

En marge, Sainte-Beuve a noté :

Ces vers sont de Malherbe : lui-même l'a dit à Guillaume Colletet qui nous le rapporte dans *ses vies des poètes françois*.

Guillaume Colletet, poète, auteur de *Divertissements poétiques* et d'un art poétique paru en 1658, avait, en effet, composé une *Vie des poètes françois*, ses contemporains, où on trouvait les biographies de quatre cents poètes, notamment de Mellin de Saint-Gelais, Ronsard, Rabelais, Marot, Du Bellay, Remy Belleau, — pour ne citer que les principaux. Ce travail manuscrit était conservé à la Bibliothèque du Louvre, où Sainte-Beuve l'avait consulté et dont il s'était largement servi pour son *Tableau de la poésie française*. En 1871, ce manuscrit fut brûlé. Des fragments en avaient bien été publiés, notamment en 1862, par Ernest Gellibert des Seguins, président de la Société archéologique et historique de la Charente. Malheureusement, une grande partie de cet important travail, riche en renseignements de toute nature, est à jamais perdue. Aussi le renseignement qu'il contenait concernant l'auteur des quatrains que nous venons de voir, a-t-il été ignoré des éditeurs de Ronsard, dont quelques-uns lui en ont attribué la paternité.

M. Paul Laumonier, qui est le dernier en date, dans son édition des *Œuvres complètes de P. de Ronsard* (Paris, Lemerre, 1914-1919 ; tome I, p. 2), a reproduit en facsimilé le portrait de Ronsard avec le quatrain.

Dans une note (tome VII, p. 150) il écrit :

Ce quatrain... parut pour la première fois dans l'édition col-

lective de 1567 (au tome IV, en tête des *Hymnes*) ; en 1572 on le retrouve parmi les liminaires de la *Franciade*. D'après La Croix du Maine (Bibl. fr. II), il a pour auteur René Bellet, Angevin.

Les autres pages du Ronsard renferment la note de Jules Janin, citée plus haut, et quinze pièces de vers de longueurs différentes. Si aucune n'est inédite, leur réunion dans ce livre n'en constitue pas moins un document fort important, qui confirme ce qu'on savait déjà des rapports de Victor Hugo avec ceux qu'il recevait chez lui et qu'il admettait dans son intimité. Il apparaît bien, comme on l'a dit si souvent, trônant au milieu de ses fidèles. Presque toutes les pièces que nous allons lire sont une louange directe au poète ou d'une application facile à son génie ; elles sont comme l'écot dont on acquittait son entrée au Cénacle.

Sainte-Beuve est le plus empressé. Il y a, d'abord, sa dédicace, puis à la page 132 de la seconde partie, ce sonnet qui est la vingt-troisième pièce des *Consolations*, parues en 1830 :

À V. H...

Votre génie est grand, Ami ; votre penser
Monte comme Elisée au char vivant d'Elie ;
Nous sommes devant vous comme un roseau qui plie ;
Votre souffle en passant pourroit nous renverser,

Mais vous prenez bien garde, Ami, de nous blesser ;
Noble et tendre, jamais, votre amitié n'oublie
Qu'un rien froisse souvent les cœurs et les délie ;
Votre main sait chercher la nôtre et la presser.

Comme un guerrier de fer, un vaillant homme d'armes,
S'il rencontre gisant un nourrisson en larmes,
Il le met dans son casque et le porte en chemin,

Et de son gantelet le touche avec caresses ;
La nourrice seroit moins habile aux tendresses,
La mère n'auroit pas une si douce main.

S.-B.

Route de Liége à Namur, 7 9bre 1829 (1).

(1) Dans les *Consolations*, ce sonnet est daté d'octobre 1829, sans indication de lieu.

Sur les derniers feuillets, on rencontre d'autres vers de Sainte-Beuve, écrits là avant ceux qui précèdent. Du *Cénacle*, poésie qui figure sans indication de date dans la *Vie, poésies et pensées de Joseph Delorme*, publiée sans nom d'auteur en 1829, Sainte-Beuve a recopié les vers qui concernent Hugo :

. . . .

Parmi vous un Génie a grandi dans l'orage (1),
Jeune et fort ; sur son front s'est inprimé (*sic*) l'outrage
En éclairs radieux ;
Mais il dépose ici son sceptre et le repousse ;
Sa gloire sans rayons s'y fait (2) aimable et douce,
Et rit à tous les yeux.

O qu'il chante longtems ! Car son luth nous entraîne,
Nous rallie et nous guide, et nous tiendrons l'arène
Tant qu'il retentira
Deux ou trois tours encore, aux sons de sa trompette,
Aux éclats de sa voix que tout un chœur répète,
Jéricho tombera.

(*Le Cénacle*, Joseph Delorme) (3).

Avril 1829.

En même temps qu'il flattait ainsi le mari, Sainte-Beuve s'intéressait à sa femme et tout doucement en devenait amoureux. D'après les calculs d'Emile Faguet, c'est en juin ou juillet 1829 qu'il faut placer la « crise de l'amour réciproque », mais, toujours d'après Faguet, « c'est en 1828, à la fin de l'année très probablement, que Sainte-Beuve commença d'aimer ». Entre ce début et la « crise de l'amour réciproque », Sainte-Beuve a fait sa déclaration, discrète encore. Elle a pris la forme d'un poème qu'on peut lire à la fin de la table de la seconde partie du Ronsard.

Elle est dédiée : « A Madame la Baronne V... H... »

(1) Le texte imprimé contient ici une variante : « a grandi *sous* l'orage ».

(2) Autre variante : « *se* fait ».

(3) Léon Séché, après avoir cité cette pièce, ajoute : « Et cela est signé et daté — chose curieuse et unique — le comte Joseph Delorme, avril 1829. » C'est là une des erreurs de lecture dont nous parlions tout à l'heure, et dont Séché ne saurait être tenu pour responsable.

Qu'il nous soit permis d'ouvrir, ici, une parenthèse. Le père de Victor Hugo avait reçu, on le sait, de Joseph Bonaparte, roi d'Espagne, le titre de « Comte de Cogolludo ». Toutefois ce titre, qui n'avait pas fait l'objet d'une confirmation impériale, n'avait pas de valeur légale, — ce qui n'empêcha pas le poète de prendre parfois celui de « vicomte ». Prit-il aussi celui de « baron » ? Suivant un usage généralement suivi, si Hugo voulait prendre un titre inférieur à celui de son père, qui était d'origine impériale, c'est plutôt celui de « baron » que celui de « vicomte » qu'il devait adopter, l'Empire ayant supprimé deux titres : ceux de marquis et de vicomte. Il faut bien croire, d'ailleurs, qu'il le fit, au moins à une certaine époque de sa vie, d'après la dédicace de Sainte-Beuve « à Mme la *baronne* V...H... ».

Revenons au poème lui-même. C'est celui qui ouvre *Les Consolations* où il est simplement intitulé : « A Madame V...H... » et où il porte en épigraphe ces mots de Ducis : « Notre bonheur n'est qu'un malheur plus ou moins consolé. »

Oh ! que la vie est longue aux longs jours de l'Été,
Et que le temps y pèse à mon cœur attristé !
Lorsque midi surtout a versé sa lumière,
Que ce n'est que chaleur et soleil et poussière,
Quand il n'est plus matin et que j'attends le soir,
Vers trois heures, souvent, j'aime à vous aller voir ;
— Et là, vous trouvant seule, ô Mère et chaste Epouse,
Et vos enfans au loin épars sur la pelouse,
Et votre époux absent et sorti pour rêver,
J'entre pourtant ; et vous, belle et sans vous lever,
Me dites de m'asseoir ; nous causons ; je commence
A vous ouvrir mon cœur, ma nuit, mon vide immense,
Ma jeunesse déjà dévorée à moitié,
Et vous me répondez par des mots d'amitié,
Puis revenant à vous, vous si noble et si pure,
Vous que dès le berceau l'amoureuse nature
Dans ses secrets desseins avoit formée exprès,
Plus fraîche que la vigne au bord d'un antre frais,
Douce comme un parfum et comme une harmonie ;
Fleur qui deviez fleurir sous les pas du Génie ;

Nous parlons de vous-même, et du bonheur humain
Comme une ombre d'en haut, couvrant votre chemin,
De vos enfants bénis que la joie environne,
De l'Epoux votre orgueil, votre illustre couronne ;
Et quand vous avez bien de vos félicités
Epuisé le récit, alors vous ajoutez,
Triste, et tournant au ciel votre noire prunelle :
« Hélas! non il n'est point ici-bas de mortelle
« Qui se puisse avouer plus heureuse que moi ;
« Mais à certains momens, et, sans savoir pourquoi,
« Il me prend des accès de soupirs et de larmes ;
« Et plus autour de moi la vie épand ses charmes,
« Et plus le monde est beau, plus le feuillage vert,
« Plus le ciel bleu, l'air pur, le pré de fleurs couvert,
« Plus mon époux aimant comme au premier bel âge,
« Plus mes enfans joyeux ou dormant (1) sous l'ombrage,
« Plus la brise légère et n'osant soupirer,
« Plus aussi je me sens ce besoin de pleurer. »
« C'est que même au delà des bonheurs qu'on envie (2),
« Il reste à désirer dans la plus belle vie ;
« C'est qu'ailleurs et plus loin notre but est marqué,
« C'est qu'ombrage, verdure et fleurs, tout cela tombe,
« Renaît, meurt pour renaître enfin sur une tombe ;
« C'est qu'après bien des jours, bien des ans révolus,
« Ce ciel restera bleu quand nous ne serons plus ;
« Que ces enfans, objets de si chères tendresses,
« En vivant oublieront vos pleurs et vos caresses,
« Que toute joie est sombre à qui veut la sonder
« Et qu'aux plus clairs endroits, et pour trop regarder
« Le lac d'argent, paisible, au cours insaisissable
« On découvre sous l'eau de la boue et du sable. »
Mais, comme au lac profond et sur son limon noir
Le ciel se réfléchit, vaste et charmant à voir,
Et, déroulant d'en haut la splendeur de ses voiles,
Pour décorer l'abîme, y sème les étoiles,
Tel dans ce fond obscur de notre humble destin
Se révèle l'espoir de l'éternel matin ;
Et quand sous l'œil de Dieu l'on s'est mis de bonne heure,
Qu'on s'est fait une âme où la vertu demeure (3),

(1) Le texte imprimé des *Consolations* renferme ici une variante : « et courant ».
(2) Sainte-Beuve avait d'abord écrit : « au delà de la plus belle vie ».
(3) Ce vers, faux ici, a été ainsi rectifié dans le texte imprimé : *Quand on s'est fait une âme où la vertu demeure*.

Quand, morts entre nos bras, les parens révérés
Tous bas nous ont bénis avec des mots sacrés,
Quand nos enfans, nourris d'une douceur austère,
Continueront le bien après nous sur la terre ;
Quand un chaste devoir a réglé tous nos pas,
Alors, on peut encore être heureux ici-bas;
Aux instans de tristesse, on peut d'un œil plus ferme
Envisager la vie, et ses biens, et leur terme,
Et ce grave penser qui ramène au Seigneur,
Soutient l'âme et console au milieu du bonheur.

S.-B. ce 18 mai 1829 (1).

Voilà le poème de Sainte-Beuve auquel nous faisions allusion plus haut. On ne peut se tenir, quand on l'a lu, d'un mouvement de surprise à la pensée que celle à qui il s'adressait laissa vendre aux enchères le volume où il est inscrit. On peut y voir, selon son tempérament, soit une preuve de l'innocence des relations de Mme Hugo avec Sainte-Beuve, soit au contraire une manœuvre de femme habile, désireuse de laisser croire à cette innocence.

Sur les pages 5 et 6, on trouve le tribut payé au maître par Alexandre Dumas, le père — une centaine de vers, et quels vers! Ils sont datés du 17 août 1829, Hugo s'était lié avec lui quelques mois plus tôt, à l'occasion de la première représentation de l'*Henri III* de Dumas, le 11 février 1829. Hugo, qui n'avait pu se procurer de place, s'était adressé à l'auteur, qu'il ne connaissait pas, et qui s'empressa de lui en offrir une dans la loge de sa sœur. Des relations entre eux s'établirent, bien vite cordiales.

Ce fut peu de temps après, exactement en juin, qu'Hugo écrivit *Marion Delorme*. On sait quel fut le sort de cette pièce, dont la censure interdit la représentation. Charles X, à la suite de cette interdiction et, en manière de compensation, fit offrir à Hugo une augmentation — qu'il refusa — de la pension qu'il recevait du gouvernement. Ce sont ces circonstances qui dictèrent à Dumas le long poème que

(1) Dans les *Consolations*, cette pièce est simplement datée : « mai 1829 ».

nous allons lire et qui parut dans le numéro du jeudi 20 août 1829 du *Sylphe, Journal des salons* (1).

A Victor Hugo.

Ils ont dit : l'œuvre du Génie
« Est au monde un flambeau qui luit
« Que sa lumière soit bannie
« Et tout rentrera dans la nuit ».
Puis de leurs haleines funèbres
Ils ont épaissi les ténèbres
Mais tout effort fut impuissant
Contre la flamme vacillante
Que Dieu mit légère et brillante
Au front du poète en naissant.

Alors ils sont venus à tes pieds, ô Poète,
Consumant quelques grains de leur banal encens,
Humbles verser de l'or et traîner des présens,
Comme si les accens que ta bouche répète
Se pouvaient calculer à ceux des courtisans.

Eux qui parlent aux Rois, à toi parlant au monde,
Ils sont venus offrir de te payer le prix
De ces veilles de feu qui brûlent tes esprits,
Et toi tu leur as dit dans ta pitié profonde :
« Loin de moi, malheureux ! qui n'avez pas compris.

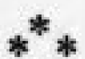
« Laissez-moi, laissez-moi, vous dis-je
« Dans ma fierté qui vous surprend,
« Car l'homme libre est un prodige
« Que l'homme libre seul comprend.
« Quand l'aigle d'une haute cime
« Vers le ciel dans son vol sublime
« Remonte, à la foudre pareil,
« S'il veut des routes inconnues,
« Ce n'est point pour se perdre aux nues,
« C'est pour s'approcher du soleil

« La soleil du poète — écoutez — c'est la gloire.
« Son chant comme un fruit d'or mûrit à ses rayons.
« Et quand ce chant est fort et mûr d'émotions
« Il le laisse tomber dans les mains de l'histoire
« Comme un mets superflu qu'il jette aux nations.

(1) Ce qui n'a pas empêché une grande revue parisienne d'offrir ces vers à ses lecteurs en 1901 comme « inédits ».

« Et lui, pendant ce tems dans sa force et sa joie,
« Oublieux de l'orage, et sûr qu'il est du port,
« Au roulis de la vague il se berce et s'endort,
« Dédaigneux des écueils qu'il heurte sur sa voie,
« Car il tient dans sa main et sa vie et sa mort.

« Or, voilà ce qu'est le poëte,
« Libre, puissant, insoucieux,
« Echo terrestre qui répète
« Quelques notes du chant des cieux
« Qui plane sur ce gouffre immonde
« Que le seigneur nomma le monde,
« Fange d'exil que nous aimons,
« Ainsi qu'en s'égarant un ange
« Vient planer sur l'abîme étrange
« Où se tourmentent les démons. »



Voilà ce que tu dis — et lorsque tes paroles
Arrivèrent à moi parmi des bruits frivoles
Mon cœur a tressailli de joie et de fierté
Car je t'avais promis à notre jeune France
Comme un de ses enfans fort de toute espérance,
Et d'un mot tu m'as acquitté.

Et puis au même Dieu déjà nous étions frères,
Même fraternité réunit nos deux pères
Sur le Nil et le Rhin, sur le Tage et le Pô.
La gloire était leur culte et leur idolâtrie
Et tous deux ont vingt ans pour la même patrie
Marché du même pas sous le même drapeau.

Et du cheval de guerre alors qu'ils descendirent,
Ce fut avec orgueil que tous deux suspendirent
L'armure du guerrier, trophée éblouissant,
Car tous deux du guerrier avaient rempli la tâche,
Et sur leurs sabres nuds on ne voyait de tache
Qu'un peu de rouille où fut du sang.

Car d'avance tous d'eux trouvaient belle l'histoire,
Aux jours de l'infortune ainsi qu'aux jours de gloire.
Chacun avait tenu ce qu'il avait promis
Et savait qu'aucun d'eux dans les demeures sombres,
Quand la postérité ferait l'appel des ombres,
Ne répondrait *Présent* dans les rangs ennemis.

Ainsi, quand vint le jour d'abandonner la terre
Qu'ils nous eurent donné sur leur lit militaire
Et le dernier baiser et le dernier adieu,
Ils voulurent, tendant leur main de pleurs trempée,
Qu'en cette main mourante on mit leur bonne épée
Pour la poser aux pieds de Dieu.

Et nous que dans ses jeux la fortune inconstante
Pour n'être pas soldats fit naître sous la tente,
Nous dont elle trompa toujours l'unique vœu,
Qui trouvés endormis sur un champ de bataille
Avons dans nos berceaux troués par la mitraille
Reçu le baptême de feu ;

Puisque nous ne pouvons marcher dans notre voie
Prenons la mission que le ciel nous envoie.
Sur nous, dans ses desseins elle a droit de compter,
La France qui, feignant de ne pas nous comprendre
Quand nous lui demandions un fer pour la défendre,
Nous mit entre les mains un luth pour la chanter.

Conservons-le donc pur, comme en des tems prospères
Se sont conservés purs les glaives de nos pères.
Et quand naîtra le jour de l'éternel salut :
S'il est vrai, du tombeau que la pierre se lève
Devant Dieu, nous viendrons, eux déposer leur glaive,
Et nous déposer notre luth.

17 août 1829.

ALEX. DUMAS.

Pour remercier Dumas peut-être, Hugo, avec le concours d'Alfred de Vigny, passa une nuit tout entière à refaire bon nombre des vers de *Christine*, une pièce en cinq actes en vers avec prologue et épilogue, que Dumas fit représenter à l'Odéon le 30 mars 1830 sous ce titre : *Stockholm, Fontainebleau et Rome, trilogie dramatique sur la vie de Christine.*

De cette pièce, qui fut reprise en 1841 au Théâtre-Français, Dumas a recopié, sur la page 473 de la première partie du *Ronsard*, une réplique de *Christine* dont l'application à Hugo est facile, et dans laquelle il n'est, sans doute, pas interdit de reconnaître la facture du poète des *Orientales*,

surtout si on veut bien comparer les vers que voici avec le poème qui précède et qui, celui-ci, est bien de Dumas :

CHRISTINE

Oh ! lorsqu'il est écrit, sur le livre du sort
Qu'un homme vient de naître, au front large, au cœur fort
Et que Dieu sur ce front qu'il a pris pour victime
A mis du bout du doigt une flamme sublime,
Au dessous de ces mots, la même main écrit :
« Tu seras malheureux si tu n'es pas proscrit. »
Car à ses premiers pas sur la terre où nous sommes,
Son regard dédaigneux prend en mépris les hommes.
Comme il est plus grand qu'eux, il voit avec ennui
Qu'il faut vers eux descendre, ou les hausser vers lui.
Alors dans son sentier profond et solitaire
Passant sans se mêler aux enfans de la terre,
Il dit aux flots, aux vents, aux étoiles, aux bois
Les chants de sa grande âme avec sa forte voix :
La foule entend ces chants, elle crie au délire
Et, ne comprenant pas, elle se prend à rire ;
Puis à pas de géant, sur un pic élevé
A force de marcher fortement, arrivé (1),
Reconnaissant sa sphère en ces zones nouvelles
Et sentant assez d'air pour ses puissantes ailes,
Il part majestueux : Et qui le voit d'en bas,
Qui tente de le suivre et qui ne le peut pas,
Le sentant échapper à son regard qu'il lève,
Pense qu'il diminue à cause qu'il s'élève,
Croit qu'il doit s'arrêter, où le perd son adieu,
Cherche dans la nuée... il est auprès (2) de Dieu.

ALEX. DUMAS.

Voici maintenant, à la page 775, un sonnet d'un jeune critique et romancier, collaborateur de la *Revue des Deux Mondes*, Antoine Fontaney, qui devait mourir en juin 1837, âgé de 34 ans seulement.

Antoine Fontaney qui, sous le pseudonyme de Lord Feeling ou sous celui de O'Donnor, écrivit des récits de voyage en Espagne, des études critiques sur Nodier, Victor

(1) Le texte imprimé contient ici une variante : *Après avoir marché fortement, arrivé.*
(2) Autre variante : *Il est aux pieds de Dieu.*

Hugo, et des études sur l'Angleterre — notamment sur le Parlement anglais et sur les poètes et romanciers de Grande-Bretagne, en particulier sur Wordsworth,— était poète lui-même.

Il publia, en 1829, des *Ballades, Mélodies et Poésies diverses* (Paris, Hayet, Delaunay, J.-P. Roret, 1829, in-18), recueil dans lequel ne se trouve pas le sonnet que voici et qui resta inédit jusqu'à sa publication par Léon Séché (1).

SONNET

À VICTOR HUGO.

Sur un trône plus haut encor, viens te placer ;
Tu l'avais dit : Ton sceptre, ô Victor, c'est ta lyre ;
Les insensés, pourtant quel était leur délire !
Avoir (2) cru que son poids te dût sitôt lasser !

Quoi ! sur ton char de gloire en te voyant passer,
Par cet appât vulgaire, ils pensaient te séduire,
Et que, dans ton chemin, cet or qu'ils faisaient luire,
Comme un prix de tes chants tu l'irais ramasser !

Majesté du génie à toi le diadème.
Radieux, éternel : Tu l'as conquis toi-même
Et tu sais le porter et tu ne le vends pas !

Qu'ils tremblent de fouler ces domaines de l'âme,
Tes royaumes, volcans assoupis dont la flamme,
A ta voix, en Etnas jaillirait sous leurs pas.

19 août 1829.

A. FONTANEY.

A l'époque où les amis de Victor Hugo inscrivaient sur les marges de son Ronsard des vers en hommage à son talent, le poète qui venait de faire paraître les *Orientales* recevait fréquemment dans son intimité un jeune Orientaliste qui lui avait fourni des traductions de poètes persans et arabes, qui ne lui avaient pas été inutiles pour la préparation des *Orientales*, non plus que les connaissances de ce modeste collaborateur qui s'appelait Ernest Fouinet.

(1) Léon Séché, *op. cit.*, I, page 128.
(2) Séché écrit à tort « *avaient* » au lieu de « avoir ».

C'était bien, en effet, un homme modeste et désintéressé.

Fonctionnaire, il appartenait au ministère des Finances, où il devint sous-chef de bureau. Il collabora à un grand nombre de revues et de journaux et donna plusieurs contes et romans moraux, dont certains connurent quelque succès, par exemple : *La Caravane des Morts*, *Le Robinson des Glaces*, *L'Enfant de trois Mères*, *L'Ile des Cinq*, *Gerson*.

Il avait traduit, aussi, des poètes anglais, notamment l'*Hamlet* de Shakespeare. Enfin, il était poète lui aussi, à ses heures, et l'ambition de toute sa vie, réalisée du reste grâce à l'influence de son ami Hugo, fut d'obtenir le prix de poésie de l'Académie française, qu'il remporta avec un poème sur le *Musée de Versailles* (1).

Il ne tournait d'ailleurs pas trop mal les vers, ainsi qu'en témoigne ce sonnet qu'il écrivit à la page 3 du Ronsard, et où il réunit dans une même admiration Victor Hugo et Mme Hugo.

A DEUX HEUREUX

Dans la création tout est harmonieux
Comme l'ordre éternel d'où jaillirent les mondes.
Sur de tendres yeux bleus tombent des tresses blondes;
De vastes rayons d'or voilent l'azur des cieux.

Les champs de la Provence au soleil radieux
Sont pour les jeux, le rire et les joyeuses rondes.
Les forêts de Bretagne, obscurités profondes,
Sont pour l'isolement aux rêves soucieux.

Une femme penchée embrassant une harpe;
Déployant mollement son bras comme une écharpe,
C'est un groupe suave, une harmonie encor :

Mais la beauté, la grâce alliée au génie
La colombe, de l'aigle accompagnant l'essor,
C'est l'accord le plus beau ; c'est là votre harmonie.

Ce 5 juillet 1829.

ERNEST FOUINET.

(1) Cf. Gervais Pertuis, Victor Hugo et Ernest Fouinet (*Mercure de France*, 15 janvier 1924, p. 410 et suiv.).

§

Comment Victor Hugo acceptait-il ces marques d'admiration de la part de ceux qui fréquentaient chez lui ? Le plus naturellement du monde : comme un hommage dû à son génie.

Voici d'ailleurs une courte pièce écrite par lui au folio 3 recueillie plus tard dans les *Feuilles d'automne*, — c'est la vingt et unième et qui marque bien quelle conscience et quel orgueil, aussi, il avait de son talent :

Souvent (1), lorsque tout dort, je m'assieds plein de joie,
Sous le dôme étoilé qui sur nos fronts flamboie ;
J'écoute si d'en haut il tombe quelque bruit ;
Et l'heure vainement me frappe de son aile
Quand je contemple, ému, cette fête éternelle
Que le ciel rayonnant donne au monde la nuit.

Parfois (2) alors j'ai cru que ces soleils de flamme
Dans ce monde endormi n'échauffaient que mon âme ;
Qu'à les comprendre seul j'étais prédestiné ;
Que j'étais, moi, vaine ombre obscure et taciturne,
Le Roi mystérieux de la fête (3) nocturne ;
Que le ciel pour moi seul s'était illuminé !

v. h., 4 9bre 1828. — Fête du Roi.

Cette date a été modifiée dans le texte imprimé des *Feuilles d'automne*. Au « 4 9bre 1828 » Hugo a substitué « novembre 1829 », et il a supprimé la mention « Fête du Roi ». C'est à l'interdiction de *Marion Delorme* par le gouvernement de Charles X — dont il a été question plus haut — qu'il faut, sans nul doute, attribuer ces légers changements.

§

Tous les amis que recevait Hugo n'ont pas montré le même empressement à louer ses mérites.

Lamartine, par exemple, invité, lui aussi, à écrire quel-

(1) Le texte imprimé contient ici une variante : *Parfois*.
(2) Autre variante : *Souvent*.
(3) Nouvelle variante : *Pompe*.

ques vers sur les pages du Ronsard, se borna à y transcrire, à la page 453, les quatre derniers vers de la quatorzième harmonie, celle qui est intitulée *Souvenirs d'enfance ou la vie cachée* et qui est dédiée à M. P. G... de B*** — initiales qui désignent, nous apprend le commentaire ajouté par Lamartine dans l'édition de ses œuvres complètes publiée en 1872, M. Prosper Guichard de Bienassis :

Dieu ne mesure pas nos sorts à l'étendue ;
La goutte de rosée à l'herbe suspendue
Y réfléchit un Ciel aussi vaste, aussi pur
Que l'immense océan, dans ses plaines d'azur.

De même Alfred de Vigny, de sa grande et ferme écriture, a inscrit à la page 513 ces dix-sept vers tirés d'*Eloa*, qui avait paru quelques années plus tôt, en 1824.

Sur la neige des monts couronne des hameaux,
L'Espagnol a blessé l'Aigle des Asturies
Dont le vol menaçait ses blanches bergeries ;
Hérissé l'oiseau part et fait pleuvoir le sang,
Monte aussi vite au ciel que l'éclair en descend,
Regarde son soleil, d'un bec ouvert l'aspire,
Croit reprendre la vie en son magique empire,
Dans un fluide d'or il nage puissamment
Et parmi les rayons se balance un moment,
Mais l'homme l'a frappé d'une atteinte trop sûre ;
Il sent le plomb chasseur fondre dans sa blessure ;
Son aile se dépouille et son royal manteau
Vole comme un duvet qu'arrache le couteau.
Dépossédé des airs, son poids le précipite.
Dans la neige du mont il s'enfonce et palpite,
Et la glace terrestre a, d'un pesant sommeil,
Fermé cet œil puissant respecté du soleil.

Eloa, ALFRED DE VIGNY.

Mme Amable Tastu, pareillement, a tout simplement transcrit les vers qui terminent une pièce intitulée : *Le Cabinet de Robert Estienne. A Messieurs de l'Académie Française, 1829*, qu'on trouve dans ses œuvres complètes et où se souvenant que son mari, avant d'être bibliothé-

caire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, avait été imprimeur, elle a voulu célébrer l'imprimerie.

Dans cette œuvre assez plate, où dialoguent Robert Estienne et sa femme, celle-ci, poète tout comme Mme Amable Tastu, dit ce que Mme Tastu a transcrit à la page 735 du Ronsard, choisissant probablement ce morceau de préférence à tout autre, en raison de la comparaison, par laquelle il débute, des « travaux des humains » aux « feuilles d'automne », et par conséquent de l'allusion possible *aux Feuilles d'automne* de Hugo.

Mais la bonne dame devait avoir quelques défaillances de mémoire ; aussi s'explique-t-on les nombreuses variantes que nous signalerons au passage :

Les travaux des humains sont les feuilles d'automne
Qui vont précipitant leur chute monotone,
Joncher (1) le sol fécond.
Pour que d'un autre été la couronne nouvelle
Vienne de l'arbre antique et plus verte (2) et plus belle
Ceindre le noble (3) front.
Chaque feuille isolée à sa vaste (4) parure
Ajoute cependant son tribut de verdure
Et son murmure frais.
D'autre (*sic*) prendront leur place à la saison prochaine
Puisse au moins, chaque année, embellir le grand chêne
D'un luxe plus épais
Et moi puissé-je aussi, de l'ombre bocagère,
Sur les gazons voisins jetter (*sic*) ma part légère
Puis vienne (*sic*) les autans !
Et du rameau natal lentement détachée
Entre mes sœurs des bois j'irai dormir cachée
Comme aux jours du printems (*sic*).

AMABLE TASTU.

Parmi les habitués de la maison de la rue Notre-Dame-des-Champs se trouvait un peintre : Louis Boulanger, élève de Deveria.

(1) Variante du texte imprimé : *fumer*.
(2) Id. : *riche*.
(3) Id. : *vaste*.
(4) Id. : *verte*.

Louis Boulanger, qui devait finir ses jours comme directeur du Musée de Dijon, laissa un jour sa palette pour prendre la lyre des poètes qu'il rencontrait chez Hugo. Comme eux il voulut écrire en vers, et c'est cette tentative unique que nous trouvons à la première page du Ronsard.

Non, je ne reçus point d'en haut ce don céleste,
Qui fait lorsque tout meurt, et s'efface, que reste
Debout l'œuvre immortelle, et que dans l'avenir,
La gloire de l'auteur resplendit aussi belle
Qu'aux grands jours où sa ville, en fête solennelle,
Promenait ses tableaux que l'on allait bénir.

Pourtant ces Florentins, ces élus du Génie
Que ta muse à mes yeux présente comme en vie,
Souvent de leur lumière, ils viennent m'inonder
Et quelques fois, hélas ! aux élans de mon âme
J'ai cru, pauvre insensé, qu'un rayon de leur flamme
Pénétrant dans son ombre, allait la féconder.

LOUIS B... (1).

§

Au folio 4 commence une assez longue pièce de vers, qui se poursuit aux deux folios suivants 5 et 6. Elle est signée d'Ulric Guttinguer, l'ami de la jeune école romantique, le collaborateur de la *Muse Française*, qui fut président de l'*Académie* de Rouen.

Guttinguer a publié, on le sait, un grand nombre de livres de vers. C'est dans celui intitulé : *Les deux âges du Poète* (2), qu'il recueillit, plus tard, l'élégie qui figure sur les pages du Ronsard.

Dans les *Deux Ages*, elle est la trente-deuxième des élégies et porte ce titre : *L'Arbre mort*, qu'on ne trouve pas dans le Ronsard.

La voici, telle que nous la lisons sur les feuillets où Guttinguer l'a copiée :

(1) Ces vers sont restés, pensons-nous, inédits jusqu'à leur publication par Léon Séché.
(2) Paris, Charpentier, 1844.

A mon ami Victor Hugo (1).

Oui, le bois est bien triste aux longs jours de l'hiver,
Mais tous ces arbres noirs refleuriront encore ;
Et que vienne ce tems où le ciel découvert
Quittant son manteau gris, de l'azur se décore,
La sève embaumera sous le feuillage vert.

Oui, sauvés de la bise et des froides tempêtes,
Ces arbres, de la vie ont retrouvé les fêtes,
Hors un seul quelquefois que ne peut ranimer
Ni rayon du matin, ni soleil, ni rosée ;
Par quelque affreuse amour telle une âme épuisée,
Tel un cœur bien aimant qui ne peut plus aimer.
Cet arbre quelque tems restera noir et sombre (2)
Sur le sol où l'on a tant aimé sous son ombre
Car on espère encor et l'œil sur ses rameaux
On se flatte longtems qu'ils renaîtront plus beaux ;
Mais en vain ; certains froids ici-bas nous flétrissent
Dont l'arbre ni le cœur jamais ne se guérissent ;
On reconnaît la mort après un long combat,
Et le vent le renverse, ou la hache l'abat.
Alors : tout sera dit, si ce n'est qu'une femme
Portant quelque coupable amour au fond de l'âme
Un soir émue et tendre en ce lieu passera (3) ;
Puis le front tout à coup abaissé, pleurera,
Et pensive, arrêtant sa démarche plus lente,
Vers quelque vague objet tendra sa main tremblante,
Puis (4) jettant (*sic*) un regard sur l'espace (5) éclairci
Avec un long soupir dira : c'était ici !
Puis, essuyant ses yeux et poursuivant sa course,
Elle ira, consolée, à quelque belle source
Non loin de là, rêvant au nouvel avenir (6),
Sous un arbre plus beau perdre le souvenir.
Car de quelque bonheur que le passé nous lie,
Si tendre qu'elle soit, quelle femme n'oublie.

(1) Dans les *Deux âges du Poète*, Guttinguer a substitué les initiales « V.H. » du nom de Victor Hugo, au nom tout entier.
(2) Variante relevée dans le texte imprimé : *Et cet arbre longtemps*.
(3) Variante : *Emue et tendre, un jour en ce lieu passera*.
(4) Variante : *Et*.
(5) Variante : *Sur le sol*. Guttinguer avait écrit d'ailleurs « sur le sol ». Il raya ensuite ces mots pour leur substituer « sur l'espace ».
(6) Variante : *Un nouvel avenir*.

Ami je suis cet arbre et triste, et sombre, et noir
Dont l'âme par le froid du malheur fut saisie (1),
Que vous vous lasserez d'arroser (2) quelque soir,
Que ne peuvent sauver ni chimères d'espoir
Ni regards (3) d'amitié, ni fleurs de Poésie.
23 may 1829 (4).

ULRIC GUTTINGUER.

Sainte-Beuve, qui ouvre le Ronsard avec la dédicace à Hugo, le ferme, au verso de la dernière page, celle qui porte le n° 1215 et qui précède la *Table générale des poésies contenues dans ce volume*, par un sonnet à Ronsard. C'est celui qu'on trouve dans la *Vie, Poésies et Pensées de Joseph Delorme*, avec ce titre omis dans le texte manuscrit : *Pour un ami qui publiait une édition de ce poète.*

A toi, Ronsard, à toi qu'un sort injurieux,
Depuis deux siècles, livre au mépris de l'histoire,
J'élève de mes mains l'autel expiatoire
Qui te purifiera d'un arrêt odieux.

Non que j'espère encore, au trône radieux
D'où jadis tu régnais, replacer ta mémoire.
Tu ne peux de si bas remonter à la gloire ;
Vulcain impunément ne tomba point des cieux.

Mais qu'un peu de pitié console enfin tes mânes ;
Que déchiré longtems par des rires profanes,
Ton nom, d'abord fameux, recouvre un peu d'honneur ;

Qu'on dise : il osa trop, mais l'audace étoit belle ;
Il lassa, sans la vaincre, une langue rebelle,
Et de moins grands depuis eurent (5) plus de bonheur.

S.-B. *mars—1828.*

§

Avec ce sonnet finissent les autographes qui enrichissent « le Ronsard de Victor Hugo ».

(1) Variante : *Dont la sève en courant par le froid fut saisie.*
(2) Il avait d'abord écrit, *d'attendre.*
(3) Variante : *Rayons.*
(4) Dans les *Deux âges du Poète*, cette élégie figure avec la date du « 20 mai 1829 ».
(5) Sainte-Beuve avait d'abord écrit : *ont eu.*

Fermons donc le précieux in-folio dont il a été si souvent question, qui a provoqué tant de curiosité, que le Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul gardait si jalousement et qui est aujourd'hui le joyau de la bibliothèque de l'Institut de France à Chantilly.

A. CHESNIER DU CHESNE.

L'ART DE NAVIGUER

—

Voici : tourne ton pahi vers le soleil tombant.

Qu'il souffle le maraamu ; que la mer soit bleu-verdâtre et le ciel couleur de mer.

Qu'elle tombe dans la nuit, l'étoile Fétia Hoé. C'est ton guide. C'est le mot, c'est ton avéïa : tu marcheras sur elle.

Le maraamu te pousse. Ton astre te hale : a hoé! voilà pour te guider la nuit.

Le soleil monte : fuis-le en regardant comment vient la houle. Le soleil tombe : cours après lui. Voilà pour te guider le jour.

C'est ainsi que dans les *Immémoriaux* (1), roman tahitien de Segalen, le vieux prêtre Tupua, avant de mourir, enseigne à Terii l'art de naviguer. Connaissant l'étoile, Terii se donnera quinze nuits à regarder le ciel; il épiera l'horizon, observera l'arbre ou le récif auprès duquel l'astre aura paru plonger ; il étudiera le firmament qui tourne et aussi le grand requin bleu mangeur de nuages (la voie lactée).

Puis il partira sur sa pirogue double; il aura soin d'observer la houle et de la couper toujours de même ; un jour il entendra la mer « crisser en bouillonnant » ; le récif de la terre où l'on arrive sera tout proche.

Ce chapitre d'un beau livre écrit par un auteur doublé d'un marin — le Dr Segalen était médecin de marine — condense toutes les connaissances que l'homme primitif a dû acquérir avant de se lancer au large.

Sommaires, elles paraissent l'être : observation du ciel, du vent et de la mer, mais l'acuité des dons naturels ne

(1) Crès, éditeur.

suppléait-elle pas aux connaissances scientifiques, rudimentaires à l'époque ?

Il faut le croire puisque de tels marins, sur de frêles pirogues, purent venir de continents distants de milliers de lieues jusqu'aux Iles polynésiennes semées au centre du Pacifique.

Pareillement les marins nordesques ont fait preuve d'une formation nautique exceptionnelle quand, conduits par leurs Vikings, après avoir découvert et colonisé au VIII[e] siècle les Féroë, les Orcades, au IX[e] l'Islande, le Groenland, l'Amérique, ils descendirent vers le midi, atteignant, dit-on, Constantinople.

Tout récemment encore, on pouvait voir, faisant voile vers les côtes sud du Maroc, des flottilles de langoustiers de Camaret ; si l'un d'eux, le « Savant », était généralement muni d'un chronomètre pas toujours remonté, d'un sextant dont le maniement restait un mystère, on peut affirmer que, pour la plupart, les voiles ocres qui tranchaient sur le ciel bleu halaient vers l'inconnu du sud des hommes hardis qui, pour naviguer, ne se fiaient qu'à leur bon sens de marins rompus au métier.

Dans quelle mesure la science vint-elle, à travers les âges, au secours du navigateur ? quelles réactions ses progrès ont-ils entraînées ? Le déterminer, tel est le but de cette étude.

§

Quels que soient les rivages qu'elle baigne, la mer a tout d'abord fait naître en l'homme un sentiment de crainte ; il n'a pas osé se confier entièrement à elle ; il a voulu conserver la terre en vue comme aide et protectrice ; ce n'est que plus tard que les difficultés de l'atterrissage et les échouages lui ont fait comprendre non sans brutalité que sa véritable ennemie, c'est la terre !

Et donc qu'ils fussent compagnons du suffète Hannon dont le périple au-delà des colonnes d'Hercule était gravé sur le marbre du temple de Saturne, ou d'Himilcon qui

reconnut l'Irlande et l'Angleterre, ou de Pythéas, le vaillant Marseillais qui visita Ouessant puis la Bretagne, les navigateurs s'attachèrent à l'origine à suivre les côtes.

Si la Méditerranée, attirante pourtant par ses aspects, était peuplée par la légende des monstres les plus divers, que ne fût-ce pour l'Océan brumeux et mal connu! » abîme sans fin », relatait le Carthaginois Himilcon, « où l'air est couvert d'un manteau de brouillards et où la mer s'enveloppe d'une brume éternelle ».

Malgré cela Pythéas s'enhardit en quittant la Bretagne jusqu'à piquer droit au Nord; à six journées de là, il découvrit la terre qu'il baptisa Thulé (1). « Au delà, nous dit Pline, il ne subsiste ni terre, ni mer, ni air, mais un composé de trois éléments, quelque chose comme le poumon de la mer. »

Est-ce de la relation de ce pénible voyage (400 a. J.-C.) que date l'horreur qu'ont du Nord les marins du Midi ?

Notons que Pythéas, un savant astronome, n'était pas sans moyens pour se diriger.

Très longtemps avant lui, les Phéniciens avaient découvert la fixité de l'étoile polaire et les marins n'ignoraient pas que se diriger vers elle, c'était mettre le cap au Nord.

Il était initié à ce point à la connaissance des astres qu'il avait su déterminer très exactement la latitude de Marseille.

§

Un jour, provenant de la mystérieuse Chine, l'aimant nous vint; en 1180 Neckam, qui professait à Paris, enseignait le parti que pouvait tirer le navigateur de l'aimant : la « magnète » qui était alors : « pierre laide et brunette où li fers volontiers se joint »; qu'il reçût le nom de « marinette » ou « calamite », qu'il eût la forme d'un poisson ou d'une grenouille, l'aimant était en usage partout au XIIIe siècle.

(1) Les renseignements historiques cités par cette étude sont tirés de l'excellente *Histoire de la Marine française*, par Ch. de la Roncière, librairie Plon.

Dès lors le marin, muni de la boussole, put tracer sur une carte la route qu'il avait faite, à condition d'estimer la distance parcourue, estimation longtemps grossière faite à vue d'œil, en nombre de journées ou de stades ; mais les Portugais eurent bientôt la « chaîne de poupe », les Arabes le « loch » pour mesurer la vitesse ; notons que les Romains avaient imaginé en leur temps l'utilisation d'une petite roue à aubes qui, plongeant dans l'eau, tournait à une vitesse en fonction de celle du bateau : la petite hélice qui, au bout d'une longue ligne, tourne à l'arrière du moderne cargo en dérive directement.

Voici donc notre marin en mesure d'apprécier ses déplacements et de les enregistrer ; aux « périples » de jadis, aux « portulanis » qui narraient les voyages et décrivaient les pays visités, les cartes succédèrent, si précises, affirme-t-on, au moyen âge, qu'il fallut les cartographies du XVIIIe siècle pour les surpasser.

§

Pourtant cette navigation à « l'estime » ne pouvait suffire pas plus pour effectuer des voyages hors de la vue des côtes que pour permettre de dresser des cartes.

Tout comme Térii le Tahitien, le marin occidental s'intéressait au mouvement des astres ; notons en passant que si les prêtres polynésiens — les haéré-po — semblent avoir détenu les secrets de la navigation, pareillement nos prêtres à nous ont longtemps été des précurseurs en la matière : simple coïncidence ? ou conformité de goûts chez des hommes — marins et prêtres — appelés en somme à scruter les mêmes immensités ?

L'observation des astres, l'interprétation de leurs signes étaient un tel besoin inné qu'il était fatal que l'astrologie apportât à la navigation son tribut de rites et de superstitions.

C'est ainsi qu'on voit au moyen âge de doctes person-

nages en robe rouge et bonnet carré indiquer sur la sphère au capitaine la route du navire ; Christophe Colomb lui-même dut en emmener bon gré mal gré.

Mais en 1409 Giacomo d'Angelo traduit en latin la géographie de Ptolémée et dès lors commence ce que l'on a appelé la renaissance ptoléméenne.

Désormais une position sera connue quand astronomiquement on aura déterminé ses deux coordonnées : latitude et longitude.

Non seulement la fixité de la polaire avait été observée dès la plus haute antiquité, mais on savait encore que sa hauteur au dessus de l'horizon était la latitude ; que le soleil donne aussi cet élément quand il culmine en son midi, et par l'astrolabe qu'il tenait des Arabes, par le bâton de Jacob, le quadrant, le quartier ou plus tard l'hémisphère marine, le navigateur déterminait parfaitement cette première coordonnée.

Mais la longitude?

Pendant un temps, on crut la pouvoir demander à l'aiguille aimantée.

Si celle-ci n'avait pas cessé de donner dans les mers resserrées des indications justes et comparables entre elles, il en avait été tout autrement le jour où les marins s'étaient aventurés dans l'Océan et les compagnons de Colomb avaient été grandement étonnés de ces déviations (déclinaison); constatant qu'elles variaient avec la longitude, celles-là, pensaient-ils, pouvaient servir à déterminer celle-ci; sur cette base fausse fut établie la « mécométrie de l'aymant », erreur qui se prolongea jusqu'au XVIIe siècle, qui fut professée quasi officiellement par l'école de Dieppe d'où sortaient nos pilotes.

Il fallut l'enseignement des Jésuites pour détruire ces errements, les efforts des pères Fournier, Claude François Millet de Chalès, Léonard Duliris.

« Le vray moyen, écrivait ce dernier, de connoistre la différence de longitude d'un lieu à un autre est de connoistre

le mouvement propre que fait l'astre entre leurs deux méridiens. »

« Dieu n'avait pas permis à l'homme l'usage de la longitude », avait écrit jadis Champlain, et voilà que les représentants de Dieu enseignaient comment la déterminer !

Qu'est-ce en effet qu'une différence de longitude sinon une différence d'heures ? Si la longitude de tel point diffère de 6 heures (90 degrés) de celle de tel autre, n'est-ce point qu'il est 6 heures à l'un d'eux quand il est minuit à l'autre, et si nous sommes partis du premier en mettant notre montre à l'heure, ne suffira-t-il pas de mesurer astronomiquement l'heure du second, quand nous y arriverons, et de faire la différence ?

Le problème se précisait donc : il s'agissait de « garder le temps » d'un lieu, de le conserver grâce à une montre marine (garde-temps) qui ne fût pas susceptible de varier, car toute variation se fût reportée sur la mesure.

On ne pouvait évidemment pas compter sur les sabliers ou ampoulettes pour donner quelque précision.

M. de la Roncière signale qu'en 1561 le capitaine d'un gabion de Charles IX emportait une montre marine.

Quoi qu'il en soit nous devons à Colbert d'avoir tout fait pour que soit résolu ce problème; ce fut sur ses instances qu'Huygens, mandé en France, établit l'horloge à pendule (1664); des recherches ultérieures aboutirent à la construction de chronomètres de grande précision et ce fut presqu'une science que l'observation et la prévision de leurs variations en fonction des facteurs susceptibles de les influencer.

Enfin, avec la T.S.F., la détermination de la longitude est devenue un problème définitivement résolu; envoyer l'heure d'un lieu à un autre y suffit, disions-nous ; or plus n'est besoin de prendre une montre et de la transporter avec mille précautions: une décharge dans une antenne se transmet jusqu'à une autre antenne, au point à déterminer, qu'il

soit en mer ou à terre ; l'envoi de l'heure est pratiquement instantané.

La France fut la première à même d'envoyer des signaux horaires (Tour Eiffel); depuis, les grandes stations se sont multipliées ; trente-et-une d'entre elles émettent actuellement des signaux horaires rythmés ; si bien que dans les mers les plus lointaines, dans le centre de ce Pacifique où les Cook, Bougainville, Lapérouse, d'Entrecasteaux, Baudin éprouvèrent tant de difficultés à se situer, le navigateur peut maintenant plusieurs fois par jour recevoir l'heure avec une précision de 1/10, voire du 1/100 de seconde.

Parallèlement aux progrès dont nous venons de parler, les instruments et méthodes de navigation se perfectionnaient ; à côté du sextant ordinaire — qui sert aux mesures angulaires et plus particulièrement à celles des hauteurs astrales — le sextant gyroscopique, dû à l'Amiral Fleuriais, permettait de remplacer l'horizon marin, souvent embrumé par celui d'un gyroscope ; les calculs de point étaient simplifiés, matérialisés en abaques ou facilités par des machines à calculer.

La science de la navigation a atteint de nos jours, on peut l'affirmer, un degré de précision qui ne sera guère dépassé.

Nous avons dit science de la navigation et non pas art de naviguer.

§

Dieu merci ! les marins, de nature hardie, n'avaient pas attendu pareilles découvertes pour courir les mers ; l'attrait des voyages ne se proportionne pas au progrès de la science, bien au contraire ; attrait double, né tant de la curiosité qu'ils éveillent que du profit qu'on en tire ; heureux les navigateurs ! « Iceulx voyent les œuvres du Seigneur ! » (Jacques Devaulx : *Traité d'Hydrographie.*)

Naviguant, ils observaient et, très vite, des légendes d'antan, des lois furent dégagées; il n'est rien de tel que l'expérience en pareille matière et César apprit à connaître les

marées, ce jour où sa flotte tout entière, surprise par le flot — que ses pilotes méditerranéens ignoraient — fut jetée sur les côtes bretonnes.

Vents alizés, grands vents d'Ouest, courants marins furent vite connus et utilisés et peu à peu des routes s'établirent à la surface du globe qui donnaient aux bateaux le maximum de facilités.

Puis la vapeur vint et le régime des vents perdit de son importance ; le trajet le plus court fut souvent le meilleur ; le trafic n'en restera pas moins groupé sur un certain nombre de routes maritimes.

La préparation, l'exécution d'une traversée ne demandent plus de la part du navigateur ce sens marin aigu, cette connaissance approfondie des mers que l'imprécision des méthodes rendait obligatoire autrefois, mais c'est là une vérité que nous mettrons plus aisément en lumière en étudiant les conditions dans lesquelles le marin aborde le dangereux problème qu'est l'approche des terres.

§

L'atterrissage, avec la reconnaissance de la terre que l'on discerne à peine, est l'une des étapes les plus émouvantes de la traversée ; il exige plus particulièrement des qualités d'observation et de jugement ; aboutissement du voyage, il porte le poids de toutes les erreurs commises en cours de route avec, comme sanction, l'échouage ou comme couronnement l'entrée au port.

Les Vikings avaient coutume de laisser flotter au gré des courants leurs images sacrées, têtes de Thor ou d'Odin ; là où le destin les faisait échouer, ils s'installaient ; l'homme moderne s'est installé partout ; ce qu'il lui faut, c'est atteindre à nouveau un point détermin.

De bonne heure l'idée vint de repérer par des monuments, des « amers », les points remarquables des côtes, d'y bâtir des phares.

Les pierres sacrées des Etrusques, les dolmens des Celtes

servaient parfois de foyers à des feux destinés à guider le marin ; Caligula ordonna la construction à Boulogne de la Tour d'Ordre de 200 pieds de haut ; avec elle croisaient leurs feux deux phares de Douvres ; la Méditerranée était illuminée : phares romains de Fréjus, du Noir, de la Tour de la Nouvelle qui marquait l'entrée de Narbonne, le Farot d'Aigues-Mortes ; du roc de Cordouan un phare surgit ; à la Rochelle la tour du Garrot porte une lanterne ; le campanile de Saint-Aubin de Guérande dresse haut dans le ciel un fanal qui prévint maint sinistre : la France médiévale était entourée d'une ceinture protectrice de feux.

N'est-elle pas émouvante cette lutte contre la mer du terrien qui vient au secours de son frère marin ?

Il met d'abord en œuvre sa science de constructeur : ces tours, il les élève aux endroits dangereux, sur les brisants, au cœur des tempêtes ; il faut lire dans Michelet la description du phare des Héaux de Bréhat : « Il n'a que faire des contre-forts ; il enfonce dans la roche vive ses fondements taillés au ciseau » ; — « le ciment est superflu. Du bas en haut, toute pierre mordant ainsi dans sa voisine, le phare n'est qu'un bloc unique, plus un que son rocher même. La lame ne sait où se prendre. Elle bat, elle rage, elle glisse. » (*La Mer*, Michelet).

Voici maintenant Eckmül qui dresse au-dessus du sol une source lumineuse de 30 millions de bougies, voici les phares de Belle-Ile, de l'île d'Yeu, de la Coubre ; voici Planier qui domine de ses 62 mètres les flots bleus de la Méditerranée et la lutte n'est pas près d'être finie entre les ténèbres hostiles au marin et le phare pour lequel nos ingénieurs étudient actuellement des lampes à incandescence atteignant 10.000 watts.

Mais il y a la brume, si épaisse parfois qu'aucun faisceau lumineux ne la traverse.

Ah ! combien de sinistres ne lui devons-nous pas ! L'emploi de la sonde permettait de réduire les risques d'échouage, mais la prudence, souvent insuffisante, restait seule au marin pour se protéger contre les abordages.

•

Contre ces deux dangers la technique moderne et plus particulièrement la T. S. F. est en passe de triompher.

§

Le jour où la construction des valves permit d'amplifier les signaux, il ne fut plus nécessaire de disposer de hautes et vastes antennes pour la réception : un cadre fermé, de faibles dimensions, y suffisait désormais.

Or une telle réception permet de mesurer à quelques 2 ou 3 degrés près la direction de l'émetteur; des cadres sont installés à terre (1) un bateau n'a qu'à émettre un signal et les stations le relèvent et lui indiquent sa position, mais un cadre peut aussi être installé à bord; il permet alors de relever les émissions des stations terrestres et de placer le bateau par rapport à celles-ci : les stations qui assurent ce service sont des « radiophares » (2).

De même que le navire muni d'un cadre peut relever la côte il peut aussi malgré la brume relever la direction d'un bâtiment voisin et donc diminuer les risques d'abordage ; il peut encore aller vers un autre navire qu'il ne voit pas, mais qu'ainsi il entend et le joindre, soit pour lui porter secours, soit pour communiquer avec lui.

Déterminer la direction, voilà donc un problème résolu, mais connaître la distance serait un complément nécessaire; la T. S. F., seule, ne le permet pas, mais voici qu'on le combine avec des signaux sonores (3) qui, eux, se propagent moins vite ; le temps qui sépare la réception des 2 signaux émis simultanément, l'un hertzien, l'autre sonore, permet de mesurer la distance et de résoudre entièrement, dans certaines circonstances, ce problème du point en face d'une côte.

(1) La France possède un réseau côtier de 16 stations radiogoniométriques.

(2) La France a gréé en radiophares les phares d'Ouessant — de Sein — de Gris-Nez et le bateau le *Havre*, elle prépare un programme comportant des phares de grand atterrissage (portée 200 milles), de brume (portée 30 milles) et d'entrée de port (portée 15 à 20 milles).

(3) Le bateau-feu de Maas (Hollande) équipé en radiophare émet simultanément des ondes et un signal électromagnétique.

§

D'autres inventions sont à signaler qui sont de nature à nous permettre bien des espoirs. Et d'abord le câble directeur ou « fil d'Ariane » mouillé par la marine dans le goulet de Brest suivant les indications de M. Loth : il permet à un bâtiment muni de cadres spéciaux de se diriger par la seule écoute des signaux ; inutile de voir la côte ou ses feux ; aveuglément, le bâtiment navigue en toute sécurité, ne s'écartant pas plus de 25 mètres de la route tracée (1).

Puis, c'est l'appareil de M. Langevin qui, utilisant les propriétés pezzo-électriques du quartz, transforme en faisceaux d'ultra-sons les oscillations électriques que lui fournit un poste à lampes ; ce faisceau, s'il rencontre le fond, est réfléchi, impressionne en retour l'appareil émetteur et permet la mesure et l'enregistrement des profondeurs d'eau ; s'il rencontre un autre bateau, un écho se produit encore, prévenant le marin d'un voisinage dangereux et lui faisant connaître la distance.

La vieille aiguille aimantée elle-même — qui continue à rendre bien des services, mais joua au marin plus d'un tour — la « magnète » de nos ancêtres se voit supplantée de nos jours par les compas gyroscopiques. Enfin le traceur de route du lieutenant de vaisseau Baule permet l'enregistrement continu sur la carte du chemin parcouru par le bateau. En outre, un appareil automatique est à l'étude, qui va remplacer bientôt l'homme de barre, et le navire suivra de lui-même la route que le capitaine aura choisie (2).

(1) Le récent échouage, par temps de brume, le 4 août, à Dieppe, du paquebot *Newhaven*, qui portait 200 passagers, a attiré de nouveau l'attention des navigateurs et des autorités sur l'opportunité qu'il y aurait à équiper, avec un câble Loth, les entrées des ports les plus fréquentés. Notons qu'il y a quelques mois, le congrès de sauvetage de Rouen a émis le vœu que tous les navires soient pourvus des appareils nécessaires pour se guider au long d'un tel câble. Malheureusement, l'installation du câble-guide est fort dispendieuse ; dans bien des cas, on pourra d'ailleurs y suppléer par un réseau de radiophares appropriés.

(2) Un pilote automatique Sperry va être mis à l'essai sur le paquebot *Paris*.

Ainsi, le navigateur disposait jadis de son aimant ; il comptait en journées le chemin parcouru ; il cherchait dans le firmament bonnes et mauvaises constellations ; la couleur de l'eau, l'apparence du ressac étaient ses guides au long des côtes.

Aujourd'hui le marin-technicien a ses compas électriques, son sextant gyroscopique, sa machine à faire le point, ses cadres radiogoniométriques, ses écouteurs ; la route de son bateau s'inscrit automatiquement sur la carte.

Se pourrait-il que pareille révolution dans les connaissances, dans le matériel, n'aient pas entraîné de profonds changements dans les aptitudes ? Le navigateur pourrait-il être aujourd'hui ce qu'il était hier ?

Il y a quelques années, un croiseur français se mit au sec sur le récif de corail d'une île polynésienne ; la carte était fausse ; le commandant passa en conseil de guerre et fut acquitté, mais l'indigène qui ne se fie qu'à moitié aux dires des « piritané » (les blancs), à leurs instruments, à leurs cartes, l'indigène s'étonna ; il a coutume, lui, de bien scruter la profondeur des eaux et de déduire de leur coloration certains avertissements ; il a coutume aussi de chansonner et sur ce naufrage un « outé » fut écrit et chanté ; en voici un passage :

Vous dormiez peut-être sur vos cartes ?
Elle est là la passe de Taarau
Grande ouverte.
Où étaient vos yeux ?
L'ensemble des coraux est bien visible !
Et le bateau est échoué.
La haute montagne Faaroa
En face est le bateau.

Non ! le commandant de ce croiseur ne dormait pas et, certes, il la voyait la montagne Faaroa, mais il ne savait pas, comme le piroguier tahitien, reconnaître à la mer qui « crisse en bouillonnant » les approches du récif.

Le marin moderne a d'autres préoccupations ; d'ailleurs, la science n'est-elle pas là pour le tirer d'affaire ?

Hélas ! trop souvent elle se dit sûre d'elle ! on s'en remet à elle : tout le danger est là !

Le temps n'est plus où les cartes étaient insuffisantes à ce point que l'on ne pouvait se fier qu'à son sens marin ; un document officiel vous dit : « Vous calez tant ; voici le chenal qu'il vous faut prendre ; il est sûr ; je m'en porte garant ; allez de l'Avant ! » Vous passez... une roche inconnue est là sur laquelle vous perdez votre bateau. Michelet était un terrien, mais c'était un poète, et il n'est pas un marin qui puisse lire sans émotion ce qu'il a écrit sur le rôle bienfaisant des phares :

> Du moins, si l'on périt, on sait pourquoi. Grande, très grande sécurité, de conserver l'esprit lucide, l'âme en pleine lumière, résignée aux effets quelconques des grandes lois divines du monde qui, au prix de quelques naufrages, font l'équilibre et le salut.

Périr ! se résigner aux effets quelconques des grandes lois divines du monde ! peut-être ! encore que la lutte soit toujours possible !

Mais ne pas savoir pourquoi ! mais éventrer un bateau qu'on aime comme un être, alors qu'on vous a dit : « Menez-le là ! »

Tragique tromperie ! dont des gens bien assis, incapables de discerner les véritables responsables, n'hésitent jamais à faire retomber le poids sur le capitaine malheureux ! Mais que le marin le sache bien : la science peut lui apporter des possibilités nouvelles ; elle ne lui donnera jamais d'absolue certitude ; quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, elle lui fournira des indications exactes, et puis, un jour, relèvement radiogoniométrique erroné, ou roche inconnue, ou compas électrique déréglé, un imprévu surgira, qui laissera l'homme face à face avec la mer — malheur à qui ne trouve plus en lui, en un tel moment, les dons du marin !

Malgré la science, la navigation restera toujours un art.

PAUL RUGIÈRE.

LA NAISSANCE DES DIEUX

TOUTANKHAMON EN CRÈTE[1]

—

PASIPHAÉ

I

Les tauromachies se célébraient sur l'arène de Cnossos.

Les bancs des spectateurs, taillés dans le roc d'une colline en pente douce, recouverts de dalles de calcaire, s'élevaient en amphithéâtre, au-dessus d'une arène ovale. Au milieu des gradins, tendue sur des hampes dorées, portant la double hache de bronze, se dressait la tente royale de pourpre violette. Au-dessus d'elle, étincelait une énorme tête de taureau en argent. Le rang inférieur des bancs reposait sur des colonnes de cyprès, entre lesquelles s'ouvraient des passages obscurs, menant aux stalles des taureaux.

D'un côté, bleuissait l'étroite bande de mer, de l'autre, le contour brumeux du mont Kaerate, ressemblant au visage tourné vers le ciel d'un géant mort — du dieu Adoun-Adonis même, en l'honneur de qui se célébraient les jeux.

Ceux-ci commençaient par les danses des Kourètes, prêtres-nourriciers de l'Enfant-Dieu. La Mère le leur avait confié, pour qu'ils soustraient le Fils à la fureur du Père — Feu dévorateur. Ils cachèrent l'Enfant dans la ca-

(1) Voyez *Mercure de France*, n° 628.

verne du mont Dictée, où une chèvre le nourrissait de son lait, les abeilles lui apportaient leur miel, et les Kourètes l'entouraient de leurs danses, couvrant ses vagissements du fracas de leurs boucliers et de leurs glaives, afin que le Père ne découvrît pas le Fils et ne le dévorât pas. Mais l'éternel Feu trouvera et dévorera toujours la Victime éternelle.

Sur l'arène, les danseurs, désespérés par la mort du dieu, se frappaient si cruellement de leurs glaives que, sur le sable blanc, le sang jaillissait en rosée écarlate.

Soudain, l'un deux tomba en convulsion, l'écume à la bouche ; les autres se pressant autour de lui, un mystère terrible s'accomplit : il se châtra avec un couteau de silex, en criant :

— Gloire à Adoun, Vierge-Adolescent !

Et toute la foule des spectateurs, se levant comme un seul homme, clama :

— Io Adoun, ïo Adoun ! Réjouis-toi, Adolescent-Vierge !

A la danse furieuse des Kourètes succédait la danse silencieuse des prêtresses de la Lune. Vêtues d'étoffes transparentes, comme des nuages lunaires, elles glissaient, telles les ombres de la lune sur les nuées nocturnes,déroulant doucement le labyrinthe de leurs danses sinueuses, tressant la ronde de Pasiphaé — la Lumineuse, la Pleine Lune ronde, tourbillonnante, qui anime tout l'univers, depuis les vrilles de la vigne jusqu'au remous des gouffres marins, depuis l'enroulement des boucles virginales jusqu'aux révolutions des astres nocturnes : car tout dans le monde danse, tourne en une ronde éternelle.

Et de nouveau, comme un seul homme, la foule retint son souffle, sentant dans le silence la présence de Dieu.

Lorsque dans le couchant deux flammes rouges — les deux cornes du taureau dominant la tente royale — s'éteignirent et qu'au-dessus de la cime rose du mont Kaerate

brillèrent les deux cornes d'argent du jeune croissant, les tauromachies commencèrent.

Des grilles des stalles levées par des chaînes grinçantes, s'élançèrent, blancs, noirs, roux, pie, les taureaux sauvages, lourds de graisse, aux cornes énormes, monstrueusement beaux, premiers nés de la création, fils divins de la Terre Mère.

Las de rester dans les stalles, ils se réjouissaient d'être libres, couraient, sautaient, bondissaient, comme s'ils dansaient la danse du dieu Adoun — Taureau Céleste. On respirait une odeur d'étable, une tiédeur de fumier ; un tourbillon de poussière s'éleva, comme la fumée d'un incendie ; le sol trembla sous le sabot des bêtes et, comme le grondement d'un tonnerre souterrain, leur mugissement retentit.

Des hommes et des femmes apparurent, si étrangement petits au milieu des taureaux énormes, qu'on eût dit des garçons et des fillettes. C'étaient les acrobates, les danseurs et les danseuses, nus, chaussés de brodequins à lanière, la taille coupée, comme celle des guêpes, par le bourrelet d'une ceinture, avec un petit tablier de cuir. Ils avaient tous les mêmes corps bruns, sveltes, maigres, musclés, les mêmes seins à peine saillants, si bien qu'on ne pouvait distinguer les garçons des filles.

Ils se mirent à danser avec les taureaux une danse prodigieuse. Lorsque de loin la bête furieuse chargeait, tête baissée, l'homme l'attendait, immobile, et ce n'était qu'au suprême instant que, s'écartant légèrement, il saisissait les cornes déjà prêtes à s'enfoncer dans son corps et, profitant du mouvement de la tête du taureau, relevée pour le transpercer, il sautait sur le dos de la bête avec une adresse incroyable.

La dernière grille se leva, et un taureau s'élança, le plus énorme, le plus sauvage de tous, celui-là même que l'on venait de capturer dans les fourrés de l'Ida, pendant la dernière chasse, à laquelle avaient pris part Dio et

Tammouzadad. Il était blanc, comme l'écume marine, beau, comme le dieu qui sortit de la mer bleue avec l'écume des vagues mugissantes — le dieu-Taureau, le bien-aimé de Pasiphaé.

C'était la première fois qu'on le lâchait dans l'arène, après l'avoir épuisé de soif pendant trois jours, sinon nul n'aurait pu le dompter.

Une auge de chêne profonde se trouvait sur l'arène, sous la tente royale. En passant devant, la bête sentit l'eau, s'arrêta, se dressa sur ses jambes de derrière et, posant celles de devant sur le bord de l'auge, y plongea les naseaux et but avidement.

Au-dessus de l'auge, entre deux mâts, un gros câble était tendu. Agile comme un écureuil, une fillette d'une quinzaine d'années grimpa à l'un des mâts, courut le long du câble, s'arrêta en face du taureau et soudain, bras étendus, elle se jeta la tête la première, comme un nageur plonge. Son corps nu, mi-enfantin, mi-virginal, mince comme une flèche, fila dans l'air, et le cœur des spectateurs les plus insensibles tressaillit : à la moindre erreur dans l'élan, les cornes énormes du taureau l'auraient transpercée comme des glaives. Mais le calcul était juste : l'enfant tomba saine et sauve, entre les cornes.

Le taureau, sautant au bord de l'auge, secouait la tête, bondissait furieusement, pour se débarrasser de la danseuse. Mais elle se tenait fortement accrochée par les bras et les jambes, une corne sous l'aisselle, l'autre sous le jarret, et, ainsi suspendue, elle se balançait, comme sur une balançoire — jouait avec la mort.

Soudain, elle s'élança sur le dos de la bête, se redressa et sauta à terre. Le taureau n'eut pas le temps de se retourner vers elle que déjà une autre danseuse bondit sur lui, tendit les bras à la première, la souleva, la lança par dessus elle sur le dos de la bête et à son tour sauta à terre ; de nouveau la première bondit sur le taureau, lança par-dessus elle l'autre danseuse, et ainsi l'une

après l'autre, elles volaient, volaient toujours, dans le nuage blanc de poussière planaient comme des hirondelles.

Un applaudissement sourd, venant de la tente royale, se fit entendre. Selon la coutume du pays, on frappait non paume contre paume, mais doigts contre doigts. Et toute la foule des spectateurs répondit par la même rumeur discrète.

— *Nofert, nofert !* Charmant, charmant ! s'extasiait Touta. — Comme ils se sourient ! Ce sont des amoureux, n'est-ce pas ? chuchota-t-il à Tammouzadad, assis à côté de lui dans la loge royale.

— Amoureux ? fit le marchand avec son lourd sourire de pierre. — Que penses-tu donc ?

— Je pense qu'un garçon et une fille si jolis...

— Serais-tu myope, seigneur, ou la poussière t'empêcherait-elle de voir ? Ce ne sont pas un garçon et une fille.

Touta regarda plus attentivement.

— Ah ! peste ! jura-t-il, en riant doucement et se retournant du côté où, au milieu de ses eunuques, était assis le monstre à tête de taureau, le roi-reine Idomine. — On ne peut distinguer chez eux l'homme de la femme !

Tamou, lui aussi, continuait à sourire. Mais, comme d'un geste familier, il tâtait le bandage de lin à son cou, son visage se crispa si douloureusement que Touta lui demanda :

— Tu as toujours mal ?

— Toujours, répondit Tamou, et il se rappela comment en cette terrible nuit, dans la caverne de la Mère, il avait rampé sur les genoux vers le voile jaune safran : « Celui qui lèvera le voile de mon visage mourra ». Il le leva et mourut. Et maintenant encore il mourait. A la lumière du jour, sous les milliers de regards, le corps nu de la jeune fille, ni masculin ni féminin et les deux à la

fois, était aussi terrible qu'alors : « Qui es-tu, qui es-tu donc, Lilith ? »

— Connais-tu ces jeunes filles ? demanda Touta.

Tamou, comme s'il n'avait pas entendu, ne répondit rien, se leva et s'en alla. Un des eunuques répondit pour lui :

— L'aînée est Dio, fille d'Aridoël, et la plus jeune, Eoïa, fille d'Itobal.

Le crépuscule tombait, et les cornes de la lune, brillant dans le ciel, dessinaient sur le sable blanc de l'arène les ombres noires des cornes de taureau,lorsque la trompe — conque de triton — sonna la fin des jeux. On fit rentrer les taureaux dans leurs stalles, en conduisant les plus dociles par un anneau passé dans les naseaux et en attrapant les autres au lasso.

Devant la loge royale, sur l'arène maintenant vide, danseurs et danseuses étaient rassemblés, attendant que le roi décidât qui était vainqueur du tournoi.

Sur trente, trois seulement avaient été emportés blessés, et personne n'avait été tué, ce qui fut considéré comme un mauvais signe, le dieu n'ayant pas accepté de victime, alors que le but principal des jeux était le sacrifice humain.

Les rideaux de pourpre violette de la tente royale, laissant filtrer la lueur améthyste des torches, s'écartèrent à peine, et le mufle de taureau du roi y apparut. Sauf les eunuques, ses familiers, personne ne voyait jamais son visage humain, ni n'entendait sa voix. Mais, même devant le mufle de taureau, les hommes se couvrirent les yeux de leurs mains, avec un pieux effroi, car voir Dieu, c'est mourir. Et un murmure passa, pareil au bruissement des arbres dans la nuit :

— Grâce, Souverain-Souveraine !

Quelqu'un derrière le dos du roi s'écria dans le silence soudain :

— Eoïa, fille d'Itobal, réjouis-toi !

La victorieuse s'avança, se prosterna, et une couronne de blanches fleurs de safran tomba sur elle du haut de la tente royale.

Le sacrifice sanglant ne s'étant pas accompli, s'accomplirait le sacrifice pur de sang : on couronnait de fleurs de safran la fiancée du Taureau-Soleil, la déesse de la Pleine-Lune, Pasiphaé — la Lumineuse.

— Eoïa, fille d'Itobal, réjouis-toi ! Réjouis-toi, aimée de Dieu, répéta toute la foule des spectateurs.

II

— N'aie pas peur, il ne te fera pas de mal.

— Je le sais. Ce n'est pas de cela que j'ai peur...

— Et de quoi donc ?

— On peut le dire ? Tu ne te fâcheras pas, petite Abeille chérie ?

— Non, parle.

— J'ai peur... Attends, je vais te le dire à l'oreille. J'ai peur de rire...

— De rire ? Alors tu n'as pas peur ?

— Si j'ai peur, et en même temps j'ai envie de rire... Tu sais bien, le mannequin de bois avec des roulettes, on dirait qu'il est vivant, mais il ne peut pas marcher tout seul, alors on va le pousser par derrière, les roulettes grinceront, et moi je rirai... C'est défendu, n'est-ce pas ?

— Oui.

— Tu vois. Et quand c'est défendu, on rit encore plus, sans pouvoir s'arrêter, comme quand on vous chatouille. Et après, une fois dans le ventre de la Génisse, je regarderai par les petits trous de ses yeux ; lui, il va s'approcher, flairer, renifler, et je rirai encore au nez de Dieu...

— Eh bien, ris sans crainte ! Dieu aime le rire des enfants : il est simple et bon.

— Devant les hommes c'est défendu et devant lui c'est permis ?

— Oui. Il est sage et bon — il sait tout.

— Certes, il sait tout ! Tantôt, comme je lui portais de la paille fraîche dans son étable, il ne m'a regardée que d'un œil, mais il m'a fait peur : il sait tout, seulement il ne dit rien...

— Cette nuit il te dira tout. Tu le crois ?

— Oui. J'entrerai dans le ventre de la Génisse, comme les morts entrent dans le sein de la terre, et je saurai tout, prononça Eoïa avec ferveur, et elle se rappela ce que lui racontait l'Egyptienne Zenra, la nourrice de Dio.

La fille du roi d'Egypte, Menkaour, en mourant à la fleur de l'âge, disait à son père : « Ne me mets pas dans la terre humide où je m'ennuierais, mais garde-moi dans ton palais et sors-moi quelquefois au soleil, afin que, même morte, je voie l'astre des vivants ! » Ainsi fit le roi Menkaour. Il mit le corps embaumé de sa fille dans le ventre de la génisse Hathor, sculptée en bois de sycomore, ornée d'or et de pourpre, avec entre les cornes le disque solaire ; il le plaça dans son palais, dans une chambre obscure éclairée par des veilleuses et, une fois l'an, aux jours de la lamentation d'Osiris, on le sortait dans la cour et on ouvrait un panneau pratiqué dans le dos de la génisse, de manière qu'un rayon de soleil tombât sur la défunte, car même aux morts il est doux de voir le soleil des vivants.

—Réjouis-toi, Eoïa ! prononça Dio avec la même ferveur. — Tu seras dans le ventre de la Génisse comme un mort dans le sein de la terre et comme un enfant dans le ventre de sa mère ; tu mourras et naîtras à la vie éternelle !

Dans la petite cellule de planches, étroite et sombre comme un cercueil, imprégnée d'une odeur d'étable — de la tiédeur du fumier, Dio, la prêtresse, habillait d'un vêtement blanc Eoïa, la novice, et la couronnait des blanches fleurs de safran, comme une fiancée au jour de l'hyménée.

En les voyant ensemble, il était facile de se tromper, comme Touta, de les croire : « garçon et fille ». A côté de Dio, Eoïa paraissait presque une enfant ; un corps frêle, trop flexible, comme la tige d'une fleur aquatique, des cheveux roux trop fins, au reflet mat de vieil or, un sang rose, éclairant la blancheur trop transparente de la peau, d'enfantines taches de rousseur autour des yeux. Mais il y avait déjà, dans ces yeux sombres, une tristesse et une langueur de femme.

Lorsque Dio avait dit tantôt : « tu mourras », une douleur familière, remords inexpiable et pitié infinie, lui avait transpercé le cœur. Elle étreignit Eoïa et la baisa aux yeux, sentant que celle-ci se donnait toute à elle, comme une algue délicate au bercement de l'eau profonde. La fillette, renversant la tête, ferma les yeux sous le baiser, et un rayon de lune tomba sur son visage d'une pâleur mortelle.

« Que fais-je d'elle ? pensa Dio, avec une terreur fatidique. — Est-ce la fiancée que je prépare pour l'hyménée ou la victime pour le sacrifice ? »

On entendit au loin le grondement des cymbales et le gémissement des flûtes. Dio et Eoïa sortirent sur l'arène aux gradins vides, d'une blancheur presque aveuglante sous la lumière de la lune.

Des portes principales, sous la tente royale, sortit la procession des prêtresses de la Lune. Coiffées de tiares pointues, vêtues de robes échancrées jusqu'à la ceinture, découvrant les seins, en larges jupes en forme de cloche, avec une profusion de volants bariolés, le devant portant brodées en argent sur champ d'or des touffes de fleurs de safran, elles ressemblaient elles-mêmes, en ces vêtements étranges, tout scintillants d'argent et d'or lunaire, à des fleurs de rêve, — fleurs de lune.

On fit avancer sur ses roulettes la Génisse, énorme, taillée en bois de cyprès, tendue d'une vraie peau de vache blanche ; on la plaça au milieu de l'arène et l'on

posa devant elle trois emblèmes : une hache en bronze à deux tranchants, symbole du Fils immolé ; deux cornes de taureau en argile, avec entre elles trois pousses de vigne, — Arbre de vie — symbole du Père innommé ; et trois colonnettes d'argile sur une base unique, avec trois colombes — symbole de la Vierge-Mère. Ainsi se répétait trois fois le mystère des nombres divins — Trois en Un.

Une vieille femme vénérable, la mère Anahita, maîtresse des jeux, s'approcha d'Eoïa, la prit par la main, la conduisit vers la Génisse et demanda :

— Es-tu pure, vierge, de nourriture animale ?

— Je le suis.

— Es-tu pure, vierge, de sang humain ?

— Je le suis.

— Es-tu pure, vierge, de commerce avec l'homme ?

— Je le suis.

— Entre donc dans la couche nuptiale, réjouis-toi, aimée de Dieu !

Dans le dos de la Génisse, un panneau s'ouvrit. Eoïa y monta par une échelle, descendit dans le ventre vide, et l'ouverture se referma.

Les flûtes gémirent, les cymbales grondèrent. Les prêtresses de la Lune, glissant silencieusement, comme les ombres sur les nuages nocturnes, entourèrent la Génisse, l'enlacèrent dans une ronde de fleurs lunaires et entonnèrent le chant nuptial à la fiancée du Soleil-Taureau, à la Pleine-Lune, Pasiphaé-la Lumineuse :

Réjouis-toi, Vierge très pure,
Prépare la couche nuptiale !
Que l'amour détourne
La fureur céleste !
Dans le ventre obscur,
Entends-tu, Vierge,
Mugir le taureau ?
Il couvrira, amoureux,
La Vierge très pure,

Dans les flancs de la Génisse divine,
D'un chant solennel,
Nous te glorifions,
Toi, l'élue de Dieu,
Immolée à Dieu,
O Vierge très pure !

Le chœur s'éloignait, l'hymne s'éteignait, — mourut, et sur l'arène déserte, régna un silence lunaire.

Soudain, sur le sable blanc, s'agitèrent les ombres noires des cornes. Blanc, comme la blanche écume des mers dans le rayonnement de la lune, le Taureau s'approcha de la Génisse.

Etendue sur une molle couche d'herbes fraîchement fauchées, dans le cercueil-ventre de cyprès au parfum résineux, où l'air entrait par une ouverture habilement ménagée, Eoïa regarda par le trou de l'œil et vit le mufle du taureau si proche qu'il lui sembla que la bête respirait tout contre son visage et la regardait en face. Mais elle n'eut pas peur et ne rit pas — elle sourit seulement : « Comme il est grand, et pourtant il sent le lait, comme un petit veau ! » Et se rappelant, sans savoir pourquoi, le dernier regard des victimes immolées, son cœur fut transpercé par une douleur familière, remords inexpiable et pitié infinie, et, en même temps, par une extase, douce comme la douce clarté de la Lumineuse : elle comprit que Dieu est dans la Victime.

Le Taureau s'éloigna de la Génisse : plus sage que ne le pensaient les hommes, il avait senti qu'elle n'était pas vivante.

Somnolent, il traversa l'arène, se coucha par terre, leva les yeux, avec un mugissement sourd, comme s'il soupirait d'amour vers la Lumineuse, la Bien-Aimée, ferma les yeux sous son baiser et s'endormit du doux sommeil des bêtes et des dieux.

Eoïa, elle aussi, s'endormit doucement dans le ventre de la Génisse. Elle rêva qu'un Adolescent-Vierge la bai-

sait aux yeux et que sous le baiser d'Elle — de Lui, elle mourait — naissait à la vie éternelle.

III

— Dio t'aimera, mais il faut tuer la petite chienne, disait au marchand de fer Tammouzadad, l'oncle de Dio, Kynir, fils d'Ouamar, vieillard de mine respectable, qui possédait à Cnossos les plus riches celliers d'huile et de vin.

— Quelle chienne ? demanda Tamou.

— Eoïa.

— Pourquoi la tuer ?

— Pour délivrer Dio du maléfice. Eoïa lui a jeté un sort. Tu ne t'aperçois donc pas qu'elles sont toujours ensemble, comme deux amoureux ! Ces sorcières ont des sortilèges puissants ...

— Eoïa est une sorcière ?

— Bien sûr. Je crache toutes les fois que je passe près d'elle. Sache-le : tant que cette fille sera vivante, tu ne verras pas plus Dio que tes propres oreilles !

— Mais comment la tuer ?

— Tu n'auras à t'occuper de rien. Dis : oui, et ce sera fait.

— Non, dis-moi, toi, comment tu feras ?

— Jure que tu ne me trahiras pas.

— Je t'en donne ma parole.

— Voici ce que nous ferons : je graisserai la patte à l'un des serviteurs de l'arène, pour qu'il fasse boire au taureau une boisson enivrante et, lorsqu'Eoïa dansera avec lui, il sera pris de fureur et la percera de ses cornes. Ce ne sera la faute de personne, il n'y aura qu'une victime agréable à Dieu.

— C'est bien simple ! Mais si on l'apprend ?

— C'est moi qu'on punira, toi tu seras à l'abri.

— Pour qui donc te donneras-tu tant de mal ?

— Pour Dio. Elle ne peut trouver meilleur mari que toi.

— Tu l'aimes tellement ?

— Oui. Elle n'a que moi au monde, pauvre orpheline, sans père ni mère !

Tamou sourit, se rappelant ce que lui avait raconté Zenra, la nourrice de Dio : une nuit, le vieillard, entrant dans la chambre de Dio, avait tenté de la déshonorer, mais elle l'avait roué de coups, comme un chien, et manqué de le tuer.

— C'est pour elle seule que tu le feras ?

— Non, pour toi aussi.

—Et qui suis-je donc pour toi ?

— Tu es un grand homme, Tammuzadad, fils d'Istarraman : tu as trouvé le fer, et le fer vaincra le monde. Prends-moi comme associé, marchand : nous enverrons ensemble un navire chercher du fer. Dis : oui, et Dio est à toi. Eh bien, c'est dit ?

— Non, je vais réfléchir encore.

Eoïa, native de la Thrace septentrionale, appartenait à la tribu des Edoniens, voisine des Pélasges, Achéens, Danaëns, et autres Hommes de Fer.

Les femmes et les filles édoniennes parcouraient les bois et les montagnes, en des danses nocturnes, en des rondes furieuses, possédées par Zagreus-Bacchus, le dieu déchiré, ou mettant en pièces une victime vivante, veau ou agneau, dévoraient la chair crue et buvaient le sang chaud, afin de communier avec Dieu.

Une fois, ayant dansé toute la nuit, elles descendirent sur le rivage de la mer, tombèrent, épuisées, sur un banc de sable, comme une troupe d'oiseaux abattus par la tempête, et s'endormirent d'un sommeil de mort.

Des Phéniciens, hôtes rusés des mers, croisant devant le rivage, aperçurent de loin des femmes, abordèrent

doucement, et déjà ils les entraînaient sur leur vaisseau, lorsqu'aux cris des captives, les bergers accoururent des vallées voisines et les reprirent toutes, sauf une, Zemla, fille d'Oguig, chef édonien.

Zemla, captive, se débattait, comme un oiseau dans les rets : elle voulait se tuer. Mais ensuite elle sentit un enfant remuer dans son sein, et elle voulut vivre pour lui. Elle croyait qu'elle l'avait, dans une vision de rêve, conçu d'un dieu, tandis que ses compagnes pensaient que c'était d'un berger au service de son père. Cela arrivait souvent : dans un ravin des forêts, à la lueur des étoiles, une thyade transportée s'unissait d'amour, sans savoir elle-même avec qui, comme une bête avec une bête ou une déesse avec un dieu.

Deux mois après, les Phéniciens revinrent à leur port natal, Byblos-Gebal, au pied du Liban, et là ils vendirent Zemla à Itobal, prêtre d'Astarté et de Moloch. C'est dans sa maison qu'elle mit au monde une fille, Eoïa.

Le vieux Itobal avait bon cœur, bien qu'il sacrifiât au dieu Moloch de petits enfants. Pendant longtemps il en avait eu des remords, puis, s'y était fait, se consolant à la pensée qu'Abraham, prêtre comme lui du même Baal de Feu, avait, par un sacrifice aussi saint et terrible, mérité le nom d'Ami de Dieu.

Itobal se montra plein de bonté pour Zemla ; il l'éleva à la dignité de courtisane sacrée dans le temple d'Astarté, il aima Eoïa comme sa propre fille et, lorsqu'elle fut grande, l'adopta selon la loi.

Dans le bois sacré d'Astarté, où reposaient les os calcinés des petits enfants sacrifiés au Dieu et où leurs âmes pures semblaient s'exhaler dans le parfum des violettes, grandissait et fleurissait Eoïa, fille d'Itobal.

Elle avait douze ans passés, lorsque Dio la prêtresse, fille d'Aridoël, vint sur un navire de Cnossos apporter des offrandes et des victimes à Astarté, en qui les Crétois vénéraient leur propre Grande Mère. Dio séjourna près d'un

mois dans la maison du prêtre. Ne parlant presque jamais à Eoïa, elle sentait que la fillette s'était prise pour elle de cet amour enfantin qui paraît ridicule aux grandes personnes.

Le dernier soir, la veille du départ, comme elles étaient restées seules dans le bois sacré, Dio demanda à Eoïa :

— Veux-tu que je t'emmène avec moi dans l'Ile, petite ?

— Tu m'emmèneras pour toujours ?

— Pour toujours.

Eoïa la regarda longuement, silencieusement, et enfin répondit tout bas :

— Emmène-moi.

— Et si on ne te laisse pas partir ?

Elle réfléchit et dit, plus bas encore :

— Eh bien, je m'enfuirai.

— Tu ne le feras pas : tu aimes trop ton père et ta mère.

— Je t'aime... commença Eoïa, mais elle n'acheva pas. Soudain elle rougit, puis pâlit.

— Je t'aime davantage, murmura-t-elle.

— Petite sotte ! dit en riant Dio, et elle l'étreignit et la baisa aux yeux et autour des yeux sur les petites taches de rousseur enfantines, sentant que l'autre se donnait à elle tout entière, comme l'algue flexible s'abandonne au bercement de la vague profonde. — Petite sotte, peut-on parler ainsi !

— On peut. Je n'aime que toi, répliqua Eoïa avec une passion terrible où il n'y avait plus rien d'enfantin. — Emmène-moi, emmène-moi ! Dis un mot et je m'enfuis...

Les âmes des enfants brûlés s'exhalaient dans le parfum des violettes et, entre les noirs cyprès, dans le ciel clair, encore sans astres, brillait seule l'étoile du soir, l'étoile de Lui — Elle, Vierge-Adolescent.

Dio regarda Eoïa. Puis, ne riant plus, elle la repoussa doucement et, silencieuse, s'éloigna rapidement.

Le lendemain, lorsque le vaisseau fut si loin en mer qu'on n'apercevait plus le rivage, Dio apprit qu'Eoïa était à bord.

Elle avait soudoyé le pilote, en lui offrant un collier d'or, présent de son père, et celui-ci l'avait cachée parmi les ballots de marchandises.

— Ah ! petite misérable, quelle folie as-tu faite ! s'écria Dio, mais, en la regardant plus attentivement, elle comprit qu'on ne pouvait pas la gronder, pas plus qu'on ne gronde un somnambule, marchant au bord de l'abîme.

Les marins ne voulurent pas revenir à Byblos pour une fillette inconnue, et il n'y avait pas de port avant la Crète. Dio résolut de la renvoyer chez son père par le premier vaisseau, partant de Cnossos. Mais elle ne le fit pas : elle se prit à l'aimer aussi follement qu'elle en était aimée.

Dans l'île de Crète, sur le mont Dictée, près de la caverne où naquit l'Enfant-Dieu, se trouvait un asile sacré, le Rucher de la Mère. Là, des vierges recluses vivaient sous la surveillance de la grande Abeille-Prêtresse. Chacune avait avec elle une novice : Eoïa resta auprès de Dio. Elle y passa quatre ans, apprenant la sagesse divine par la parole et surtout par la danse, car la danse muette est plus sage que toutes les paroles humaines.

A la fin de la première année, Itobal, ayant appris par hasard où se trouvait sa fille adoptive, vint à Cnossos et la réclama, comme esclave fugitive. On lui répondit que dans le Rucher il n'y avait point d'esclaves, mais seulement des vierges sacrées, placées sous la sainte protection de la Mère, et qu'on ne les livrait à personne.

Il partit, maudissant sa fille et ordonnant de lui dire qu'elle avait tué sa mère : Zemla, en effet, était morte de chagrin après la fuite d'Eoïa.

C'était parmi les prêtresses et les novices que l'on choisissait les danseuses pour les jeux de Cnossos. Eoïa s'était trouvée désignée.

Quittant le Rucher, elle était allée s'installer dans la maison de campagne de Dio, près du Port, au milieu des bois de cyprès et des jardins de safran.

IV

Le troisième jour après les noces d'Eoïa et du dieu Taureau, Dio accomplissait sur elle le rite sacré de la purification dans la mer.

Lui ayant enlevé sa parure nuptiale, elle la jeta dans les vagues, puisa de l'eau dans une coupe, en aspergea Eoïa et récita la prière :

Que par ta grâce, ô Mère,
Le Royaume des mers
Soit sanctifié,
Et que tous tes enfants
Soient protégés !
Que l'appel des marins
Soit exaucé,
Que la tempête proche
Soit apaisée,
Qu'un favorable vent
Leur soit donné,
Que leur navire au port
Soit amené.
Reçois toute la terre
En ta pitié,
Qu'à tous ta grâce, ô Mère,
Soit accordée !

Selon le rite, la prêtresse et la novice devaient se baigner ensemble dans la mer.

Depuis longtemps déjà, elles étaient habituées en dansant à se voir presque nues, mais jamais encore entièrement. Son dernier voile enlevé, Eoïa, soudainement honteuse, se jeta vite dans la mer. Dio la suivit.

Une baie profonde se creusait dans le rivage. On entendait au loin le bruit du ressac. Là, les vagues hurlantes

et bouillonnantes couvraient les rochers aigus d'une écume salée. Mais, ici, dans la baie, c'était le calme ; l'eau, se balançant à peine en un bloc compact de verre bleu-verdâtre, était si transparente que l'on voyait au fond chaque caillou et chaque coquillage.

L'eau ne cacha pas la nudité des baigneuses, mais dans sa fraîcheur innocente leur honte s'éteignit.

Toutes deux nageaient, comme des poissons, jouaient, folâtraient, s'éclaboussant l'une l'autre de gouttes de saphir, riant, criant, glapissant de joie, aussi heureuses que si elles avaient retrouvé leur patrie : la mer leur était plus chère que la terre.

S'approchant des récifs, elles grimpaient sur les pierres glissantes, couvertes des cheveux noirs-verts des algues, et respiraient avidement leur fraîcheur salée. Elles tendaient le dos aux flots qui accouraient et, mugissant, bondissant, étincelant d'écume blanche, les couvraient comme le Taureau, le bien-aimé de Pasiphaé.

En plongeant et se regardant sous l'eau, elles ne se reconnaissaient plus : leurs corps et leurs visages semblaient irréels ; le corps blanc d'Eoïa était d'un bleu argenté, le corps brun de Dio, d'un rose argenté, tous deux ressemblant à des fleurs sous-marines.

Autour d'elles, grouillait la vie mystérieuse des mers. Les poissons les fixaient de leurs yeux ronds, le hérisson de mer dardait ses aiguilles, l'étoile de mer clignait ses cils, l'opale lunaire d'une méduse s'évanouissait, des mollusques sortaient de leurs coquilles, d'un buisson de corail jaillissaient des tentacules, des barbes, des trompes, et des yeux inconnus luisaient dans l'obscurité, d'une lueur phosphorescente de bois pourri.

Elles ressentaient une terreur sacrée, comme si devant elles s'ouvrait le ventre sacré de la Mère, les flancs ineffables, où s'enfante tout ce qui fut, est et sera.

Après le crépuscule sous-marin la lumière du soleil leur paraissait brutale, et son ardeur, meurtrière. Mais,

filles de la terre, elles y revinrent, montèrent sur le rivage et se couchèrent sur le sable, n'ayant plus honte de leur nudité.

Soudain, Eoïa, se dressant, s'écria :

— Il regarde ! Il regarde !

Et elle lança une pierre vers un buisson épais de myrte au-dessus d'un rocher abrupt.

— Qui donc ? demanda Dio.

— Lui ! Lui ! Tammuzadad !

Dio se dressa, elle aussi. Son visage, enflammé de colère, était menaçant, comme celui de la divine Vierge-Chasseresse, Britomartis. D'une main, elle prit son voile jaune d'or, semé d'abeilles d'argent, de l'autre, elle saisit un javelot. Selon l'habitude des chasseresses, elle ne sortait jamais sans arme. Elle jeta le javelot dans le buisson, avec tant de force qu'il aurait pu tuer un homme. Mais, se reprenant aussitôt, elle pâlit, se cacha les yeux dans les mains et murmura avec effroi :

— Tamou, mon frère, qu'as-tu fait !

— Ce n'est rien, n'aie pas peur, il s'est enfui, prononça Eoïa, en pâlissant, elle aussi. — Comme tu as eu peur ! Je ne savais pas que tu l'aimais tant....

Ce même jour Tammuzadad dit à Kynir, fils d'Ouamar :

— Te rappelles-tu ce dont nous avons parlé l'autre jour ?

— Oui.

— Donne-moi la main.

Kynir lui tendit la main. Tamou y frappa, comme au marché, et dit :

— Je te prends comme associé, Kynir, fils d'Ouamar ! Nous enverrons ensemble un navire chercher du fer. C'est dit ?

Ne croyant pas encore à son bonheur, Kynir le regardait en dessous, avec des yeux cupides.

— Bien sûr, c'est dit ! O mon maître, que les dieux te récompensent ! s'écria-t-il, les larmes aux yeux, se jetant sur la main de Tamou pour la baiser. — Et la petite chienne, on la tue ?

Tamou ne répondit pas tout de suite. Il baissa les yeux comme s'il réfléchissait, et se souvint — revit tout : elles, « garçon et fille », couchées, enlacées sur le sable, près de la mer, et lui, dans le buisson sur la falaise, la face contre le sol, le visage enfoui dans la poussière, grattant la terre de ses ongles, prêt à la mordre, selon la parole de l'antique malédiction : « Tu mordras la terre ! » Et soudain, au-dessus de sa tête, le javelot sifflant. Oh ! s'il avait pu passer plus bas !

— Et la petite chienne, on la tue ? répéta Kynir, pensant que l'autre n'avait pas entendu.

Tammuzadad leva lentement, péniblement les yeux sur Kynir et, sachant qu'il en serait comme il dirait, répondit :

— Tue-la !

V

Sur Tammouz le lointain s'élèvent les pleurs !
Immolée est la chèvre avec son chevreau,
Immolée est la brebis avec son agneau,
Sur le Fils bien-aimé s'élèvent les pleurs !

Ainsi chantait Engour, fils de Nourdagan, dans un champ brûlé, sur le sommet plat du rocher, dominant la baie, où le matin de ce même jour s'étaient baignées Dio et Eoïa.

Engour, vieil esclave d'Istarraman, s'était enfui avec Tamou, lorsque celui-ci avait tué ou cru avoir tué son père. Il avait navigué avec lui dans les mers lointaines à la recherche du fer, le servant fidèlement, mais, devenu très vieux, il avait perdu la raison et n'était plus bon à

rien. Sur la demande de Tamou, Dio l'avait pris dans sa maison, comme berger.

Le tiède encens de bruyère, de menthe, d'absinthe et de mélilot, l'odeur des troupeaux de brebis qui rappelait au berger les campements nomades dans les plaines de Sennaar, se mêlaient à la fraîcheur salée de la mer. Lentement, derrière les collines violettes s'élevaient les nuages ; lentement paissaient les brebis et les chèvres ; lentement de la flûte du berger les sons tombaient, l'un après l'autre, comme une larme après une larme.

Sur le Fils bien-aimé s'élèvent les pleurs !
Tu es l'arbre privé d'eau fraîche dans le jardin,
Tu es la pousse que l'eau vive n'abreuva point,
Tu es la fleur dont les racines furent arrachées de terre...

Les jours des pleurs de Tammuz revenaient chaque année, lorsque la chaleur de l'été brûlait, dans les plaines natales de Sennaar, les herbes et les fleurs. Et sur cette terre étrangère, Engour s'en souvenait encore. Toute la journée sa flûte avait gémi, tantôt s'arrêtant et tantôt recommençant à pleurer.

Au-dessus de la chaîne desséchée des collines, le couchant embrasé s'élevait déjà en tourbillons de vapeurs rousses et, blanche comme le soleil, s'allumait l'étoile du soir, l'étoile de l'Adolescent-Vierge, de Tammuz-Istar ; mais le berger pleurait encore, pleurait toujours la Fleur fanée, le dieu mort Tammuz :

Les chiens errent dans les ruines de sa demeure,
Les corbeaux planent sur son repas mortuaire,
Dans la tempête résonne la plainte funèbre,
Dans le vent gémit la flûte lugubre...
O cœur, ô cœur du Seigneur ! O flancs transpercés !
Il est mort, le Seigneur, il est mort, Tammuz !

Assises au-dessus de la mer, au bord de la falaise, Dio et Eoïa écoutaient en silence. Si doucement s'éteignait le couchant, si doucement l'étoile scintillait, si doucement pleurait le chalumeau que cette douceur les pénétrait, elles aussi.

— Qui pleure-t-il ? demanda Eoïa.

— Le dieu mort, Tammuz, répondit Dio.

— Tammuz, Osiris, Attis, Adon de Chanaan, et votre Adoun et notre Zagreus-Dionysos, tous les deux meurent donc ?

— Tous, ou un seul en tous.

— Pourquoi ?

— Tu le sais bien.

— Oui, pour ressus iter eux-mêmes et ressusciter les morts. C'est ce qu'on enseigne sur la Montagne. Mais je suis sotte, je ne comprends pas...

— Tu ne comprends pas comment il est ressuscité ?

— Non, comment il est mort. Est-ce que Dieu peut mourir ?

— Tu le sais aussi.

— Je le sais : Dieu s'est fait homme pour mourir... Tout à fait homme ?

— Tout à fait ?

— Comme moi, comme toi, comme tout le monde ?

—Comme tout le monde.

— N'est-ce pas ici, dans l'Ile, qu'il a vécu ?

— Oui.

— En effet, il y a ici la caverne où il est né et le tombeau où il est enterré ; c'est donc ici qu'il a vécu...

— Pourquoi parles-tu ainsi ? On dirait que tu ne le crois pas ?

— Si, je le crois... Parfois, je le crois, et parfois, non. Je ne sais rien, je ne sais rien... répondit cette enfant, comme naguère Tamou, le sage désespéré.

— Et comment est-il mort ? reprit-elle. — Un sanglier, dit-on, l'a tué à la chasse. Mais en réalité, comment est-il mort ?

— Je ne sais...

— Si, tu le sais. Dis-le moi, petite Abeille chérie !

Et elle lui demanda tout bas à l'oreille :

— On l'a tué ?

Dio baissa silencieusement la tête.

O cœur, ô cœur du Seigneur, ô flancs transpercés ! pleurait la flûte.

— Comme il pleure, oh ! comme il pleure ! dit Eoïa.

— Et pourquoi l'a-t-on tué ? demanda-t-elle de nouveau, et, sans attendre la réponse, elle murmura, avec un effroi grandissant :

— Ma mère m'a raconté que le dieu Zagreus-Dionysos est né homme, sous les traits de l'aède Orphée. Si suaves étaient ses chants que les bêtes, les arbres et les pierres l'écoutaient, mais les hommes le tuèrent, le déchirèrent et dispersèrent ses membres aux quatre coins du monde... As-tu entendu parler de lui ?

— Oui, il est venu aussi dans notre Ile.

— Orphée veut dire le Ténébreux. Pourquoi donc, Ténébreux ?

— Les hommes le raillaient, parce que sa lumière leur paraissait ténèbres.

— Et c'est pour cela qu'on l'a tué ?

— C'est pour cela.

— Et s'il revenait, on le tuerait encore ?

— Oui.

— Zenra raconte, se rappela Eoïa, qu'Osiris, lui aussi, a été tué par Set, son frère, qu'il a été déchiré et que ses membres ont été dispersés aux quatre coins de la terre...

Elle se tut, prit Dio par la main et, regardant le talisman suspendu à son poignet — une améthyste avec une croix à quatre pointes — elle lui demanda :

— Que portes-tu là ? Son signe ? Quatre branches — les quatre points du monde où furent dispersés ses membres... Le Père savait-il donc que son Fils serait tué et déchiré ?

— Il le savait.

— Et la Mère aussi ?

— La Mère aussi.

— Que c'est effrayant, Abeille chérie, que c'est effrayant ! Le Père et la Mère ont donné leur Fils pour être immolé. C'est la même chose partout — sur la terre et au ciel, il n'y a pas de refuge.... Te souviens-tu d'Itobal, mon père ? Il est bon, il ne ferait pas de mal à une mouche, et cependant, il brûle de petits enfants. L'odeur de leur chair brûlée, dit-il, est un parfum agréable à Dieu. Et Abraham, le prêtre de Baal-Iahvé, lui aussi, fut appelé Ami de Dieu, parce qu'il était prêt à immoler son fils. Les pères et les mères apportent eux-mêmes leurs enfants à l'autel et pendant que ceux-ci brûlent, ils ne pleurent pas — et quand bien même ils pleurent, les trompes résonnent, les cymbales grondent, les prêtres chantent l'hymne au Seigneur, pour que l'on n'entende pas leurs plaintes... Mais la Mère les entend, l'odeur de la chair brûlée des petits monte vers Elle !

— Tais-toi ! dit Dio, l'arrêtant aussi impérieusement que naguère, dans la forêt, sur la Montagne, elle avait arrêté Tamou l'impie.

— On ne peut pas en parler ? Pas même y penser ? murmura Eoïa.

— Non.

— Mais comment n'y pas penser, Abeille chérie, comment n'y pas penser ?

Elle se tut, puis, songeuse et calme en apparence, dit :

— Ma mère avait un vase venant de son pays natal, une amphore. Je le vois encore : en terre cuite, vieux, ventru, avec un goulot, une anse cassée. Lorsque les brigands entraînèrent ma mère sur leur vaisseau, ils emportèrent aussi le vase, croyant qu'il contenait un baume précieux, mais,s'apercevant qu'il était vide, ils le lui rendirent.Lorsque j'étais petite, je regardais souvent ce qui s'y trouvait peint en rouge sur fond noir, ne parvenant pas à comprendre. Il y avait là trois petits hommes : l'un, couronné de lierre, portant un thyrse, comme le dieu Zagreus-Dionysos, regarde et sourit ; l'autre, effrayé, s'enfuit, et

le troisième, au milieu, tient dans ses bras un jeune garçon mort. Les hommes étaient mal dessinés, mais l'enfant l'était si bien qu'on n'en pouvait détacher les yeux. On voyait qu'il venait d'être égorgé ; son corps encore chaud pendait, comme un haillon, la tête renversée ; ses cheveux tombaient, longs comme ceux d'une jeune fille, et son visage était beau, comme celui d'un dieu. L'homme, lui ayant arraché un bras, le portait à sa bouche pour le manger. « Que fait-il de l'enfant ? Pourquoi le mange-t-il ? » demandai-je à ma mère. « Les enfants ne doivent pas le savoir, répondait-elle. Attends, quand tu seras grande tu le sauras. » Eh bien, maintenant, je le sais : avant que Dieu ne naisse homme, les Souterrains, les Terribles l'ont déchiré et dévoré. C'est pourquoi, dans les mystères de Zagreus, les prêtresses, les thyades, possédées du dieu, déchirent aussi et dévorent une victime vivante. Lorsque ma mère me le dit, je fus si effrayée que je n'osais pas demander si cette victime était une bête ou un homme...

Eoïa, en parlant, contemplait l'Etoile du soir. Soudain, elle se tourna vers Dio, la regarda au fond des yeux, et demanda, presque avec les mêmes paroles que naguère, dans la forêt, Tamou, l'impie :

— Est-il vrai, Abeille, que dans votre Ile aussi, les pères et les mères immolent leurs enfants ?

— Tais-toi ! N'ose pas !.. s'écria Dio, elle aussi comme naguère. — Si tu dis encore un mot...

— Eh bien, quoi ? fit Eoïa d'un ton de défi. — Tu ne m'aimeras plus ? Mais je le sais bien que tu ne m'aimes plus. C'est Tamou, ton frère, que tu aimes, et non moi... T'en souviens-tu : tu m'avais dit que lorsque je serais dans le ventre de la Génisse, le dieu me dirait tout ? Eh bien, il m'a tout dit...

— Que t'a-t-il dit ?

— Tu le sais : si Dieu est tel que le pensent les hommes, ce n'est pas Dieu, mais le diable...

—Tais-toi, tais-toi, impie, maudite !

Dio leva la main sur elle, comme pour la frapper. Si terrible était son visage qu'Eoïa pensa : « Elle va me tuer. Soit. Ou lui ou moi ! » Et elle cacha sa figure entre ses mains. Dio fit de même.

Elles restèrent longtemps silencieuses. La flûte, elle aussi, cessa de pleurer. Tout se tut. Seule la mer respirait à peine. Dans le soir tombant, plus fraîche était la fraîcheur salée des vagues, plus tiède le tiède encens des bruyères, et l'étoile, blanche comme le soleil, était, dans les vapeurs rousses du couchant, plus blanche encore.

Tout à coup Dio entendit qu'Eoïa pleurait. Détachant ses mains de son visage, elle se tourna vers elle.

— Pourquoi pleures-tu ?

Eoïa ne répondit pas et pleura plus fort encore. Dio l'enlaça, sentant tout son corps grêle frémir de sanglots, comme un oiseau captif palpite dans la main.

—Tu ne m'aimes pas, tu ne m'aimes pas ! répétait-elle, pleurant si fort que son âme semblait s'en aller en larmes, comme s'écoule en sang la vie d'un homme blessé à mort. Et une douleur familière, remords inexpiable et pitié infinie, transperça le cœur de Dio.

Elle étreignait Eoïa toujours plus fort,la serrant contre elle, baisant sa tête, caressant ses cheveux et répétant ces paroles monotones et tendres par lesquelles les mères consolent leurs petits enfants qui pleurent.

— Il ne faut pas pleurer, ma chérie, mon âme, mon cœur, mon petit poisson d'or, mon papillon blanc, il ne faut pas pleurer ! Ne vois-tu pas que je t'aime ?

Et elle se mit à pleurer, elle aussi. Eoïa lui jeta un regard et, après un dernier sanglot, se calma.

— Tu m'aimes ? Vrai ? demanda-t-elle souriant à travers ses larmes. — Et lui ?

— Petite sotte, est-ce que je peux l'aimer comme je t'aime ?

— Oh ! Abeille chérie, aime-moi, n'importe comment,

mais aime-moi ! Ce n'est plus pour longtemps, tu sais. Il me semble...

— Eh bien, quoi ? Dis.

— Il me semble que je vais bientôt mourir. Sais-tu le rêve que j'ai fait l'autre jour ? Ma mère me cherchait, me poursuivait sans pouvoir m'attraper. Ses yeux étaient ouverts, mais ne voyaient pas, comme ceux d'une morte. Et moi, j'avais très peur d'elle, pensant : si elle m'attrape, je mourrai de frayeur. Soudain, elle m'a saisie, et voilà que je n'avais plus peur ; j'étais bien, comme avec toi en ce moment. Et elle m'embrassait, me caressait, tout à fait comme toi, me parlait avec les mêmes mots : « Mon âme, mon cœur, mon petit poisson d'or, mon papillon blanc, ne vois-tu pas comme je t'aime ? » Et elle se mit à pleurer. Moi, je me suis réveillée, pleurant aussi de joie... Eh bien, petite Abeille, cela signifie que je vais bientôt mourir...

Dio voulait parler, mais ne trouvait pas de mots ; elle pensa seulement : « Je mourrai avec elle. Peut-être cela vaut-il mieux : on ne peut vivre et aimer, comme nous nous aimons. Nous avons tué la mère terrestre — la Mère céleste ne nous le pardonnera pas »...

Soudain la flûte recommença de pleurer :

Sur le Fils bien-aimé s'élèvent les pleurs !
Pleurs sur les champs sans épis,
Pleurs sur les sources desséchées,
Pleurs sur les étangs, où le poisson dépérit,
Pleurs sur les mers, où les navires ne flottent plus,
Pleurs sur les forêts, où le tamarin ne fleurit plus,
Pleurs sur les jardins, où le miel ne coule plus,
Pleurs sur les mères dont les enfants meurent...

— Il pleure, comme si Dieu était mort et n'était pas ressuscité, dit Eoïa, et, après un silence, elle demanda :

— Petite abeille, pourquoi ne veux-tu pas me dire tout ?

— Dire quoi ?

— Comment Il est mort et comment Il ressuscita. Tu sais tout, n'est-ce pas ?

— Non, je ne sais pas...

— Qui donc le sait ?

— Personne, répondit Dio. Puis après avoir réfléchi elle ajouta :

— Il n'y a peut-être qu'un seul homme au monde qui le sache.

— Et qui donc ?

— Le roi d'Egypte, Akhenaton.

LES BACCHANTES

I

Touta fit un mauvais rêve. Selon la prophétie d'Idomine : « Réjouis-toi, roi d'Egypte, Toutankhamon ! » il était assis sur un trône, mais il entendit au-dessus de lui un gazouillement d'eau et il s'attrista, comprenant que ce trône n'était que le siège du cabinet de toilette. Soudain, dans un fracas de tonnerre, le siège vacilla et Touta fut précipité dans l'abîme.

Se réveillant, plein d'effroi, il entendit des cris, des clameurs, et, croyant qu'ils venaient de la pièce voisine, il sauta du lit et appela son secrétaire :

— Ani, Ani ! Que se passe-t-il ? N'est-ce pas la terre qui tremble ? Vite, vite, informe-toi !

Ani s'élança dehors et, en revenant, le rassura : la terre tenait bon et les gens criaient parce que les jours des lamentations du dieu Adoun-Adonis étaient arrivés.

— Drôles de gens ! dit Touta surpris. — Ils crient, comme si vraiment il leur était arrivé un malheur.

Il se recoucha, mais écoutant toujours les clameurs, il ne put se rendormir.

Le jour venu, il demanda sa litière, pour aller entendre

la lamentation. En route, rencontrant Tamou, il l'invita à l'accompagner.

Par tout le palais et toute la ville, les gens couraient, comme s'ils cherchaient quelqu'un, ou bien, assis près des enceintes sacrées, ils se frappaient la poitrine, s'arrachaient les cheveux aux sons plaintifs des flûtes funèbres, pleuraient et gémissaient :

— Aï Adoun ! Aï Adoun !

Exposant au soleil des fleurs éphémères dans des vases d'argile, pour qu'elles se fanent plus vite, ils pleuraient sur elles, comme s'ils savaient que le grand Royaume des Mers allait, lui aussi, périr, comme la fleur fragile d'Adoun-Adonis :

Tu es la fleur aux racines arrachées de la terre !

Derrière les enceintes sacrées, les prêtresses, dans une danse frénétique, déracinaient les arbustes sacrés d'Adoun, plantés dans les autels d'argile en forme de cuve : Dieu était dans chacun d'eux, et, en arrachant l'arbuste, on tuait le Dieu-Victime.

Tamou écouta la lamentation.

— Hélas, mon Frère, hélas, ma Sœur ! Mon Bien-aimé, ma Bien-aimée ! Croissant de lune à double corne ! Hache sacrée à deux tranchants ! Adoun-Adouna ! clamaient les pleureurs.

— Royaume impur de l'impure Lilith ! grommela Tamou entre ses dents.

— Que dis-tu ? demanda Touta.

— Je dis que ces imbéciles vont pleurer pendant six jours, parce que deux et deux font quatre, et se réjouir le septième jour que deux et deux fassent cinq !

— Qu'est-ce que cela signifie ?

— Cela signifie : l'homme est mort — deux et deux font quatre, — il est ressuscité — deux et deux font cinq.

— Tu ne crois donc pas que Dieu est ressuscité ?

— La foi ne brisera pas le fer, moi, marchand de fer, je le sais !

Le septième jour Touta alla sur le mont Dictée porter au dieu Adoun ressuscité le présent du roi Akhenaton.

A une journée et demie de Cnossos, sur le versant sud du mont, au-dessus d'un cirque rond comme une coupe, — le fond d'un lac desséché, — se trouvait le lieu le plus saint de la Crète, la caverne où était né l'Enfant-Dieu.

Une étroite sente y montait à travers des rochers escarpés où bêlaient les chèvres et bourdonnaient les abeilles, comme en ces jours antiques où l'Enfant Dieu fut allaité par la chèvre Amalthée et nourri du miel des montagnes par les abeilles Mélisses. En bas, le cirque flamboyait comme une fournaise, mais sur la hauteur on respirait déjà la première fraîcheur des neiges éternelles. Pourtant, là aussi, tout était nu, mort, brûlé ; seul, à l'entrée de la grotte, un peuplier immense se dressait, toujours vert, comme l'arbre édénique de la vie.

Les prêtresses, vieilles et jeunes, les Abeilles, entourèrent Touta, descendu de sa litière. Dio était du nombre. S'approchant d'elle, il lui demanda à boire. Dio remplit une coupe à la source qui jaillissait dans l'enceinte, et la lui tendit.

— Qu'as-tu décidé, ma fille, viens-tu avec moi en Egypte ? lui demanda-t-il.

— Oui, si le roi et la Grande Prêtresse le permettent.

— Le roi l'a déjà permis et la Grande Prêtresse ne s'y opposera pas non plus. Mais toi-même, tu ne changeras pas d'avis ?

— Non, pourquoi donc ne me crois-tu pas ?

— Parce que les jeunes filles ont bien des idées en tête.

— Je n'en ai qu'une.

— Laquelle ?

« Voir le roi Akhenaton, le plus grand des fils de

l'homme », voulut répondre Dio, mais ayant regardé Touta, elle sentit qu'il valait mieux ne pas en parler.

— En Egypte ! En Egypte ! dit-elle si joyeusement que lui aussi il se sentit réjoui : de retour dans sa patrie il pourrait se vanter d'avoir amené au roi d'Egypte une danseuse comme jamais il n'en avait vu, la plus précieuse perle du Royaume des Mers.

— Akakalla t'attend, viens, prononça Dio, en le conduisant par la main dans la caverne.

Le brusque passage de la lumière du jour à la nuit souterraine l'aveugla. Lorsqu'il recommença à voir, les lueurs rouges des torches éclairaient la nuit. Mais la caverne était si vaste que ses profondeurs restaient dans l'obscurité et que la voûte semblait un ciel de nuit noire. En passant devant deux rangs de très vieilles femmes tenant des torches, Touta sentait ses pieds s'enfoncer dans un duvet moelleux : c'était la couche millénaire des cendres des victimes.

A droit de l'entrée se dressait un autel antique, un massif de pierres carré, construit sans doute de temps immémorial par les premiers adorateurs de la Mère, les habitants sauvages des cavernes. On y sacrifiait non seulement des animaux, mais aussi des victimes humaines. A gauche étincelait la blanche forêt des stalactites aussi grosses que des troncs d'arbres. Là, sous la première caverne s'en ouvrait une autre, le Saint des Saints, ventre béant de la Terre-Mère, porte terrible de l'autre monde. Personne n'y pénétrait jamais, sauf la Grande Prêtresse. C'était là qu'était né l'Enfant-Dieu.

Au fond de la caverne supérieure, sur un siège bas en pierre, était assise une femme, plus vieille que toutes les autres, monstrueusement grosse, gonflée de graisse jaunâtre comme une hydropique. Elle était coiffée d'un bonnet de feutre pointu, rayé en biais de jaune et de rouge. Sa robe, échancrée par devant jusqu'à la taille, découvrait deux mamelles hideuses, deux pis de vache ou

deux outres vides, noires, ridées, pendantes, semblables aux mamelles d'une chienne grosse. Tout autour de son corps s'enroulaient des cordes au reflet métallique.

C'était la mère Akakalla, la Grande Prêtresse. Touta en avait beaucoup entendu parler. Le roi Idomine la haïssait, la soupçonnant d'entretenir des rapports secrets avec son frère Sarpedomine, l'exilé, mais le peuple l'aimait et la vénérait, l'appelant la très-sainte et la très-sage. Jadis elle avait disputé au roi le trône, se souvenant des jours où les femmes régnaient sur le Royaume des Mers selon l'antique commandement de la Mère : « Que le mari obéisse à la femme. »

Aidée par quelques prêtresses qui la soutenaient sous les bras, elle se leva à peine, gémissant et geignant, tendit les bras pour bénir Touta et soudain les cordes enroulées autour d'elle se mirent à remuer. Touta comprit que c'était des serpents. Emmêlés en pelotes, en nœuds, ils entouraient ses hanches d'une ceinture, son cou d'un collier, ses poignets de bracelets ; l'un d'eux se suspendit comme une boucle à son oreille ; un autre s'enroulant autour du bonnet et se laissant pendre sur le front avançait sa petite tête plate au dard vibrant.

Touta eut peur, mais pas trop. Il se rappela que les prêtresses dictéennes savaient apprivoiser les reptiles les plus dangereux en leur enlevant les glandes à venin, et que la mère Akakalla était une puissante charmeuse de serpents.

— La Mère annonce aux hommes un grand miracle, dit-elle en crétois d'une voix nasillarde et chantante, comme en récitant une prière. — Elle l'annonce à ses saints, ses fidèles, mais elle repousse ceux qui s'introduisent auprès d'elle par la ruse. N'entrez donc chez la Mère que saints et purs de cœur, afin de voir l'œuvre divine, le miracle de la résurrection !

Touta s'agenouilla en lui tendant le présent royal, un plat à sacrifice en or, aplati comme un bouclier. La mère

Akakalla l'examina d'un seul œil. Alors seulement il s'aperçut qu'elle était borgne.

Trois cercles concentriques de figures ciselées ornaient le plat : le premier, le plus grand, était formé de petits serpents égyptiens — Ureus ; le second, d'anges babyloniens ; le troisième, de doubles haches crétoises ; enfin, au centre, le disque solaire du dieu Aton étendait des rayons en forme de mains humaines, bénissant le roi d'Egypte, Akhenaton ; deux mots : *Adoun-Aton* étaient écrits en crétois au-dessus du soleil, et de chaque côté du roi était gravée une inscription en hiéroglyphes que la mère Akakalla déchiffra à haute voix :

« Toutes les nations et tous les peuples, tu les a enchaînés dans les chaînes de l'amour, tu les a unis, toi, l'Unique. A ton fils, Akhenaton Neferkheperoura Ouaenra tu as révélé la vérité, car personne ne connaît le Père, que le Fils. »

Soudain, le visage de la vieille se rida, ses lèvres frémirent, et une larme tomba de son œil. Levant le plat des deux mains, elle le baisa et s'écria :

— Nul, nul ne connaît le Père que le Fils ! Béni soit le Fils Unique du Père, Akhenaton Ouaenra !

Puis, se tournant vers Dio et lui tendant le plat, elle dit :

— Le voilà, le Fils de l'Homme. Le reconnais-tu ?

Dio, en le regardant, se sentit aussi émue que si elle reconnaissait après une longue séparation le visage d'un frère. Elle le baisa à son tour.

— Va chez lui, va chez lui, ma fille ! Ta place n'est pas ici, mais là, près de lui ! prononça la mère Akakalla, et brusquement son œil s'alluma, comme un charbon ardent.

— Danse devant lui à la gloire d'Adoun-Aton ! Haut, haut, haut les jambes, comme cela !

Et, pleurant et riant à la fois, elle releva sa jupe, découvrit ses jambes nues, monstrueusement grosses,

comme des troncs d'arbre et, maladroite et débile, les agita, comme pour danser.

— Et toi, qui es-tu donc ? demanda-t-elle brusquement à Touta en égyptien en le dévisageant, comme si elle venait de l'apercevoir à l'instant.

— L'ambassadeur du roi, répondit-il.

— Je le sais, mais quel est ton nom ?

— Toutankhaton.

— Toutankhamon ?

—Non. Toutankhaton.

— Il y a eu Amon, il y a Aton, et de nouveau il y aura Amon, n'est-ce pas ? Miaou, miaou ! Aimes-tu les chats ?

— Oui.

— Hé, hé, c'est donc pour cela que tu leur ressembles ? Et votre Grande Mère n'est-elle pas une Chatte, elle aussi ?

— Nous n'avons pas de Mère, il y en eut une jadis, mais maintenant il n'y en a plus.

— Comment cela ? Le Fils sans Mère ?

— Selon la doctrine du roi...

— Tu mens ! Il te l'enseignera, sa doctrine, imbécile ! grogna la vieille en crétois et, se fâchant soudain, elle tapa furieusement des pieds et leva sa béquille sur Touta. — Tu mens, chien, fils de chienne, impie ! Il n'y a pas de Fils sans Mère !

Ne comprenant pas ses paroles, il devina pourtant qu'elle l'injuriait. Mais il ne s'en formalisa pas, sachant qu'on ne pouvait pas en vouloir à la Grande Prêtresse : ses injures et même ses coups étaient une bénédiction. Néanmoins il songeait au moyen de s'esquiver discrètement.

Mais, déjà calmée, elle lui parlait avec bienveillance. Seulement un sourire malicieux brillait dans son œil.

— Ton affaire est sûre, mon garçon : chat, tu seras roi des souris. Il leur faut quelqu'un comme toi. Le grand

sera petit et le petit sera grand. Réjouis-toi, roi d'Egypte, Toutankhamon !

« Ah ! la maudite sorcière, on dirait qu'elle a épié le roi Idomine ! » pensa Touta, surpris, presque effrayé.

Il lui parla du départ de Dio.

— Qu'elle parte et que la Mère la bénisse ! répondit la vieille et elle se tut, fermant son œil éteint, comme si elle s'endormait.

Touta comprit que l'entrevue était terminée. Il voulut baiser la main de la Prêtresse, mais il n'osa pas, tant était hideux le grouillement des serpents. Après un profond salut il sortit.

Sur un signe d'Akakalla tous les autres sortirent à leur tour. Seule Dio resta. La vieille l'appela.

— Viens ici. Qu'as-tu sur le cœur, ma fille ? Pourquoi es-tu si triste ?

— Je ne sais pas moi-même, mère. J'ai le cœur gros, j'ai peur... répondit Dio en s'agenouillant.

— Cela ne fait rien ; quand tu auras dansé, cela ira mieux.

Chaque année sur la Montagne, à la fin de l'été, les prêtresses possédées par le dieu — les thyades — se livraient aux danses sacrées — chœurs nocturnes en l'honneur d'Adoun ressuscité.

— Mère, permets-moi... commença Dio et elle n'acheva pas.

— Eh bien, parle.

— Permets-moi de ne pas prendre part aux danses...

— Pourquoi ne veux-tu pas ?

— Je n'ose pas, je suis impure... murmura Dio se cachant le visage dans ses mains.

— En quoi impure ? demanda la vieille.

Dio se taisait. Akakalla écarta doucement ses mains, la regarda dans les yeux et silencieusement lui désigna l'autel. Dio pâlit et, toujours silencieuse, baissa la tête. Elles s'étaient comprises sans parler.

C'était dans cette même caverne, sur ce même autel, qu'une dizaine d'années auparavant, l'enfant Iol, fils d'Aridoël et frère de Dio, avait été immolé. A cette époque l'Ile était désolée par de terribles fléaux — guerre, famine, tremblement de terre. Les habitants épouvantés ne savaient comment apaiser la fureur divine. Oubliant la Mère et le Fils, ils ne se souvenaient plus que du Père — Feu dévorateur — comme si les tonnerres souterrains du Royaume des Mers se faisaient l'écho des tonnerres célestes du Sinaï : « Donne-moi tes premiers nés et tu seras mon peuple élu. » Longtemps Efra, femme d'Aridoël, refusa d'immoler son fils. Son époux naviguait alors dans les lointaines mers du Septentrion,et depuis trois ans elle l'attendait, torturée par la crainte et l'espoir. « Si tu ne donnes pas ton fils, tu ne reverras pas ton mari. Choisis ! » lui dit la prêtresse. Efra la crut, choisit et donna son fils. Peu de jours après, apprenant qu'Aridoël avait péri, elle se pendit.

— Tu ne peux pardonner ? demanda la mère Akakalla.

— Non, répondit Dio et, pressant son visage contre les seins nus et noirs de la vieille — les mamelles de chienne, — pleura, comme un enfant sans défense.

— Pardonner ? Peut-on pardonner ? balbutiait-elle à travers ses larmes.

— On le peut, répondit la Prêtresse. — La raison s'y refuse — la folie le peut. Mais pourquoi me le demandes-tu ? Ne le sais-tu pas toi-même ?

— Non.

— Danse et tu sauras.

— J'ai dansé et tu vois, je ne sais rien.

— Tu n'a pas dansé comme il faut.

— Et comment faut-il ?

— Sotte ! sotte ! sotte ! cria la vieille, furieuse, et, comme tout à l'heure contre Touta, elle tapa des pieds. Puis elle arracha son bonnet et, ses mèches grises éparpillées sur son visage, convulsivement, comme si elle

étouffait, elle se mit à détacher et à jeter à terre les serpents.

— Oh, vieille sotte moi aussi ! Impure, impie,maudite ! Depuis quatre-vingts ans que je suis au monde, je n'ai fait de bien à personne. Je t'enseignais la sagesse, je pensais que quand je mourrais il y aurait une Grande Prêtresse pour me succéder. Mais tu n'es qu'une poule mouillée ! Fi !

Dio l'écoutait avidement, les injures apaisant sa douleur mieux que les caresses.

— Comment donc faut-il faire ? Dis, comment ? répétait-elle, suppliante.

— Voilà comment, reprit la vieille, calme maintenant, comme un médecin au chevet d'un malade : sois folle — sois sage ; perds-toi — trouve-Le ; sors de toi — rentre en Lui ; sois aveugle — vois !

— Et toi, mère, l'as-tu vu ? murmura Dio.

— D'un œil, d'un seul seulement ! Rien qu'une étincelle m'est tombée dans l'œil et c'est pour cela que je suis borgne...

Soudain, secoué par un rire silencieux, tout son corps trembla, comme de la gelée.

— Combien un homme a-t-il d'yeux, d'après toi ? Deux ? Non, quatre. Deux au visage, deux à la nuque. Ceux-là deviennent aveugles — ceux-ci voient. C'est avec ceux-ci qu'il faut regarder, non avec ceux-là. Alors tu verras — sauras — pardonneras !

Elle remua pesamment. Dio l'aida à se lever, lui tendit ses béquilles et, boitant sur ses jambes infirmes, la vieille alla lentement, non point vers la sortie, comme Dio l'avait pensé, mais vers la caverne inférieure, le Saint des Saints. Un petit mur de pierre avec une porte de bronze en protégeait le seuil. La mère Akakalla s'en approcha, ouvrit la porte et dit :

— Entre !

Mais Dio n'osait pas, sachant que nul, sauf la Grande

Prêtresse, ne devait, sous peine de mort, franchir cette porte.

La vieille la poussa brutalement dans le dos. Dio entra, mais courba la tête et baissa les yeux pour ne pas voir le fond de la caverne ; elle ne voyait que la blanche forêt des stalactites et, à ses pieds mêmes, les marches taillées dans le roc. De nouveau l'autre la poussa. Dio descendit la première marche, puis la deuxième, la troisième. Les degrés étaient raides et glissants et ses jambes tremblaient tellement qu'elle avait peur de tomber. Elle s'arrêta.

— Lève la tête ! dit la vieille — Lève-la donc, imbécile ! criait-elle en la frappant de sa béquille.

Dio leva la tête et ferma les yeux.

— Vois-tu ? demanda la mère Akakalla, tenant la torche au-dessus d'elle, de manière à éclairer le fond de la caverne. Dio ne répondit pas et ferma les yeux plus fortement encore. Cependant la prêtresse parla d'une voix si changée qu'il semblait à Dio que ce n'était pas la sienne, mais celle d'une autre personne qui était en elle.

— Sache-le bien, sache-le bien, Dio, fille d'Aridoël, Grande Prêtresse de la Mère : ce n'est pas l'homme que Dieu fait souffrir, mais c'est Dieu qui souffre dans l'homme ; ce n'est pas l'homme que Dieu tue, mais c'est Dieu qui meurt dans l'homme. Gloire au Père, au Fils et à la Mère !

« Voir — savoir — mourir ? Eh bien, que je meure, pourvu que je sache ! » pensa Dio et, ouvrant les yeux, elle vit.

Les larmes des stalactites, dans la lueur rouge de la torche, tombaient, comme des gouttes de sang ; au fond de la caverne, l'eau stagnait comme une flaque de sang noir, et au-dessus d'elle, sur le mur blanc des stalactites, était pendue, taillée en marbre noir, une Croix.

II

Toutankhamon regardait avec curiosité une petite lentille de cristal de roche, un sceau gravé que Iuti venait d'acheter pour lui. Il le tenait entre ses deux doigts, le présentant à la lumière pour mieux apprécier la finesse du dessin.

— Charmant ! Charmant ! voulut-il dire, mais il ne le dit pas : le dessin était trop étrange.

Dans une prairie de safrans en fleurs, vêtues de jupes-cloches aux mille volants, d'aspect rugueux, comme des chardons, de sveltes jeunes filles flexibles comme des algues, à la taille de guêpe et aux seins pointus, dansaient avec une frénésie qui disloquait leur corps dans les convulsions d'une souffrance — d'une volupté mortelle.

— Pourquoi donc n'ont-elles pas de tête ? demanda Touta étonné, en regardant le semis de petites étoiles flottant au-dessus d'elles au lieu de têtes.

— Qui sait ce que font les maîtres d'ici ? Des fous ! marmotta Iuti, en faisant la grimace.

Sans vouloir l'avouer, il sentait dans la folie du dessin celle de la danse — tourbillon vertigineux du mouvement voilant ce qui se meut. Eterniser l'éphémère, arrêter le fugitif, c'était là l'œuvre de ces impies.

— Et pourquoi lèvent-elles les bras comme si elles appelaient quelqu'un ? demanda encore Touta.

— Elles appellent le dieu mort, répondit Iuti, toujours à contre-cœur.

— Les femmes d'ici se livrent donc à ces sortilèges ?

— Oui, bientôt elles vont danser une danse de sorcières sur la Montagne.

— Et Dieu leur apparaîtra ?

— Quelqu'un apparaît, mais qui ? Elles se livrent à de telles abominations qu'on ne peut en parler.

— Curieux, curieux ! Si on pouvait voir ça...

Tamou entra.

— Ah ! te voilà, marchand de fer. Tu n'es donc pas encore parti ?

— Pas encore, mais je pars bientôt.

— Voilà bien longtemps que tu pars ! Quel ficelle te retient ici ? Ne serais-tu pas amoureux ?

— Je le suis, tu sais tout !

— Je sais même de qui. Des deux à la fois, deux filles qui ressemblent à des garçons : c'est comme ça que tu les aimes ! Itana, la courtisane, et Dio, la sainte. D'ailleurs, entre une sainte et une courtisane la différence n'est pas grande...

— Pas grande en effet : comme pour un affamé, du pain frais ou du pain sec, répondit Tamou, avec un mauvais rire.

— Mais pourquoi donc es-tu si jaune ? demanda Touta, en le regardant attentivement. — Ta blessure est-elle guérie ?

— Oui.

— Alors, cela vient du foie.

— Sans doute.... Et que tiens-tu là ?

— Tu le vois : c'est un sceau magique d'une force merveilleuse pour évoquer les morts.

Tamou prit la pierre et, la présentant aussi à la lumière, il examina le dessin.

— Curieux, hé ? fit Touta. — C'est comme ça que les prêtresses d'ici dansent sur la Montagne. Si on pouvait voir ça...

— Pourquoi pas ? Allons-y, veux-tu ?

— Cela se pourrait-il ?

— Oui, si tu n'as pas peur.

— Peur de quoi ?

— Si elles t'attrapent, tu es mort. Les femmes n'aiment pas que les hommes surprennent leurs secrets.

— Mais que font-elles donc ?

— Nul ne le sait. Mais ce ne doit pas être très bien, puisqu'elles ne veulent pas que les gens le sachent.

— Et les nôtres y seront, elles aussi ? demanda Touta, de plus en plus curieux.

— Qui ça, les nôtres ?

— Dio et Eoïa.

— Elles y seront.

— Pourtant ce sont des saintes ?

— Qu'est-ce que cela fait ? Ne viens-tu pas de dire toi-même qu'entre une prostituée et une sainte, il n'y a pas grande différence ? répliqua Tamou en riant.

Il avait d'abord parlé en plaisantant, mais en terminant, il ne plaisantait plus. « Curieux ! » pensa-t-il, lui aussi comme Touta, et soudain, un désir avide transperça son cœur comme une morsure de scorpion : surprendre encore une fois le « garçon et la fille », savoir s'il y a une différence entre une sainte et une prostituée. De plus en plus il lui semblait que son unique salut était de déshonorer son amour, de le tuer par l'infamie. « L'un ou l'autre : tuer l'amour ou me tuer. Mais non, je ne me tuerai pas — je vivrai et je crèverai comme un chien ! » songeait-il, savourant le plus amer des sentiments humains — le mépris de soi-même.

Le lendemain Tamou amena à Touta Kylik, fournisseur des chantiers, vilain petit homme aux yeux louches et fuyants. Touta apprit par la suite que c'était un coquin fini ; d'ailleurs dès qu'il le vit, il se rappela que le marchand de fer avait en ville la réputation de fréquenter toute sorte de canaille.

Kylik se chargea, moyennant un présent, d'arranger leur excursion sur le Mont Dictée. Il fournissait aux chantiers de l'étoupe, du goudron et de la laine qu'il allait acheter en détail aux bergers et aux paysans de la Montagne. L'un de ceux-ci, le chevrier Guingre, promit de conduire Touta et Tamou au lieu des danses sacrées et de les cacher, de manière qu'ils puissent tout voir.

— Soyez tranquilles, seigneurs, vous ne le regretterez pas, vous vous amuserez bien...

— Comment cela ? Parle clairement, nous voulons savoir si ça vaut la peine d'y aller ? interrogeait Tamou.

— Comment, si ça vaut la peine ? Vous verrez ce que personne n'a jamais vu : tous les mystères des femmes...

Mais il n'en voulut pas dire davantage, clignant seulement de l'œil et répétant avec un sourire mystérieux :

— Vous vous amuserez, vous vous amuserez bien !

III

Trois jours plus tard ils partirent. Kylik les accompagna jusqu'à la ville de Lykhtos, au pied du Mont Dictée, mais il refusa tout net d'aller plus loin et, dès qu'il eut reçu son présent, il disparut, comme si la terre l'avait englouti. Sans doute il avait eu peur.

Cela déplut à Touta. Pourtant, avec douze gardes du corps nubiens, toute une armée de thyades ne l'effrayait point. Lorsqu'à l'instant du départ, Tamou lui avait demandé : « Tu n'as pas peur ? » il avait répondu avec dignité : « Je ne suis pas un poltron pour avoir peur des femmes ! »

Guingre, le vieux chevrier, les attendait à Lykhtos. Ils passèrent la nuit dans la ville et partirent de bon matin, afin de traverser de jour le difficile défilé du Taureau.

La route principale se dirigeait, par Inata, Piranthe et Gortyna, sur Phaestos, capitale de la Crète méridionale. Mais bientôt ils la quittèrent pour des sentes à peine tracées, qu'ils abandonnèrent aussi pour la pierre nue des rochers.

Touta, après avoir voyagé en litière, fut obligé de monter sur une mule, ce qu'il fit à contre-cœur : les Egyptiens n'aimaient pas monter à cheval, considérant comme indécent d'être assis, jambes écartées, sur le dos d'une bête.

Tamou, marchant à côté de Guingre, l'interrogeait sur le mystère des thyades :

— Que font-elles donc sur la Montagne ?

— Elles dansent, possédées par le dieu.

— Et non par le vin ?

— Qu'ont-elles besoin de vin ? Une gorgée d'eau de source les grise plus que le vin, et le vent nocturne aussi.

— Les as-tu vues danser ?

— Bien des fois !

— Et toi-même, as-tu pris part à leurs danses ?

— Non, elles ne se laissent pas approcher par les hommes. Mais quand je suis seul, je danse à leur manière ; je choisis le coin le plus retiré de la forêt, pour que l'on ne me voie pas et qu'on ne se moque pas de moi, et je saute, je saute, vieux bouc, à la gloire d'Adoun. Ah ! que c'est bon !

— Qui te l'a appris ?

— Une de leurs chevrettes même : quittant le troupeau elle aima le bouquetin. Que d'années ont passé, mais je ne puis l'oublier !

— Elle était donc bien belle ?

— Ce n'est pas qu'elle était belle, mais elle ne ressemblait pas aux autres femmes. Le corps d'une thyade est comme celui d'une déese : après elle, toute autre femme est fade, comme l'eau après le vin.

Tamou regarda le vieillard. Avec ses cheveux blancs comme la neige, énorme, velu, vêtu d'une peau de bouc noire aux longs poils, il lui rappelait le géant babylonien, la Bête-dieu, Enguidou :

La vie des hommes, il l'ignore ;
Il ressemble au dieu du bétail,
Va paître dans les champs avec les chèvres,
Descend à l'abreuvoir avec les troupeaux.

— Mais que veulent-elles donc, pourquoi font-elles ces folies ? continuait de questionner Tamou.

— As-tu jamais vu, mon fils, bondir une génisse furieuse sous la piqûre du taon ? L'aiguillon divin dans la chair humaine, c'est le dard du taon : cela vous crispe

du dos à la nuque, comme la morsure d'un scorpion. Alors la fille s'emporte sous le dieu comme la génisse sous le taon...

Il se tut souriant, comme si un souvenir joyeux lui traversait l'esprit.

— Elles ne savent pas elles-mêmes ce qui leur prend, reprit-il. — Voilà une fille assise à son rouet, calme, paisible, ne pensant qu'à sa laine et à sa quenouille. Tout à coup elle entend on ne sait quel appel, lointain et caressant, comme celui du bien-aimé de l'autre monde. Elle se dresse, s'élance, une autre l'imite, puis une autre encore, et les voilà toutes qui s'essaiment, comme les abeilles au-dessus d'une ruche : « A la Montagne ! A la Montagne ! » crient-elles en courant. Et de village en village, de cité en cité, la fureur des femmes se répand, comme une peste.

— Et que font donc les hommes, imbéciles ? Pourquoi leur permettent-ils cela ?

— Le défendre, ce serait encore pis. Elles languiraient et se donneraient la mort. Les mères se mettraient à tuer leurs enfants. C'est ainsi que les trois filles du roi Lama, résistant au dieu, n'allèrent pas danser sur la Montagne, et devenues folles furieuses, elles eurent faim de chair humaine et tirèrent au sort entre elles ; celle que le sort désigna donna son fils au dieu ; elles déchirèrent l'enfant et le dévorèrent, comme des louves affamées. As-tu entendu aussi parler du roi Penthée ? Au nord, sur la Terre Ferme, régnait le roi Penthée — le *Triste* ; il refusait d'adorer le dieu et raillait les mystères divins.Les thyades le saisirent et le mirent en pièces ; sa mère était parmi elles ; ne reconnaissant pas son fils, elle planta sa tête au bout de son thyrse et se mit à danser... Non, mon fils, Dieu est puissant — on ne discute pas avec lui.

— Est-il vrai que sur votre Montagne aussi on déchire les hommes ?

— On le dit. Il y a deux ans un petit berger fut mis en pièces par les thyades parce qu'il les avait épiées. Ces

folles ne savent pas ce qu'elles font. Ce qui leur tombe sous la main, homme ou bête, tout est bon : Dieu est dans toute victime.

— Quel Dieu ? s'écria Tamou, révolté. — Ce n'est pas Dieu, mais le diable !

— Ne blasphème pas, mon fils ! *Il* est ici sur la Montagne : s'il entend il y aura du malheur...

— Qui est ici ?

— Tu le sais bien, qui.

— Tu l'as vu, toi ?

— Non, si je l'avais vu, je ne serais pas vivant.

— Alors, comment sais-tu qu'il est ici ?

Le vieillard ne répondit pas. Puis, il rit doucement.

— Ah ! petit sot, petit sot !

— C'est moi que tu traites de sot ?

— Oui, mon enfant.

— Pourquoi donc ?

— Mais parce que tu ne sais pas distinguer Dieu du diable.

— Et toi, tu le sais ?

— Moi ? Je suis encore plus sot que toi. Mais il y en a de plus sages que nous. C'est d'eux que j'ai appris ce que je te dis. Le roi Penthée — le Triste, qui est-ce, d'après toi ?

— C'était sans doute un homme, comme moi, qui n'a pas voulu prendre le diable pour Dieu.

— Vrai. Toi aussi tu es un triste. Triste parce qu'intelligent et non pas sage... Mais qui donc s'afflige dans l'Affligé, qui se déchire dans le Déchiré ?

Tammuzadad le regarda avec étonnement.

— Ce que tu dis là n'est pas de toi ?

— Non.

— Et de qui donc ?

— Connais-tu la mère Akakalla ? « La Grande Victime, dit-elle, c'est le Fils : les hommes mangent sa chair,

boivent son sang. » C'est pour cela qu'on déchire le Dieu-Victime.

« Il faut immoler Dieu », se rappela Tamou.

— Dieu dévoré par les hommes : jolis hommes et jolis dieux ! murmura-t-il avec son lourd sourire de pierre, en s'éloignant du vieillard. Celui-ci le suivit du regard, hochant la tête, comme s'il plaignait le Triste.

Après avoir traversé, au crépuscule, la crête du Taureau, ils descendirent au fond d'un précipice, franchirent le Gué-des-Chèvres, torrent impétueux, grimpèrent à l'autre flanc de la montagne, comme des mouches sur un mur, et arrivèrent à un plateau nu, désolé et mort, comme un désert d'un monde éteint.

La nuit tomba, douce, noire, étouffante, illuminée par le flamboiement incessant des éclairs lointains et silencieux.

— Il y aura de l'orage, dit Tamou.

— Non, ce ne sera rien : tu vois, la tête d'Adoun est pure, répondit Guingre, montrant du doigt le bord du plateau où, dans la déchirure des nuages tourbillonnants, bleuissait, étincelait, à la lueur des éclairs, un saphir gigantesque — les neiges et les glaciers du mont Dictée.

— Là aussi elles dansent sur les champs de neige, reprit Guingre, se rappelant les rondes des thyades le jour de la naissance du dieu Adoun à l'équinoxe d'hiver. — Une fois elles faillirent être gelées, les pauvres. Je les ai vues danser dans la tempête de neige : leurs corps à demi nus étaient bleus, leurs thyrses de lierre, couverts d'un fin cristal de glace, tintaient, comme du verre...

Il essayait vainement de décrire les rondes merveilleuses des thyades volant dans la tempête lunaire comme des fantômes.

Le chemin devint meilleur. Touta s'installa de nouveau dans sa litière et il y fit monter Tamou.

— Le vieillard t'a-t-il appris quelque chose ? demanda-t-il, curieux.

— Oui. Kylik n'a pas menti : nous nous amuserons bien !

— Comment cela ?

— Nous verrons déchirer et dévorer une victime humaine... Tu ne le crois pas ?

— Non.

— Pourquoi donc ? Les hommes ne font que s'entretuer et s'entredévorer. Il faut être loup ou brebis : dévore ou sois dévoré, c'est la loi de la haine et de l'amour aussi. « Petite pomme douce, je voudrais te manger », chantent les garçons aux filles. Vieille chanson, la même depuis le commencement du monde : aimer — tuer — dévorer...

Il parlait, comme dans le délire, tout frémissant d'un rire silencieux, comme le ciel noir de la lueur des grands éclairs blancs.

— Avant que le premier monde périsse dans les eaux du déluge, les hommes, dit-on, devenus fous, se massacraient et se dévoraient dans une guerre fratricide. De même périra notre monde à nous...

— Qui sait quand le monde périra, mais en fait de chanson, « Petite pomme douce, je voudrais te manger », n'est pas mal ! dit Touta, en riant lui aussi.

— Pas mal, si l'on savait seulement lequel mangera l'autre : toi ou elle.

— Trève de plaisanterie ! Que t'a dit le vieillard, pourrions-nous être mangés par les femmes ?

— Cela se pourrait bien, mais moi qui suis de fer, je suis trop dur pour elles, quant à toi, tu es une petite pomme douce !

— Bah ! pourvu que je tombe sous la dent d'une jolie fille et non d'une vieille sorcière ! fit Touta, riant, ronronnant, comme un chat.

Tous les deux se turent, regardant en silence les éclairs silencieux flamboyer dans le ciel noir, semblables à de muets démons de feu, se faisant des signes, se lançant des œillades et ricanant.

IV

Brusquement la litière s'arrêta. Touta et Tamou, tendant le cou, virent Guingre écouter, l'oreille collée contre la terre. Ils écoutèrent aussi, mais n'entendirent rien.

Guingre fit éteindre les torches, entraver les mules, détacher leurs grelots et ordonna qu'on ne fît pas de bruit.

— Impossible d'aller plus loin en litière, dit-il. — Vos grâces me suivront à pied, les autres m'attendront ici.

Touta, ne voulant pas se séparer de ses Nubiens, essaya de discuter, mais le guide déclara formellement que sans cela il ne ferait pas un pas de plus.

Ils partirent donc à trois : Guingre devant, tenant si bas une lanterne sourde qu'il n'éclairait que la place où poser le pied, Tamou ensuite et enfin Touta. Ils allaient ainsi à la file dans l'obscurité, se tenant par la main, comme des aveugles.

Quelques centaines de pas plus loin ils trouvèrent un sentier, vague comme la piste d'une bête dans l'herbe. Sur le feu blanc des éclairs, les branches d'arbres se profilaient en noir. L'eau clapotait. Sous leurs pieds qui s'enfonçaient dans des coussins de mousse, une odeur de marécage s'exhalait, fade et forte, comme celle du camphre.

Guingre s'arrêta pour écouter encore. Un son très faible, presque insaisissable, parvint jusqu'à eux, mais ils avaient beau tendre l'oreille, ils ne distinguaient pas ce que c'était : on eût dit le bourdonnement d'une grosse mouche ou le sifflement du vent dans un trou de serrure. Le son s'éteignit et ils crurent n'avoir rien entendu : ce n'était peut-être que le sang battant dans leurs oreilles.

Ils continuèrent leur route. Le marécage était fini. Sur la pente douce d'une colline, leurs pieds glissèrent sur

les aiguilles, comme sur de la glace, et ils respirèrent la tiédeur résineuse d'une forêt de pins.

La trame noire des branches se déchira, et, à la lueur des éclairs, ils aperçurent, juste à leurs pieds, une muraille de rocs et, plus bas, une clairière entourée d'un côté par des rochers, de l'autre, par des pins. Deux trouées, sans doute des lits de torrents desséchés, en partaient ; l'une, devant eux, s'élevait, l'autre, à droite, descendait. La clairière, ronde comme une place de danse, était couverte d'une petite herbe fraîche et lisse, comme le gazon des jardins, étoilée de pâquerettes blanches et de clochettes mauves.

Au pied même des rochers, presque contre eux, se dressait un pin si haut que ses branches s'étendaient comme une tente au-dessus des rocs.

Guingre, pénétrant sous cette tente, dirigea la lueur de la lanterne sur une planche jetée en pont, des rochers au pin et, tendant la main à Touta, il l'aida à traverser la planche et l'installa sur une grosse branche plate, courbée de telle manière que l'on pouvait s'y asseoir comme sur une chaise.

— Es-tu bien ? demanda le berger.

— On ne peut mieux : comme dans la loge du roi ! répondit Touta, ravi.

Tamou s'assit un peu plus bas, sur une autre branche, et Guingre au-dessus d'eux. Il éteignit la lanterne, et l'ombre noire et chaude des branches les enveloppa tous trois.

Touta était à la fois craintif et curieux. Quant à Tamou, il s'ennuyait, comme s'il savait tout à l'avance.

« Ou-ou-ou ! » Un hurlement pareil à celui d'une meute de loups retentit quelque part, très loin et très haut, comme dans le ciel.

— Qu'est-ce que c'est ? demanda Tamou.

Personne ne répondit.

Ce son, qui n'était ni un cri de bête ni une voix hu-

maine, était si effrayant que Touta en eut la chair de poule.

Le hurlement se tut, puis reprit, se rapprochant et grandissant toujours. Les loups hurlaient dans le ciel, et les taureaux mugissaient sous la terre. Hurlement et mugissement se confondirent dans le bruit de la tempête qui accourait.

Soudain, entre les fûts des pins, sur la trouée supérieure, jaillit une lueur de torches, jetant des étincelles, et dans la fumée rouge, des ombres noires se mirent à danser.

Les conques-trompes hurlaient, comme les loups ; les tambourins mugissaient, comme des taureaux ; les flûtes stridentes gémissaient, et les cymbales grondaient lourdement, comme des tonnerres souterrains.

Comme une tempête, accouraient, foule frénétique, des femmes, des filles, des fillettes, des vieilles, têtes renversées, serpents noués en couronnes vivantes, cheveux au vent, écume blanche aux lèvres, visages ensanglantés par le reflet des torches. Des grand'mères décrépites berçaient dans leurs bras des faons, et de jeunes mères allaitaient des louveteaux.

Se ruant dans la clairière, elles commencèrent à danser, à chanter, et il semblait qu'avec elles dansât et chantât toute la Montagne.

Que tout crie, hurle et gémisse !
Que la Mère brandisse
La torche d'un nuage orageux,
Que le tonnerre retentisse,
Et, comme un taureau furieux,
Que la terre hurle et bondisse !
Que tout gronde, tonne et mugisse !
Par les monts et par les vallons,
Femmes et vierges nous courons
Et en foule nous t'implorons :
O viens à nous, à nous, à nous !
Aigle, Taureau, Serpent ou Loup, —

O bien-aimé, nous t'invoquons,
Qui que tu sois !
Dans la chair, nous t'en conjurons,
Incarne-toi !

Dans la clairière ronde, la ronde tournoyait si légère qu'elle courbait à peine, comme une danse de fantômes, les pâquerettes blanches et les clochettes mauves. Dans le grand cercle extérieur, tournant comme une roue, se tenait immobile, comme l'axe de la roue, le cercle plus petit des prêtresses-thyades, cercle si serré que l'on ne voyait pas ce qu'elles faisaient. Leurs pieds ne remuaient point, mais leurs mains s'agitaient comme celles des cardeuses.

— Que font-elles ? se demandait Touta, essayant de voir et ne comprenant pas. Tout à coup, il lui sembla qu'un haillon sanglant passait parmi elles et, près de se trouver mal, il ferma les yeux pour ne pas voir.

Elles chantaient, et leur chant résonnait doux, comme un gémissement :

O Seigneur, nous souffrons,
Nous aimons et nous mourons
De soif et de faim
De ton corps divin !
Jamais nous ne saurons
Quelle victime nous déchirons —
Est-ce un homme, un dieu ou une bête —
Mais en nous est célébré
L'Amour — mystère sacré !
Mangeons la chair frémissante,
Buvons la rosée jaillissante
Du sang rouge et tiède !

Soudain, la ronde s'arrêta net, et toutes tombèrent face contre terre. Seule une prêtresse debout au centre des deux cercles, les bras levés au ciel, clama :

—Viens ! viens ! viens !

Et telle était sa joie qu'elle semblait voir déjà Celui qu'elle appelait.

« Qui est-ce ? Qui est-ce ? » Tamou la regardait, reconnaissant et ne reconnaissant pas l'aimée. — Une folle, une Possédée ! La fille sous le dieu, — la génisse sous le taon... « Et tu l'aimes quand même ? » se demandait-il avec espoir et il se répondit, désespéré : « Je l'aime ».

Il s'agita lourdement, faisant craquer les branches, comme un ours qui grimpe au creux d'un arbre pour chercher du miel. En entendant au-dessus de lui le murmure effrayé de Guingre, il ne fit que sourire et il repoussa brutalement la petite patte féline de Touta s'agrippant à lui. Il chercha du pied une branche solide et, se tenant à l'autre — celle où il était assis à l'instant — il se souleva, fit un pas, puis un autre, écarta les branches et y passa la tête. L'ours allait au miel sans crainte des abeilles.

Le voit-elle ? Non, elle regarde plus haut dans le ciel. Mais elle baissera les yeux et le verra. Elle les baissa et ne le vit pas, comme l'oiseau nocturne qui ne voit pas pendant le jour.

Il fit encore un pas, écarta les branches et se montra tout entier à la vive lueur des torches : « Regarde, regarde donc, aveugle hibou ! »

Elle le vit. Son visage s'enflamma de colère comme jadis sous la falaise près de la mer, lorsque le javelot de Britomartis la Chasseresse avait sifflé au-dessus de lui.

Dio leva le thyrse. Le cœur défaillant d'espoir, il attendait : elle allait jeter le thyrse vers lui, le montrer du doigt, crier : « la Bête ! » et lâcher les thyades, comme le veneur lance sur le fauve la meute des chiennes furieuses : « Traque ! Déchire ! »

Mais leurs yeux se rencontrant, il comprit que de nouveau elle aurait pitié et pardonnerait. Oh, mieux eût valu qu'elle lui brûlât les yeux avec un tison ardent qu'avec ce regard de pitié !

Elle baissa son thyrse vers une fillette couchée à ses

pieds. « Ah, la petite chienne ! » pensa Tamou, reconnaissant Eoïa, lorsque celle-ci leva la tête. « Toi, au moins, viens à mon aide ! Crie, crie donc ! » Eoïa voulut crier, mais de la main Dio lui ferma la bouche.

Sauf elles deux, personne encore n'avait vu Tamou : toutes, face contre terre, restaient couchées sans bouger, sachant que Dieu était là : le voir, c'est mourir.

Dio tourna le dos à Tamou et, montrant du doigt le côté opposé, cria :

— Io Adoun ! Io Adoun ! Sœurs, suivez-moi !

Toutes, se dressant, répondirent :

— Io, io, Adoun !

Et, dans la direction indiquée par le thyrse, elles s'élancèrent vers la trouée inférieure.

V

Tamou eut à peine le temps de se reconnaître que la clairière fut déserte, les feux s'éteignirent, et la nuit noire se referma sur lui ; seuls les éclairs blancs frémissaient semblables à de muets démons de feu, se faisant des signes, se jetant des œillades et ricanant.

« Cette canaille de Kylik a menti : nous ne nous sommes guère amusés ! » songea-t-il avec son lourd sourire de pierre. — « Et Guingre, ce vieux bouc, ment lui aussi quand il dit que Dieu est sur la Montagne : il n'y a ni Dieu ni diable, il n'y a personne ici... »

— Si, si, si, quelqu'un est ici ! tinta soudain tout contre son oreille une voix grêle, semblable au tic-tac monotone des vermisseaux dans du bois sec des vieilles maisons par les nuits d'insomnie.

« C'est le sang qui bat dans mes oreilles », pensa-t-il, et il appela :

— Ohé, Guingre, Toutankhamon, venez ici !

Personne ne répondit, et de nouveau la voix tinta :

— Ici ! Ici ! Ici ! Il y a quelqu'un ici !

— Qui est ici ? cria-t-il et, comme en attendant une réponse, il écouta.

Mais le son expira, un silence de mort tomba, et soudain Tamou fut pris d'une telle angoisse qu'il pensa : « Oh ! faire un nœud avec la ceinture et se pendre à cette branche même, ici, ici, ici ! »

Saisissant la branche, il y grimpa ; puis sauta sur la terre, courut, glissa sur les aiguilles de la colline, manqua s'enliser dans le marécage, erra longtemps, trébuchant sur les coussins de mousse, se frayant passage à travers les fourrés et brisant les branches sèches, comme une bête en fuite. Enfin, parvenu à l'orée du bois, il aperçut la lueur du feu allumé par les porteurs nubiens et se dirigea de ce côté.

Soudain, de la forêt surgit un monstre énorme, velu, pareil à un ours courant sur ses pattes de derrière — blanc par en haut, noir par en bas. C'est d'abord ce qu'il sembla à Tamou, mais ayant mieux regardé à la lueur des éclairs, il vit que c'était Guingre avec Touta sur son dos. Blanc était le vêtement de Touta et noire la peau de bouc de Guingre. Le vieillard courait au grand galop, tandis que Touta accroché des pieds et des mains, le frappait et l'éperonnait, comme un cavalier furieux.

— Vite ! Vite ! Vite ! On nous court après, entends-tu ! Mère Isis, Père Amon-Aton, ayez pitié de nous !

Pour Guingre, le colosse, le frêle petit Egyptien ne pesait guère plus lourd qu'un chat, mais à moitié étranglé, le berger râlait sous son cavalier, comme un cheval fourbu. Quant au futur roi d'Egypte, il était plus mort que vif. De peur, il avait aussi mal au ventre que s'il n'avait jamais souffert de constipation. Il lui semblait que toute une armée de diablesses le pourchassaient et allaient l'attraper, le déchirer, le dévorer.

— Halte ! Halte ! n'ayez pas peur, c'est moi, Tammu-

zadad ! criait derrière eux Tamou, mais en entendant ces cris, Guingre se mit à courir encore plus vite.

Ce ne fut qu'auprès du feu des Nubiens que Tamou les rattrapa.

— Ah, le marchand ! balbutia Touta, les yeux écarquillés par l'étonnement. — Et moi je te croyais...

— Tu me croyais mangé ? acheva Tamou, éclatant de rire comme si enfin il s'amusait bien.

Dans un vallon sauvage, où les mousses profondes s'étendaient, comme de molles couches, entre les racines des chênes séculaires, les thyades arrêtèrent leur course.

— Passons la nuit ici, sœurs ! Construisez des huttes, allumez des feux, ordonna Dio, et lorsque toutes furent dispersées dans la forêt à la recherche de bois sec et de branchages, seule, elle pénétra dans un fourré si épais que personne n'y pouvait la découvrir et, tombant face contre terre, le visage enfoui dans l'herbe, elle s'y cacha, comme une bête expirante au fond de sa tannière.

— Tamou, mon frère, qu'as-tu fais ! murmura-t-elle, comme naguère sous la falaise près de la mer.

Elle se rappela le rire qu'il avait, debout sur l'arbre, lorsque leurs yeux s'étaient rencontrés. « Celui que tu appelles ne viendra jamais, et si même il venait, malheur aux vivants, car ce n'est pas Dieu, mais le diable ! » Voilà ce que signifiait ce rire. « C'est toi qui es le diable ! » voulut-elle répondre, mais elle ne le pouvait pas. « Et ton frère Iol, l'as-tu oublié ? » prononça au-dessus d'elle une voix gémissante. Et elle se souvint de la mère Akakalla lui demandant, dans la caverne du Mont Dictée, où se trouvaient la Croix et l'autel des sacrifices humains : « Tu ne peux pardonner ? » C'est Tamou qui avait répondu pour elle et pour Iol — le frère pour le frère.

Elle se rappela encore que les pères et mères, portant leurs enfants sacrifiés sur l'autel, les cachaient dans des

sacs, comme des chevreaux ou des agneaux, pour ne pas voir leurs visages. C'est dans un pareil sac que son frère Iol s'était débattu, lui aussi et, après le sacrifice, sa mère, folle de douleur, s'était mise à chanter :

N'est-ce pas mon petit enfant
Qui pleure d'angoisse mortelle ?
Non, ce n'est dans le sac fermé
Qu'un petit agnelet qui bêle...

Et comme réponse, résonna aux oreilles de Dio un autre chant :

En nous est célébré
L'Amour — mystère sacré !
Mangeons la chair frémissante,
Buvons la rosée jaillissante
Du sang rouge et tiède !

Ses mains ne sont-elles pas trempées de sang ? Ses lèvres ne gardent-elles pas le goût du sang ? Elle se dressa, voulut fuir, mais ses jambes fléchirent et avec un faible gémissement elle tomba.

Tout tourna devant ses yeux, et dans un brouillard sanglant qui l'envahissait, resplendit, éblouissante et blanche comme le soleil, la Croix.

LE MINOTAURE

I

« Dieu exige une victime humaine », pensaient les Crétois, en écoutant les grondements des tonnerres souterrains qui, pendant les derniers jours, avaient retenti de plus en plus souvent.

La terre ne tremblait pas encore, mais elle était sur le point de frémir, de bondir comme un taureau furieux. « Une victime ! Une victime ! » grondait déjà sous la

terre le mugissement affamé du dieu Taureau-Minotaure.

Les tauromachies se célébraient sur l'arène de Cnossos. Il y avait beaucoup de blessés, mais pas un seul tué. On savait que la règle sacrée des jeux interdisait de se mêler au combat du dieu et de l'homme, de hâter le sacrifice, le dieu devant choisir lui-même sa victime. Mais l'âpre désir du meurtre tourmentait déjà les cœurs.

— Tiens, regarde-le, ce gris-là : il va la transpercer... Va, va, mon petit, frappe ! disait, dans la loge royale la voisine de Touta, Eranna, fille de Thraïzone, épouse d'un des plus hauts dignitaires crétois. Touta avait doucement quitté sa place d'honneur au milieu des eunuques royaux pour aller s'asseoir auprès d'elle.

— Manquée, encore manquée ! gémit Eranna avec un accent de convoitise inassouvie. — Oh, lourdaud, ours maladroit ! La corne gauche un tout petit peu plus haut, et il lui fendait le ventre comme avec un couteau !

A travers le rose opalin des fards, du blanc, des onguents les plus savants — « Jeunesse Eternelle », prodige des dédales ingénieux — transparaissaient sur son visage et sur tout autour des lèvres peintes comme avec du sang, de fines rides — « lézardes sur un mur blanchi », disaient les envieuses. Majestueuse, maniérée, hypocrite, chaste et froide en apparence comme la glace, elle était secrètement perverse. Touta la trouvait charmante.

Assis à côté d'elle, il lui murmurait à l'oreille des compliments et regardait avidement l'échancrure de sa robe en précieuse étoffe changeante, d'un vert azuré, comme l'eau de la mer, brodée en or et en argent de minces tiges d'algues, de coquillages et de poissons volants. Ce décolleté descendant jusqu'à la ceinture, comme chez toutes les femmes crétoises, découvrait les seins. Touta était habitué à l'innocente nudité égyptienne, mais ici il y avait autre chose.

Oh, ces deux petites pommes — « petite pomme douce,

je voudrais te manger ! » — seins d'une femme de quarante ans aussi jeunes et aussi frais que ceux d'une fillette de seize — bouts d'un brun rosé, marqués chacun d'une touche de fard, gouttelette de sang à la pointe d'un couteau. « Pour que les couches n'abîment pas leurs seins, elles se font avorter », songea Touta, se rappelant encore une ruse de dédales astucieux.

Eranna, voyant que la chose désirée se faisait attendre, se détourna de l'arène avec ennui, remarqua le regard avide de Touta, écouta son murmure passionné et sourit.

— Que chuchotes-tu là ?

— Une chanson.

— Laquelle ?

— Ecoute.

Ils parlaient en égyptien ; elle connaissait bien cette langue en faveur à la cour de Crète.

Touta, se rapprochant encore, lui murmura à l'oreille :

Que ne suis-je l'esclave noire qui la déshabille !
J'aurais vu toute la nudité de ma sœur.
Que ne suis-je le serviteur qui lave ses vêtements !
J'aurais respiré le parfum de son corps.
Que ne suis-je une bague au doigt de ma sœur !
Elle me porterait toujours, veillerait sur moi.
Que ne suis-je une guirlande de myrthe sur sa gorge !
J'aurais couvert de baisers les seins de ma bien-aimée.

— Comment trouves-tu ma chanson ? demanda-t-il.

— Pas mal.

— J'en sais une meilleure encore.

— Eh bien, dis-la.

De nouveau il murmura :

Mon roi, mon frère, mon dieu,
Qu'il m'est doux d'entrer avec toi
Dans l'eau, vers les lotus épanouis !
Qu'il est doux de se baigner ensemble,
De te montrer ma nudité
A travers le lin transparent,
Inondé de parfums !

Se penchant vers l'échancrure de la robe, il respira une odeur lourde et troublante de musc, de myrrhe, d'encens, de tubéreuse — parfum doux et terrible de chair féminine et de corruption, d'amour et de mort. « Vous serez tous précipités dans l'abîme ! » Soudain cette prophétie lui traversa l'esprit.

— Quel est ce parfum de ma sœur ? demanda-t-il curieusement.

— N'en avez-vous pas de pareil en Egypte ? On dit que tout Memphis n'est qu'une fiole de parfums...

— Non, il n'y en a pas de pareils en Egypte, il n'y en a nulle part ! Il est comme toi... enivrant.

Il fut sur le point de dire : « pervers », et l'eût-il dit qu'elle ne s'en serait peut-être pas froissée.

— Merci du compliment ! répondit-elle, en riant. — Ah ! ah ! mon maître aime celles qui s'enivrent ? Je sais bien pourquoi il est allé sur la Montagne et qui il allait épier, continua-t-elle, en le menaçant du doigt.

« Saurait-elle aussi que j'ai galopé sur les épaules de Guingre ? » se demanda Touta confus, et il changea de sujet.

— En Egypte, sur les murs de nos temples, on voit une peinture : la déesse de l'amour, Isis-Hathor, allaitant le roi, un bel adolescent, qui se serre contre les mamelles divines comme un enfant contre les seins de sa mère.

Elle sourit malicieusement.

— Eh bien ?

— Le sein de ma sœur est comme celui de la déesse de l'amour...

— Eh bien ? répéta-t-elle avec un sourire plus malicieux encore.

Il loucha silencieusement sur le décolleté, comme un chat sur la crème.

— Vous êtes singuliers, vous autres Egyptiens ! reprit-elle en riant.

— En quoi ?

— En votre prévoyance extrême : vous vous construisez à l'avance des demeures éternelles, des tombeaux, et Dieu sait ce que vous y mettez pour ne pas vous ennuyer dans l'autre monde : des livres avec des contes d'amour et des images telles qu'on a honte d'en parler. Est-ce vrai ?

— Oui.

— Et toi, tu le feras aussi ?

— Je ferai comme les autres.

— Veux-tu que je te donne de mon parfum ? Tu le mettras dans ton cercueil et tu te souviendras de moi dans l'autre monde... Sais-tu comment il s'appelle ?

— Non, comment ?

Elle lui chuchota à l'oreille une telle indécence qu'il en aurait rougi, si un adorateur de la déesse Hathor eût été capable de rougir de quoi que ce fût.

Elle se retourna vers son esclave noire, une fillette de treize ans, qui tenait au-dessus d'elle un parasol, bordé de cercles concentriques d'or brunâtre, pareil à un énorme tournesol demi-fané. Il s'abaissa et les cacha tous deux. Eranna regarda Touta dans les yeux et soudain, comme si elle avait honte, baissa les yeux vers l'échancrure de sa robe.

Il comprit, se pencha rapidement et se serra contre ses seins, comme le roi adolescent contre les mamelles de la déesse Hathor.

— Que fais-tu ? que fais-tu ? On pourrait nous voir ! fit Eranna, en riant, mais sans résister.

L'esclave noire leur souriait avec une impudeur innocente, et ils n'avaient pas plus honte devant elle que devant une bête.

Touta sentit sur sa langue le goût fade du fard : par mégarde il avait enlevé du bout du sein la touche vermeille — la gouttelette de sang à la pointe du couteau.

Bref fut l'instant de bonheur : à peine eut-il le temps d'arracher ses lèvres de la « petite pomme douce » que le parasol se releva.

— N'as-tu pas oublié ma prière ? demanda tranquillement Eranna.

Il s'agissait d'un lutteur des arènes de Cnossos, son amant, qui voulait entrer dans les gardes du roi d'Egypte.

— La prière de ma maîtresse est un ordre : tout est déjà fait, répondit Touta, en s'inclinant gracieusement.

Sur un signe d'Eranna, le parasol s'abaissa de nouveau et l'enfant se serra contre le sein maternel.

Cela lui plut : tout se passait honnêtement, sans fraude, donnant, donnant.

— Le voilà, le voilà le petit blanc, l'Ecumette, le bien-aimé de Pasiphaé ! s'écria-t-elle. — Mais qu'a-t-il donc aujourd'hui ? Comme il bondit, comme il enrage ! Oh, oh, qu'il est effrayant, divin ! Gloire à Adoun, voilà enfin que cela commence !

— Et la danseuse, quelle est-elle ? demanda Touta, qui n'avait pas bien vu.

— Tu ne la reconnais donc pas ? La fiancée du dieu Taureau elle-même, Pasiphaé-Eoïa !

II

Eoïa était arrivée à la ville, la veille des jeux, pour y voir un marchand venu de Byblos, qui lui apportait une lettre écrite par Itobal avant sa mort.

En lisant que son père l'avait pardonnée et l'avait bénie en mourant, elle se sentit soulagée d'un poids immense. Elle en fut si joyeuse qu'elle eut envie de danser : « C'est aujourd'hui les jeux, voilà qui est bien, je danserai mieux que jamais ! » songea-t-elle.

Le jour même, quelques heures d'avance, elle avait appris l'ouverture des jeux. Elle aurait bien eu le temps

d'en prévenir Dio qui se trouvait hors de la ville dans sa maison de campagne près du port, mais elle ne le voulut pas, sachant qu'il lui était en ce moment trop pénible de se montrer à la foule et de danser. Avec quel poids dans l'âme Dio était revenue de la Montagne, Eoïa le devinait, se souvenant du rire de Tamou l'impie, debout sur les branches de l'arbre au-dessus de la ronde nocturne des thyades.

Elle apprit aussi en ville que, trois jours auparavant, le jour même où une indisposition du roi avait fait remettre les jeux, on avait surpris l'un des bouviers qui tentait de donner à l'Ecumette une boisson enivrante. Selon la loi sacrée des jeux,il fut exécuté sur place,pendu comme un chien à la première corde venue, car enivrer le dieu Taureau était considéré comme un crime abominable. Pourtant, avant de mourir, il eut le temps de prononcer le nom de Kynir, fils d'Ouamar, son complice. Mais personne ne le crut. Kynir était un homme trop respectable pour tremper dans un tel forfait.

« C'est lui, Tamou, le diable, qui en veut à mon âme ! » pensa Eoïa, en entendant parler de Kynir. — « Sans doute n'y renonceront-ils pas si facilement : ce qui n'a pas réussi une fois peut réussir une autre. Il faudrait examiner l'Ecumette... » Cette pensée lui traversa l'esprit, mais elle l'oublia avec une légèreté étrange. « C'est aujourd'hui un jour de bonheur, tout ira bien. Je danserai mieux que jamais ! »

Elle s'élança dans l'arène. Le taureau s'y trouvait déjà, seul : toutes les autres bêtes étaient rentrées dans leurs stalles, les danseurs et les danseuses étaient partis.

Apercevant Eoïa, il marcha droit sur elle, lentement, cornes basses, ses sabots soulevant la poussière, avec un mugissement sourd et haletant. Elle attendait sans bouger, cherchant seulement du regard les yeux du taureau : elle savait que pour vaincre une bête la meilleure arme est le regard humain.

Elle saisit son regard, mais il était lointain et trouble, comme si ses yeux étaient couverts d'une taie. Ce n'était pas lui, c'était un autre qui, par ces yeux, la regardait.

Il lui semblait d'habitude qu'il simulait la fureur, pour abuser les spectateurs et qu'en réalité il dansait, accordant ses mouvements aux siens, selon le rythme harmonieux des flûtes. Mais aujourd'hui il marchait, gauche, lourd et stupide, chancelant comme s'il était ivre.

Soudain arrivé tout près, il bondit, fonça sur elle furieusement.

Elle s'élança, s'envola, comme une hirondelle, par-dessus les cornes, retomba sur le dos du taureau, s'y coucha et posa la tête sur son front. Il leva le mufle et elle respira dans son haleine l'odeur du breuvage enivrant. Mais elle n'eut pas peur : « Il a beau être ivre, je le dompterai quand même — tout ira bien, je danserai mieux que jamais ! » répéta-t-elle comme une incantation.

Le taureau se cabra, comme pour se renverser et l'écraser de tout son poids. Mais déjà elle avait sauté à terre, et à peine avait-il eu le temps de se retourner vers elle qu'elle était à l'autre bout de l'arène.

Tout à coup, jetant un regard sur la foule, elle aperçut, à côté de la loge royale, sur le gradin d'honneur, Tamou et Kynir. « Ah ! te voilà prise, petite chienne, tu ne nous échapperas plus ! » lut-elle dans leurs yeux. Mais elle n'eut pas peur. « Tout ira bien, je danserai mieux... »

Aigu comme la pointe d'un couteau, le bout de la corne lui érafla l'épaule. Le taureau était arrivé sur elle par derrière pendant qu'elle regardait Tamou et Kynir. Elle aurait eu le temps de sauter de côté, si les mouvements du taureau avaient été équilibrés et rythmés comme d'habitude. Mais de nouveau il s'élança brusquement, chancela stupidement comme s'il était ivre, et par mégarde la toucha.

La pointe de la corne ne fit que glisser sur l'épaule,

écorchant à peine la peau. Mais déjà sur la blancheur du corps nu coulait un mince filet rouge.

— Tue, tue, tue ! hurla, en voyant le sang, la foule furieuse.

Elle suppliait le dieu d'immoler la victime.

Un mufle de taureau apparut entre les rideaux de la tente, c'était le roi qui agita une étoffe rouge comme du sang. Les flûtes entonnèrent le chant du sacrifice.

— Tue ! clamait Eranna avec la foule.

« Si Eoïa périt, Dio sera perdue elle aussi », songea Touta et il se leva.

— Où vas-tu ? demande Eranna.

— Trouver le roi.

— Pourquoi faire ?

— Lui demander la grâce d'Eoïa.

— Reste, je ne te laisserai pas partir ! dit-elle, le saisissant par la main et l'obligeant presque brutalement à se rasseoir près d'elle, — N'es-tu pas bien ici ?

Le parasol s'abaissa et, affaibli, enivré par l'odeur de la chair féminine — le parfum d'amour et de mort — Touta se pressa contre les seins de la déesse Hathor. « C'est infâme ! » songeait-il. « Mais plus c'est infâme, plus c'est doux... »

Eoïa dansait comme jamais. Le sang coulait de son épaule, mais, insensible à la douleur, elle s'élançait, s'envolait au-dessus du taureau avec la légèreté d'une hirondelle.

Le crépuscule tombait, suffocant. Le ciel d'un blanc terne était bas, comme un plafond. On étouffait, comme dans une étuve, et dans cet air étouffant deux bêtes — le taureau et la foule — haletaient de convoitise sanglante.

Eoïa se souvint d'un vagabond ivre qui, dans un faubourg désert de Byblos, au soir tombant, l'avait assaillie pour la violer. Elle avait échappé alors, mais maintenant

elle n'échapperait plus. Deux bêtes ivres — la foule et le taureau -- marchaient sur elle en proie à la même convoitise — violer, tuer.

Elle se souvint encore des petits enfants sacrifiés à Moloch, se débattant dans des sacs : elle se débattait dans un sac, elle aussi.

Brusquement elle eut pitié d'elle-même et, avec la pitié, la crainte lui piqua le cœur.

De nouveau la bête approchait : toujours, éternellement, semblait-il, elle marchait et marcherait sur elle. Eoïa voyait bien que si elle ne s'écartait pas à l'instant même, le Taureau la transpercerait de ses cornes. Mais elle ne pouvait remuer : ses bras, ses jambes étaient inertes et mous, comme dans un cauchemar ; un poids mortel l'écrasait.

— Mère, pitié ! gémit-elle, levant les yeux au ciel.

Au soleil couchant un flot de sang rouge éclaboussa le ciel blanc, comme si là aussi on égorgeait une victime. Eoïa ferma les yeux.

Les cymbales grondèrent sourdement, les flûtes gémirent, stridentes, et le chœur chanta :

Réjouis-toi, Vierge très pure,
Prépare la couche nuptiale !
Que l'amour détourne
La fureur céleste !
Que du ventre blanc
Coule le rouge sang,
Que le Taureau de son amour
Couvre la Génisse divine !
D'un chant solennel
Nous te glorifions,
Toi, l'élue de Dieu,
Immolée à Dieu,
O Vierge très pure !

Sur l'épaule de Touta, Eranna se pencha, pâle comme une morte — tubéreuse au parfum d'amour et de mort.

— Regarde, regarde ! Il va la... chuchotait-elle haletante.

Le parasol se releva, et Touta vit, entre les cornes de la bête, s'agiter un haillon sanglant. Et dans le mugissement du Taureau il entendit le grondement des tonnerres souterrains :

« Vous serez tous précipités dans l'abîme ! »

D. MEREJKOWSKY.

Traduit du texte russe inédit
par MICHEL DUMESNIL DE GRAMONT.

(*A suivre.*)

REVUE DE LA QUINZAINE

—

LITTÉRATURE

Jules de Gaultier : *La Vie mystique de la Nature*, Crès. — Etienne Le Gal : *Ne dites pas... Mais dites...*, Delagrave. — Arnold van Gennep : *Le Folklore*, Stock. — Charles Maurras : *Anatole France, Politique et Poète*, Plon. — E. de Clermont-Tonnerre : *Du bon ton*, Flammarion. — Tristan Derème : *L'Enlèvement sans clair de lune*, « Les Amis d'Edouard. »

Dans ce nouvel ouvrage : **La Vie Mystique de la Nature**, M. Jules de Gaultier nous expose, en une série d'études reliées par un fil de logique mystique, et sous une forme où le levain du lyrisme vivifie la philosophie, — une loi de constance de la sensibilité. Le sentiment de la nature y est présenté comme une réaction physiologique contre la complexité tyrannique de la vie sociale, comme une réaction contre la réalité : un bovarysme. Le sentiment de la nature n'est, en effet, qu'un reflet de notre sensibilité, il varie avec les siècles, et les poètes des siècles divers nous sont un témoignage de cette variété de conception. Mais il ne varie que pour exprimer toujours le même degré d'émotion et de bovarysme. C'est toujours la même extase, la même délivrance, le même allègement de conscience que cherche l'homme, et cette mysticité que nous mettons aujourd'hui dans notre sentiment de la nature est de la même essence que les mysticités religieuses qui s'enfermaient dans les cloîtres ou méditaient sous les frondaisons stylisées des cathédrales. Si les poètes du XVIIe et du XVIIIe siècles semblent n'avoir pas compris la nature, c'est qu'ils s'évadent du paysage où leur race s'était formée : ils éprouvent le besoin de recréer bovaryquement la nature et de s'y tailler des jardins intellectuels. Cette émotion épuisée, Rousseau nous ramènera à la vraie nature, oubliée, donc émouvante. Mais la nature romantique est-elle plus vraie que la nature du XVIIe siècle ; elle est seulement différente ?

M. Jules de Gaultier, après avoir rattaché le sentiment de la

nature aux formes mystiques de l'activité, nous le présente comme une tentative de régression vers des états dépassés de l'évolution : rythme de reprise. De même que la poésie est une tentative « de restituer au langage le pouvoir d'extérioriser et de communiquer l'émotion qu'il avait perdu à mesure qu'il était devenu un moyen plus parfait de signifier et de transmettre des notions ».

Rythme de reprise, ou peut-être perpétuation à travers les siècles de ce langage intuitif : les poètes, les peintres et les musiciens qui expriment, par leurs œuvres les rapports de la nature et de la sensibilité et en notent les couleurs et les rythmes, atteignent un peu à cette extase libératrice, à cette adéquation animale qui les délivre de la conscience. M. Jules de Gaultier découvre encore, dans notre amour actuel pour les bêtes, un de ces rythmes de reprise où se manifeste le regret de l'instinct perdu, et ce sont de merveilleuses pages qui émeuvent notre cœur et notre intelligence : elles réalisent somptueusement ce vœu du philosophe exprimé dans la préface de son livre : « Si ces deux cents pages contenaient seulement, éparses dans leur ensemble, une centaine de lignes où la relation de l'idée à son expression verbale fût telle que l'impression de beauté y abolît le souci de vérité, je tiendrais cette réussite pour la réalisation la plus parfaite de ma conception de la philosophie et je verrais là une démonstration galiléenne. »

Je citerai cette page où le philosophe évoque cette faculté que l'animal a conservée — et que nous avons perdue — de vivre dans l'instant.

Faculté merveilleuse qui s'est en nous brisée, dont les éclats, comme les pierreries disjointes d'un unique bijou, dispersées dans toutes les directions du passé et de l'avenir, ont constitué les appareils de la notion et du concept. C'est au moyen de ces appareils que nous agissons sur les choses, que, serviteurs hallucinés de quelque Génie de la connaissance, nous suscitons ces changements que nous nommons progrès, mais dont le bénéfice ne nous enrichit point : si bien que le mythe du Paradis perdu pourrait être tenu pour symbole de cet effondrement, de cette catastrophe psychologique.

... Pouvoir contracter le passé et le futur dans l'immédiate réalité du présent et éterniser ainsi dans l'instant la totalité de l'existence,

... Confusément le souvenir de cette joie hante la plupart d'entre nous, mais incapables de la susciter en nous-mêmes par nos propres forces nous demandons, guidés par notre meilleur instinct, le secret de sa genèse aux bêtes apprivoisées dont nous nous entourons.

... Cette adaptation parfaite du désir à son but, de l'intention à sa fin, cette convergence harmonieuse de toutes les parts de l'activité qui ne laisse rien en dehors d'elle, où la vie toute entière semble se résorber dans sa plénitude, cet état que le mystique cherche inconsciemment dans l'extase et qui s'évanouit dans le moment où il l'atteint, voilà le don merveilleux dont nous comble l'animal par l'échange d'un regard, par le simple jeu de ses mouvements et de ses attitudes.

Les animaux nous apprennent à vivre dans l'instant et à ne pas nous regarder agir : ils nous aident à échapper à cette maladie spectaculaire qui nous suspend immobiles au dessus de l'action. On dirait que l'homme ne peut s'équilibrer physiologiquement qu'en aveuglant sa conscience ; c'est le résultat qu'il cherche à atteindre par l'opium des prières et des psalmodies, par le bercement des danses, par les rêveries mystiques ou sentimentales où les dévots se perdent en Dieu ou en une amante divinisée.

Il y a aussi une constance mystique dont les modes et les méthodes ne varient que pour s'équilibrer et nous maintenir au seuil d'une extase impossible.

Mais plus parfaitement encore que les animaux, la nature atteint à tout moment ce degré ultime de l'extase que le mystique convoite : « Elle agit sur nous comme un aimant et nous attire vers un état d'adaptation majeur du jeu phénoménal. »

Ainsi l'action de la nature sur l'homme se traduit par une limitation du jeu de la pensée : « Elle amortit la dissonance de ce moi intérieur qui se distinguait du jeu universel. » Nous avions humanisé la nature, « elle nous déshumanise ».

La nature est nous-mêmes et nous sommes aussi le reflet de la nature : M. Jules de Gaultier expose encore cette communion mystique à propos des paysagistes lyriques qui, comme M. Pointelin, ont exclu la figure humaine de leur tableaux, où ils expriment le rapport de la nature avec leur âme propre. Ce qui justifie le mot d'Amiel : un paysage est un état d'âme, formule que l'on pourrait retourner : un état d'âme est un paysage.

Mais M. Jules de Gaultier, après avoir noté que c'est la sensibilité d'une race qui s'exprime dans l'œuvre d'un artiste, énonce cette idée très belle « d'une genèse au cours de laquelle la planète,

masse silencieuse évoluant, grosse de virtualités confuses, parmi les chemins de l'espace, dira d'elle même avec l'esprit humain l'élément mobile au moyen duquel elle parvient à se séparer d'avec elle-même, à créer les perspectives parmi lesquelles elle peut être pour elle-même un objet de contemplation et se considérer avec ses propres yeux ».

En un dernier chapitre consacré au lyrisme, le philosophe envisage la poésie comme une tentative biologique « en vue de reconstituer par des moyens nouveaux, appropriés aux circonstances du nouveau langage, le pouvoir ancien » de la langue ancestrale, qui était *le prolongement et l'extériorisation pure et simple dans le milieu sonore de la vibration nerveuse identifiée avec la réalité même de l'émotion physiologique.* La poésie, par sa technique, « restitue un pouvoir physiologique, dont l'onomatopée, la grande phrase primitive, était pourvue avant le morcellement du rythme nerveux sous sa forme sonore dans la multiplicité du mot ». Et M. Jules de Gaultier note que, par le pouvoir de réaction dont elle témoigne, la poésie lyrique « révèle donc bien, dans le domaine de l'évolution sociale, un mécanisme analogue à celui qui, dans le domaine de l'évolution biologique, se manifeste avec les lois constantes ». Loi de constance de la sensibilité qui invite le philosophe à évaluer le don poétique « en fonction du pur lyrisme qui y éclate et à saluer l'intensité progressive de ce lyrisme dans l'œuvre des poètes comme on ferait l'apparition d'espèces nouvelles déterminées par les conditions du milieu ». Et c'est d'après ces données que l'auteur a cherché les poètes représentatifs de cette évolution, ne retenant que ceux chez qui s'est manifesté le génie à l'exclusion des simples artistes : Baudelaire, Verlaine, Rimbaud, Mallarmé, et, « représentant le plus caractéristique de ce phénomène général qu'est à notre époque l'expansion de la poésie féminine : la comtesse de Noailles ». D'après cette classification, Victor Hugo, qui est « l'expression la plus accomplie de la mentalité sous ses formes verbales », n'appartient pas à cette catégorie des poètes de génie qui ont doté le monde d'un apport nouveau, et la sensibilité d'une expression neuve ; ni Théophile Gautier, ni Heredia, ces grands artistes. Un Henri de Régnier, un Moréas, un Remy de Gourmont, « ont allié les deux éléments où la poésie s'engendre » l'élément dyonisiaque et apollonien...

Voici le vers libre qui est une sorte d'essai pour résoudre la difficulté de ce dosage ; mais M. Jules de Gaultier croit pouvoir, d'après sa théorie physiologique, condamner cette tentative : les règles poétiques, écrit-il, sont les dispositifs physiologiques qui ont permis à la sensation de faire irruption dans le langage abstrait. Elles peuvent être modifiées et perfectionnées peut-être, mais les retrancher, mais les briser, c'est supprimer la poésie. Les règles poétiques, ces « dispositifs physiologiques », ont pourtant été bousculées par un grand poète qui a su donner à son vers libre le rythme haletant de son angoisse intérieure, et M. Jules de Gaultier reconnaît lui-même que les poèmes de Verhaeren, par leurs cadences brisées, expriment le monde « comme un drame discordant, comme l'emploi d'une force qui a perdu ses conditions d'équilibre et dont la violence est la justification esthétique ». Mais il apparaît aussi, que, sans l'avoir encore trouvé peut-être, le monde nouveau cherche son rythme et que les essais actuels ne font que préparer l'instrument du grand poète que nous attendons, et qui sera — pour quelque temps — la conscience verbale de la planète et comme « la fleur ultime » de l'évolution qu'évoque en terminant M. Jules de Gaultier, lorsqu'il nous montre l'artiste dont l'esprit reflète toutes les circonstances de l'évolution, de la plante à l'homme, qui ont abouti à lui « et chez qui se retrouve le pur objet des origines transformé par le jeu de sa propre industrie en pur sujet de connaissance, l'artiste, lieu divin où la nature échange avec elle-même, au miroir de l'œuvre d'art, le baiser de Narcisse ».

§

Voici de M. Etienne Le Gal un petit recueil de barbarismes, solécismes et locutions vicieuses : **Ne dites pas... Mais dites**, où les écrivains les plus scrupuleux des *Soirées du Grammaire-Club* pourront puiser toute une érudition sur l'étymologie des mots et l'histoire de notre langue. J'analyserai une autre fois le livre de MM. Jacques Boulanger et André Thérive, qui est lui aussi une sorte de « Dites... ne dites pas. » Quant à ce petit ouvrage de M. Le Gal, il se contente d'enregistrer l'usage et d'en exposer la logique étymologique et grammaticale. Pourtant il y a dans ce recueil des expressions notées comme incorrectes et qui sont déjà consacrées par de sérieux écrivains. « Je veux vous *éviter* une peine, un ennui » n'est peut-être pas correct, mais « je veux

vous *épargner* une peine... n'exprime pas du tout la même idée : il y a une nuance. Ecrivons : éviter, et si ce mot vient de *evitare* (*via*) écarter de son chemin, « je veux vous éviter une peine » signifiera : « je veux écarter de votre chemin, de votre vie, telle peine, etc. ». D'ailleurs les mots et les expressions qui s'imposent ont toujours raison.

Il faut dire aussi : « Quel est le quantième du mois ? » mais qui le dit, ce mot archaïque, et prétentieux ? N'est-il pas plus simple de dire : Quel jour ? Quelle date ?

Quel écrivain moderne consentira à écrire, correctement : « Je défaus, mon cœur défaut. » Je préfère pécher contre Vaugelas et écrire : mon cœur défaille, etc.. C'est à l'intuition des poètes et des écrivains qu'il faut se fier pour l'évolution du langage, dont les grammairiens ne sont que les baromètres enregistreurs.

Je veux signaler encore **Le Folklore** de M. Arnold van Gennep, petit livre de propagande en faveur d'une science qui n'a jamais été accueillie dans notre enseignement officiel. Il importe, écrit M. van Gennep, de ressusciter chez nous l'intérêt public pour nos mœurs, coutumes, croyances, récits, chansons et arts populaires. Les chercheurs locaux trouveront dans ce petit livre une méthode d'étude et une synthèse de cette science que précisent ici de nombreuses illustrations.

Charles Maurras nous présente **Anatole France, politique et poète** : il veut faire de France un grand poète malgré lui et nous convaincre que les sources naturelles de son œuvre « n'appartiennent qu'à la patrie et à la tradition ». L'entreprise est très noble, mais ne diminue-t-elle pas un peu la pensée du grand écrivain ? Il faut souhaiter que la communion intellectuelle entre les nations élargisse enfin l'idée de patrie.

Le rôle des philosophes et des grands écrivains n'est pas de rétrécir cette idée en l'enfermant dans le jardin clos de la tradition. Nos idées élargies d'aujourd'hui formeront la tradition de demain.

Ce lien entre la tradition et la vie actuelle, Mme E. de Clermont-Tonnerre l'exprime dans son petit livre : **Du bon ton**, critique et mise au point de la vie mondaine, où l'ironie s'associe à l'humour pour nous exposer le code de la route, ou plutôt le code humain régissant les rapports des hommes nouveaux : « Il est bien entendu que ce code n'entend pas régler les mœurs, mais

simplement les attitudes et les phrases, les nuances subtiles qui servent à mettre entre chaque humain le papier de soie que l'on a soin de glisser dans les caisses de cristaux pour amortir les heurts. »

Il y a dans ce petit livre des pensées et des aphorismes que Chamfort eût recueillies.

Et puis voici, édité par « les Amis d'Edouard » **L'Enlèvement sans clair de lune**, par Tristan Derème, divagation pleine de vie et de sève, où le poème s'enliane à la critique et au roman : un de ces livres qui n'ont ni commencement ni fin et qui sont la rêverie indéfinie d'un poète, tournant, comme une comète, autour de son propre enchantement.

JEAN DE GOURMONT.

LES POÈMES

Gaston Mouren : *Poèmes*, « éditions de Fortunio », Marseille. — Gilbert Lély : *Aréthuse ou Elégies*, Lemerre. — Georges Carian : *Aux Jardins du Passé*, « éditions de Belles-Lettres ». — L.-M. Chartois : *Ames*, illustrations par Léonard Bordes, « éditions du Monde Moderne ». — René Maublanc : *Cent Haïkaï*, « le Mouton-Blanc », Maupré, par Charolles. — Le Breton Grandmaison : *Pulsations ou quelques vers*, frontispice par Ludovic de Magallon, « édition du Chevalier ». — Pascal Thémanlys : *Le monocle d'émeraude*, préface d'Hélène Vacaresco, A. Delpeuch. — Jean de Lestre : *Poèmes*, Berger-Levrault. — Jean-Marie Mestrallet : *Choix de poèmes*, Chiberre.

Est-ce exigence des éditeurs, illusion de publicité, coquetterie futile des auteurs, procédé d'écoulement plus aisé des volumes mis en vente, ingénue tentative de séduire les librairies et le public, la coutume encourage les poètes à inscrire sur la couverture de leurs recueils de vers le nom du prix qu'ils leur ont valu. Ces prix ont cela d'utile qu'ils facilitent la publication du livre ; ils sont décernés aux poètes, mais dévolus aux éditeurs, ou bien ils fondent entre les mains d'un logeur ou d'un restaurateur. Leur existence se justifie; mais peut on de les avoir obtenus tirer, en outre, quelque vanité ? Ne s'aperçoit-on pas encore que l'attribution en est déterminée, non par la valeur des œuvres, (toutes n'ont pas été lues, appréciées par un jury si consciencieux qu'on le veuille imaginer), mais par la décision du hasard ou de quelque autre, moindre ou plus conséquente, convenance ? D'ailleurs, à l'heure actuelle, si le nombre des volumes de vers ne dépassait pas le nombre des grains de sable du désert, chacun rencontrerait fatalement son prix ; le nombre des prix destinés à

couronner des volumes de vers doit sensiblement égaler le nombre des jours d'une année.

Or, le volume de M. Gaston Mouren lui a fait décerner le « prix des Amis des Lettres ». Je l'en félicite, s'il lui plaît d'en être félicité ; j'en félicite les anonymes « Amis des Lettres ». Ces **Poèmes**, primés ou non primés, s'assurent l'attention des lecteurs (en est-il pour les volumes de vers ?) par des qualités sérieuses et fortes. Sans doute, sans que M. Mouren éprouve le besoin de le proclamer, le souvenir du maître dont il s'inspire ne s'éloigne guère, mais Leconte de Lisle construisait avec un plus souverain souci de la plastique extérieure, M. Mouren se plaît souvent en des modulations très fluides et subtiles. L'honneur n'est point mince, au surplus, et il est rare de s'apparenter à Leconte de Lisle. Brevet de culture, témoignage de science et de conscience, superbe attitude de l'esprit. Les jeunes parfois affectent, à cet égard, du dédain ou ne rougissent de leur ignorance. Quel avenir est réservé à M. Gaston Mouren, poète ? Certes, vigilant et sûr, l'œil fixé sur la mer, il restera pour le moins

> ... comme au temps des galères ailées,
> Immobile, écoutant les ondes désolées,
> L'esprit perdu dans le néant de l'avenir,

sentant toujours que

> ... malgré le temps vide et l'infini désert
> L'espérance tressaille en *son* cœur plus amer.

C'est le conseil d'André Chénier qui soutient et guide l'inspiration de M. Gilbert Lély. Pour **Aréthuse ou Elégies**, le prix Primice Mendès lui a été décerné en 1923. Le pli voluptueux des voiles odorants enveloppe la ligne tendre des corps jeunes et souples ; les lèvres entrouvertes sur le sourire des dents fraîches respirent amoureusement ; les yeux sont chargés de désirs et de langueurs, mais les vers s'enlacent fermement et ne se présentent qu'en apparence dans l'abandon de la mollesse. M. Gilbert Lély a compris l'exemple du maître qu'il élit ; c'est un poète à la fois solide et délicat.

M. Georges Carian, **aux Jardins du Passé**, où frissonnent de joie, de tendresse, d'espoir et de dépit concentrés, tour à tour, les élans de son amour et les réminiscences de ses rêves, n'a cueilli, semble-t-il, aucun laurier dont l'or soit monnayé, ou du moins, il ne l'avoue pas. Son recueil égale en excellence les

recueils couronnés ; serait ce qu'il ne l'aurait présenté à aucun concours ? Il se forme d'un certain nombre d'exercices propres à développer le métier déjà parfait et la diction extrêmement sensible de ce poète très averti. Aux parties strictement volontaires, ou érudites, de son œuvre (*Hellade, de Viris illustribus, Carcassonne 1209*, etc.) nous ne pouvons nous empêcher de préférer les poèmes (*au Pays du Soleil, Dixains, les Voix qui se sont tues...*) qui jaillissent de douleurs secrètes ou de joies intimes, et peut-être surtout les *Deux Poèmes en prose*, écrits en très bons vers libres.

Ames, poèmes illustrés par Léonard Bordes : M. L.-M. Chartois, très habile praticien, ne s'y soumet pas à l'emprise d'un maître unique, mais, au gré de l'heure et de l'occasion, il se plie à l'influence méditée et choisie, et proclamée non sans fierté, des poètes disparus qu'il aime et dont il évoque l'âme. Et successivement c'est Charles Péguy, ou Emile Despax, Moréas ou Van Lerberghe, Paul Drouot, Rodenbach, Rollinat, Verlaine, Charles Dumas, plusieurs autres, qui, chacun, chante à sa façon comme si, à ce moment-là, il eût porté en lui, confondue à la sienne, l'âme également de M. L.-M. Chartois.

Les **Cent Haïkaï** de M. René Maublanc ne me persuaderont pas encore de la nécessité de transporter en français cette forme du lyrisme japonais. Je sens aussi bien que tout autre le charme de l'allusion rapide et de l'arabesque inattendue et abrégée, mais dans tout ce qui a été réalisé en ce genre je ne discerne jusqu'ici que des éléments épars, des signes, des allusions, des notes plus ou moins curieuses, dont il y aura lieu de tirer quelque parti judicieux. Au fond, M. Maublanc, qui fait honneur à M. Paul-Louis Couchoud d'avoir créé « le haïkaï français », sait fort bien quel parti adroit mais subordonné M. Couchoud en a tiré dans sa savante traduction de l'*Apocalypse*. Au reste, l'avertissement placé en tête de ce petit volume instruit parfaitement des intentions et des pensées de l'auteur ; on le lira avec le plus grand intérêt, et la plupart de ces « cent papillons noirs posés sur un champ de riz » forment des haïkaï d'une malice preste, aux raccourcis fort amusants.

Les **Pulsations ou quelques vers** de M. Le Breton Grandmaison scandent avec émotion soutenue, non fébrile, le rythme de ses petits poèmes aisés, souvent un peu juvéniles, mais

sincères, discrets et presque toujours spirituels et charmants. Il s'y rencontre des qualités d'un goût raffiné, qui se développeront à mesure que l'auteur se défiera moins de ses ressources spontanées et sensibles.

M. Pascal Thémanlys, à en croire la préface qu'a inscrite à son volume, **le Monocle d'Emeraude**, Mme Hélène Vacaresco, sans avoir atteint l'âge de Roméo, n'ignorerait plus grand'chose du secret des sentiments humains. Il y a peut-être quelque exagération à présenter de la sorte les petits vers fort curieux, très spontanés, ingénus lorsqu'ils sont bons, d'un enfant qui s'est lancé sans retenue dans la grande mêlée poétique et qui, ma foi! aidé par un sens inné et très sûr du rythme, réussit fort souvent à créer, non tant le prestige solide, que l'illusion du talent. A parler franc, je me risquerais même à avouer que ce que je préfère dans ses poèmes de tenue, la plupart, assez gauche en dépit de leurs hardiesses apparentes, c'est précisément ce que j'en aime le moins. Les maladresses flagrantes, les inadvertances et défaillances, le manque de souffle, qui déparent à chaque page ce que l'ensemble des poèmes révèle de rouerie un peu trop exercée et d'artifice trop savamment entretenu, garantissent que les dons étonnants de ce jeune prodige n'ont pas encore été corrompus par une trop haute opinion de sa valeur propre ou les louanges extasiées de ses proches. Sachons avec patience attendre ce que tout cela donnera à vingt ans.

« Cadence molle et un peu sourde », disais-je d'un précédent recueil de M. Jean de Lestre ; moins molle peut-être, de volonté plus ardemment tendue, la cadence des plus récents **Poèmes** demeure encore aussi sourde. On croirait que de tant d'effort, de ce roidissement exercé du métier, de cette atmosphère comme lente et étouffée un éclat, une lumière surgira tout à coup. On achève le livre. On demeure sous l'impression de quelque chose de touffu, de continu, de longuement monotone, partant d'un peu vain, et, cependant, tous ces poèmes sont soigneusement écrits, sincèrement sentis, sérieusement pensés. Il n'y manque rien que la flamme formidable du lyrisme. Pourquoi ?

Outre un certain nombre de poèmes dramatiques, M. Jean-Marie Mestrallet a publié, depuis 1888, trois robustes et sains recueils lyriques : *Poèmes vécus, l'Allée des Saules* (1900), *Dans l'Espace*, avec préface de M. J.-H. Rosny jeune (1910). Après un

tel labeur, il est légitime à l'artiste vieilli de contempler son œuvre et d'apprécier son effort.

Au **Choix de Poèmes** qu'il présente aujourd'hui, puisés dans ses tomes précédents, il joint un ensemble nouveau où se parfait et se couronne sa maîtrise discrète et sobre : *Voix lointaine*, œuvre de penseur et de très probe ouvrier.

Mémento. — J'estime qu'il est sain que parfois le critique cède un peu de place à ceux qu'il a critiqués, et je me fais un plaisir de donner à mon jeune confrère M. André Breton, auteur d'un volume intitulé *Clair de Terre* et non « Clair de Lune », la satisfaction qu'il réclame. Le courrier du 6 août m'apporte, précédée de la mention : *Prière d'insérer*, la lettre que voici :

« Paris, le 15 juillet 1924. — Monsieur, l'*Argus de la Presse* me fait tenir votre misérable note sur mon livre *Clair de Lune*, comme vous l'appelez. Ce n'est pas votre sottise, encore moins votre partialité, qui m'étonne en l'occurrence. Il y a beau temps que votre nom, le plus triste du symbolisme, s'est effacé de toutes les mémoires. André Fantômas, qu'est-ce que cela ? Ç'a tout de même été ce qui se faisait de plus mal pendant vingt ans. — Voici mes remerciements, Monsieur. — André Breton. »

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

Romans de sport. Marcel Berger : *Histoire de quinze hommes*, J. Ferenczi. — Henry de Montherlant : *Les onze devant la porte dorée*, Bernard Grasset. — Jean Bernier : *Tête de mêlée*, F. Rieder et Cie. — Dominique Braga : *« 5.000 »*, Editions de la Nouvelle Revue française. — Maurice Genevoix : *Euthymos, vainqueur olympique*, Flammarion. — Maurice Huet : *La 111e Olympiade*, Renaissance du Livre. — Jean-Michel Renaitour : *L'Escadrille amoureuse*, Ollendorff. — Mémento.

Histoire de quinze hommes, par Marcel Berger. De tout temps les sports (du vieux mot français *desport*) ont été chez nous en honneur, quoi qu'on dise. Influence romaine, influence chevaleresque, puis gréco-romaine, anglaise, enfin. La race, d'humeur batailleuse, ne pouvait pas ne pas être sportive. Mais l'esprit, sinon le sentiment, restait en honneur. On connaît l'adage : *mens sana in corpore sano*. Tout est aujourd'hui changé. Et cela ne date pas de la guerre. On est agressivement, j'allais dire exclusivement sportif. On donne, en tout cas, au muscle, la priorité sur l'intelligence ; on veut que l'intelligence dépende du muscle ou le seconde et le serve. Il y a une mystique sportive

qui s'exprime diversement, sans doute ; et je suis prêt à m'en consoler si elle se fonde sur l'ordre et la règle, si, même des individualistes les plus forcenés, elle exige la soumission loyale à une discipline. Pour M. Marcel Berger, qui est optimiste avec bon sens, et croit aux bienfaits de l'application collective, le sport régénérateur doit réaliser un équilibre ou une harmonie. M. Berger étend la portée de l'adage que je citais plus haut. C'est un disciple de Zola, mais il prêche avec moins de lourdeur le nouvel évangile. Ce positiviste sait combien tout est relatif, et s'il nous conseille de tendre vers un absolu, ce n'est pas tout à fait avec l'air de le croire accessible... Que de préjugés à vaincre, au surplus ! Que d'obstacles, aussi, à surmonter ! Evidemment, la jeune équipe méridionale de football, dont il suit la lente ascension jusqu'à la victoire, ne représente qu'une image en raccourci des efforts qu'il faudra que la nation entière accomplisse pour devenir vraiment sportive. Et notez que M. Berger admet, en principe, la nécessité d'un entraîneur d'hommes... Il insiste, d'autre part, sur le danger de la femme, de la « fausse sportive », plus redoutable ennemie de la chasteté du champion que la romanesque, déjà surannée et dédaignée. Son roman bien composé, vivant, pittoresque, fourmillant de remarques intelligentes, se lit avec plaisir, et j'ajouterai, pour lui être agréable, avec profit.

Les onze devant la porte dorée, par Henry de Montherland. Que M. de Montherlant soit un artiste, et un artiste de race, cela ne fait pas question. Il a naturellement le style épique, et sa langue est ferme, colorée, vibrante comme le javelot qui heurte la cuirasse ou le bouclier. Mais, plus qu'à moi, il appartiendrait de parler de lui à M. André Fontainas qui tient, ici, la rubrique des poèmes, si certains des sujets qu'il traite ne relevaient de la fiction, et si, au lieu de chanter toujours, il ne contait parfois. Dans le présent recueil qui glorifie les nobles jeux de la palestre et du stade, il y a de tout, depuis de véritables poèmes jusqu'à des notes et des impressions, et un dialogue philosophique. Et voilà qui prouve que M. de Montherlant se cherche encore, s'il a trouvé sa voie. Aussi bien, est-il à l'âge, ou à la période, des affirmations tranchantes. Il veut moins convaincre les autres que se persuader lui-même. Il est sincère — je serais tenté de l'affirmer — et son ostentation même, l'ardeur

qu'il apporte à repousser d'avance les objections qu'on pourrait lui faire, témoignent en sa faveur pour qui sait voir et surtout surmonter son irritation. On sait quelle admiration, qui l'aveugle sur les merveilles de la vie intérieure, la beauté et la force physiques lui inspirent. « Point d'intermédiaire », déclare-t-il, en repoussant les divins inspirés, « entre la nature et les impressions qu'elle me cause ». Il dit, en pensée. « ton âme m'est indifférente » à la petite championne avec laquelle il boxe à coups de baisers, et il ne consent pas, au rebours des vrais épicuriens, que la volupté soit triste. Bref, il se prive volontairement de bien des joies. C'est un Spartiate, ne lui en déplaise, mais pour qui Jésus s'est laissé crucifier. *Parce qu'il le voulait bien*, sans doute. Hélas! pourquoi l'a-t il voulu ? A cette question M. de Montherlant ne répond pas ; ou il ajourne de répondre. Pour le moment, la pitié lui paraît sentiment méprisable, et cependant, qu'est-ce que l'indignation qui le soulève devant les pauvresses que l'on condamne à une parodie sportive répugnante, sinon le mouvement d'un cœur généreux ? « Ne rien reviser... laisser en suspens... » Soit ! Il suffit que je voie en M. de Montherlant un apôtre, encore un peu brutal, de cette magnifique réconciliation du génie grec et du génie chrétien dont le premier au XIXe siècle rêva Banville, et qui eut ses signes avant-coureurs à l'époque de la Renaissance. Alors l'enthousiasme esthétique d'un Cellini pour les viscères des cadavres, enthousiasme si différent de l'exaltation d'un Michelet devant les planches de l'anatomie secrète de la femme, n'était-il pas, déjà, la virile et fervente admiration de M. de Montherlant pour le torse d'un boxeur ?

Tête de mêlée, par Jean Bernier. M. Marcel Berger dénonçait dans son *Histoire de quinze hommes* la vieille tradition universitaire, ennemie des innovations sportives. Comme M. de Montherlant qui raillait cruellement l'incompréhension d'une mère devant la beauté des efforts athlétiques de son fils, M. Bernier reproche à la famille d'élever trop douillettement l'enfant, et de brider ses instincts de jeune animal, avide d'épanouir son corps. C'est dans la bourgeoisie française qu'il prend, en effet, bambin encore, son futur joueur de football pour l'amener au seuil de la guerre. Pour M. Bernier dont la sensualité éclate presque à chaque page de son livre, il ne s'agit point de soumettre à

l'exécrable loi martiale la libre (il dirait presque la sauvage) tribu des champions. Leur règle est celle du moment où ils conviennent d'imposer une limite à leur individualité pour exalter son effort par la difficulté et l'émulation. Cette règle peut être le cerceau que le petit Justin lance devant soi pour l'assouvissement forcené comme un appât de vitesse et d'adresse. Plus tard ce sera les distances et les temps calculés pour la course à pied ; plus tard encore les rôles assignés aux membres d'une équipe de rugby. Rien au-dessus de la joie d'être, intensément. Mais qu'on ne croie pas que M. Bernier se perde dans les théories. Quand il ne s'abandonne pas à un lyrisme un peu factice, ce sont les gestes de son héros qui parlent pour lui. Ils sont éloquents. Ils sont épiques dans leur simplicité et leur vérité.

« 5.000 », par Dominique Braga. C'est une entreprise originale qu'a tentée M. Braga dans ce récit d'une course de 5.000 mètres, ou plutôt dans cette analyse des réactions vitales d'un athlète sur la piste pendant les quinze minutes, environ, qui s'écoulent entre le coup de pistolet du starter et le franchissement du poteau d'arrivée. Ces bons naturalistes, dont on fait actuellement les boucs émissaires de la littérature, avaient bien trouvé, déjà, d'emprunter aux événements de la seule journée d'un homme la matière d'un livre, ou de nous décrire les phases par lesquelles un malade peut passer avant de se délivrer du ver solitaire... Mais il s'agissait là de poèmes de la médiocrité. On ne comprimait son sujet que pour en exprimer le néant. L'originalité de M. Braga réside en ceci qu'il a concentré l'énergie du sien ; qu'il a banni de son roman tout ce qui était extérieur à son personnage, c'est-à-dire au coureur Monnerot, et que c'est la vérité profonde qu'il a essayé de découvrir, en négligeant systématiquement tout pittoresque et même tout élément social et moral. Une œuvre de psycho-physiologie pure, voilà ce qu'il a ambitionné de réaliser, dans une forme à la fois lyrique et dramatique, mais par les procédés, sans doute, du cinéma au ralenti. En cela, il a montré qu'il avait compris que si les photos animées nous ont permis d'accroître le trésor de nos connaissances, ce n'est pas en accélérant la course des images, mais en en décomposant le rythme. M. Braga est très intelligent, et très intuitif aussi, et l'on recueille d'émouvantes impressions à le suivre, dans son exploration minutieuse de tous les rouages qu'anime l'énergie d'un coureur en

pleine action. Peut-être, par instants, prête-t-il à celui-ci — *par déduction* — des impressions-pensées qui nous paraissent un peu subtiles et arbitraires. Peut-être, encore, l'insistance de son analyse nuit-elle à la suggestion dynamique qu'il visait par-dessus tout d'exercer sur nous...

Son style, enfin, qui est riche et nerveux, n'a pas toujours l'objectivité suffisante ; il semble, alors, plus savant qu'artiste, plus didactique qu'impressionniste. Mais si M. Braga n'a pas surmonté toutes les difficultés de son entreprise, c'est que celle-ci n'était pas mince. Il faut lui faire honneur, non seulement de son ambition, mais de ce qu'il a, quand même, réalisé.

Euthymos, vainqueur olympique, par Maurice Genevoix. La solide culture classique de M. Genevoix l'a bien servi pour évoquer dans ce roman, à la fois touffu et ordonné, les jeux d'Olympie et pour nous en restituer magnifiquement le caractère. Rien de conventionnel dans cette histoire d'un athlète que son alipte (c'est-à-dire son guide moral et son entraîneur) parvient à arracher à la vanité des plaisirs et, par une suite ininterrompue d'efforts et de sacrifices, conduit, grâce à sa science, jusqu'au bout de la voie glorieuse. M. Genevoix a réussi là un livre remarquable, aussi attachant qu'instructif. Il n'a jamais mieux employé ses beaux dons descriptifs, ni trouvé à son naturalisme un peu rude de meilleur emploi. Ce dont je le loue par-dessus tout, c'est d'avoir si heureusement exprimé quels sentiments religieux entraient dans le culte des Hellènes pour la perfection du corps humain, et d'avoir enveloppé son récit d'une pathétique atmosphère de légende, comme peuplée de dieux.

La 111e Olympiade, par Maurice Huet. Comme M. Genevoix ce sont les Grecs que M Huet évoque, pour proposer à notre admiration d'incomparables modèles de beauté, de force et d'énergie. Olympie au IVe siècle avant notre ère ! M. Huet brosse fastueusement son décor et dessine avec verve ses personnages. Voilà les salles des festins, les paysages, la palestre, le stade, le peuple mêlé des athlètes, les ambassadeurs, les artistes, les courtisanes... Mais si M. Huet fait preuve de documentation, sinon d'érudition, et peut-être d'enthousiasme, dans sa résurrection d'un passé qui, bien que l'histoire recommence, diffère profondément du présent, il m'a paru qu'il n'apportait pas à peindre la civilisation hellénique la même franchise ou la même liberté

d'allure qu'à écrire *Touchons du bois*. Pour dire toute ma pensée, il m'a semblé qu'il donnait dans le poncif, en prenant prétexte d'une intrigue ou de péripéties trop souvent ressassées par les romanciers historiens de l'antiquité, pour faire revivre les jeux virils de l'immortelle vallée.

L'escadrille amoureuse, par Jean-Michel Renaitour. Il y a plus vieux que l'antique, c'est le démodé. Non, certes ! que l'aviation ait cessé d'être au premier plan — mais les aviateurs. Finis les triomphes des *as* de la guerre... Point de place, en effet, pour les « chevaliers de l'air » dans la rude phalange sportive d'aujourd'hui. Aussi bien, ces chevaliers furent-ils fleurs par trop françaises, à suspect parfum de galanterie.

Et lisez le titre du roman dans lequel M. Renaitour nous conte les aventures, héroïques sans doute, mais aimablement érotiques de quelques jeunes gens, en plaidant — le malheureux ! — pour la culture intellectuelle... Ces jeunes gens ont beau pratiquer chacun un sport particulier — ils ne font que figures d'amateurs. Ce n'est pas sérieux.

Mémento. — La place m'a manqué, dans ma dernière chronique, pour signaler la réédition de l'amusante parodie : *La Saison au bois de Boulogne* (Editions du Monde Nouveau), qui a valu à M. Maurice Beaubourg le Prix des Méconnus. C'est par lettres, comme les mondains de *Peints par eux-mêmes*, de Paul Hervieu, que les héros de M. Beaubourg nous révèlent leurs sentiments et leurs façons de vivre. Mais le piquant est qu'ils s'expriment en une langue d'une distinction et d'une correction qu'on était aussi loin que possible d'attendre d'eux. Le Gosse-Girond qui villégiature entre Auteuil, Suresnes, Neuilly et la Muette, pour réparer sa santé chancelante, est, en effet, ce qu'on appelait, il y a un quart de siècle, un *mec* ou un *dos*, et la môme Taciturne, sa dame, une *gigolette* ou une *radeuse*... Je pense qu'en leur prêtant le parler de leurs frères et sœurs de « la Haute », M. Beaubourg a voulu montrer qu'ils leur ressemblaient à s'y méprendre. La plaisanterie est spirituelle et elle a le grand mérite de ne pas trop se prolonger. — Autre ouvrage couronné : *Un train entre en gare* (Editions du Siècle), par Henri Seguin, dont on a bien à tort, paraît-il, contesté l'existence. Il serait dommage qu'ayant obtenu le prix du Super-Roman, ce romancier naturaliste jusqu'au burlesque n'existât que dans l'imagination de quelques confrères en humeur de plaisanter. *Un train entre en gare* ne méritait pas moins que cette altissime récompense : il échappe au jugement de la critique ou la laisse ébahie et confondue de ce qu'elle y trouve, y compris les fautes d'orthographe. — M. Adrien Vély continue de cultiver agréablement le

genre de nouvelles avec « mot de la fin », qui florissait dans les vingt ou trente premières années de la Troisième République (*En voilà des Histoires*, J. Ferenczi). Il va jusqu'à mettre des fées en action comme Banville. Mais il a un souci moindre de lyrisme. Il veut seulement retenir et amuser son lecteur, et tout au plus, pour que celui-ci ne lui échappe pas, fait-il à sa sagesse ou à son bon sens de petites concessions. — De la même époque que les nouvelles de M. Vély est le roman gai de MM. Vincent Hyspa et Fernand Mysor : *La négresse dans la piscine* (Editions du siècle). Heureux temps où régnait le gras génie d'Armand Silvestre et triomphaient les chansonniers du Chat-Noir ! De ces derniers, du reste, M. Hyspa faisait partie. Je me souviens d'avoir applaudi, tout jeune, ce divertissant pince-sans-rire, et c'est peut-être par gratitude que je l'applaudis encore aujourd'hui dans cette histoire qui ne va pas sans outrance ni invraisemblance, et où la collaboration de M. Mysor semble avoir été heureuse. — Sans doute est-ce pour attester qu'avec une petite tête on peut avoir beaucoup d'idées que M. Cami a appelé son recueil de contes *L'Homme à la tête d'épingle* (E. Flammarion). Il y révèle une inépuisable richesse d'imagination fantaisiste. Son originalité, car il en a une, réside dans la contradiction qu'il suscite entre le poncif de ses tragédies ou de ses mélos, le conventionnel du langage de ses personnages et la loufoquerie des conclusions auxquelles il aboutit. Il y a une *manière* Cami, comme il y avait une *manière* Alphonse Allais. Ce n'est pas rien. — La collaboration porte bonheur aux auteurs gais (plus on est de fous...) à preuve ce « roman de la vie souterraine » de MM. Gaston Picard et Francis Varreddes : *Des dames, des drames, des rames* (Editions du Monde Nouveau). Non que les auteurs aient réussi, comme le « prière d'insérer » le donne à entendre, à créer du nouveau ; mais il y a de la bonne humeur et de la fantaisie dans ces petites scènes, entrecoupées d'histoires comiques dont une observation malicieuse fait sans marchander les frais.

JOHN CHARPENTIER.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Dr Emile Devaux : *La Période d'allaitement et la croissance du cerveau ; les Ralentissements de développement et l'interprétation des grands faits paléontologiques ; Un Caractère différentiel fondamental entre l'espèce et la race*, Revue scientifique, 1923, et Revue générale des sciences, 1923 et 1924. — Dr Henri Vignes : *A propos de certains cas de stérilité et de mortinatalité ; Régime alimentaire et stérilité*, la Presse médicale et le Concours médical, 1924. — G. Backman : *La Longueur du corps au cours de la journée*, Société de biologie de Lettonie, 1924. — J. Bryant : *La Longueur de l'intestin humain*, The American journal, 1924.

Les discussions sur les théories de l'évolution ne sont plus guère

à la mode. On s'est lassé de mettre en parallèle les idées de Lamarck et celles de Darwin. On tournait dans un cercle fort étroit. Avec les progrès de la biologie chimique et les résultats d'expériences plus nombreuses et plus prolongées, l'aspect des questions se renouvellera.

Le Dr Emile Devaux, médecin principal de 1re classe des troupes coloniales en retraite, dans une série d'articles fort curieux, indique des points de vue nouveaux et suggestifs.

J'ai déjà parlé ici, il y a trois ans, d'une première étude de cet auteur sur « l'Infantilisme de l'Homme par rapport aux Anthropoïdes ». Si on compare, au point de vue des fonctions de reproduction, l'Homme aux Anthropoïdes, un fait nous frappe : vis-à-vis du Gorille, de l'Orang, du Chimpanzé, l'Homme présente de véritables stigmates de dégénérescence génitale ; il est un infantile par rapport à eux. L'hypotrophie sexuelle aurait permis l'hypertrophie cérébrale.

Mais la croissance du cerveau est soumise à plus d'un facteur, comme le montre le nouvel article du Dr Devaux, **la Période d allaitement et la croissance du cerveau**. On a reconnu que les tissus hautement spécialisés, tels que le tissu nerveux et le tissu musculaire, perdent tout pouvoir de prolifération dès qu'ils sont en pleine activité fonctionnelle. On conçoit dans ces conditions que le cerveau se développe de bonne heure, avant son entrée en fonctions. Le cerveau de l'Homme pèse de 1.300 à 1.400 grammes. A la naissance, le poids moyen du cerveau est déjà de 371 grammes pour les garçons et de 361 pour les filles. Mais voici un fait plus remarquable encore : au bout d'un an, les poids respectifs s'élèvent à 967 grammes pour les garçons et 893 grammes pour les filles ; autrement dit, pendant la première année, le cerveau du bébé masculin s'accroit d'environ 600 grammes et celui du bébé féminin de 530 grammes : près de moitié du poids chez l'adulte ! Pendant les deux années suivantes, en 24 mois, le cerveau n'augmentera que de 150 à 190 grammes ; à l'âge de 3 ans, le cerveau pèse environ 1.100 grammes : on n'est pas loin des 1.300 grammes de l'adulte. Le Dr Devaux attribue la croissance prodigieuse du cerveau humain pendant la première enfance à sa faible activité au cours de la période d'allaitement. L'enfant naît extrêmement faible : « Il a des yeux qui voient, mais qui ne regardent pas, des oreilles qui entendent, mais qui

n'écoutent pas »..., il a à peine conscience qu'il existe, il ne se meut pas, il ne peut que s'agiter débilement sur place, il ne sait que téter ; la mère subvient à tous ses besoins.

Les cellules du cerveau qui ne fonctionnent guère continuent à se multiplier; le fait d'être condamné pendant une année entière à l'hypoactivité nerveuse assure au cerveau de l'enfant une longue période pendant laquelle il peut faire provision d'un grand nombre de cellules nerveuses nouvelles. Ainsi ce serait pendant la période même de l'allaitement que s'établiraient les fondements de l'intelligence future. A partir du moment où l'enfant a commencé à manger, a commencé à marcher, à partir du moment où il agit volontairement, où il vit cérébralement, le cerveau n'accroît plus guère sa masse.

Les plus intelligents parmi les animaux sont précisément ceux qui naissent les plus débiles. L'Homme est le seul de tous les Mammifères qui, après la naissance, demeure un temps aussi prolongé dans l'impuissance absolue de pourvoir lui-même à son existence. D'autre part, si l'Anthropoïde est tellement inférieur à l'Homme au point de vue cérébral, ce serait, avant tout, à cause de la brièveté remarquable de sa période de vie de nourrisson.

Pour le Dr Devaux, il dépend, pour une grande part, de mères et de nourrices, que les enfants acquièrent un cerveau normal ou même un cerveau supérieur, ou qu'ils n'aient jamais qu'un cerveau plus ou moins rudimentaire.

Il faut que tout le monde sache que forcer les bébés en bas âge à manger trop tôt, à marcher et à agir trop tôt, est absolument néfaste pour l'avenir intellectuel du jeune être en développement ; car plus tôt l'enfant manifestera une vie cérébrale active, plus tôt les cellules nerveuses de son cerveau seront, en presque totalité, différenciées et mises par conséquent dans l'impossibilité absolue de se multiplier ; il faut que tout le monde sache qu'il n'y a pas toujours lieu de se féliciter de voir un petit enfant doué d'une précocité extraordinaire, car une telle précocité est le prélude certain d'un arrêt du cerveau pensant.

Ces observations sont évidemment très intéressantes, mais une objection pourrait être faite : est-il certain que la masse du cerveau soit le facteur déterminant de l'intelligence ? Autrement dit, est ce la quantité de cellules nerveuses ou leur qualité qui font la supériorité de l'homme ?

Le Dr Devaux attribue, d'une façon générale, une grande im-

portance à la vitesse du développement. En particulier **les Ralentissements de développement** permettraient d'interpréter de grands faits paléontologiques.

La paléontologie nous apprend que, dans tout groupe naturel, les espèces de petite taille ont toujours précédé les grandes ; pour le Dr Devaux, il faut en conclure qu'au fur et à mesure que les organismes ont évolué, ils ont été, de plus en plus, des « ralentis de développement ». D'après W.-D. Matthew, les ancêtres du Cheval aux premiers temps du Tertiaire n'étaient pas plus gros que des Lapins. La gestation ne devait durer qu'une trentaine de jours, et l'animal devait avoir terminé sa croissance avant l'âge d'un an ; or, maintenant, la gestation de la Jument est de 10 à 11 mois, et il faut attendre près de 5 ans pour qu'un Cheval devienne adulte. « Il est évident que, pour fabriquer un petit animal du poids de 2 à 3 kilos, il faut à la nature beaucoup moins de temps que pour fabriquer un gros animal du poids de 500 à 600 kilos. »

Le ralentissement du développement porte inégalement sur les divers organes : chez les animaux de grande taille, certains organes peuvent acquérir des dimensions extravagantes, et cela a été une des causes de la disparition des espèces animales au cours des âges géologiques.

Dans un dernier article, **un Caractère différentiel entre l'espèce et la race,** le Dr Devaux oppose l'extrême variabilité de la forme dans l'espèce Chien à l'invariabilité remarquable de la forme dans la famille des Félins. Ceci serait encore en relation avec la vitesse du développement. Tous les Chiens de races si distinctes, petits et grands, quelques différentes que soient leurs formes, ont tous, à peu de chose près, une égale durée de gestation et une égale durée de croissance ; les mêmes organes chez eux sont fabriqués dans des temps égaux ; les uns et les autres parcourent sensiblement dans les mêmes temps chacune de leurs phrases évolutives individuelles, ils ont des allures de développement des plus semblables. Par contre, tous les Félins qui ont la même conformation physique et qui, apparemment, ne diffèrent que par la taille, ne mettent pas du tout le même temps pour grandir : à la même époque après la conception, les mêmes organes chez les uns ne seront que plus ou moins ébauchés ; chez les autres, ils seront complètement achevés. A moins d'un

an, un Chat a complètement achevé son développement ; un Tigre n'est adulte qu'à l'âge de 7 ou 8 ans. Pour que les croisements entre deux êtres soient féconds et donnent des produits viables, il faut que les vitesses de développement soient concordantes.

Entre les races de Chiens, les croisements, sources de variations, se font aisément. Entre les diverses espèces de Félins, au contraire, il y a des barrières physiologiques infranchissables : les croisements sont impossibles, vu la grande discordance qui existe entre les allures du développement ; et ainsi est supprimée une cause de variations importantes.

§

Chez de nombreux animaux : Marsupiaux, Souris, Rats, Lapins, Cobayes, Furets, Porcs, Moutons, on observe, en dehors de circonstances pathologiques, de nombreux cas de morts précoces au cours du développement. Les croisements entre deux individus de « constitutions » différentes entraîneraient assez souvent la formation d'êtres particuliement débiles et peu viables. Ainsi on admet que les Souris à queue courte sont des produits de croisement entre Souris à queue longue et Souris sans queue ; les croisements entre un certain nombre de « queues courtes » susceptibles de donner 100 produits devraient aboutir, d'après les règles de Mendel à : 25 queues longues, 25 sans queue, 50 queues courtes ; or, on n'obtient que : 25 queues longues, rares sans queue, 50 queues courtes, les « sans queue » étant peu viables. Le Dr Henri Vignes, accoucheur des hôpitaux et biologiste distingué, montre, dans plusieurs articles récents, l'importance de tels faits. La stérilité serait aussi sous la dépendance du régime alimentaire ; peut-être existe-t-il dans les aliments une substance qui favorise la reproduction, une nouvelle sorte de vitamines, vitamines X ?

§

La Société de Biologie de Paris a maintenant de nombreuses filiales, en France et à l'étranger ; une des plus jeunes est celle de Lettonie. Dans le numéro du 18 avril dernier des *Comptes rendus de la Société de Biologie*, ont paru, entre autres, des communications fort intéressantes du professeur letton Backman, sur la couleur des cheveux et le genre de la chevelure chez les Lettons,

et sur la **longueur du corps au cours de la journée**. Le corps de l'Homme se raccourcit progressivement du lever au coucher, et recouvre sa longueur au cours de la nuit. La diminution de la longueur du corps pendant la journée peut se calculer d'après une formule :

$$2{,}436\ (1 - 1{,}395^{-T})\ \text{cm.}$$

T exprime le nombre d'heures écoulées depuis le lever.

La diminution n'atteint pas 2 centimètres et demi. Cette diminution n'est pas influencée par le poids du sujet. Avec l'âge, la valeur absolue de la réduction, à chaque moment envisagé, diminue d'une façon constante chez les sujets âgés, le dos devenant plus rigide. Il y a probablement des types de constitution anormale, dont la longueur du corps diminue très faiblement pendant le jour, tandis que pour d'autres ces changements sont plus brusques. Le retour à la normale pendant la nuit se produit suivant la même loi que la diminution pendant le jour.

$$2{,}436 \times 1{,}395^{-T}\ \text{cm.}$$

L'auteur trace la courbe des fluctuations quotidiennes de la longueur du corps.

D'après J. Bryant, la **longueur de l'intestin humain** offre une grande variabilité ; les différences s'accusent dès le 5e mois de la vie intra utérine ou même avant, et persistent toute la vie ; les longueurs moyennes sont chez l'adulte : 6 mètres 10 pour l'intestin grêle, et 1 mètre 52 pour le gros intestin ; les minima compatibles avec la vie sont chez l'adulte : 3 mètres pour l'intestin grêle, 1 mètre pour le gros intestin. On le voit : les variations peuvent aller du simple au double.

GEORGES BOHN.

SCIENCES MÉDICALES

Propos sur l'impuissance. — Un suggestif procès vient de se plaider à X.... Une jeune femme, mariée depuis dix mois... et vierge encore, demandait le divorce contre son mari, un superbe et jeune gaillard, d'apparence, qui avait failli à ses devoirs conjugaux. Une expertise fut demandée à trois maîtres de la Faculté. J'eus à donner mon avis pour l'avocat de la demanderesse. De la lecture que je fis, à cette occasion, des livres parus sur le problème sexuel, et de l'étude du rapport des experts,

je tirai conclusion qu'il pouvait être dit encore quelque chose sur une question généralement très mal exposée. Résumées surtout d'après mon expérience de neurologiste, sans patois scientifique, les lignes suivantes risquent d'être utiles au médecin, au psychologue, à l'homme de loi.

Au cours d'une maladie nerveuse ou d'une maladie organique grave, l'impuissance n'est qu'un épiphénomène :

L'impuissance due à une maladie organique vérifiable : maladie du système nerveux ou maladie générale grave, est loin d'être la plus fréquente et la plus intéressante. Dans le tableau clinique d'une affection de la moelle épinière, comme l'ataxie locomotrice ou les diverses myélites, elle n'est qu'un épiphénomène parmi les graves troubles moteurs et sensitifs. Un tabétique est un tabétique et non un « impuissant »; un diabétique est un diabétique et non un « impuissant ».

L'impuissance proprement dite est limitée aux troubles de la fonction sexuelle :

Le neurologiste, dans ses consultations de cabinet, appelle « impuissants » des malades qui ne semblent frappés que dans leur virilité, ceux qui souffrent électivement de ce que Montaigne appelait « l'aiguillette nouée ».

Dans cette impuissance typique, qui seule mérite le nom d'impuissance, l'*état général* et le *psychisme* jouent chacun un rôle complémentaire.

Les altérations organiques : appareil digestif, foie, reins, ne se révèlent souvent que par ce seul trouble de la fonction sexuelle.

L'impuissance, premier trouble nerveux de l'alcoolisme :

Cela est surtout vrai pour l'*alcoolisme*. Tous les auteurs qui ont étudié le retentissement de l'alcool sur les différents appareils ont signalé la précocité et la fréquence de l'anaphrodisie chez la femme et de l'impuissance chez l'homme. C'est la règle d'ailleurs pour la plupart des toxiques, des poisons du système nerveux, qui d'abord excitent et ensuite émoussent et paralysent. (Voir les travaux des professeurs Lancereaux, Hanot, Charcot, Brissaud, Déjerine.)

Cette déficience de la fonction sexuelle dans l'alcoolisme est souvent tellement précoce et tellement élective, qu'elle est le seul signe de l'action nerveuse de l'alcool. L'alcool a une électivité toxique telle pour le système nerveux, qu'un enfant conçu dans

l'ivresse alcoolique naît fréquemment épileptique, aliéné ou idiot. (*Traité de Médecine* des Professeurs Bouchard et Brissaud en dix volumes : T. III, p. 658.) L'alcool touche le système nerveux dans toutes ses portions, périphériques, médullaires et cérébrales, dont l'intégrité du synergisme fonctionnel est indispensable au parfait fonctionnement des facultés viriles. Le déséquilibre de la fonction sexuelle précède les autres déséquilibres. A ce moment, l'impuissance est la seule blessure toxique apparente.

La guérison des troubles fonctionnels de l'alcoolisme laisse souvent persister l'impuissance :

Si par ailleurs il existait, à côté d'elle, des altérations fonctionnelles — non encore devenues anatomiques — des organes digestifs et circulatoires, décelables seulement à un examen très approfondi, ces altérations fonctionnelles peuvent facilement disparaître sous l'influence de l'hygiène et du repos, alors que l'incapacité de la virilité persiste longuement. Il existe là quelque chose de comparable à ce qui est observé dans l'action du poison de la grippe. Quand la fièvre est tombée, quand l'appétit est revenu, quand l'aspect extérieur s'est revivifié, il ne subsiste qu'un symptôme morbide tenace et déprimant, que les cliniciens nomment l'asthénie post-grippale, dont l'impuissance temporaire fait partie.

Le raté nuptial de l'alcoolique :

Les « ratés » sexuels des alcooliques, non encore marqués par l'alcool, à l'occasion de leur première nuit de noces, sont monnaie courante des observations faites par les neurologistes. Les fatigues de la cérémonie, les nourritures alourdissantes, la trop grande abondance des vins généreux multiplient, à l'heure sexuelle, l'action de l'alcoolisme préalable, surtout si le nouveau ménage a exagérément prolongé auprès des tables d'une brasserie une journée si fatigante... et si intoxicante.

Le premier « raté » entraîne les autres ; le psychisme inhibiteur :

La gravité de ce premier « raté » devient considérable, à cause de l'action bien connue de l'émotion sur les fonctions sexuelles. Le retentissement de l'émotivité sur cette dernière est très grand. Le « défaillant » n'oubliera plus désormais sa défaillance et la crainte d'être vaincu entraînera la défaite. La part du psychisme deviendra de plus en plus prédominante, et le cerveau

exercera malheureusement désormais son action inhibitrice sur le fonctionnement de l'appareil sexuel périphérique. Le coït est un acte essentiellement médullaire, qu'une intervention cérébrale inopportune inhibe. (Voir Soury : *Les Fonctions du Cerveau.*)

Il y a, écrivent le professeur Déjerine et le Dr Gauckler dans leur livre sur les *Manifestations fonctionnelles des Psychonévroses*, p. 90, toute une catégorie de malades chez lesquels l'impuissance définitive s'installe à la suite d'une impuissance transitoire, en rapport elle-même avec les préoccupations obsédantes, ou une *émotion*, ou parfois même une *simple fatigue*. Le désir de trop bien faire, la peur du « raté », une association d'idées qui se refuse à fuir, voilà tout autant de mécanismes par l'intermédiaire desquels les malades peuvent entrer de plain-pied dans l'impuissance, parce que *le raté, une fois produit*, interviendra désormais à titre de souvenir dans tous les actes consécutifs et les troublera.

L'infirmité élective des « Bons Coqs » :

Et, chose ici très importante à signaler, l'argument dans les discussions familiales, tiré de ce que par ailleurs le mari a pu être noté comme un « bon coq », n'a aucune valeur clinique. L'impuissance à son début — chez ceux qu'on ne saurait considérer vraiment comme des névrosés — est généralement *élective*. Elle n'affecte le « noué de l'aiguillette » que vis-à-vis de la femme avec laquelle, sous l'influence de l'alcool, de la fatigue ou même de l'émotion seule, il s'est montré sous un jour si peu viril. Cette électivité de l'impuissance étonne les gens non prévenus et désespère le malade.

— Comment, je suis normal, brillant même avec des femmes qui m'indiffèrent, et je ne puis posséder la seule dont, précisément, la conquête est nécessaire à mon bonheur !

Il est facile dans la littérature un peu éparse de cette question de trouver de multiples exemples de cette *électivité*. (Voir travaux de Beard, de Krafft Ebing, d'Oppenheim, d'Havelock Ellis, de Forel, de Féré, de Régis, tous professeurs ou spécialistes remarquables des questions sexuelles.) C'est le cas publié par Déjerine, professeur des maladies du système nerveux à la Faculté de Médecine de Paris, d'un homme marié, très volage, pour qui, depuis deux ans, les rapports légitimes restent aisés et normaux, alors que les rapports extra-conjugaux sont devenus tout à fait impossibles.

Que s'est-il donc passé dans ce cas particulier?

Au début des accidents, notre homme était extrêmement épris d'une femme à laquelle il avait pendant plus de six mois fait une cour assidue. Celle-ci témoigne, un jour, l'intention de mettre un terme à sa résistance, et donne rendez vous chez elle à son très éventuel amant. Ce dernier, craignant d'être surpris, ému aussi d'un succès qu'il n'osait plus espérer... reste coi.

Cet insuccès... vraiment douloureux s'évoque automatiquement à chacune de ses tentatives extra-conjugales et lui coupe immédiatement les moyens.

Cet autre ne peut pas avec sa femme et peut avec les autres.

Un troisième est impuissant depuis le début de son mariage, c'est-à-dire depuis dix ans, parce que sa femme a trop souffert des premières approches. L'érection tombe au moment de l'intromission. La famille de sa femme demande le divorce, car cette dernière est restée vierge. Pour montrer qu'il n'est pas impuissant au sens propre du mot, et ne voulant pas divorcer, le mari pratique devant témoins le coït avec une professionnelle.

Un quatrième, veuf, devient impuissant parce que la maîtresse qu'il a choisie ressemble étonnamment à sa première femme. Auprès d'elle il a des érections, mais au moment de pratiquer l'acte, son érection tombe, et cependant il peut, et *le même jour*, pratiquer le coït avec une professionnelle.

Chez les prédisposés, surtout chez les alcooliques, il suffit « d'un rien, dit le Dr Dubois, professeur de neurologie à la Faculté de Berne, pour jeter un seau d'eau froide sur l'incendie qui s'allume ».

J'ai vu, ajoute-t-il, cette impuissance s'établir chez un mari qui avait dû accompagner sa femme chez un gynécologue et avait trouvé inesthétiques les poses où il la vit : le charme était rompu. (Dubois, de Berne) : *Les psychonévroses et leur traitement moral*.)

La psychologie de ces cas est remarquablement étudiée dans la thèse inaugurale du Dr Sautarel (Bordeaux, 1897-98) sur : *Les obsessions inhibitrices*. Il reste au malheureux défaillant la platonique ressource de dire que sa carence est une preuve d'amour. La femme ne se contente malheureusement pas de cette... flatterie.

L'impuissance élective est généralement incurable :

L'électivité de l'impuissance vis-à-vis d'une femme est très dif-

ficile, la plupart du temps impossible à guérir. On vient de voir plus haut l'exemple de ce mari épris qui, devant témoins, chose délicate, pratique un admirable coït avec une professionnelle alors que, *depuis dix ans*, il n'a jamais pu prendre sa femme... dont il ne veut pourtant pas se séparer.

Impuissance ne signifie ni absence d'érection, ni absence d'éjaculation :

Un autre point à signaler, c'est qu'impuissance ne veut pas dire absence d'érection et d'éjaculation.

L'éjaculation est prématurée, l'érection est incomplète et cesse trop tôt. (Gaston Lyon, chef de la clinique à la Faculté de Paris, *Clinique thérapeutique*, p. 1231.)

Tous les auteurs sont d'accord à ce sujet. Dans la plupart des cas, l'érection se fait franchement, mais trop brièvement, et les efforts sont singulièrement décevants, si décevants que les esprits frustes croient aux sortilèges. Autrefois on attribuait l'impuissance aux sortilèges des « noueurs d'aiguillette ». Ovide se demandait déjà si l'impuissance dont il était atteint n'était pas due à quelques « charmes magiques », *artes magicas*. (Dr Witkowski : *La génération humaine*, p. 12.)

Inutilité de la bonne volonté de la femme :

Les obligeances sexuelles de la femme n'y font rien. En vain cette dernière accepte-t-elle et accorde-t-elle toutes les privautés, consent-elle à tous les exercices de gammes spéciales, le malade est toujours incapable de jouer complètement sa partie. La répétition même des privautés, comme le coït buccal, aggrave l'impuissance, l'habitude de l'acte anormal exagérant la déviation ou la déficience de l'acte normal.

Rancune du mari, ridiculisé dans la plus biologique de ses fonctions :

Une des conséquences psychologiques très curieuses de cette impuissance, que j'ai eu l'occasion de constater dans l'étude de plusieurs cas personnels très fouillés, est la mauvaise humeur du mari défaillant vis-à-vis de la femme. Les auteurs sont, à tort, muets sur cette répercussion psychologique à allure paradoxale. Il semblerait, en effet, que le mari capon dût être penaud et soumis. Penaud, il l'est, pendant et immédiatement après sa stérile gymnastique. Mais ensuite, dans la journée, sa mauvaise hu-

meur éclate. De même que le mauvais élève attribue son échec à l'injustice de l'examinateur, de même que le persécuté met son anxiété sur le compte de ses ennemis, de même l'impuissant cherche instinctivement en dehors de lui la cause de ses échecs. Si certains deviennent mélancoliques et découragés, beaucoup d'autres ne pardonnent pas à leur femme d'être la cause et comme le révélateur de la tare déshonorante de leur fonction virile. Ils la brusquent et souvent la brutalisent, surtout dans cette forme bien typique d'impuissance qu'est *l'impuissance élective*, limitée à une seule femme. Alors qu'aux époques de la retraite sexuelle, après la cinquantaine, l'homme garde une reconnaissance quasi-religieuse à la femme souvent unique dont les charmes lui donnent un regain de vitalité, et dont l'influence explique bien des drames sociaux qui seraient sans cela incompréhensibles, dans l'âge adulte l'homme déteste la femme qui lui vaut la plus grande humiliation de l'espèce.

Musculature paradoxale des impuissants :

J'ajoute enfin que, si l'on pouvait faire défiler les impuissants comme devant un véritable Conseil de révision, les non-médecins — et bien des médecins eux-mêmes — seraient surpris de leur prestance et de leur musculature. Haute stature, largeur d'épaules, ne traduisent pas extérieurement la vaillance sexuelle. Les meilleurs coqs sont petits et maigres. La plupart des don Juans célèbres n'étaient ni beaux, ni herculéens. J'ai noté la fréquence curieuse du développement athlétique de la musculature chez mes phobiques, mes anxieux et mes impuissants. La division en deux camps des plus puissants et des impuissants, en un Conseil de révision spécial, serait très suggestive. Elle montrerait admirablement que... l'allure ne fait pas le moine.

DOCTEUR PAUL VOIVENEL.

QUESTIONS JURIDIQUES

La loi sur la police de la chasse. — Le privilège de la chasse, attribué à la Noblesse par des ordonnances dont la plus nette (si j'en crois le *Répertoire de Dalloz*) remonte à Charles VI, fut aboli dans la Nuit du 4 août 1789. Et, le 11 août, un décret proclamait que tout propriétaire a la faculté de détruire le gibier sur ses terres. Mais le fait de chasser sur le terrain d'autrui, si

durement réprimé par les ordonnances détruites, restait sans sanction. La loi du 30 avril 1790 le frappa d'une simple amende.

Le 4 mai 1812, un décret sanctionnait le *délit de chasse sans permis de port d'armes de chasse*, ledit permis ayant été organisé par décret du 11 juillet 1810. Le délinquant encourait une amende de 30 à 60 fr., et, en cas de récidive, de 60 à 200 fr. avec faculté, pour le tribunal, de prononcer un emprisonnement de 6 jours à 1 mois.

Les choses restent en l'état jusqu'à la loi du 3 mai 1844 « sur la police de la chasse ».

Cette loi, en quatre vingts ans, n'a subi que deux ou trois modifications insignifiantes, et celles que lui fait aujourd'hui subir la loi du 1er mai 1924 n'altèrent ni sa physionomie, ni son caractère.

Elles portent sur les articles 2, 3, 4, 9, 11, 12, 14, 16 et 29, la loi comportant 31 articles.

§

Art. 2. — Le propriétaire ou possesseur peut chasser ou faire chasser en tout temps, sans permis de chasse, dans ses *possessions attenant à une habitation et entourées d'une clôture continue*, faisant obstacle à toute communication avec les héritages voisins. — La nouvelle loi ajoute... « et empêchant complètement le passage de l'homme et celui du gibier à poil ».

Grâce à l'art. 3 nouveau, les préfets détermineront non plus seulement *l'époque de l'ouverture et de la clôture*, mais les *jours et heures*.

L'art. 4 fortifie la *répression du braconnage*, en ce que la mise en vente, le transport, le colportage et même l'achat fait sciemment du *gibier tué à l'aide d'engins ou d'instruments prohibés* sont interdits en toute saison ; en ce que, aussi, un permis de transport délivré par l'Administration des Eaux et Forêts est nécessaire pour le *transport du gibier vivant*.

L'art. 9 place maintenant parmi les *moyens de chasse prohibés* « l'avion et l'automobile, même comme moyens de rabat ».

Les pénalités sont majorées de la sorte :

Art. 11 ; *chasse sans permis ou sur le terrain d'autrui* : 50 à 100 fr. (au lieu de 16 à 100).

Art. 12 ; *chasse en temps prohibé ou à l'aide d'engins prohibés* : 100 à 500 (au lieu de 50 à 200).

De plus, le récidiviste, au cas de l'art. 11, peut être condamné à un emprisonnement de 6 jours à 3 mois, s'il n'a pas satisfait aux condamnations précédentes.

L'art. 16 s'incorpore la disposition de la loi de finances du 29 avril 1921, d'après laquelle ceux qui auront chassé sans permis payeront une *somme égale au prix du permis de chasse général*.

En vertu de ce même article, relatif à la *confiscation*, le délinquant prévu par l'art. 9 se verra confisquer son avion ou automobile, comme s'il s'agissait de simples filets ou collets. Cependant l'art. 14 élève ses peines au double, s'il convient au tribunal, l'assimilant au delinquant déguisé ou masqué, ou qui use de violences et de menaces.

L'art. 29 est relatif à la *prescription du délit*. La loi de 1790 l'avait fixée à un mois ; celle du 3 mai 1844, à trois mois. La voici portée à un an, « à cause des complications que présentent aujourd'hui les enquêtes, par suite de la modernisation des moyens employés par les braconniers et des facilités de déplacements dont ils usent » — dit l'exposé des motifs.

§

La nouvelle loi laisse subsister dans son intégralité le curieux article 17.

Dans son 1er alinéa, il rappelle le principe du *non cumul des peines*. Puis son alinéa 2 restreint de façon considérable ce principe en ajoutant :

Les peines encourues pour des faits postérieurs à la déclaration du procès-verbal de contravention pourront être cumulées.

Qu'en résulte-t-il, et qu'est-ce qui distingue la situation d'un délinquant de chasse de celle d'un délinquant de droit commun, et le braconnier d'un voleur, par exemple ?

Un voleur est condamné par jugement devenu définitif le 1er août 1924. Le maximum de la peine du vol est cinq ans et, en cas de récidive, dix ans. Eût-il commis cinquante vols avant cette date du 1er août 1924, notre homme ne fera pas plus de dix ans de prison, au maximum.

Un braconnier est condamné par jugement définitif le 1er août 1924. Il a commis, avant cette date, cinquante délits de chasse. Il peut être condamné à cinquante nouvelles fois deux mois de

prison ; et, si le tribunal prononce la *récidive*, à cinquante fois quatre mois de prison.

En vertu de ce texte — et en tenant compte de ce fait qu'un braconnier, domicilié, tant soit peu au courant du maquis de la procédure « demande » 18 mois à 2 ans, avant d'être incarcéré — on ne s'étonnera pas de trouver sur la paille (aujourd'hui dallée) des cachots, maints professionnels du collet, chargés de condamnations qui seraient interminables sans les amnisties périodiques.

§

En voici un, tout joyeux de sa libération prochaine. Je lui annonce que le projet d'amnistie est déjà voté par la Chambre et que le braconnage n'en est pas exclu. 154 mois de prison l'affligeaient, en raison des 47 délits constatés entre le 16 décembre 1921, jour de son premier procès-verbal (depuis un élargissement récent), et le 12 février 1924, date à laquelle il ne lui restait plus, le carquois des défauts, oppositions, appels et pourvois en cassation épuisé, qu'à se constituer prisonnier. Pourquoi se constituer ? direz-vous. — Pour ne pas faire bénéficier la maréchaussée de la prime d'arrestation.

Un vrai braconnier (je parle de ceux qui possèdent le fil à la patte du domicile fixe, car les autres ne peuvent pas être invités à se constituer) jouera régulièrement ce tour aux gendarmes. Potdevin est déjà assez navré d'être dans l'obligation d'enrichir les gardes par l'exercice de son métier.

« Chaque fois qu'ils nous prennent, ils ont la prime, dit il. Enfin, depuis que je suis ici, ils ne gagnent plus sur ma peau ! » — Cette consolation n'eût pas manqué de le soutenir, pendant les 148 mois dont l'amnistie le libère.

Surtout, quand il songe à ces « agents de la sûreté » que certaines sociétés de chasse entretiennent et qui servent aux vrais gardes de rabatteurs ! — « Ceux-là, ils ont facile à nous prendre ; ils viennent nous attendre en civil, à notre porte, quand nous partons relever, et puis ils nous suivent dans le bois !... »

Avez-vous une minute pour écouter Potdevin ? Il s'agit cette fois d'un gendarme.

«... Sur le champ de courses de Chantilly. Il était en civil ; je l'avais vu le matin, seulement je le connaissais pas... En reve-

nant, je me dis : Mince, le type de ce matin, il y est encore ?... Enfin, je lui dis encore bonjour, en passant.

— « Ben quoi ! Potdevin, qu'il me fait cette fois ; écoute un peu ici. Passe-moi ton sac... »

« Il déboutonne son veston de civil, qu'il avait en dessus sa veste de gendarme. Il quitte sa casquette et prend son képi dans sa musette. Il met son képi : « — Donne-moi tes lapins ! » — J'en avais sept. »

§

154 mois ! C'est beaucoup pour du braconnage, même à jet continu. Et l'art. 17, dans l'intérêt bien compris de la protection du gibier, devrait passer à la refonte. Pour moi, si j'en étais le maître, il me semble que je limiterais le cumul des peines à un maximum d'un an. En revanche, j'inviterais le juge à dire qu'à l'égard du récidiviste, du professionnel du braconnage, le jugement sera exécutoire, nonobstant opposition ou appel.

Avec ce système, Potdevin était arrêté — ou se constituait — dès février 1922, sa première condamnation datant, — par défaut, bien entendu — du 20 janvier. Il ne vivait pas deux ans et demi de braconnage sans cesse. Et vous voyez d'ici l'économie de temps et d'argent ! Car ses 47 condamnations n'ont pas nécessité beaucoup moins de 47 × 4 jugements qu'il a fallu non seulement rendre, mais signifier ; sans parler des citations et re-citations. Et cela ne coûte pas rien, comme vous pensez, en y comprenant les procès-verbaux initials des gardes et ceux, de recherche, des gendarmes ; tous frais qui restent en définitive à la charge de l'Etat.

Mémento. — Si, parmi la diversité souvent antagoniste des règles juridiques propres à chaque peuple, il existe aujourd'hui un temple du Droit, sur l'autel duquel les juristes des différentes nations peuvent venir officier, c'est parce que chaque étape de l'humanité apporta une ou plusieurs pierres au monument. Ces pierres constituent les *Principes historiques du Droit*, et c'est à les retrouver dans la masse de l'appareil où elles se sont fondues, à les isoler, à les décrire que s'attache Sir Paul Vinogradoff, professeur à Oxford, dans un vaste ouvrage en train, dont MM. P. Duez, professeur à l'Université de Lille, et Joüon des Langrais, chargé de conférences à la Faculté de droit de Paris, ont traduit le premier tome (Payot, édit.). Il s'ouvre par une ample introduction, qui associe le droit ainsi typifié à la logique — à cette logique

scolastique surtout à laquelle reste associée la procédure anglaise — à la psychologie, à la sociologie, sans préjudice de l'histoire et de la morale, qui en sont parties intégrantes. L'auteur aborde ensuite son sujet en étudiant, à grand renfort d'anthropologie et d'ethnologie, le *Droit de la Tribu* sous les angles de la sélection des conjoints, de la maternité et de la paternité, de la parenté et du mariage, de la famille patriarcale, de la communauté de famille, de la succession et de l'héritage... Un pareil ouvrage ne se juge pas à peine entamé, et puis je n'ai pas la place; mais il faut rendre hommage à la vigueur de l'effort, et c'est bien l'atmosphère immense du Droit comparé qui veut être soulevée ici avec le Droit même. — *Initiation juridique*, par Daniel Massé (collection des Initiations, Librairie Hachette). Cet ouvrage, dit la préface, « aura atteint son but s'il donne les moyens de travailler de main d'ouvrier sur les textes du Droit, de les démonter pièce à pièce pour en saisir et s'en expliquer le mécanisme vivant, la portée et le sens, et de les remonter, afin de pouvoir faire, du Droit abstrait, en pensant avec clarté et en raisonnant juste, une application concrète toujours adaptée utilement à la vie. »

Dans ma prochaine chronique, j'aurai sans doute à parler, si le jugement est nourri de considérants explicites, du jugement rendu, le 30 juillet, par le tribunal correctionnel de Riom. Ce jugement déboute la d^lle^ Richard, fruitière à Giat (Puy-de-Dôme), de l'action en diffamation par elle intentée à l'excellent romancier régionaliste Henri Pourrat, l'auteur de *Gaspard des Montagnes*, ainsi qu'au gérant du journal l'*Auvergne Littéraire*. La demanderesse prétendait se reconnaître dans certaine « femme légère pour chef-lieu de canton » à qui l'écrivain faisait allusion dans une *Note sur l'amour aux champs*, publiée par ledit Journal ; et le jugement (dont j'attends le texte) déclare que le délit de diffamation n'est pas établi.

MARCEL COULON.

GÉOGRAPHIE

L. Cahen : *L'Angleterre au XIXe siècle, son évolution politique*, Paris, Colin, 1924. — A. Siegfried : *L'Angleterre d'aujourd'hui, son évolution économique et politique*, Paris, éditions G. Crès, 1924. — D. Pasquet : *Histoire politique et sociale du peuple américain*, tome I (des origines à 1820), Paris, A. Picard, 1924. — Prew Savoy : *La question japonaise aux Etats-Unis*, Paris, E. de Boccard, 1924. — M. Lecomte-Denis : *Le pétrole en France*, Paris, Dunod, 1924. — Mémento.

Sur les deux premiers ouvrages inscrits au sommaire qui précède, il y en a un, **l'Angleterre au XIXe siècle**, de M. Léon Cahen, qui sort tout à fait du cadre ordinaire de cette rubrique; l'autre, **l'Angleterre d'aujourd'hui**, de M. André

Siegfried, n'y rentre qu'en partie. Cependant, ils se complètent en s'ajustant parfaitement l'un à l'autre ; de plus, les questions britanniques sont justiciables de l'économie générale et de la géographie économique à un point tel, qu'on ne sera pas surpris de voir les deux volumes étudiés ici.

La Grande-Bretagne et la France se sont fait la guerre pendant cinq cents ans. Depuis un siècle, elles vivent dans une sorte d'intimité parfois cordiale, plus souvent hargneuse et jalouse. Elles ne peuvent ni se passer l'une de l'autre, ni vivre d'accord l'une avec l'autre. Leur ménage rappelle celui de Mécène et de sa femme, que le favori d'Auguste répudia et reprit quatorze fois : il ne pouvait ni vivre avec elle, ni vivre sans elle.

Pourquoi sommes-nous, avec les Anglais, sur un tel pied d'amitié querelleuse ? La Grande-Bretagne et la France ont eu souvent de puissants intérêts communs. Elles en ont encore aujourd'hui. Elles en auront demain. Mais les intérêts ne sont pas tout dans la vie des peuples : il y a longtemps que cela a été dit par Bismarck, qui pourtant n'était point un idéologue. Il n'y a entre les Anglais et les Français ni communauté intellectuelle, ni communauté morale. Il y a, de part et d'autre, une profonde incompréhension. Les Anglais ne nous connaissent pas. Nous ne les connaissons point. Les conditions géographiques permanentes sont demeurées souveraines. Le *ruban d'argent* de la Manche nous sépare et continuera à nous séparer, puisque l'Angleterre ne veut ni du pont, ni du tunnel.

La France, nation intellectuelle par excellence, fait au moins effort pour comprendre sa voisine. Les deux volumes que nous mentionnons aujourd'hui le montrent bien. Je ne vois pas qu'on fasse des tentatives pareilles de l'autre côté du détroit, où *l'insularité* triomphe.

M. Léon Cahen est un historien. M. André Siegfried est un économiste pourvu d'une forte culture géographique ; de plus, c'est un des Français de ce temps qui connaissent le mieux les choses anglaises. On ne peut trouver de guides plus sûrs que ces deux écrivains, surtout le second.

On trouvera plaisir et profit à suivre chez M. Cahen l'évolution politique qui a mené l'Angleterre, en cent ans, du gouvernement tory à celui du *Labour Party*. On verra avec intérêt comment le libre échange de Manchester, les successives réformes

électorales, et l'impérialisme colonial lui-même ont servi de marchepieds à l'ascension socialiste, d'une manière qui aurait bien étonné les Français d'il y a un demi-siècle, confits comme Taine dans leur béate admiration du libéralisme et du *self government* anglais, où l'on n'était pas loin de voir, chez nous, le mot suprême de la sagesse politique.

Mais pourquoi cette transformation, relativement si rapide ? Pourquoi l'Angleterre n'a-t-elle pu s'arrêter au degré de puissance et de richesse où elle se trouvait portée vers 1880 ? Elle était alors vraiment la reine du monde. Sa flotte dominait, et de loin, sur toutes les mers. Son industrie paraissait imbattable et dépassait largement toutes ses rivales. Entre la France affaiblie, l'Allemagne encore pauvre et les Etats-Unis confinés dans le rôle de fournisseurs de denrées alimentaires et de matières premières, la race anglo-saxonne pouvait se croire sûre de l'avenir. Elle le crut. Un esprit aussi pondéré que Gladstone céda lui-même à la griserie générale.

Comment, de ces illusions, on est retombé dans la dure réalité ; comment le malaise britannique, déjà très réel avant la grande guerre, n'a fait que s'accentuer à la suite de celle-ci ; pourquoi la position britannique dans le monde paraît aujourd'hui si fragile, c'est ce qu'il faut voir dans le livre de M. André Siegfried. Les problèmes cardinaux qui se posent sont de l'ordre de la géographie économique. Ce sont des questions de population, de production et de débouchés, qui dominent de très haut les éphémères querelles de partis. Ce qui explique qu'à nos yeux, et au bout de peu de temps, les hommes au pouvoir en Angleterre, qu'ils soient conservateurs, libéraux, radicaux ou travaillistes, prennent tous la même figure et la même attitude.

L'Angleterre est trop peuplée : la voilà qui songe, comme à une planche de salut, à la restriction des naissances, au *birth control,* qui pour nous Français est un péril de mort. L'Angleterre ne peut vivre qu'à condition de vendre au dehors, et de vendre beaucoup. Le marché colonial ne lui suffit pas et ne lui suffira jamais, contrairement aux illusions de Chamberlain : d'abord, parce que les colonies anglaises de population blanche sont trop peu peuplées, ne veulent point se peupler davantage, et parce qu'aux *natives* de toute catégorie on ne réussira pas à donner nos besoins et nos goûts, au point d'en faire de bons clients de

l'industrie anglaise; ensuite, parce que les colonies s'arment pour produire elles-mêmes. L'Angleterre a donc un besoin absolu du marché européen, et d'un marché largement ouvert. Cela explique qu'elle souffre autant que nous, et peut-être davantage, de la crise des changes, qu'elle a imprudemment déchaînée elle même au lendemain de la guerre, en rompant trop tôt, par pur égoïsme, la solidarité financière interalliée.

Le tome premier de l'**Histoire politique et sociale du peuple américain**, par M. D. Pasquet, fait une part très large aux conditions naturelles, favorables ou hostiles, qui ont entouré le berceau du peuple des Etats-Unis et qui ont orienté son développement pendant les deux premiers siècles. Rien de plus juste, car l'histoire des premières colonisations, et de celle-là comme des autres, est toujours plus ou moins serve des sujétions physiques. L'auteur reconnaît d'autant plus aisément cette vérité, qu'il diminue à dessein la part des hommes providentiels, si souvent exagérée par l'histoire. Son véritable héros, comme il le dit, ce n'est ni Washington, ni Lincoln, c'est le peuple américain lui-même. C'est donc, à l'origine, le pionnier qui élève sa hutte (*logcabin*), dans les forêts de l'Ouest, qui défriche à grand'peine un coin de terre où il fait du maïs et du tabac, et qui défend, non sans peine aussi, son scalp contre les Indiens. Il n'y a pas d'épopée plus passionnante.

Le souci de l'exacte reconstitution historique amène l'auteur à une tentative pleine d'intérêt, celle de faire revivre les paysages naturels du Nouveau Monde, aujourd'hui défigurés et déformés. On ne trouvera pas chez M. Pasquet les couleurs brillantes des *Natchez*, mais il nous donne plus de solide vérité. Un problème curieux entre tous, c'est celui de la forêt. Elle a été, avec les Indiens, le grand obstacle à l'avance vers l'Ouest. Jusqu'à quel point a-t elle été démembrée et défrichée ? Il semble bien qu'elle faisait une barrière continue entre le versant de l'Atlantique et celui du Mississipi, le long du système montagneux des Apalaches. Barrière épaisse et profonde ; mais une fois qu'elle était traversée, on entrait dans les régions arrosées par le grand fleuve et par ses affluents, et là, le paysage était formé d'une série de *clairières naturelles*. Ce sont donc les forêts du système apalachien, et celles-là seulement, que les pionniers démembrèrent. Ils ne les anéantirent point, puisqu'il en subsiste des restes ma-

gnifiques et très étendus. Les Etats qui vont de la Pensylvanie à l'Alabama sont maintenant encore, avec ceux du nord-ouest, les plus forestiers de l'Union. Les Américains crient très fort au déboisement, mais il ne faut pas trop les croire : ils exagèrent quelque peu. Ils possèdent aujourd'hui 190 millions d'hectares de forêts, quatre fois l'étendue de la France, auxquels il faut ajouter les 74 millions d'hectares des *national parks*. Or, les calculs les plus vraisemblables portent l'étendue de la forêt primitive à 337 millions d'hectares. La déperdition, qui représente le total des efforts de défrichement des pionniers et de l'exploitation intensive poursuivie depuis lors, n'est vraiment pas énorme.

La civilisation indienne était, sur l'ensemble du futur territoire de l'Union, très simple et très fruste, et les Américains ont traité les Peaux-Rouges, tantôt comme des bêtes féroces, tantôt comme de pauvres hères qu'on n'éprouvait nul scrupule à berner. Cependant la colonisation a tiré profit des pratiques indiennes, notamment pour la culture du maïs et du tabac, ainsi que pour les communications par les *trails* et par les portages. Les pionniers de l'Ouest ont vécu longtemps à la manière indienne. Peut-être subsiste-t-il çà et là, de nos jours, quelques traces de cet ancien genre de vie.

Je ne puis manquer de noter avec M. Pasquet, bien que cela ne rentre pas directement dans l'ordre d'études de cette rubrique, que la part des impulsions religieuses dans la première colonisation de l'Amérique semble avoir été fort exagérée.

M. Pasquet, qui a fait un livre original, vivant et appelé à rester, cède un peu quelquefois, — je le lui dis amicalement, — au désir de découvrir l'Amérique à son tour. La pensée française a suivi depuis cent cinquante ans, avec plus d'attention qu'il ne paraît l'indiquer, le développement des Etats-Unis. Nous avons de vieux livres et d'admirables livres à ce sujet. Nous aurions grand tort de ne pas les relire. Je citerai par exemple les *Lettres* si attachantes et intelligentes de Michel Chevalier sur l'*Amérique du Nord*, parues de 1833 à 1835.

La thèse de doctorat en droit de M. Prew Savoy sur **la Question Japonaise aux Etats-Unis** montre qu'il est bien facile de mettre les principes du droit au service des intérêts nationaux les plus égoïstes et les moins dissimulés. La question se pose d'une manière aussi simple que brutale. Les Américains

ont un continent immense, les Japonais habitent un petit archipel. Les Américains sont clairsemés sur leurs terres, les Japonais étouffent dans leurs îles. Beaucoup de Japonais veulent vivre et travailler aux Etats-Unis ; les Américains ne le veulent pas, bien que la population japonaise actuelle des Etats-Unis (111.000 en 1920), ne puisse guère, semble-t-il, menacer la prépondérance des 100 millions de blancs entre l'Atlantique et le Pacifique. Aussi le Congrès s'empresse de voter le *bill d'exclusion*. A la porte, les Japonais ! Mais de quel droit ? Du droit, dit tranquillement M. Prew Savoy, que j'ai de mettre à l'abri mon héritage, celui de mes enfants, celui des enfants de mes enfants. Du droit, ajoute-t-il, que me confère mon antipathie de race pour les jaunes. Ces gens sont inassimilables ; ils me répugnent ; je les mets dehors. Très bien. Mais qu'on ne nous parle plus de l'idéalisme d'outre-Atlantique. Tous les hommes sont frères, tous les peuples doivent s'entendre, jusqu'à la limite où l'intérêt national se croit menacé. Alors surgit chez tout citoyen des Etats-Unis un nationalisme intransigeant... Société des Nations et paix universelle vers l'Atlantique, nationalisme jaloux et belliqueux vers le Pacifique. Conciliez cela, si vous pouvez.

Au reste, nous retrouvons partout le conflit féroce des égoïsmes nationaux. Il se révèle notamment dans la course aux matières premières. Il y en a une, le pétrole, que l'on reconnaît aujourd'hui comme indispensable, tant pour la paix que pour la guerre. La France et les terres françaises n'en produisent qu'une petite quantité. Dangereuse faiblesse, qui donne un intérêt puissant aux recherches entreprises pour augmenter nos ressources en pétrole. On trouvera un bon aperçu de ces recherches dans le livre de M. Lecomte-Denis, **le Pétrole en France**. L'auteur est nettement optimiste. Il prendrait volontiers à son compte le mot du géologue qui attribuait au sol français la richesse de *trois Galicies* pour le moins. On peut l'admettre, si aux hydrocarbures ordinairement exploités on joint les schistes bitumineux et les asphaltes. Autrement, la chose demeure douteuse. Je ne crois pas que les nombreux sondages de M. Glangeaud en Auvergne aient donné jusqu'ici des résultats bien encourageants. Notre seule production positive sur le sol métropolitain, ce sont les 55.000 tonnes de Pechelbronn en Alsace : bien peu de chose au regard de notre consommation. Quoi qu'il en soit, les recher-

ches actuelles méritent d'être poursuivies et encouragées. Il ne faut pas craindre les mises de fonds, comme le dit M. Lecomte-Denis.

Mémento. — Si la géographie scientifique et explicative intéresse peu le grand public, la géographie économique paraît l'intéresser beaucoup. Malgré le trouble né de la guerre et l'inconsistance actuelle des relations économiques entre les peuples, les demandes du public ont fait naître presque simultanément deux manuels bien imprimés, d'un format commode, tous deux consciencieux et d'une lecture agréable : le *Manuel de Géographie économique*, de J.-G. Kergomard (Masson, éditeur), et la *Géographie commerciale*, de P. Clerget (Hatier, éditeur). Ce sont des livres utiles.

CAMILLE VALLAUX.

FOLKLORE

Ercole Metalli : *Usi e Costumi della Campagna romana*, pet. 4°, 2da ed. riveduta ed ampliata, con disegni originali di D. Cambelotti, Rome, Maglione et Strini. — Gabriel Jeanton : *Les Cheminées sarrasines, Étude d'ethnographie et d'archéologie bressane*, in-8°, 24 planches, Macon, Protat.

Alentour de Rome s'étend sur plus de cinq cent mille hectares une région célèbre jadis par ses brigands et sa malaria : les deux ont à peu près disparu. En même temps se sont modifiées les mœurs d'une population qui était restée l'une des plus primitives de l'Europe. Les peintres du XIXe siècle, Léopold Robert notamment, nous ont conservé quelques traits pittoresques, classiquement rendus, de certaines de ses fêtes. Mais pour connaître la vie ordinaire, les misères et les rares joies, les pénibles labeurs et les grossiers instruments de culture, les durs métiers de cette population, des nomades comme des sédentaires, il fallut attendre jusqu'en 1903. Alors parut, tiré à petit nombre, un recueil de descriptions simples, ingénues, directes, hors style d'école, franches, parfois en dialecte local, dues à un simple paysan, Ercole Metalli.

Ce petit livre sur les **Usages et Coutumes de la Campagne romaine** fut une véritable révélation. Les folkloristes lui firent un accueil enthousiaste ; les citadins de Rome s'intéressèrent à leurs frères pauvres ; les pouvoirs publics s'émurent ; et ce fut le début des grands travaux d'assainissement, de la législation nouvelle qui força les latifundiaires à drainer les marais, à établir des routes, à construire des maisons saines. Le vieil Agro romano s'est rapidement modifié ; des coopératives, de grandes

entreprises de culture et d'élevage s'y sont fondées. Et la vie populaire s'y est transformée si rapidement que les notations de Metalli ont acquis maintenant la valeur d'un document presque historique. Aussi faut-il remercier M. Alessandro Marcucci, lui aussi fils de l'Agro, d'avoir réédité le livre de Metalli en ajoutant les notes complémentaires que l'auteur avait recueillies après 1903. Toute la vie populaire, du point de vue matériel comme du point de vue intellectuel, y est décrite minutieusement ; mais il faut savoir un peu de patois local pour comprendre certains détails. Le vocabulaire de la Campagne est très différent du langage populaire de Rome ville. Cette observation vaut surtout pour le chapitre sur les superstitions, les anecdotes et proverbes, les chansons, etc. Quant aux outils agricoles et aux ustensiles ménagers, ils présentaient récemment encore les types les plus archaïques, intelligibles seulement si on les compare aux objets de même ordre découverts dans les fouilles de l'époque romaine ancienne.

Des bois de Duilio Cambellotti, autre enfant de l'Agro, rendent bien, par leur brutale simplification, ce caractère archaïque du pays et de ses habitants. Les chapitres sur le nomadisme périodique des *guitti*, ouvriers agricoles venant avec leur famille de diverses parties de l'Italie, et ceci depuis des siècles et des siècles, dépassent le cadre du folklore et sont une mine de faits pour les sociologues qui s'occupent de cette catégorie de faits, si importante à connaître aussi pour l'intelligence du peuplement des Alpes, des Carpathes, de toute l'Afrique du Nord, etc.

Bref, excellent livre, qui a mis d'un coup le paysan Ercole Metalli hors de pair parmi les folkloristes.

§

Voici parue la monographie précédemment annoncée de G. Jeanton sur **les Cheminées sarrasines** qui constituent une des particularités folkloriques les plus curieuses du pays bressan, région qui va de la Saône au Jura et du Doubs au pays des Dombes et qui, se trouvant en dehors des grandes voies de communication anciennes, a conservé de nombreux traits archaïques. En Bresse, il n'y a pas de villages proprement dits, mais seulement des fermes isolées et des domaines qui se suffisent, système soit romain (*villa rustica*), soit, selon d'autres, germanique (Lorraine, etc.). Malgré les divisions politiques, la Bresse

est restée une entité à la fois géographique et ethnographique, peut être anthropologique, ce qui resterait à prouver. Elle est l'ancien fond du lac bressan, limoneux, sans pierres, entrecoupé de mille vallons.

Et c'est uniquement là en France que se rencontre un type de cheminée non seulement curieux, mais esthétique, caractérisé par un dôme construit sur le toit, dôme en brique, à colonnettes, sur un, deux et parfois trois étages. Les belles phototypies de M. Jeanton montrent l'étonnante variété des applications d'un même principe ; cette cheminée est un véritable petit monument, qui tend parfois à prendre des allures de petit clocher, anciennement sommé d'une croix et plus tard d'une girouette. Comme plan, ces dômes cheminées se présentent sous les formes octogonale, carrée à pyramide, rectangulaire en forme de reliquaire, ou carrée avec lanterne terminale. Un dernier type est surmonté par une mitre de type jurassien,

M. Jeanton a étudié ces cheminées commune par commune ; elles tendent à disparaître ; mais on possède heureusement quelques descriptions anciennes. Naturellement, l'auteur a conduit son enquête au delà du pays bressan pour voir si ce type de cheminée s'y rencontrait aussi ; mais les résultats ont été négatifs. La carte de la page 43 montre l'aire de répartition des cheminées dites sarrasines, aire qui correspond exactement à celle de l'ancienne Bresse savoyarde antérieurement à son démembrement, par Amédée de Savoie en 1289. D'où sans doute l'autre nom qu'on leur donne, aussi, de cheminées savoyardes. Mais je n'ai pas retrouvé jusqu'ici en Savoie même de cheminées de ce type ; il est vrai que mon enquête n'a pu porter encore que sur fort peu de communes. Il faudrait examiner toutes nos fermes une à une...

De plus, à cet élément extérieur, en correspond un autre, intérieur : le foyer dans ce type n'est pas placé contre le mur, mais environ à un tiers de l'espace compris entre ce mur et la porte d'entrée ; on peut donc tourner autour de la hotte, qui est en quelque sorte accrochée à une forte solive de traverse. M. Jeanton a vu que cet élément est encore plus important que la mitre extérieure, et il rappelle l'archaïsme de ce type de « foyer chauffant au large ». Les Gaulois notamment avaient un foyer central que surmontait un cône de dégagement. J'ajouterai que ce type est aussi courant, même de nos jours, en pays slaves.

Resterait à expliquer la localisation en Bresse du foyer non accoté au mur et l'architecture du dôme extérieur. Elle aurait, selon des auteurs anciens, un caractère « oriental »; d'où l'épithète de « sarrasine », qui est savante, mais non pas populaire et due peut-être au marquis de Secqueville (XVIIIe siècle), qui dit que ce type se rencontrait de son temps sur la route de Barcelone à Madrid. M. Jeanton a constaté qu'il est en effet courant non seulement aux confins de l'Aragon et de la Catalogne, mais aussi en Crimée. Y a-t-il eu emprunt à l'Orient, comme M. Jeanton est disposé à l'admettre ?

Il est possible, dit-il, que certaines peuplades du proche Orient soient venues au moment de la prise de Constantinople se réfugier en Occident jusqu'à la Saône et qu'elles y aient apporté des traditions d'art oriental.

Mais encore faudrait-il avoir des preuves de telles migrations; là où il y en a eu, ces « peuplades » ont toujours laissé des traces tout le long de leur route, comme le montrent les trouvailles de certains types d'épées du premier âge du Fer, ou la répartition de certains plans de maison, ou la carte des migrations des Tsiganes, etc. J'aimerais autant admettre un apport espagnol, puisque la Franche-Comté a été occupée longtemps par l'Espagne. Il se peut bien que des maçons aragonnais, transfuges des armées d'occupation et mariés avec des Bressanes, aient introduit en Bresse ce type de leur pays. Une étude que j'ai faite jadis des types de clochers savoyards (parue dans *Ma Savoie vue par les Ecrivains*, etc., Michaud) m'a prouvé que le facteur de différenciation est ici le plus souvent individuel. Construire une cheminée est une spécialité du bâtiment ; il a suffi de quelques spécialistes ambulants d'origine espagnole pour répandre localement un type particulier. Mais l'aire de répartition semble s'opposer à cette hypothèse. Pourtant nos maçons savoyards, la plupart originaires du Faucigny, n'y ont été, je crois, pour rien.

En somme l'origine à la fois du foyer libre et du dôme bressans reste à déterminer. Comme M. Jeanton a donné un relevé complet des cheminées de ce type, tant anciennement connues qu'encore existantes, les éléments au moins du problème sont définitivement réunis. Puisse l'exemple de M. Jeanton susciter ailleurs en France des monographies semblables!

A. VAN GENNEP.

QUESTIONS COLONIALES

L'été de 1924 touche à sa fin, et qui se souvient encore de cette merveille admirable que fut l'Exposition nationale coloniale, qui tint ses assises à Marseille du 15 avril au 19 novembre 1922 ? Il n'est cependant pas trop tard pour parler encore d'elle, quelle que soit la splendeur des spectacles plus ou moins olympiques, russes ou tchéco-slovaques qui sont venus depuis retenir nos regards. Son très distingué commissaire général, M. le député Artaud, en a certainement jugé ainsi, qui vient de publier son intéressant **Rapport général**, un gros volume de six cents pages et dont je veux dire ici et préciser l'intérêt pour diverses raisons.

La première, d'abord, et qui relève de la pensée qui m'inspira un exorde un peu mélancolique, c'est qu'il faut bien tout de même qu'il reste une trace matérielle quelconque, ne fût-ce qu'un livre, d'un effort aussi prodigieux que celui qui, six mois durant, assembla les œuvres et les types de tant de peuples et de races divers sous l'égide de la nation française aux bords de la Méditerranée.

Je sais; sur l'excédent des recettes de l'Exposition, près d'un million a été prélevé pour édifier une grille, véritable chef-d'œuvre d'art de la ferronnerie, grille qui a été remise officiellement à la Ville de Marseille le 9 mars 1924, et qui enclot l'ancien emplacement de l'Exposition coloniale. Sans doute, il y a une inscription gravée qui commémore cette remise et en rappellera le souvenir pour les générations à venir. Mais cette grille, aujourd'hui, ne borne plus qu'un parc. Plus rien ne reste ou à peu près des palais qui se sont élevés là, forteresse carrée du Maroc, dômes blancs de l'Algérie et de la Tunisie, tatas de l'Afrique occidentale et formidables palais, bassins et terrasses de l'Indo-Chine. Tout cela a été livré à la pioche des démolisseurs, tout cela a disparu en quelques semaines comme un vulgaire décor de féerie de music-hall. Le souvenir seul demeure dans l'esprit de ceux qui furent les témoins de ces fastes inoubliables, le souvenir, c'est-à-dire, quelque chose d'infiniment fragile et périssable, le souvenir et, par bonheur, aussi le rapport de M. Artaud.

Ce rapport représente donc, d'abord, par son existence même, un hommage rendu à un des plus remarquables efforts pour-

suivis depuis longtemps dans l'ordre à la fois national et colonial.

Il a cet autre mérite, que je m'empresse de signaler, de nous retracer sans vaine littérature, dans un ordre parfait et en une langue claire et précise, les grandes lignes des résultats obtenus et de l'œuvre édifiée. A tout seigneur tout honneur, la description d'abord des *sections coloniales*, et à l'occasion de chacune, un exposé rapide, mais nourri de chiffres et de précieuses statistiques, sur les ressources économiques de la colonie représentée. La réunion de ces exposés divers en une petite brochure constituerait à elle seule le meilleur des tracts de propagande. Viennent ensuite les descriptions de la section métropolitaine avec ses palais des machines, de la navigation, du matériel agricole, de l'automobile, de l'aéronautique, du tourisme, des sports, etc., puis de l'Exposition des Beaux-Arts, palais de Marseille et de la Provence, Orientalistes français, etc. Et c'est encore le compte rendu des *Congrès*, dont le nombre total s'est élevé à 70, représentant environ dix mille personnalités réunies à Marseille et ayant traité des questions les plus variées de l'activité humaine, puisqu'à côté des congrès coloniaux nationaux de la Production, de l'outillage, de la santé et de l'organisation coloniale, on vit s'assembler successivement les représentants de la meunerie française, de la chimie industrielle, de la houille blanche, de la presse, de la politique et, même du notariat : 700 notaires réunis, travaillant, banquetant et excursionnant.

Le rapport de M. Artaud a encore et surtout cet intérêt de nous documenter exactement et sur la genèse de l'Exposition marseillaise, sur la manière dont elle put prendre naissance, s'organiser et « réussir », sur ses voies et moyens financiers, et, enfin, sur les résultats pratiques obtenus.

Ceux-ci, en particulier, valent qu'on s'y arrête, et le bilan matériel de l'Exposition vaut d'être retenu. Le rapport fait d'abord ressortir les avantages retirés de l'Exposition par la Ville de Marseille. Sans parler de la grille du Rond-Point, qui lui fut donnée ainsi que quelques constructions respectées par les démolisseurs, Marseille profita d'avril à novembre 1922 d'un large accroissement de ses affaires et d'un afflux extraordinaire d'étrangers. Certains dimanches et jours de fêtes, plus de 200.000 voyageurs furent transportés sur les lignes de tramways desservant l'Expo-

sition, et les recettes desdits tramways en 1922 atteignirent près de dix millions. Les recettes de l'octroi, de leur côté, accusèrent en 1922, par rapport à 1921, une plus-value de 2.636.000 francs. Quant aux impôts perçus par les contributions indirectes, le seul impôt sur le chiffre d'affaires vit son rendement s'accroître en 1922 par rapport à 1921 de plusieurs millions, correspondant à une augmentation de mouvement d'affaires d'une centaine de millions. Sur les tabacs, d'autre part, l'augmentation se chiffra par près de deux millions.

Les avantages retirés de l'Exposition ne s'appliquent, d'ailleurs, pas seulement à la cité phocéenne, et partie en revint déjà ou en reviendra dans un proche avenir au pays tout entier.

Comme le note justement M. Artaud :

Il est indiscutable que l'Exposition, par son succès retentissant, a eu dans toutes les sphères une répercussion profonde et qu'avant tout elle a brillamment plaidé devant la nation la cause de l'idée coloniale. Elle a prouvé qu'on pouvait ce qu'on voulait, à condition de le vouloir fortement et de ne rien négliger dans la réalisation ; elle a prouvé ce que nous avions le plus à cœur de démontrer à un moment où il semble que tout le monde s'abandonne en présence de difficultés qui, malgré leur gravité, ne sont pas insolubles : *L'optimisme est une solution.*

Et, après cette vigoureuse affirmation, M. Artaud établit ainsi son bilan :

A une époque où la crise économique et financière entravait toutes les initiatives, l'Exposition de Marseille a provoqué une circulation d'argent considérable. Nous ne saurions évaluer exactement le montant total des sommes qu'elle a représentées, mais il semble possible d'en donner un aperçu. Les contributions des colonies ont atteint environ 30 millions de francs ; si on y ajoute les dépenses du Commissariat général qui se sont élevées, tant pour ses services généraux que pour les palais métropolitains, à près de 18 millions de francs, nous n'arrivons pas loin d'une cinquante de millions.

Qu'on ajoute à cela la dépense des exposants, on obtient pour l'ensemble de l'Exposition un total d'une centaine de millions.

A noter encore que la manifestation de Marseille en 1922 représenta un gigantesque essor de propagande et que son but principal fut atteint puisque, de toutes parts et de tous les coins du monde, des foules pressées vinrent la visiter et l'admirer. Pendant les seules fêtes de la Pentecôte, 52.800 voyageurs entrèrent en gare de Marseille !

Plus de 65.000 personnes s'étaient abonnées à l'Exposition, et le nombre des entrées payantes à l'Exposition, du 16 avril au 19 novembre, dépassa 2 millions. Aussi bien, l'entreprise en tant qu'affaire fut elle largement payante puisque, tous frais réglés, l'excédent des recettes sur les dépenses dépassa largement le million.

Si je m'étends ainsi sur ces considérations, c'est que d'autres manifestations du genre de l'Exposition de Marseille sont en préparation, et qu'il convient de prévenir les objections et critiques que certains ne manquent pas de formuler dans notre pays, dès qu'il s'agit de réaliser quelque chose. En 1925, ce sera l'Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes, avec une large participation coloniale. Les travaux d'aménagement sont déjà commencés sur l'Esplanade des Invalides. En 1927, ce sera l'Exposition coloniale interalliée, aux destinées de laquelle présidera avec son énergie et sa foi dans l'action accoutumées, le nouveau député de l'Inde française, M. Gabriel Angoulvant.

Pour les raisons exposées plus haut à l'occasion de l'Exposition de Marseille et avec des considérations financières et économiques d'un ordre de grandeur encore plus considérable, il faut que ces nouvelles manifestations soient bien accueillies et se réalisent avec la pleine confiance de l'opinion publique. Marseille représente un précédent à opposer victorieusement à tous ceux qui reprochent aux manifestations envisagées leur caractère somptuaire. Une exposition coloniale peut être une excellente affaire. Le remarquable rapport de M. Artaud en administre clairement la preuve.

Voilà, pour le point de vue matériel ; mais, il y a aussi le point de vue moral qui n'est jamais négligeable. A propos de l'Exposition de Marseille, M. André Chevrillon a pu écrire :

« Renan a dit du mal des Expositions : il parlait surtout de celle de 1867 qui ne fut guère qu'une exhibition de marchandises. C'est qu'une seule chose, au fond, l'intéressait : l'homme, ses races et développements, les idées de cultures diverses qui manifestèrent ses variétés psychologiques et achèvent de les préciser. A cette pure curiosité du penseur, l'Exposition coloniale de Marseille eût répondu. Autour des produits de chaque pays, les organisateurs ont su, en effet, évoquer la nature, les types, les

mœurs, la religion, les arts, l'essentiel de chaque civilisation. »

Après cette citation, je pourrais poser le point final. Mais, je n'ai pas en la circonstance que des éloges à formuler, et je suis obligé de déclarer que la présentation matérielle du remarquable rapport de M. Artaud n'est pas digne de l'œuvre de premier plan et de tout premier intérêt qu'il constitue. Justification trop serrée, pas de jours, texte trop menu, couverture d'un vert sinistre encore que très olive, ce qui est très marseillais, mais ne résiste pas à la lumière. Matériellement, le compte rendu n'est pas digne de l'œuvre qu'il évoque par ailleurs dans son texte si heureusement.

On me répondra, je sais, que, par les soins du commissariat général de l'Exposition, un autre fort beau volume a été publié en grand format : **l'Exposition nationale coloniale de Marseille décrite par ses auteurs**, avec quatre aquarelles, 811 illustrations et 12 plans. Le texte est parfait, les illustrations réussies, le papier archi-couché, et le tout a dû coûter fort cher. Ce n'est cependant point là un beau livre, un livre d'art comme l'Exposition de Marseille eût mérité d'en voir éclore un, pour célébrer à tout jamais son souvenir. Les personnes qui assurent la fabrication de ces luxueuses publications, de ces faux beaux livres ignorent-elles donc ce que c'est, au vrai, qu'un beau livre ? N'ont-elles donc jamais vu un Pichon ou un Mornay ou un Bernouard? Ne savent-elles pas que jamais un véritable amateur de livres ne conservera dans sa bibliothèque un livre imprimé sur du papier couché et chargé de reproductions photographiques ? Or, il y a un intérêt de tout premier ordre, au point de vue de l'avenir, pour un livre qui n'est pas un grand poème ou un roman génial (auquel cas l'esprit sauve la matière), à être un « beau livre », si l'on veut qu'il dure et soit conservé précieusement par les générations à venir.

Voici vingt ans que je répète, que j'écris à satiété que la propagande coloniale ne réussira au point de vue livresque que le jour où l'on renoncera aux publications à caractère officiel, dont le public se méfie par la raison que leur seule couverture sue l'ennui, le déjà lu, le ressassé. Ces publications-là, personne d'abord ne les achète.

Quant à ceux à qui on les donne généreusement, ils n'y attachent même pas le prix qu'on accorde à un catalogue de maison

de nouveautés, et ils les envoient au panier ou les laissent dormir dans un placard.

La leçon, j'espère, ne sera pas perdue pour les organisateurs des Expositions actuellement en préparation.

Le lumineux et remarquable rapport général de M. Artaud est trahi par sa couverture « moche et triste », comme on dit aux dancings, et c'est fâcheux, car c'est une œuvre de toute première valeur, ce qu'il eût été profitable pour la cause coloniale de voir très répandue et très lue dans ce pays.

CARL SIGER.

LES REVUES

Revue des Deux Mondes : Lafcadio Hearn et l'esprit de petitesse au Japon. — *L'Europe Nouvelle* : Alexandre Dumas fils, étalon. — *Revue bleue* : L'impératrice Eugénie boxée par une sultane. — *Monde Nouveau* : le gendarme aux îles Marquises. — Mémento.

La **Revue des Deux Mondes** (1er août) achève a publication des « quelques lettres japonaises » de Lafcadio Hearn, traduites par M. Marc Logé. Voici un fragment de l'une d'elles, datée du 5 mars 1894 :

Petitesse, voilà le mot qui résume tout ici. Vous avez attiré mon attention sur le nombre de mots qu'il y a dans Loti exprimant la petitesse des choses japonaises. Loti n'a vu les choses que de l'extérieur et superficiellement ; toutefois celui-là même qui voit l'intérieur est obligé, à la longue, de revenir à cette impression de ténuité. En y réfléchissant, qu'y a-t-il de grand au Japon, exception faite pour le Fuji et les rangées de montagnes ? Qu'est-ce que l'homme y a créé qui soit grand ? Qu'a-t-il accompli de grand ? Que pense-t-il de grand ? Que ressent-il de grand ? Ses dieux ne sont que des ombres, qui mangent de tout petits, petits, petits repas. Ses cités sont des collections de huttes de bois. Ses temples ne valent guère mieux. Ses châteaux sont des barricades de bois !

Très petits aussi, sont les produits de son imagination. Qu'y trouve-t-on de grand ? Ses poèmes, qui ne sont que des tableautins ? Ses sentiments les plus profonds d'héroïsme, qu'il partage avec la fourmi et la guêpe ? Ses romans, d'un ennui moyenâgeux, et qui n'ont pas la vigueur de notre moyen âge ? Des détails, et toujours des détails, infinis, en nombre et en variété, et toujours de caractère infinitésimal. Actuellement, quelle est sa tendance ? C'est de rapetisser tout ce qu'il adopte : philosophie, sciences, arts, mécanique, tout est diminué, rapetissé à la mesure de Lilliput et à son usage. Lilliput n'est pas assez grand pour

voir de loin. Les Lilliputiens ne ressentent pas d'émotions cosmiques. Un Japonais a-t-il jamais éprouvé pareille émotion ? L'éprouvera-t-il jamais ?

Et il y a là différence de *masse*, si on compare le sentiment chez les peuples occidentaux et japonais. Quand je songe à ce qu'exprime l'émotion musicale, — un simple souvenir de Verdi, un marbre grec, une exaltation religieuse, une église gothique, un poème, — combien la différence paraît énorme *en volume* de vie ! Nous sommes des *Brobdinagians*. Qui sait pourtant si l'avenir n'est pas à ces autres races ? A l'âge des sentiments gigantesques succédera peut être, — comme à celui des mammifères gigantesques, — une ère de vie plus réduite, d'une vie qui ne connaîtra ni rêves, ni aspirations au dessus de la matière.

Connaissez vous le formidable poème en prose de Quinet sur la *Cathédrale* ? Mais dans une époque purement et désespérément industrielle, à quoi serviraient les rêves ! Et cette époque approche. Alors les hommes qui seront des géants mourront de faim, la terre sera peuplée par les extrêmement petits, et régie par des idées extrêmement petites.

§

De l'**Europe nouvelle** (26 juillet), cet emprunt aux mémoires du prince Bariatinsky, commenté par M. A. P... et qui rapporte une aventure de Dumas fils :

Dumas était amoureux — il le fut jusqu'à sa vieillesse — d'une dame russe dont le mari était attaché à notre ambassade. Dumas était jeune, la dame aussi, et le mari de la dame également. Mais... le couple russe n'avait pas d'enfants, bien que la naissance d'un enfant fût très désirable, car de l'événement dépendait l'obtention d'un gros héritage. Situation très délicate... Le mari ferma les yeux. Il lui fallait un enfant ! Et, quand sa femme devint enceinte, — sans son concours, — il la ramena précipitamment en Russie.

L'amoureux Dumas se mit à leur poursuite, mais il ne put parvenir qu'à la frontière. Le mari avait pris des mesures pour interdire, du moins pour un temps, l'entrée de la terre promise à l'amant qui avait rempli son rôle...

— Je restai plus d'un mois dans un sale petit village à moitié juif, me dit Dumas, et vous pouvez vous imaginer quelle était mon humeur. Un beau jour, une dame vint me trouver et me remit une lettre de ma maîtresse. Dans cette lettre, elle me disait qu'entre nous tout était fini et que je pouvais m'en retourner chez moi. Je revins à Paris...

Dumas, ayant terminé son récit, se tut un instant, puis ajouta en riant :

— Au reste, je ne regrette pas cet épisode de ma vie. Là, dans ce

petit village, j'ai composé les premiers chapitres d'un de mes romans, auquel cette aventure servit précisément de canevas.

Le prince Bariatinski eut l'occasion, quelques années plus tard, d'éclaircir ce petit mystère littéraire. Racontant son entrevue et le récit de Dumas à Armand Silvestre, celui-ci lui dit que le roman auquel avait fait allusion l'écrivain était intitulé : *la Dame aux Perles*. Il lui donna même le véritable nom de l'héroïne du roman — une certaine comtesse russe. Mais le prince Bariatinski, galant homme, ne commet pas l'indiscrétion de le reproduire dans ses mémoires.

§

Mme Ernesta Stern publie à la **Revue bleue** (19 juillet) : « Quelques souvenirs intimes sur l'Impératrice Eugénie », dont on connaissait la plupart. Elle les rapporte sur un ton si respectueux que, par excès, il prête à sourire. Il est infiniment cocasse de voir célébrer aujourd'hui, à l'égal d'une sainte et pour des vertus de sublime bonté, cette femme funeste à la France, à son mari et à son entourage, qui n'atteignit à quelque grandeur que par sa longévité et le nombre des catastrophes qui frappèrent autour d'elle.

Nous devons à Mme Stern l'anecdote ci-après, moins connue que tant d'autres relatives à la superstition et aux pressentiments de l'ex-impératrice :

Lorsqu'au retour de son voyage en Egypte, l'Impératrice s'arrêta à Constantinople, le Sultan vint la recevoir à la gare. Mais, selon les rites musulmans, il ne pouvait offrir son bras à une dame. Il l'escorta donc jusqu'à son caïque, qui devait leur faire traverser le Bosphore. Descendue dans le frêle esquif, Elle s'aperçut qu'il n'y avait qu'une place, celle du Sultan. Celui-ci s'assit sans façon et La pria d'en faire autant sur ses genoux. L'Impératrice en fut un peu étonnée, mais n'osa exprimer sa surprise.

Sa Majesté pensa qu'il serait bienséant de demander à voir la Sultane favorite. Quoiqu'Elle vît à sa demande une certaine hésitation se peindre sur les traits du Sultan, Sa requête fut agréée.

Lorsqu'Elle pénétra dans le harem impérial, l'Impératrice aperçut la Sultane assise à la Turque sur un divan. Sa Majesté s'apprêtait à lui tendre la main, lorsque la Sultane, ne pouvant réprimer un mouvement de jalousie irraisonné, lui lança dans l'estomac un vigoureux coup de poing qui la fit trébucher. Le Sultan rattrapa heureusement l'Impératrice et lui adressa les plus vives excuses. Puis un colloque animé en turc s'échangea entre le Sultan et la Sultane. Cependant des eunuques chamarrés d'or offraient le café noir sur des plateaux d'argent. Malgré

son désir d'être agréable au Sultan, l'Impératrice refusa la tasse de café, que celui-ci avala devant Elle pour la rassurer. Cette fois-ci, en reconduisant l'Impératrice, le Sultan Lui offrit le bras et La supplia de ne pas relater l'incident à l'Empereur.

§

M. Jean Dorsenne donne au **Monde Nouveau** (15 juillet) un article bien attristant qui a pour titre : « Vers la mort des îles Marquises ». Au moins, une des causes de cette déchéance de l'archipel est elle assez inattendue. C'est le gendarme :

Phénomène étrange : dans la métropole, le gendarme est un excellent homme. Il appartient à un corps d'élite et sa probité est universellement admise. Aux Marquises, car je ne veux point généraliser et prétendre qu'il en est de même dans toutes les colonies, le gendarme commet les actions les plus immorales et les plus répréhensibles. Le maintien des gendarmes aux Marquises, exprimait récemment l'administrateur M. de Poyen, semble être une gageure.

Le gendarme ne remplit pas, comme on pourrait le croire, des fonctions militaires, mais bien des fonctions civiles. Il se trouve investi d'une petite puissance qui le grise. Son chef hiérarchique se trouvant à Papeete, à 800 kilomètres de là, il jouit en pratique d'une liberté absolue, et il est de tradition chez les gendarmes de considérer leur traitement comme une rente. Cette paresse ne serait encore que demi-mal, si les gendarmes, abusant de leur pouvoir, ne pressuraient l'habitant, indisciplinés et violents, véritables potentats au petit pied. Le récit de leurs méfaits remplirait des volumes. Quelque dissolus que soient les Marquisans, ils avaient toujours montré un grand respect pour les enfants, mais les gendarmes, pour qui le vers fameux de Juvénal était lettre morte, se moquèrent bien vite de cette pudeur. Les documents officiels prouvent que ce sont eux qui, les premiers, se sont mis à déflorer les fillettes et ont inculqué cette pratique, la plus infâme peut-être qui soit, aux indigènes.

Profitant de l'ignorance des Marquisans, ils les accablent d'amendes illicites, les menacent de la prison, et acquièrent ainsi, à vil prix, des propriétés dont ils s'arrangent pour tirer les plus lucratifs avantages.

Les commerçants, paraît-il, contribuent fort à l'appauvrissement de l'indigène. Il s'alcoolise aussi beaucoup et, par ses mœurs, favorise la prostitution.

Les colons sérieux et honnêtes des îles Marquises assistent avec angoisse à la mort de ce pays, et contiennent difficilement leur indignation à l'égard de l'insouciance criminelle des pouvoirs responsables. Fait plus grave, les étrangers dissimulent mal leur mépris pour l'adminis-

tration française, et les indigènes qui ne voient jamais un navire français faire escale dans leurs ports, tandis que des cuirassés et des croiseurs américains mouillent fréquemment dans leurs eaux, en arrivent à oublier l'existence du drapeau tricolore et à manifester uniquement du respect pour la bannière étoilée.

Les administrateurs vigilants des îles Marquises s'inquiètent de l'influence exercée par les Etats Unis d'Amérique sur l'archipel. La récente visite de l'amiral Hughes, à bord du cuirassé *Kansas*, malgré la parfaite correction de nos visiteurs, n'est pas faite pour calmer ces appréhensions. De vieux coloniaux se souviennent de la façon dont les colonies espagnoles passèrent aux mains de nos amis d'outre-mer.

Mémento. — *Les Cahiers du mois* (31 juillet) : le n° 3 est un « Hommage à Géricault », par M. Raymond Régamey.

Les Marges (15 juillet) : « Plowert », souvenirs de M. Gustave Kahn sur Paul Adam à ses débuts. — Lettres de Corbière inédites, publiées et commentées par M. R. Martineau. — « Autographes », par M. A. de Bersaucourt. — « Carpe Diem », poème de M. Léon Vérane.

La Revue Universelle (1er août) : « Paris sous le Second Empire », par MM. L. Dubech et Ph. d'Espezel.

Revue de l'Amérique latine (1er août) : « Les haï-jius mexicains », par M. J.-M. Gonzaler de Mendoza. — « Montaigne et Lopez de Gomara. »

Nouvelle Revue Critique (15 juillet) : « Un voyageur : Th. Gautier », par M. J. Bertaut. — M. P. Lehmann : « Sganarelle et la Tradition ».

Tentatives (juillet) publie un numéro spécial intitulé : « Femmes », auquel collaborent beaucoup de dames.

Nouvelle Revue française (1er août) : M. Joseph Delteil : « Les cinq sens ». — M. Jean Cassou : « Ramon Gomez de la Serna ».

La Revue de France (1er août) : M. G. Girard publie de bien curieux mémoires inédits de Mgr Hébert, qui fut curé de Versailles (1686). — « L'hôte secret », roman de Joseph Conrad. — Poèmes de M. Emile Ripert.

La Revue de Paris (1er août) : Président Coolidge : « Les Etudes classiques en Amérique ». — M. le Dr A.-F. Legendre : « Le grand problème du Pacifique et la Paix future. »

La Revue française (20 juillet) : « Au pays de la monnaie de singe » (c'est l'Allemagne), par M. E. Helsey.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

LES JOURNAUX

Un ami de Huysmans : Georges Landry (Le Journal, 21 juillet). — *L'Art de mourir* (Le Matin, 21 juillet).

A propos des « amis d'Huysmans », M. Lucien Descaves évoque

dans **le Journal** la sympathique figure de Georges Landry, dont M. Georges Druilhet, dans le *Mercure de France*, il y a une douzaine d'années, avait tracé ce portrait exact :

Il offre, au physique, l'aspect équarri d'un vieux saint de bois de rétable, taillé par quelque imagier naïf du moyen âge, et il a une âme qui ressemble beaucoup à son enveloppe terrestre, une âme de légende dorée. Comme un clerc des époques de foi, il se plaît parmi les in-folios, mais la *Bible* est le livre sur lequel il médite le plus volontiers.

Et M. Lucien Descaves écrit :

La semaine dernière est mort à l'âge de 70 ans, dans une maison de santé, un homme obscur nommé Georges Landry, qui eut l'enviable privilège de vivre à l'ombre de quelques grands hommes : Barbey d'Aurevilly, Villiers de l'Isle-Adam, Bourget, François Coppée, Huysmans, pour ne citer que les plus éminents. Il fut aussi mon ami, étant le leur, et mon adieu remue bien des cendres...

Comptable chez un chemisier de la rue du Sentier, puis employé chez l'éditeur Savine quelque temps, Georges Landry avait été introduit par Léon Bloy, compagnon de jeunesse, auprès de Barbey d'Aurevilly. C'était avant la guerre de 1870. Landry fit la campagne et, à son retour de captivité en Allemagne, retrouva Bloy et Barbey d'Aurevilly, auquel, dès lors, il se dévoua corps et âme. Il loua une chambre rue Rousselet, dans la maison même où le connétable avait son « tourne-bride de sous-lieutenant », et il se tint à son entière disposition. Ce n'était ni son secrétaire, ni son serviteur, ni son factotum... ; c'était son officieux, dans la plus belle acception du mot ; empressé à rendre service, à toute occasion et pour l'honneur. Il secondait la créature admirable qu'était Mlle Louise Read, vivante encore, elle, Dieu merci ! et indéfectiblement attachée à la mémoire de l'auteur des *Diaboliques*.

Quand Barbey d'Aurevilly s'éteignit, Landry reporta son humble affection sur Coppée et sur Huysmans. Il était l'hôte de celui-ci, chaque dimanche soir, d'abord rue de Sèvres, entre Bloy et Villiers... ; plus tard et jusqu'à la fin, rue de Babylone, rue Monsieur et rue Saint-Placide, avec Forain, l'abbé Mugnier et moi. Il était déférent, pauvre et pieux. Huysmans l'emmenait à Chartres, la veille de Noël, ou bien l'appelait, à la même date, à Ligugé, lorsqu'il s'y retira, en 1900. Il lui avait dédié son étude sur *la Bièvre*.

Hâtez-vous, Deffoux et Thérive, de constituer votre société des Amis de Huysmans, conclut M. Descaves : « Ne laissez pas partir ceux qui ont connu et aimé Huysmans sans les interroger sur lui et avant qu'ils nous aient passé le flambeau. Georges Landry nous manquera. Il manque à moi-même. »

§

M. Louis Forest, qui est un homme d'un jugement sûr, épilogue dans **le Matin** sur le cas de Mme Stanislowa Uminska qui, ne pouvant adoucir les souffrances de son mari Jean Ziznowski, qui se mourait d'un cancer, prit un revolver «et, d'un coup, avançant le destin de quelques jours, supprima le mal par la mort ».

Les commentaires sont naturellement ardents autour de cette tragédie, écrit-il. Ils ne sont pas nouveaux. Il y a quelque temps déjà, le docteur Binet-Sanglé a écrit *L'art de mourir*. Il y réclame le droit légal d'abréger les souffrances des mourants et une organisation spéciale qui laisserait toutes garanties contre les abus.

Ces idées sont anciennes. Le « suicide secondé » a été admis par certaines civilisations antiques. Aujourd'hui encore, lorsque le médecin se sent impuissant devant certaines agonies, il recourt à des calmants qui, dans les cas extrêmes, sont une des plus belles conquêtes de la science.

Si nos lois évoluaient aussi vite que le temps, peut-être y aurait-il un texte pour codifier ces cas de conscience difficiles. On peut en effet concevoir une société qui, comme dans l'affaire Uminska Stanislowa, éviterait à une femme d'avoir à tuer celui qu'elle aime... par amour !

Dans son agonie M. Zyznowski, littérateur polonais célèbre, répétait sans cesse à sa femme : « Tue-moi ! » mais la loi interdit ce geste de délivrance, acceptant en cela le code religieux. Il entre dans cette interdiction cette vieille idée religieuse de la volonté divine et de l'âme immortelle qui, lourde de péchés, peut se racheter par une contrition parfaite de la dernière heure, de la dernière seconde. Ce qui est grave, ce n'est pas d'interrompre les souffrances d'un moribond, c'est d'empêcher la grâce d'agir sur celui qui va paraître devant son juge. Il n'y a pas très longtemps qu'il est permis au médecin accoucheur, en certains cas difficiles, de sacrifier l'enfant à la mère. Naguère la mère était toujours sacrifiée : question de baptême. Du jour où un chirurgien bien pensant inventa la seringue à baptiser les fœtus, on put, sans trop d'inquiétude sur leur vie éternelle, leur écraser la tête entre les fers et sauver la mère. La liste des femmes ainsi sacrifiées à cette idée religieuse serait longue. Mais actuellement il ne se trouverait peut-être pas un seul médecin qui consentirait à assassiner une femme, pour assurer la vie éternelle à un être incertain.

Le geste de Mme Uminska est un geste de pitié et d'amour.

R. DE BURY.

ARCHÉOLOGIE

Louis Delourmel : *Histoire anecdotique de Brest*, Champion. — Georges-G. Toudouze : *La Grèce au Visage d'énigme*, Berger-Levrault. — Mémento.

A côté du volume sur *Tours et les châteaux de Touraine*, dont nous parlions récemment, on peut signaler encore, bien qu'il en soit assez éloigné, du moins comme impressions et aspect typographique, celui de M. Louis Delourmel : **Histoire anecdotique de Brest**, qui est une précieuse et abondante compilation, d'après les documents et pièces d'archives. C'est en somme l'histoire de la ville, rue par rue et maison par maison. C'est, par exemple, le quartier des *Sept Saints*, où l'on a tracé la rue de l'Amiral-Linois. Ce quartier, un des plus anciens de Brest, figure sur les plans de 1670. Le nom primitif venait d'une Croix des Sept Saints, érigée sous le même vocable en 1728 et qui disparut à la Révolution. La Rue du Couëdic, ancien chemin militaire bordant les fortifications, était autrefois la rue *Traversière du Vieux Escalier* ; là étaient logés, en 1794, le Président et les membres du Tribunal Révolutionnaire pour lesquels on « emprunta » des meubles à un voisin dont la maison avait été mise sous séquestre. Rue de « Monsieur Saint Yves », — qui a pris le nom du cacographe Emile Zola — s'élevait au temps de la reine Anne (1506) une église et un hospice du même nom. En 1652 vinrent s'y installer des Carmes déchaux, mais l'église, qui tombait en ruines, dut être reconstruite en 1718 ; cette église existe encore et son clocher primitif a été conservé. — Ailleurs on parle de la place Saint Louis où, au XVIIIe siècle, on marquait et fustigeait les condamnés. L'exécution avait lieu sur le vif, sur le cadavre ou en effigie. D'autres exécutions avaient lieu sur la place du Vieux Marché. La potence se dressait face à l'église, sur l'emplacement actuel de la maison n° 6. Différents détails sont donnés sur les exécutions capitales qui eurent lieu dans la ville. — On indique plus loin les prérogatives et les devoirs du maire aux vieilles époques, tels qu'ils sont énumérés dans les lettres patentes de 1681. Après divers droits, on mentionne qu'il allume les feux de joie dans les processions et cérémonies ; qu'il occupe à l'église la première place dans le banc de la communauté, banc revêtu de ses armes ; et que le pain bénit lui est présenté après le Sénéchal ; il était exempt du guet, etc. — On parle cependant

du triste état de la ville en 1777, avec des rues dépavées, — ou ne l'ayant jamais été, — des trous et des buttes qui gênent la circulation ; la débauche, la contrebande, l'ivrognerie et la crapule y sont portées à l'excès ; les soldats et les matelots y sont infectés de scorbut et de toutes les « maladies de l'Amérique » et de la France. La ville a 22.000 habitants et souvent ils s'enivrent dès 7 h. du matin. Suit un curieux règlement de police daté de 1754. Mais on peut citer une ancienne coutume à propos du pain qui portait autant de trous ronds qu'il pesait de livres. Le règlement ajoute que les boulangers doivent être sains de corps et exempts d'ulcères. — Le château de Brest, dont des parties pittoresques ont subsisté, remonte au moyen âge. Il s'élève à l'entrée du port et, bien que massacré par Vauban, à cause des nécessités militaires de l'époque, garde encore de l'intérêt. Les toits comiques du donjon et des tours furent rasés et l'on y a établi des plate-formes pour l'artillerie. L'édifice est bâti sur les fondements d'une forteresse gallo-romaine dont on retrouve des traces au bas des murailles qui regardent la ville. On y voit encore les vestiges de tours demi-cylindriques supprimées au XVIIe siècle.

D'après la légende et de vieilles traditions, l'existence du château remonterait au IXe siècle. La chapelle, dite de la Sainte-Trinité, remonte au roi Conon qui fit restaurer la cité de Brest en 1064. Ce fut la seule paroisse de la ville jusqu'à la construction de l'église des Sept Saints. On la détruisit en 1829. — Aux vieux âges, Brest et Recouvrance, enfermées dans le circuit de pierres de leurs remparts, n'eurent que deux issues : la porte de Landerneau dans le haut de la rue de Siam et la porte du Conquet. Il fallut attendre 1808 pour qu'on ouvrît une troisième porte à côté de celle de Landerneau ; ce fut celle de Saint-Louis en 1821 ; jusqu'en 1833, on continue à fermer les portes et à lever les pont levis chaque soir. Les portes de Saint-Louis et de Landerneau ont disparu en 1889. — Le bourg de Recouvrance paraît avoir été établi dès le XIVe siècle, à l'abri de la bastille de Guilbignon ; on l'appelait le bourg Sainte-Catherine à cause d'une petite chapelle fondée dans ce village de pêcheurs sous le vocable de sainte Catherine d'Alexandrie. Près de la chapelle, on mentionne un hospice pour les pèlerins et voyageurs, etc.

Le volume de M. Louis Delourmel a de l'intérêt. C'est un recueil de faits historiques, anecdotiques, — et détails topogra-

phiques. Il est abondant et précis ; c'est en somme un travail documentaire établi par ordre alphabétique. Mais les dictionnaires ne se lisent pas ; ils se consultent seulement, et il est regrettable que l'auteur, au lieu de monographies alphabétiques, n'ait pas adopté la présentation par quartiers, par régions, quitte à placer, comme il l'a fait, un index à la fin du volume. Enfin il est regrettable aussi que l'aspect de l'ouvrage ne soit pas plus agréable avec une illustration de meilleure venue.

§

Une très remarquable publication encore est celle de M. Georges G. Toudouze sur le vieux monde hellène de la Méditerranée : **La Grèce au visage d'énigme** (de *Poestum à Mycènes, d'Agrigente à Troie, de Ségeste à Knossos*). M. Georges-G. Toudouze a du reste de qui tenir, indique la préface du volume, et son amour de la Grèce des vieux âges, la Grèce classique, est en quelque sorte un héritage de famille. Aussi c'est pas à pas et comme en un pèlerinage qu'il en vante les monuments, évoque les souvenirs, rappelle l'histoire et la légende. Rien ne l'intéresse en route, si ce n'est le monde antique (et quelques souvenirs du moyen âge) ses sites et ses décors. Dès la côte sud-est de l'Italie et de la Sicile, la Grande Grèce, — c'est Amalfi qui a traversé toutes les guerres de la période médiévale et dont il ne reste que de vagues décombres. Ailleurs c'est le paysage désolé des temples de Poestum, et M. Georges-G. Toudouze visite le temple et le théâtre de Ségeste, ou bien ce sont les vestiges de Sélinonte dont il ne demeure qu'une plaine parsemée de pierres calcinées. On y retrouve les restes écroulés de trois temples, les quais du vieux port, les remparts de l'Acropole. — C'est encore Akragas « qui périt d'avoir été trop belle », devenue Agrigente, où l'on peut voir le temple de la Concorde, les ruines d'un temple de Junon, la façade, couchée sur le sol, du temple de Jupiter Olympien. On arrive à Syracuse, qui n'est plus que l'ombre d'elle-même et tient à l'aise dans l'île d'Ortygie. Mais le champ immense des ruines s'étend alentour avec un rempart de 28 kil. Un vieux temple dorique y sert d'église ; puis c'est la fontaine d'Aréthuse, les Latonies, un théâtre immense, des tombeaux, etc. Le voyageur passe en Grèce et visite Olympie, qui n'est qu'un champ de décombres où l'on retrouve vaguement des traces d'édifices, —

temples, trésors, etc. Mais toutes ces ruines, dit très bien l'auteur, ont été grattées, tripotées, brossées, retournées par les archéologues, et dorment maintenant dans le soleil. A côté des ruines, on a élevé un petit musée, — une baraque — où l'on a déposé débris et objets divers trouvés dans les fouilles. On y peut voir d'ailleurs des morceaux de sculpture d'un mouvement et d'une fougue admirables, si le local n'est qu'une pauvreté. Le voyageur passe à Delphes et ce sont encore des décombres.

On traverse Athènes, dont M. Toudouze nous montre les monuments historiques en des pages remarquables. Mais l'Acropole lui est une désillusion, car tout y est brossé, nettoyé, luisant, astiqué, et là encore on retrouve la préparation des ruines pour les montrer aux étrangers.

L'auteur parle d'ailleurs abondamment du Parthénon et de l'Acropole comme de la ville même d'Athènes, et s'il nous faut renoncer à le suivre désormais dans ses pérégrinations, nous voulons encore signaler du moins les pages qui concernent Mycènes, la ville maudite des Atrides, des rois qu'on inhuma sous des masques d'or, — tout un passé de tueries et de légende dont les échos nous ont été transmis d'Eschyle à Leconte de Lisle. — Le volume de M. Toudouze n'évoque pas que des ruines, d'ailleurs, et nous n'en avons pu signaler que quelques points de repère. C'est aussi un livre d'histoire et une relation de voyage. Il a de l'entrain et du pittoresque, et, ce qui ne gâte rien, l'auteur a pris soin de l'écrire, — ce qui devient de plus en plus rare au temps où nous sommes. L'édition donnée par la librairie Berger-Levrault est enfin illustrée de nombreuses photographies.

Mémento. — Les récents numéros de l'*Intermédiaire* ont apporté des séries curieuses de discussions. On y peut citer au hasard, parmi les questions soulevées, des communications sur *l'Abbaye Sainte-Croix de Poitiers* ; sur *un écho du procès Bazaine*, sur *l'Atlantide*, sur *les plus vieilles maisons et les plus vieilles boutiques de Paris*. A ce propos, on cite même, en province, à Strasbourg, une pharmacie remontant à 1268. On parle également de la coutume du *donage* ; de la charge de *Grand fauconnier royal en Angleterre* ; de *la fontaine d'Ormesson*, rue de Jarente ; *des Sarrazins en France* Il est question encore *de la paroisse Sainte-Marine*, à Paris (1228) où se faisait, par autorité de justice, les épousailles des jeunes femmes ayant quelque peu rôti le balai. L'anneau nuptial était un anneau de paille. Je ne ferai pas

de commentaires sur les rapprochements que cette coutume curieuse entraînerait aujourd'hui.

Le dernier numéro de *Blois et Loir-et-Cher* est consacré à Pierre de Ronsard.

CHARLES MERKI.

NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES

Hippolyte Taine et le Midi. — Création et Critique.

Hippolyte Taine et le Midi. — Nous lisions, naguère, dans une étude italienne sur M. André Chevrillon, le passage suivant :

> Maurice Barrès avait pensé, à la suite du succès tapageur de ses *Huit jours chez M. Renan*, donner un *M. Taine en voyage*. Il y renonça, pour ne pas déplaire au maître auquel il devait tant. Il aurait commencé par y montrer Taine à bord d'un bateau, enseveli dans les livres et les cartes, écrivant la description du Lac de Côme sans le voir. Et, en vérité, qui parcourrait avec le même esprit que Barrès le *Voyage en Italie*, le *Voyage aux Pyrénées*, les *Notes sur l'Angleterre*, les *Carnets de Voyage*, ou notes sur la Province, le *Voyage en Allemagne* et en transcrirait les éléments pour une étude sur Taine en voyage, trouverait que le point de départ satirique initial barrésien n'était pas absolument injustifiable (1).

Nous ne voudrions, dans les quelques notations qui vont suivre, que montrer combien, à propos du seul Midi de la France, il est aisé de critiquer Taine et sa méthode. Nous aurons, d'ailleurs, à citer, au cours de ce petit travail, des garants peu suspects, qui nous ont précédé dans cette voie. L'un d'eux, M. Alfred Cazes, n'a même pas hésité à qualifier celui qui, durant près d'un demi-siècle, aura été une façon d'oracle de la jeunesse intellectuelle française, de « Français détracteur de la France » (2). Le mot, sans doute, est un peu fort, quoique s'autorisant de cette boutade de Montesquieu : « Le Français est si poli, qu'il va jusqu'à se déprécier lui-même pour mettre en valeur l'étranger qu'il veut flatter. » Mais il est bien certain que Taine, auteur de *Thomas Graindorge* et des *Notes sur l'Angleterre*, par exemple, a, dans son apologie

(1) *Profili : André Chevrillon*, par A. Cajumi, dans *La Cultura* du 15 décembre 1922, p. 54. M. A. Cajumi est le chroniqueur des Lettres Françaises dans l'organe mensuel de la Librairie Treves à Milan : *I Libri del Giorno*.

(2) *Les Français détracteurs de la France : Hippolyte Taine*, dans *Oran, Journal Illustré... de l'Oranie*, n° 2, samedi 28 octobre 1922.

systématique d'Albion, mérité d'être durement réfuté par un Ecossais en personne, lord Tollmache Sinclair, dont les *Larmes et Sourires* resteront comme une curiosité littéraire, que, malgré son poids respectable, les bibliophiles de l'avenir payeront de son équivalent en or.

Taine a commencé dès le début de sa carrière à traiter du Midi. En 1853, ayant quitté l'Université, où son « libéralisme » le rendait indésirable et occupé ses loisirs forcés à cet *Essai sur Tite-Live* qui, présenté au concours académique en 1854, sera couronné en 1855, après correction des pages critiquées, et publié en 1856 chez Hachette avec une courte *Préface* de l'auteur et le rapport de Villemain, il souffre de divers maux, dont deux, d'ordre absolument opposé, sont également, pour un professeur, sensibles : une impécuniosité totale et une grave laryngite. Le médecin de l'École, Guéneau de Mussy, lui conseille bien Saint-Sauveur, mais comment s'y rendre et y séjourner, sans argent ? C'est alors qu'intervient Jules Simon et que, sur sa recommandation, Louis Hachette confie à ce jeune prodige la rédaction d'un *Guide* aux Pyrénées. Aux eaux des Pyrénées, pour dire vrai, ce qui n'est point exactement semblable. Et, en effet, après un séjour à Saint-Sauveur, puis aux Eaux-Bonnes, en août 1854, paraît en avril 1855 un *Voyage* (Louis Hachette avait demandé cette substitution de titre) *aux eaux des Pyrénées par H. Taine*. C'est un petit volume in-18 jésus de 274 pages, illustré de 65 vignettes sur bois par Gustave Doré (1). Etant revenu aux Eaux-Bonnes en 1855 et 1856 et ayant visité de nouvelles contrées des Pyrénées, il refond et récrit presque en entier l'œuvre originale qui réapparaît, en conséquence, en juillet 1858, sur VII et 351 pages, avec le titre modifié de *Voyage aux Pyrénées*, que conserveront les rééditions successives, plus ou moins « revues et corrigées » du vivant de Taine. La treizième, que nous possédons, porte la date de 1893. Lorsque parut, en 1863, la quatrième, la *Vie Parisienne* du 22 août, en en publiant un extrait (*Le monde des Eaux*) observait qu'à côté « du grave philosophe », il y avait, « dans M. Taine, un humoriste plein de verve et de bizarrerie ». Sainte-Beuve, que cite M. Victor Giraud à la page 64, *note*, était d'avis que le livre rappelait « à quelques

(1) Cette illustration n'est pas la même que celle de l'édition refondue, où Doré a composé 341 dessins.

égards les charmants *Voyages* de Topffer » et que l'on y trouvait des pages descriptives pouvant figurer « à côté des paysages de montagne tracés par Ramond et par Sénancour ». A son tour, M. Victor Giraud de confirmer les dires de Sainte-Beuve. Les « belles pages abondent », encore que « l'application et l'effort s'y fassent parfois un peu sentir ». Le propre témoignage de Taine venait, d'ailleurs, renforcer cette opinion du professeur catholique qui, aussi bien, citait ce passage de la *Correspondance* :

Je suis né — et il importe de noter que ceci était écrit à E. de Suckua en pleine rédaction — pour classer et analyser et je fabrique de l'imagination à cent francs le mètre carré : mieux vaudrait faire des sabots.

Et encore, à sa sœur, Mme Letorsay :

Ce maudit livre me donne bien du mal. Je n'ai fait toute ma vie que des raisonnements, je suis habitué aux abstractions, il faut que je sorte de moi-même, que je change toutes les allures de ma pensée, que j'apprenne le style descriptif. Un autre malheur est la monotonie du genre : décrire et puis décrire, cela fatigue au bout de dix pages ; j'en dois faire trois cents. Je suis obligé de chercher des incidents, etc., et de les enchâsser comme je peux, pour me faire lire.

Le *Voyage aux Pyrénées* ne relève pas, à proprement parler, des critiques littéraires. La littérature, en ce genre d'ouvrage, n'est qu'un accessoire. L'essentiel, c'est la vision des choses. Or, il faut bien le confesser, Taine n'a vu les Pyrénées que d'un œil malveillant et qu'il les ait mal vues, ce n'est pas nous qui nous risquerions à l'affirmer, si nous n'avions l'appui, ce faisant, d'un parfait pyrénéiste et — ce qui ne gâche rien — d'un notable bibliophile, M. Henri Beraldi, qui a inséré la plus impitoyable condamnation du livre de Taine aux pages 148-150 d'un ouvrage non mis dans le commerce et tiré à 300 exemplaires seulement : *Cent ans aux Pyrénées, tome II* (1899). Et il est bien évident que lorsque Taine nous promettait simplement un voyage aux eaux des Pyrénées, il avait le droit d'en faire un livre d'établissements thermaux, livre à parcourir, en attendant son tour de bains, pour se distraire, ou bien encore avant la douche. Fait d'éléments raccordés ou agglutinés — extraits de la *Chanson de Roland*, de vieilles chartes, de Froissart, de Tallemand des Réaux, de Sully, de Mme de Maintenon, de Chapelle et Bachaumont, sans oublier l'inévitable transcription de Ramond sur « la première des montagnes calcaires » et le récit de Franqueville sur le pic de Néthou,

le tout relié ensemble à l'aide de réflexions satiriques sur les baigneurs et les ascensionnistes, cet ensemble de traits était condamné à vieillir aussi vite que ceux d'Etienne-Gabriel Arbanère dans son *Tableau des Pyrénées Françaises* en 2 volumes in-8° (Paris, 1828). Il n'est pas moins évident qu'à toujours envisager le volume de Taine pour ce qu'il se donnait originairement, son auteur avait parfaitement le droit de s'ennuyer aux Eaux-Bonnes, d'y promener une mauvaise humeur caractéristique, qui le fait y apprécier surtout le mince épisode du souvenir d'Henri IV et de la belle Fosseuse et négliger l'ascension du Pic du Midi d'Ossau, ne le connaissant que par le cliché de la tentative du Duc de Candale en 1581, rapportée par De Thou et tant de fois ressassée depuis. Car Taine — et c'est son droit — n'aime pas grimper. Il recule devant la traversée du col de Tortes et préfère aller des Eaux-Bonnes à Argelès par Pau, dans une diligence. S'il se rend, d'ailleurs, à Gavarnie, ce ne sera que moralement contraint, craignant les plaisanteries qui n'eussent pas manqué de l'assaillir à son retour, et il se vengera de ce contre-temps en baptisant « des glaciers fort laids et forts sales » ces taches de neige qui ne disparaissent presque jamais du fond du cirque. Lui qui pose pour l'homme fort, qui ne monte pas, accorde cependant à la mode ce chapitre *Ascensions* et commet même la faiblesse — géologue omniscient, mais assez en retard — d'ascensionner aux Bergons, bien qu'il méprise le Pic du Midi de Bigorre et ce, sous prétexte que quelqu'un lui a dit qu'il n'y avait pas eu temps clair, ce qui l'amène à déclarer que la vue y est... celle que l'on a dans une cabine de bains, lorsque l'on porte des lunettes bleues, où se dépose la buée !

Ainsi Taine s'évade-t-il des Pyrénées en courant, brûlant les étapes de la tournée des bains, ne séjournant pas à Luchon, n'allant ni au port de Vénasque ni à la vallée du Lis — ou Lids, qui veut dire « avalanche », — où cependant il comptera... 24 cascades et se révélant, en un mot, le plus « anti-montagnard » que l'on puisse imaginer. Dans les trois grandes circonstances où il s'est visiblement efforcé de sentir en harmonie avec l'ambiance : à Gavarnie, devant le fond du Cirque ; aux Bergons, sur ce merveilleux belvédère de la chaîne calcaire ; enfin à Superbagnères, dont le panorama en vaut la peine, il est resté l'homme sec et de marbre qu'il sera presque toujours quand il écrira avec son cerveau et l'on sait que ce sera, également, presque toujours.

Taine cependant aspirait à autre chose, dans le livre de 1858 — il ne sera pas superflu d'observer, à ce propos, que la troisième édition, de 1860 (1), n'était toujours pas épuisée en 1893 — qu'à amuser des cacochymes doublés, le plus souvent, de cacographes. Il entendait bien, de par son nouveau titre, cueillir les lauriers d'historiographe des Pyrénées, après un effort d'écriture, aussi bien considérable. Le succès persistant de son ouvrage semblerait, d'ailleurs, avoir amplement justifié cette prétention. Mais ce succès découle des qualités littéraires du livre, qui est très certainement, du point de vue technique, le plus inférieur des livres pyrénéistes qui aient vu le jour au siècle dernier, depuis que F. Pasumot avait, en 1796, publié à Paris chez Leclère, in-8°, ses *Voyages physiques dans les Pyrénées en 1788 et en 1789.* M. Henri Beraldi, que nous ne pouvons derechef que reproduire en cette délicate matière, fait observer que si, dans la dédicace de son ouvrage au dessinateur Marcelin — futur fondateur de la *Vie Parisienne*, — Taine déclare: « *Voici un Voyage aux Pyrénées; j'y suis allé, c'est un mérite : bien des gens en ont écrit et de plus longs, de leur cabinet.....* », cette pointe, dirigée contre Achille Jubinal, — un « cadet de Gascogne », frais émoulu de l'École des Chartes et futur député de Bagnères, né à Paris d'un père originaire de Luz et qui s'était mis à publier dans une revue des *Lettres sur les Pyrénées*, datées de 1832 — n'empêche pas qu'il soit légitime de soutenir que « Taine serait bien étonné si on lui répondait que lui, qui est allé aux Pyrénées, les ignore et que Jubinal, qui n'y est point allé, les devine et les aime par atavisme ». Celui-ci fait du roman, mais pyrénéiste et point maussade. Le piquant de l'affaire est que Taine donne un livre bien plus à la Jubinal qu'il ne le croit : son illustrateur, Gustave Doré, se permet avec la montagne la plus impertinente fantaisie, prétend exprimer par une vignette, qui nous montre un congrès d'animaux fantastiques, « la formation des Pyrénées », tire tout forgé de son cerveau un port de Vénasque plus imaginaire que celui d'Hureau-Bachevillier et ayant, évidemment, entendu parler de l'échelle de glace de Tuquerouye, ou de la montée au Mont-Perdu par les échelles de Gaulis, représente Ramond emportant avec lui une échelle, qu'il applique sur le Mont-Perdu et sur

(1) Elle parut, en réalité, en décembre 1859.

laquelle il monte comme un colleur d'affiches ... Cependant Doré a si bien réussi, parfois, les grands dessins de montagnes à noires sapinières qu'il importe de ne pas insister sur de telles hérésies. L'essentiel était de bien marquer la place qu'occupe le *Voyage* de Taine dans la littérature pyrénéenne. C'est fait. Et quand, lors de l'inauguration du *Musée Pyrénéen* à Lourdes, le dimanche 17 septembre 1922, nous entendions, au banquet donné à M. Léon Bérard au Château-Fort même, le maire de Lourdes, M. le Docteur Bouriot, reprocher à cet écrivain d'avoir comparé à un éléphant dans une baraque de planches le vieux témoin qui a donné son nom à la cité de Bernadette..... et de la plus invraisemblable superstition que puisse tolérer un régime de « lumières » — oh, combien ! — et ne pas hésiter de traiter Taine de « blasphémateur », nous songions au juste retour des choses d'ici-bas et enregistrions, aussitôt, dans nos carnets, ce témoignage aussi précieux que non sollicité.

Mais on sait, au surplus, que ce n'est que beaucoup plus tard, alors qu'il était devenu un personnage, que Taine fixa sur le papier ses impressions de tout le Midi, de son peuple et de ses choses. Il opérait alors des tournées d'examens pour l'admission à l'Ecole Saint-Cyr et pendant quatre ans voyagea, trois mois par an, dans toute la France, de 1863 à 1866. Si, à plus d'une reprise, il avait manifesté l'intention de publier les notes prises à cette occasion, on sait que celles-ci ne virent le jour qu'en 1896 — la partie concernant le Midi est dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 octobre 1896, — en décembre, en un volume in-16 de VI et 351 pages : *Carnets de voyage : Notes sur la Province*. Voici, pour l'orientation du lecteur, l'ordre de ces carnets : *Année 1863*, pp. I-47 ; *Année 1864*, pp. 147-229 ; *Année 1865*, pp. 229 et suivantes. La répartition des matières dépend donc du hasard des voyages et l'auteur nous promène avec lui, la première année, de Bordeaux à Lyon par Toulouse, Cette et Marseille ; la seconde, d'Arcachon à Marseille par Toulouse et Montpellier — avec, pp. 208-211, quelques réflexions sur « la province » — et la troisième de Toulouse à Orange par Carcassonne, Cette, Aigues-Mortes, Arles, Marseille et l'Etang de Berre. M. Victor Giraud, écrivant ses *Pages Choisies* de Taine en 1908, était d'avis que « le principal intérêt » des *Carnets de Voyage* résidait peut-être en ceci : qu'ils nous permettaient de « saisir sur le vif.

à sa source en quelque sorte, la pensée de Taine jaillissant, cherchant et trouvant sa forme ». A notre avis, leur intérêt serait surtout celui-ci : qu'ils nous révèlent la foncière incapacité de Taine, Ardennois, homme du Nord, à bien comprendre les foules méridionales, tout en admirant leurs paysages et leurs monuments d'architecture. On eût aimé qu'en 1870, lorsqu'il suivit le Gouvernement à Tours, puis à Bordeaux, Taine, qui avait fini par se rendre à Pau, eût consacré à ce nouveau séjour autre chose que d'insignifiantes lettres. Ce lui eût été, par exemple, aisé de montrer comment, à l'occasion des réfugiés du Nord dans les régions méridionales, éclatait cet antagonisme de deux races, dont sa prose offrait, à son insu, un suprême exemple. Il préféra se plonger dans la lecture, et, tout entier à l'effroi de voir s'écrouler cet Empire qui l'avait gâté, après lui avoir fait les gros yeux, fermer cette fois les yeux sur l'ambiance. Nous y avons certainement perdu des pages précieuses.

Sur ses jugements de 1863 et des années suivantes, un professeur agrégé des lettres, Méridional, M. Jean Fourcassié, a composé un excellent travail, inséré au premier numéro d'une Revue qu'un de nos anciens camarades d'études à l'Université de Toulouse en 1902, M. E. Julien, devenu imprimeur à Albi, avait fondée au lendemain de la guerre : *Notre Midi*, et qui est morte à son douzième numéro — merveilleux hommage offert à la ville de Pau et à sa région (1). M. Fourcassié trouve que Taine possède de l'homme du Nord non seulement les yeux, mais l'âme. Comme, au surplus, c'est un délicat — c'est-à-dire un malheureux, que rien ne saurait satisfaire, un « pessimiste », comme il s'appelait — il faut bien s'attendre à ce qu'il ne juge pas les foules méridionales et, de façon générale, les foules françaises et peut-être toute foule humaine, à la façon d'une George Sand, ou encore de cette autre « George » féminine, Eliot. Il en avait si bien conscience lui-même qu'il a écrit :

> Peut-être y a-t-il un défaut dans toutes mes impressions : *elles sont pessimistes*. Il vaudrait mieux, comme Schiller et Gœthe, voir le bien ; comparer tacitement notre société à l'état sauvage. Cela fortifie et ennoblit.

(1) *Notre Midi vu par les écrivains : H. Taine*, dans *Notre Midi*, n° 1, septembre 1919. Le douzième numéro de *Notre Midi* porte la date d'octobre-décembre 1920. La Revue est morte par manque de participation, par indifférence du public méridional.

Aussi n'y a-t-il point trop lieu de se scandaliser lorsqu'il s'indigne de la facilité de gestes gasconne, ou du verbiage redondant et vide languedocien. Les Toulousains, par exemple, lui font l'effet qu'il est en présence « d'une autre race : un mélange du carlin et du singe, une facilité vide, une exagération involontaire et continue, un manque de tact perpétuel ». Les Carcassonnais trouvent grâce, parce que ce sont... des étrangers, « une race demi-italienne, mais de fabrique plus légère ». Les Montpelliérains, eux, par contre, sont définis : « des polichinelles gentils. Moineaux délurés, sautillants ; imprudents, bons pour babiller, donner des coups de bec, lisser leurs plumes ». Il serait facile de prolonger les citations. A quoi bon ? Elles prouveraient, en même temps que l'absence de sympathie de Taine, certaine impossibilité de pénétrer au fond des âmes, d'en saisir autre chose que la surface, en dépit des hautaines théories de l'auteur et de son sytème de dissections analytiques, qui devait faire école. Parisien endurci, Taine a pour la province les préjugés de nos intellectuels du boulevard, naguère, car, aujourd'hui où les races de France se sont fondues dans le creuset ardent de la vie en commun aux tranchées, il ne se trouverait personne pour, maniant une plume à Paris, dauber traditionnellement la province et, plus particulièrement, le Midi. *Tartarin* ne serait plus possible de nos jours, ni même, peut-être, *Numa Roumestan*. Ces romans ont-ils, cependant, fait autant de mal au Midi que les notations frivoles de Taine ? Ce serait un point à examiner, que nous recommandons à Bernard Lazarus, pour sa *Nouvelle Revue du Midi* nimoise. Sur l'accent méridional, — thème infaillible des plaisanteries de Taine, qui, à Bordeaux, évoque les perroquets et à Toulouse un jappement de chien compliqué de « rentrées de clarinette » — personne, non plus, ne se risquerait à commettre de basses et stupides plaisanteries, aujourd'hui où la notion des parlers locaux est jugée digne de cours universitaires. Que Taine soit un excellent peintre de genre, nul, au demeurant, ne songe à lui dénier cette qualité. Ses « grandes machines » ne sont-elles, toutefois, pas un peu en toc ? Quand, dans le *Voyage aux Pyrénées*, il se croit obligé de composer les toiles classiques : orage, crépuscule, lever de soleil sur la montagne, lac, mer, etc., n'abuse-t-il pas, en dépit du soin avec lequel il compose, du poncif? Il faut, pour apprécier sa manière, se souvenir de sa doctrine

dans la *Philosophie de l'Art*, touchant l'interprétation de la nature par l'artiste, qui ne la reproduira pas purement et simplement, mais au contraire — voir I, 5 — la modifiera pour en rendre sensible « un certain caractère essentiel, et, par suite, l'idée principale qu'il s'en fait ». Cette doctrine, adaptée par un grand styliste et un esprit plus que moyen, ne laisse pas de produire un extrême arbitraire. Ainsi Taine, à égale distance des naturalistes et des romantiques, nous donne-t-il un compromis entre la nature et lui. Cela revient à dire qu'il essaie de nous faire comprendre ce qu'il voit. C'est pourquoi il plaît tant à de certains esprits, qui, trouvant toute faite la besogne de pensée, se laissent bercer au rythme de sa phrase savante. Les autres, les véritables artistes, se récusent et, de ce psychologue sans psychologie, s'écartent par peur de la contagion, séductrice si efficace du *servum pecus*.

CAMILLE PITOLLET.

§

Création et critique. — Nous avons reçu la lettre suivante :

13 août 1924.

Monsieur le Directeur,

Je me félicite que l'article « Création et Critique » publié dans le *Mercure de France* du 15 mai ait incité M. Henri Bachelin à exposer dans le *Mercure* du 1er août des idées intéressantes et sensiblement différentes sur la même question.

A l'étude que j'ai précédemment donnée, je crois devoir apporter quelques précisions nouvelles.

Lorsque j'emploie le mot réalité, il signifie pour moi, d'une part : l'ensemble des relations soutenues par un sujet avec les choses extérieures, ou si l'on veut, la somme de son expérience du monde et des hommes ; d'autre part : l'ensemble des révélations sur soi-même apportées par sa conscience (sentiments, pensées, rêves, etc..).

Lorsque j'ai mis en parallèle le roman d'aventures et la vie, je n'ai pas songé à instituer une comparaison entre l'art et la vie (les deux questions dans mon esprit n'ont que d'assez lointains rapports).

Enfin, je n'ai pas voulu dire qu'il suffit d'appauvrir le réel pour créer, — mais j'ai dit que parfois la création consiste dans un ART d'appauvrir le trop complexe réel (le réel comprenant les éléments sensibles et les éléments spirituels d'une expérience individuelle).

Pour nous expliquer, allons immédiatement au fond de la question. M. Henri Bachelin et moi-même, nous ne donnons pas le même sens

au mot « création ». Il me semble que M. Bachelin lie le phénomène de création (de vraie création, dirait-il), à certains genres littéraires, à certaines méthodes d'art, à certaines manières de combiner, de transformer, d'élaborer les éléments fournis par la réalité et de les amalgamer avec d'autres éléments inventés. Le phénomène de création est lié pour lui à certains modes d'activité de l'esprit. Je ne considère pas le mot création sous le même angle. Sur mille romans par exemple où l'on aura inventé, combiné, amalgamé selon des méthodes à peu près semblables, il se peut qu'un seul mérite le titre de création. C'est pourquoi je n'attache pas la qualité de création à certaines manières de procéder, mais à certains résultats obtenus. Je dis qu'il y a création lorsqu'apparaissent des choses nouvelles et viables sous une forme d'expression capable de braver le temps. Une création se réalise, quel que soit le genre pratiqué, lorsqu'un esprit d'une qualité originale et précieuse pour l'humanité trouve le mode d'expression où son originalité apparaît avec le plus de relief. Le phénomène de création réside en définitive dans la qualité exceptionnelle d'une âme. Si j'apporte une manière neuve d'ouvrir les yeux sur le monde, donner ma vision des choses constituera une création.

En un sens, toute création peut se définir par un don durable fait à l'humanité, beaucoup plus que par la mise en œuvre de certaines méthodes dites créatrices. Un roman d'aventures et qui représente souvent le maximum d'effort pour créer n'est pas à mes yeux une création. Un ensemble de faits surprenants est presque toujours, d'une façon ou d'une autre, dépassé par la réalité. Cela ne m'étonne pas ou ne m'étonne que l'espace d'un instant. La *Bérénice* de Racine, si pauvre d'aventures, ne sera jamais dépassée par la réalité.

Elle m'offre toujours matière à réflexions et à trouvailles. C'est pour cela que j'appelle *Bérénice* une création. Une vraie création artistique est comme la vie : on ne l'épuise jamais, on n'en voit jamais le fond.

J'ai dit que le don créateur se ramenait parfois au don d'appauvrir la réalité. Oui, si l'âme créatrice est riche et originale. Le minimum de sujet lui permet le maximum d'originalité. Le grand art pourrait assez souvent se définir : la pauvreté des riches. Appauvrissez le réel, — mais que votre esprit possède des trésors. Dans ce cas seulement, votre pauvreté fera votre richesse.

Précisons par des faits. Comme *Adolphe* et *René* sont pauvres d'événements ! La voilà, la vérité appauvrie ! Quelle richesse cependant ! Pourquoi ? Parce que ces deux ouvrages révèlent avec intensité deux âmes qui ne s'étaient pas vues, qui ne se reverront plus et telles que l'humanité serait amoindrie si elle en était privée ! Les *Martyrs* de Chateaubriand ? Toutes les ressources créatrices du grand écrivain y sont mises en œuvre. Mais les *Mémoires d'Outre-Tombe* sont une

plus vraie création. Car cet ouvrage est le don le plus précieux de Chateaubriand à l'humanité. On accepterait la perte des *Martyrs*, mais non celle des ***Mémoires d'Outre-Tombe***. Rousseau a écrit un roman : *la Nouvelle Héloïse*. Sa vraie « création », l'ouvrage original, viable et vêtu d'éternité, ce sont les *Confessions*. De fervents Stendhaliens ne considèrent-ils pas la *Vie d'Henri Brulard* comme une création équivalente à la *Chartreuse de Parme* ? Je sais beaucoup d'esprits qui mettent la *Correspondance* de Voltaire au-dessus de toutes ses autres œuvres. Ne pourrait-on pas dire que cette correspondance dénuée de tout souci créateur a été cependant la vraie création de Voltaire ?

Et s'il arrive que le critique, l'historien, le penseur, le journaliste même sont d'excellents artistes dans l'expression ? Au point de vue technique, on peut dire qu'en peinture, le vrai créateur est celui qui surpasse les autres peintres par la science du dessin et l'art d'employer les couleurs. Or, beaucoup de bons esprits pensent que Taine et Renan occupaient une place éminente comme maîtres du style parmi tous les artistes de leur temps. Si la création est dans le style, dans l'art de l'expression, dans l'esthétique emploi des mots, il faut bien les nommer créateurs. Pascal ne voulait faire que de la « littérature d'idées ». Il manie cependant son verbe dans les *Pensées* de telle manière qu'il égale les plus grands poètes lyriques de tous les temps. La littérature d'idées s'est faite poésie. C'est un fait. Nous n'y pouvons rien. Les plans différents se sont rencontrés par le miracle du génie. L'histoire de Michelet trouve la vie du roman. Le roman de Balzac, à son tour, rencontre le plan de l'histoire. Ne peut-on pas considérer la *Comédie humaine* comme l'histoire par excellence de toute une époque ? Ce n'est pas non plus pure illusion si tels poètes revendiquent la capacité d'aller en profondeur dans l'ordre de la pensée.

Que toutes ces remarques d'ailleurs n'enlèvent rien au culte légitime que nous rendons aux excellents romans, aux définitifs poèmes, et aux chefs-d'œuvre du théâtre. Qui voudrait dépouiller l'humanité d'*Eugénie Grandet*, de *Tartuffe* et des *Fleurs du Mal* ?

Le propre d'une œuvre qui mérite le titre de création, c'est d'être unique, irremplaçable, assimilable par l'humanité et apte à durer. Lorsqu'on atteint le plan des choses uniques et sans prix, qu'est-il besoin de les comparer et de leur donner des rangs dans une fictive hiérarchie ? Les poèmes de Ronsard sont-ils une plus vraie création que les *Essais* de Montaigne ? Les tragédies de Racine sont-elles une plus vraie création que les *Pensées* de Pascal ? La question pour moi ne se pose pas, — même sur le plan artistique.

Veuillez agréer, etc.

GABRIEL BRUNET.

NOTES ET DOCUMENTS D'HISTOIRE

Sous l'œil des Consuls : Lady Stanhope en Syrie. — Lady Stanhope reposait en paix à Djounn, quand Pierre Benoît s'avisa de grimper lui rendre visite. Il venait de lire Lamartine, le Révérend Thompson et peut-être les six tomes du Docteur Meryon. Cette érudition toute récente et sommaire échauffant son imagination, il se persuada devant la tombe de lady Stanhope, d'abord qu'elle poursuivait un but plus ou moins secrètement impérialiste, et ensuite qu'elle était lesbienne (1). Dans sa correspondance avec feu Barrès, il s'exprima sur le compte de la nièce de Mr Pitt en des termes à la fois si enflammés et si mystérieux (2) qu'on eût pu croire un instant qu'il l'avait élue pour héroïne de son prochain « roman-ciné ». Mais si les aventures du Capitaine Domèvre et de la Comtesse Orloff sont placées sous le signe de lady Stanhope, ce n'est point celle-ci la *Châtelaine du Liban*. Mlle Paule Bordeaux a dû en éprouver une vive déception. On lui avait fait espérer que la châtelaine ne serait autre que la « Circé du Désert » et la « Sorcière de Djoun ». Elle s'était hâtée de se réjouir de cette coïncidence vraiment providentielle, escomptant que le succès du roman de Benoît rejaillirait sur son propre ouvrage (3). Sur ces entrefaîtes, parut dans le *Mercure* (4) certaine histoire du chevalier de Las-

(1) « Parle-moi, [dit le capitaine Domèvre le héros de la *Châtelaine du Liban*] à Athelstane, parle-moi un peu aussi de Miss Williams, la belle amie anglaise de lady Stanhope, et de Fatoum et de Zizefoun, ses suivantes druses. Elle eut un léger sourire qui détendit un instant ses traits : « Tu es bien indiscret, dit-elle. Ce soir, si tu veux, dans notre chambre. Pour le moment n'oublie pas que nous sommes auprès d'un tombeau. Il vaut mieux sérier les questions, et il y a des fautes de goût qu'on a intérêt à ne pas commettre. » Même dans un roman.

(2) On les retrouve dans la *Châtelaine du Liban* où Pierre Benoît, par la bouche du capitaine Domèvre, assure qu'il a de « tragiques lumières » sur Lascaris, « agent de Napoléon parmi les tribus bédouines ».

(3) C'est à cette préoccupation que se rattache l'entrefilet suivant inséré dans le courrier des *Lettres* de *l'Intransigeant* : « Mlle Paule Henry-Bordeaux qui fit en Palestine [lire Syrie] un voyage avec son père, M. Henry Bordeaux, et en rapporta une relation intitulée : *Sur la route de Palmyre*, va publier très prochainement *Lady Stanhope, la Circé des déserts*. Lady Stanhope est un personnage qui a existé réellement et qu'*un roman fantaisiste va prendre pour héroïne*. Mais l'ouvrage de Mlle Paule Henry Bordeaux, très documenté, paraîtra avant le roman fantaisiste. » Il devait paraître en juin [Cfr. la *Bibliographie de la France* du 9 mai, n° 19, pp. 1648-9], mais il n'a pu être publié qu'après le 15 juillet.

(4) *Mercure de France*, numéro du 15 juin 1924.

caris qui ruinait, avec la légende de Lamartine, cette illusion et un ou deux chapitres de la *Circé du Désert* prête à sortir des presses de la rue Garancière. Il fallut en arrêter la publication, s'employer à y réparer activement et vaille que vaille la brèche béante (1). Mais les dégâts étaient si importants que, malgré la collaboration de M. E. Driault (2), *la trace en est encore visible* dans le volume qui vient enfin de paraître.

Il n'en fera pas moins son bonhomme de chemin, pour des raisons qui n'ont absolument rien à voir avec la littérature ou l'histoire. Mlle Paule [Henry-] Bordeaux l'a mis sous l'invocation de Barrès, et elle a pris soin de se recommander — si l'on peut dire héréditairement — du « célèbre académicien » à qui elle doit le jour, double précaution qui ne manquera pas de lui assurer la clientèle paternelle et quelque prix académique. Mais les honnêtes gens se montreront plus exigeants, et ils lui répondront avec le poète arabe : « Sois le fils [ou la fille] de qui tu veux — mais aie toujours une bonne éducation [= solide érudition] — Cela te dispensera d'invoquer une illustre origine : — l'homme [l'écrivain] est celui qui dit : me voilà, moi ! — et non celui qui balbutie : mon père a été. »

Une solide érudition eût dispensé Mlle Bordeaux de proclamer qu'elle s'est « documentée » sur place, — en trois ou quatre mois et sans connaître l'arabe. Sa *Circé du Désert* — un titre qui ne rime à rien — est une production au-dessous du médiocre. Son agrément est nul, elle n'offre aucun intérêt et, en aucune façon, ne constitue une contribution nouvelle à l'étude de l'originale Anglaise. Mlle Bordeaux a perdu, paraît-il, deux ans à refaire, sans gloire pour elle-même ni profit pour le lecteur, l'*épitomé* de la vie et des aventures de lady Stanhope, que nous devions à M. Philippe Descoux. Le travail de cet auteur avait du moins le mérite d'être simplement rédigé, écrit avec clarté, et non pas

(1) « Le livre de Mlle Paule Henry-Bordeaux sur *Lady Stanhope* devait paraître ces jours-ci ; *mais l'auteur a fait au dernier moment d'importantes corrections* » (p. c. c.) les *Treize* dans l'*Intransigeant* du 21 juin.

(2) On reconnaît la main de ce publiciste napoléonien aux pp. 162-163 du livre de Mlle Bordeaux et c'est lui qui a fourni à l'auteur de la *Circé* la plupart des renseignements concernant le colonel Boutin. M. Driault s'est, du reste, documenté, auprès d'un de nos amis qui toutefois montra une réserve dont il n'a eu, depuis, qu'à s'applaudir. Car Mlle Bordeaux, qui s'intéresse vivement à l'effort et aux travaux d'autrui, n'aime point reconnaître, du moins publiquement, les emprunts qu'elle leur fait.

dans ce style prétentieux, appliqué et affecté, faussement poétique, pauvre en idées, riche en baroques images (1) qu'affectionne notre jeune muse.

Les documents que ni M. Driault, ni Mlle Bordeaux n'ont su découvrir, nous les transcrivons ci-après. Ils émanent de MM. Pillavoine, H. Guys et Ch.-Ed. Guys, consuls de France à Saint-Jean d'Acre, Lattaquiéh et Tripoli, et de Mr John Barker, leur collègue et rival britannique. Le premier et le dernier surtout se montrent excessifs, celui-ci dans son enthousiasme, et l'autre dans ses soupçons.

§

M. Pillavoine note dans ses dépêches :

Saint-Jean d'Acre, 11 juin 1812. — Jamais tant de voyageurs anglais: Lord North et lady Stanhope qui prend indifféremment le nom de lady Chatan (*sic*) sont arrivés d'Égypte à Jérusalem. Les religieux de Terre Sainte, ne se possédant pas d'avoir eu l'honneur de les recevoir et voulant leur donner une grande preuve de leur dévouement, ont ordonné au sieur Catafago, leur homme d'affaires, agent d'Espagne rebelle, de loger cette dame et sa suite, ce qui a eu lieu malgré le Génois Malagamba, agent d'Angleterre. Lord North a pris la route d'Alep pour Naplouse.

Les Anglais voulant faire leur cour à Soliman Pacha s'habillent comme lui en mamelouks. Milady a pris ce costume. Elle a été lui rendre visite, ce qui surprend beaucoup les Turcs. Les Anglais ne font rien sans motif et cette dame, qui n'est pas la parente du commodore Smith, a grand soin de le dire son cousin; elle assure que le bruit de sa mort est une fausseté. Soliman Pacha et le juif Haïm, qu'elle a aussi été voir, lui ont fait de beaux présents... Elle a à sa suite les nommés Combe de Toulouse, et Rosignana, de Nice, Turcs au service du Pacha du Caire qui les lui a donnés pour escorte.

24 juillet 1812... Tout porte à croire que Milady Stanhope voyage pour son gouvernement. Lorsqu'elle fit naufrage, elle demanda à M. Magallon, Vice-Consul de France à Rhodes, une attestation juridique de ses pertes, preuve qu'elle avait des objets à sa responsabilité. Elle se dit malade, et son médecin [Meryon], très instruit d'ailleurs, sait peu la médecine. Les déserteurs français qui sont à sa suite m'ont engagé d'aller la voir par son ordre, ils m'ont dit qu'elle ne se plaît qu'avec les Français, que partout les Consuls de France lui ont donné à dîner :

(1) « *Elle étoit fade et incolore comme l'infusion de camomille d'un hospice gratuit* » (!) dira-elle par exemple de Miss Williams. M. Maurice Boissard, dans les *Nouvelles Littéraires* du 9 août, a donné un spécimen de ce beau style.

c'est là où elle les aime surtout, pour les faire parler. Elle a vu plusieurs fois le Juif Haïm qui lui a donné une fête. On ne peut trop être en garde avec cette dame qui recherche surtout les voyageurs... Elle est partie pour Seyde.

Quelques jours plus tard, M. Pillavoine recevait la lettre suivante de M. du Mesnil, drogman, datée : Seyde, le 29 juillet :

... Elle [lady Stanhope] a été fêtée à Seyde avec honneur et magnificence. La nation française, à la tête de laquelle était M. le Vice-Consul, reçut Milady au haut de l'escalier du khan (1) et la conduisit dans le même ordre à la maison consulaire. Après les compliments d'usage, la nation se retira. M. le Vice-Consul engagea Milady a disposer de la maison consulaire comme de la sienne propre, ce qu'elle ne se fit pas dire deux fois... Aujourd'hui, jour de mon arrivée, je fus témoin d'un procédé de galanterie rare. Milady, se disposant à descendre dans la cour pour se rendre à bord de la frégate, fut prévenue par M. le Vice-Consul qui lui donna la main jusqu'au bas de l'escalier.

Les officiers de la frégate suivant Milady, M. le Vice-Consul se trouvait galamment à leur tête. Milady se propose d'aller après-demain à Deir El Kamar, et de retourner ensuite à Seyde; elle s'y plaît tellement qu'elle a déclaré qu'elle y passerait l'hiver.

M. le Vice-Consul fait ses repas avec Milady et ces messieurs. Aussi a-t-il souvent le désagrément d'entendre un moment avant le dîner, et bien souvent après, traduire en français les gazettes anglaises qui sont entassées sur les tables de la maison consulaire.

Après ces notes empreintes d'une ironie quelque peu jalouse inspirée par la méfiance, citons cette lettre de Mr John Barker, Consul de S. M. B. à Alep, où l'amour-propre national trouve motif de se réjouir de la réception faite à la nièce de feu Mr Pitt ; elle est datée : Alep, 20 août 1812 (2).

(1) « Le local qu'occupent ici les Français consiste en une espèce de grand hôtel composé de plusieurs petites maisons l'une auprès de l'autre, rassemblées en forme de cloître et ayant une grande porte sur la rue. Cette portion de nos propriétés se nomme khan. Sur un des côtés de ce grand khan et au premier étage se trouve une porte : cette porte conduit à l'hôtel consulaire qui est un bâtiment séparé, et qui contient dans son enceinte, outre le logement du Consul, les couvents de Terre Sainte et des Capucins. En continuant à marcher du même côté dans le grand khan et en dépassant le logement du Consul un corridor vous conduit dans un autre local, que l'on nomme le petit khan et qui complète ce que nous avons de propriétés à Seyde. » Ruffin, *Description du Khan de Seyde* : le 30 juillet 1816.

(2) [Consul-General John Barker]: *Syria and Egypt under the last five Sultans of Turkey*, t. Ier, pp. 150-153. On trouve, dans cet ouvrage, que Mlle Bordeaux ignore, une foule de lettres intéressantes de lady Stanhope.

L'Honorable Frederic North, qui vient de passer un mois parmi nous, quitta Alep le 22 juillet, et se trouve maintenant, j'imagine, à Damas. Il y rencontrera probablement notre illustre et renommée compatriote, lady Hester Stanhope et sa suite, laquelle suite, toutefois, ne se compose aujourd'hui que de Mr Bruce et du Dr Meryon, Mr Broughton et Mr Fiott qui ont passé l'hiver avec nous, ayant quitté Damas pour Smyrne et Constantinople. Mais l'éclat de tous les voyages en Syrie, anciens aussi bien que modernes, sera éclipsé par les exploits transcendants de Sa Seigneurie, qui se trouve à présent à Dar el Kamar, ou dans quelque autre endroit des montagnes druses, attendant, dit-on, une saison plus fraîche pour descendre vers Baalbeck, Damas, Palmyre et Alep. La bouche de chaque voyageur qui vient de Palestine à Alep est remplie de contes sur son influence à la Cour d'Acre, de descriptions pittoresques du grand effet produit par son entrée publique et sa visite au Pacha, qu'elle fit avec tous les honneurs dus à un Pacha à trois queues, montée sur un coursier richement caparaçonné, et vêtue d'un superbe uniforme mamelouk, portant autour de la tête un shâle vert que lui donna Méhémet-Ali Pacha d'Egypte, ayant des pistolets aux fontes de son cheval et, sur sa propre personne, d'un côté un grand cimeterre turc, suspendu par un cordon d'or, et de l'autre un sac en cuir brodé. Ils ne cessent de décrire avec beaucoup de plaisir le magnifique costume de Sa Seigneurie en velours pourpre et brodé, tout brillant d'innombrables petits boutons, et ses culottes brodées d'or sur la couture.

Elle était en cette procession escortée et suivie de Mr Bruce qui portait un habit exactement pareil au sien. Ils vantent la grâce affable avec laquelle elle donna le salamalec à la foule saisie d'admiration, qui se pressait en double haie sur son passage ; et ils exagèrent sa munificence et le nombre de ses gens. Ils disent que lors de sa visite aux Lieux-Saints de Jérusalem, elle fit au clergé une donation de 5.000 piastres ; que jamais elle ne daigna souiller ses doigts de tout autre métal que de l'or qu'elle distribue à profusion en ses largesses ; qu'elle a pour gardes du corps des mamelouks constamment en faction et que sa suite se compose de soixante personnes. Bref, si Sa Seigneurie condescendait à paraître en notre ville, sa venue créerait une nouvelle époque dans les annales d'Alep ; et de même que les vieux Alépins datent les événements du passage, il y a soixante dix ans, d'éléphants destinés au Grand Seigneur, les mères de la génération actuelle dateront désormais l'âge de la naissance de leurs enfants d'avant ou après le passage de la « Dame Anglaise ».

Cependant M. Pillavoine continuait à noter dans sa correspondance :

Milady Stanhope a reçu du Ministre £ 2.000 pour les frais de son

voyage, ce qui ajoute à l'opinion qu'elle le fait pour le gouvernement.

24 août 1812... Milady Stanhope est chez les Druses. Elle doit se rendre à Damas d'où le sieur Bruce, gentilhomme de sa suite, se rendra à Alep pour affaires et viendra la joindre à Seyde. Les sieurs Antoine et Louis Bertrand suivent, l'un, Milady et l'autre le sieur Bruce... Les deux déserteurs partis du Caire avec Milady y sont retournés mécontents.

1er septembre... L'Emir druse et le Cheikh de la même famille ont donné chacun deux chevaux à Milady Stanhope.

13 novembre... Le Consul d'Angleterre à Alep [Mr Barker] est venu la voir à Damas (1).

6 décembre... Milady Stanhope et sa suite parcourent les villages de la dépendance de Damas. M. Lascaris qui y est fixé s'est joint à eux (2).

L'Anglais qui se cache sous le nom de Cheikh Ibrahim (3) qui, partant de Damas, avait pris la route d'Alep et ensuite celle du Caire, où il disait vouloir aller, est retourné chez les Arabes fixés dans le Horan, pays situé entre Damas et Acre et très fertile en blés. Un de ces Arabes m'a assuré que cet Anglais court de village en village, recherchant l'amitié des habitants avec lesquels il vit très bien.

7 avril 1813... Lady Stanhope, fixée à Hamah (4), reçoit très souvent des lettres d'Égypte et de Constantinople. On les lui expédie aussitôt par exprès. Cette ville est la patrie et le séjour d'une ancienne famille qui, de père en fils, obtenait le gouvernement de Damas Sa longue disgrâce peut la jeter dans le parti de l'Angleterre. Milady y voit souvent Nassif Pacha, dévoué à la Russie à qui il doit la vie. Cette dame ne resterait pas si longtemps à s'ennuyer à Hamah, si elle n'y travaillait pas pour son pays. Je l'ai vue ici avare à la vilenie. Elle est, dit-on, devenue très généreuse.

14 avril... L'agent d'Angleterre a reçu un exprès expédié de Hamah par lady Stanhope, avec un paquet de livres en caractères français et arabes pour le Caire. Cette Anglaise est partie pour Palmyre avec de riches présents pour les Arabes qui campent aux environs de ses ruines.

(1) Cf. [Consul-General Barker] ouvr. cité, t. Ier, p. 157.

(2) Cf. *La Véritable Histoire du Chevalier de Lascaris* in *Mercure de France* du 15 juin 1924, p. 602.

(3) Cheikh Ibrahim était le surnom de John Lewis Burckhardt, lequel toutefois était Bâlois, au service de l'*African Association* et peut-être du gouvernement de S. M. B., mais non pas anglais.

(4) « Située sur les deux rives de l'Oronte ; une partie en est bâtie sur le versant d'une colline, et l'autre dans la plaine ; les quartiers de la plaine se nomment Hadher et El Djinr, ceux de la colline El Aleyat et El Medine. Medine est le quartier des chrétiens. La ville est d'une étendue considérable et doit renfermer au moins 30.000 habitants... » J.-L. Burckhardt : *Travels in Syria*, Londres, 18, p. 146.

19 mai... Tous les bateaux qui arrivent de Damiette apportent des lettres du Caire pour le Consul d'Angleterre à Alep et pour lady Stanhope, retournée à Hamah et escortée par Sadik, grand prince des Arabes Anessis.

19 juin... Lady Stanhope est à Lattaquiéh.

20 octobre.... Lady Stanhope vient de passer l'hiver dans un couvent à une heure de Seyde. Soliman Pacha a donné l'ordre qu'elle y fût reçue.

Lady Stanhope, s'étant transportée à Lattaquiéh, c'est au tour de M. Henry Guys, Consul de France en cette échelle, de nous renseigner sur ses faits et gestes.

Lattaquiéh, le 31 mai 1813... Il n'est bruit dans toute la ville que de la prétendue munificence de Lady Stanhope, qui est arrivée depuis plusieurs jours avec M. Bruce, que l'on dit être son cousin, et une suite de 10 à 12 personnes, y compris son médecin M. Meryon et M. J.-B. Baudin, Français d'Alep, son drogman.

Le bas peuple croit posséder dans ses murs la fille du roi d'Angleterre, ce qui fait que sa curiosité le porte en foule partout où cette dame, habillée en homme et à la turque, doit passer.

Le Mutsellim, instruit de sa prochaine venue, fit recommander à l'agent anglais ici, homme du pays, de l'informer lorsque cette dame serait à la veille de son entrée, voulant envoyer ses gardes à sa rencontre ; mais lady Stanhope a voulu tromper toute atteinte, et elle est entrée à Lattaquiéh la nuit et lorsqu'on y pensait le moins, on dit que c'est un tour d'épargne ; au reste, tout le monde revient aujourd'hui de la haute idée que l'on avait de sa générosité, car ses dons mesquins ne correspondent pas au rang qu'elle veut tenir, comme nièce qu'elle dit être du feu ministre Pitt. Elle fait faire antichambre au peu de personnes qui vont la voir, et même, après avoir souvent fait attendre une heure, elle fait dire qu'elle n'est pas visible.

Il paraît que cette dame prolongera son séjour ici, car elle a pris une belle maison à loyer pour quatre mois.

30 juin..... Lady Stanhope a fait sa visite au gouverneur et au douanier ; celui-ci, toujours l'ennemi secret du Mutsellim et voulant faire voir à lady Stanhope qu'un mamelouk n'est pas à comparer avec un paysan parvenu, l'a fait saluer par les bâtiments qui se trouvent dans le port, ce qui a fait en tout une douzaine de coups de canon. Le gouverneur n'a pas été si poli. Son accueil n'a pas dépassé l'ordinaire.

30 septembre.... Lady Stanhope a fait l'autre jour sa visite à Mr Barker et celui-ci la lui a rendue le surlendemain : l'un et l'autre ont envoyé des présents au Mutsellim, au douanier et aux principaux officiers ; les présents de lady Stanhope sont évalués à 500 piastres et ceux

de Mr Barker à 700 piastres ; ils en avaient par avance reçu des rafraîchissements et des provisions. Le douanier qui, en outre, avait présenté deux chevaux à lady Stanhope, peu content de son retour, mais voulant afficher son désintéressement, ayant fait appeler son médecin, l'a régalé pour sa visite d'une pièce de brocart de 250 piastres, l'une des deux reçues.

30 novembre... Lady Stanhope, qui n'attendait que le beau temps pour se rendre à Seyde, où elle s'est faite devancer de tous ses effets, a été attaquée d'une fièvre d'assez mauvais caractère qui avait fait craindre pour ses jours. Elle avait fait son testament et les scellés avaient été apposés à ses papiers (1) : son médecin et plusieurs de ses gens sont pareillement alités : on dirait qu'un mauvais génie se plait à affliger la nation anglaise de Lattaquiéh. Mr Barker, ayant perdu en un seul jour deux de ses filles (2) et ayant toujours chez lui des convalescents, se dispose à retourner à Alep; une partie de ses effets y ont été déjà renvoyés.

31 janvier 1814... Lady Stanhope est enfin partie pour Seyde le 6 de ce mois, mais dans un état si pitoyable que l'on désespère qu'elle puisse atteindre à sa destination.

Elle l'atteignit, cependant, et reprit ses excursions. C'est Ch.-Ed. Guys, maintenant, qui nous parle de son séjour à Tripoli.

2 janvier 1815... Lady Stanhope après avoir visité les ruines de Baalbek, comme celles de Palmyre, les cartes de Wood à la main, arriva à Tripoli et ne voulut y entrer que de nuit, quoique toujours vêtue à l'Orientale. Quelques jours après, elle fut rendre visite au Mutsellim qui lui fit présent d'un cheval dans l'espoir de ne pas perdre, puisque Sa Seigneurie lui envoya, lors de son premier passage ici, pour deux paniers d'herbages et de fruits, un télescope et autres objets de prix. Cette dame partira au premier beau temps, afin de retourner aux environs de Seyde, où elle hivernera pour repasser en Angleterre au printemps ; la situation de Tripoli eût pu l'arrêter si son climat fût moins dangereux.

18 janvier 1815.... Madame étant entrée à porte fermante, je m'empressai le lendemain d'envoyer le drogman du Consulat prendre son heure (3) : elle lui fit attendre une réponse qui me parvint ensuite par le sien, en s'excusant de ce que la pluie ayant mouillé tous ses effets, elle voulait que tout fût sec pour me recevoir. Les écrivains du sérail allaient et venaient sans pouvoir obtenir audience; enfin ils furent reçus, ainsi que l'agent britannique et une veuve française qui n'avait nullement envie de la voir. Elle fut visiter le gouverneur, simple mutsellim; elle alla le lendemain au bain. Compte fait, le quinzième jour de sa venue,

(1) Cf. [Consul-General Barker] ouvr. cité, t. Ier, p. 163.

(2) *Ib.*, p. 162.

(3) Les temps étaient changés : Louis XVIII et ses ministres affichant pour l'Angleterre autant d'amiti que Buonaparte lui avait voué d'inimitié, les agents de France modifièrent leur attitude envers la nièce de feu Mr Pitt.

après avoir parcouru, toujours à cheval sur un âne et toujours en costume mamelouk, toute la ville et les environs, je me vis appelé, Madame m'attendant à l'*instant*. Je ne balançai pas de prétexter une indisposition qui finit sur une nouvelle invitation semblable par ce vers d'Horace :

Fortes Creantur fortibus et bonis.

Cette dernière explication radoucit ses prétentions à ce sujet, puisqu'elle se contenta de mes autres condescendances.

Me trouvant en correspondance avec M. Frédéric North, je n'ai pas manqué de lui dire un mot sur tout cela ; il n'en sera point surpris, puisqu'il a inutilement engagé par lettre Lady, n'ayant pas voulu se rencontrer avec elle, de changer sa façon d'agir.

11 avril... Lady Stanhope a envoyé à M. Catziflis un gros pli pour le gouverneur de Malte et comptait, après avoir vu les ruines de Palmyre, d'aller voir celles de Laodicée qui ne consistent au reste qu'en un grand tombeau de pierre, sans aucune inscription ni aucune sculpture. Cette lady étale un faste tellement inconnu des Syriens de nos jours qu'ils sont persuadés de posséder la fille du Roi d'Angleterre...

§

Le néant, par définition, échappant à toute analyse, il n'y aurait pas lieu de revenir à Mlle Paule Bordeaux et à « son » ouvrage, si le procédé dont la jeune muse usa en composant la *Circé du Désert* ne risquait de discréditer le genre historique, Maurice Boissard, dans une récente chronique (1), fustigea comme il convient les « ravaudeurs littéraires », en la personne d'un collaborateur de la *Revue Française* (2), lequel, à propos du centenaire de Byron, a pris dans la *Correspondance* de Stendhal la lettre adressée par Beyle à son ami Colomb ; « il l'a mise en morceaux, dit Boissard, entre chaque morceau il a placé trois ou quatre lignes de lui... Cela a fait un excellent article pour les ignorants, les paresseux, les niais, qu'éblouit et contente cette brocante littéraire ». C'est exactement ainsi que s'y est prise Mlle Bordeaux, pour éblouir simultanément les lecteurs de la *Revue de Paris* et de la *Revue Universelle*.

Il est une fable que Mlle Bordeaux ferait bien de méditer, c'est celle du geai qui osa se parer des plumes du paon. On ne pille jamais impunément le labeur d'autrui. Pour avoir copié sans discernement quelques auteurs, il est arrivé à Mlle Bordeaux de

(1) *Nouvelles Littéraires* du 2 août.
(2) Qui publia, elle aussi, un fragment de la *Circé du Désert*.

bien fâcheuses aventures. La plus réjouissante est celle qui se rattache au « général » Loustaneau. Ce Loustaneau, voilà encore une légende qu'il faut démolir. Un jeune amateur, ayant démarqué le même texte que Mlle Bordeaux, en a récemment offert une servile adaptation à M. F. Le Grix qui s'étant gardé, par bon goût, de lire la *Circé du Désert* n'y a vu que du feu et s'est empressé de publier l'article dans la *Revue Hebdomadaire* (1).

Donc, Mlle Bordeaux, se proposant de parler des relations du « général » Loustaneau avec lady Stanhope ouvre, sur les indications de M. Descoux (2), le livre de Frédéric Perrier intitulé : *la Syrie sous le gouvernement de Méhémet-Ali jusqu'en 1840*; à la page 395 de ce livre elle découvre une *Notice sur le général Loustaneau, le général des Marattes, ou le chef à la main d'argent*. Elle s'approprie ce récit, en brodant selon son habitude avec une étonnante désinvolture, et en ayant l'air de croire que les faits qu'elle transcrit sont historiques. Or l'aide de camp de Soliman Pacha consigna dans son ouvrage l'odyssée de Loustaneau, telle que le « général » la racontait à tout venant. Louis Damoiseau ne fut pas dupe du personnage. Il faisait, dit-il, « le prophète faute de mieux... Comme les fous obtiennent beaucoup de respect chez les Turks, on ne méprisait point les extravagances de celui-ci, on ne contrariait jamais ses assertions (3) ». Bavard et fanfaron, le vieillard débitait avec un « pathos boursoufflé » des exploits invraisemblables, et sans vergogne mystifiait les voyageurs que par ce moyen il intéressait à son misérable sort. Il ne déformait pas seulement les faits, mais encore, soit pour dérouter les indiscrets, soit que sa bouche fût édentée, il écorchait les noms des personnes avec qui, en France et chez les Mahrattes, il s'était trouvé en rapport. C'est ce qui explique que Perrier ait écrit que Loustaneau s'embarqua pour les Indes sur la *Sartine*, tandis qu'à la vérité il s'embarqua sur un navire inconnu, à la suite d'un sieur Saint-Lubin, qui avait reçu une mission de

(1) Du 2 août, dans la rubrique *Variétés* et sous ce titre : *Le Général Loustaneau (toujours à propos de lady Esther Stanhope)*, pp. 110-114. Tout ce que nous disons ici de Mlle Bordeaux s'applique également à l'auteur de cette variété.

(2) *La Reine de Tadmor. Lady Hester Stanhope*, p. 176, note 1.

(3) *Voyage en Syrie et dans le Désert*, par feu Louis Damoiseau, Paris, 1833, p. 206.

M. de Sartine, en ce temps-là (1777) Secrétaire d'État à la Marine (1). Pour n'avoir pas cité Perrier, Mlle Bordeaux a pris un Secrétaire d'État de Louis XVI pour un navire! Ainsi le singe de la Fontaine prit le Pirée pour un homme, et naguère M. Lloyd George la ville de Kharkov pour un général russe.

Loustaneau prétendait avoir servi sous les ordres de M. de Norogne — ainsi du moins le comprit Perrier — général portugais. Mlle Bordeaux ne trouvant pas la consonnance de ce nom suffisamment portugaise écrit : Norolli, et par là elle marque qu'elle ignore l'histoire de la Savoie. Car ce Portugais, ce Norogne ou Norolli, auquel elle prête un fort vilain rôle (2), n'était autre que... Benoît Laborgne de Boigne (3), Français, et qui plus est Savoyard, fort honorablement connu littérairement parlant, de M. Henry Bordeaux, qui lui a jadis consacré quelques pages (4). Mlle Paule Bordeaux dédaignerait-elle de lire la littérature paternelle ?

Quant à Loustaneau, ce n'était, au juste, qu'un aventurier de la plus basse espèce.

L'amateur ingénu, collaborateur de la *Revue Hebdomadaire*, se piquant de clairvoyance, se mêle quelque peu cavalièrement de donner ce conseil à Pierre Benoît : « C'est à Delhi ou à Pondichéry qu'il faudrait chercher [le dossier de Loustaneau], car ce Français fut général des Maharates. » Mais non! Point n'est besoin d'entreprendre un si lointain et coûteux voyage, il suffit de bien fouiller la Nationale et de consulter l'excellent ouvrage que Mr Herbert Compton, après s'être consciencieusement documenté aux archives du gouvernement des Indes, publia en 1892 sous ce titre : *A Particular Account of the European Military adventurers of Hindustan from 1784 to 1803* (5). A l'appendice alphabétique, parmi les notices d'une foule d'aventuriers mineurs, on rencontre celle-ci :

Lestineau, Monsieur (s'écrit aussi Lestenau). Lestineau était un Français et commandait un corps régulier au service de Ranjit-Singh, le

(1) J. Grant Duff : *History of the Mahrattas*, Londres 1826, t. II, p. 346, note 2.

(2) Voyez les pp. 225, 226-7 de la *Circé*.

(3) *Laborgne* explique la confusion avec *Norogne*. Voyez sur Boigne la très intéressante et complète biographie publiée par Mr Herbert Compton, dans l'ouvrage cité plus loin, pp. 15 à 108.

(4) *Portraits de femmes et d'enfants*, Paris 1907, pp. 114-117.

(5) T. Fisher Unwin, London, Adelphi Terrace, W. C. 2, pp. 368-9.

Rajah des Jats, vers l'an 1788. Après la défaite de Laslot, Madhoji Sindia conclut alliance avec Ranjiit Singh, et il advint ainsi que le corps de M. Lestineau prit part avec les Mahrattes aux combats de Chaksano et d'Agra. Dans le premier de ces engagements, ses troupes se trouvaient placées à l'aile droite et partagèrent avec les deux bataillons de Boigne les stériles honneurs de la journée, et après avoir opposé une résistance opiniâtre et courageuse, la défection de la cavalerie mahratte les força à se replier. Lestineau et son corps accompagnèrent les Mahrattes à Delhi, après la victoire d'Agra, et Lestineau fut détaché pour aider au pourchas de Ghoulam Kadir, lequel s'était enfui à Mirout. Quand Ghoulam fut pris, ses sacoches bourrées avec les bijoux que le misérable avait pillés au palais de l'Empereur tombèrent entre les mains de Lestineau qui, avec ce butin et la solde du bataillon (1), disparut peu après son retour à la capitale. Il gagna le territoire anglais en toute sécurité et éventuellement rentra en Europe avec sa richesse mal acquise.

Ni général, ni héros, simplement un vulgaire mercenaire doublé d'un voleur, voilà ce que fut véritablement ce Loustaneau de qui Mlle Bordeaux, en démarquant la notice de Frédéric Perrier, s'est complue à retracer d'une plume si enthousiaste les imaginaires prouesses (2).

AURIANT.

CHRONIQUE DE BELGIQUE

Quelques livres belges : Gaston Heux : *L'Initiation douloureuse*. Editions Gauloises. — Franz Ansel : *Les Muses Latines*, Editions Robert Sand. — Noël Ruet : *Le Musicien du Cœur*, Revue Sincère. — Robert Vivier : *Le Ménétrier*, La Vie Intellectuelle. — Charles Conrardy : *Le Visage des Iles*, Edition Robert Sand. — Paul-Gustave Van Hecke : *Poèmes*, Editions Sélection. — Paul Avort : *La Dame aux Sept béatitudes*, La Renaissance d'Occident. — *L'Année poétique belge*, La Renaissance du Livre. — Franz Hellens : *Réalités fantastiques*, Le Disque vert. — *L'enquête du Disque vert*, sur la Psychanalyse. — Mémento.

« Leur éminente dignité est précisément d'avoir compris que toute haute poésie doit être, en quelque mesure, un art fermé. »

Ainsi parle des troubadours et des trouvères M. Edmond Faral (3). Ainsi pourrait-il parler de l'auteur de **L'Initiation douloureuse**, M. Gaston Heux, qui maintient en Belgique la tradition des nobles jeux lyriques et que, pour cette unique raison,

(1) Qui se mutina à la suite de ce vol. H. Compton, ouvr. cité p. 43.
(2) Pp. 224-233 de la *Circé du Désert*.
(3) *Histoire de la littérature française*, par J. Bédier et P. Hazard.

on a un peu étourdiment comparé à M. Paul Valéry. Sans doute, M. G. Heux ne réprouve pas un certain hermétisme qui assouplit à souhait la plasticité parnassienne de ses vers et, tout comme l'auteur de *La Jeune Parque*, il déjoue dans ses écrits la captieuse embûche des confidences et des larmes. Les Dieux sont ses hôtes familiers. Mais alors qu'ils apparaissent dans l'œuvre de M. Valéry comme les lumineuses figures d'un échiquier métaphysique, ils ne sont pour M. Heux que les porte-flambeaux de nos passions et de nos rêves. Aussi ne cherche-t-il ni à les dépouiller de leurs secrets, ni à découvrir le sens de leurs attributs. Il les aime pour le lustre que leur présence ajoute au paysage, heureux s'ils daignent l'honorer de leurs regards et prêt à noyer, dans les mirages où ils le plongent, les hontes et les tristesses d'une vie dont il s'est depuis longtemps détaché.

Dans son zèle à les servir, il n'hésite même pas à les confondre si bien que son livre, abondant en épithètes, réjouira moins les mythologues que les amateurs d'images.

Mais à quoi bon chercher querelle à un poète pour une distraction qui, dans le cas présent, garde sa noblesse ? L'essentiel est que ses vers soient beaux. Ceux de M. G. Heux le sont presque toujours et jusque dans ses erreurs. *L'Initiation douloureuse* demeure un noble livre où, selon le mot de Boileau,

> Chaque vertu devient une divinité.

Son prestige essentiellement verbal n'a pourtant rien de commun avec l'art valéryen, si riche en affirmations spirituelles, et ses obscurités résultent moins de velléités créatrices que de complications formelles.

Il n'est dans *L'Initiation douloureuse* pas un thème nouveau. Rien d'étonnant, dès lors, à ce que l'on y relève d'illustres réminiscences. Le souffle de Mikhaël passe dans « Le Symbole du Jardin et de l'Amour », celui de Marceline Desbordes-Valmore dans « Le Réveil embaumé », celui de Leconte de L'isle dans « Sérénité » et « Les onagres » et celui d'Albert Giraud dans « La Symphonie pastorale ». L'âme exquise du Mallarmé de l' « Eventail » y rôde aussi, de compagnie avec celle de Vincent Voiture, car, dans sa passion du raffinement, M. Heux n'échappe pas à un certain maniérisme. Tel de ses poèmes comme « Jet d'eau » qui par la grâce, l'harmonie et la souplesse de ses

premières strophes, égale les plus délicats chefs-d'œuvre, s'achève en mièvreries qui eussent rempli de joie

L'Arthénice fantôme en l'obscur Rambouillet

si opportunément évoquée par M. Heux dans un autre poème. Mais que de vers délicieux comme

Une aurore rôdait sur la terre rosée,

que d'aimables images comme

Lointaine est l'oasis aux sources parfumées
Où les fauves rayons pleuvant de l'astre en feu,
Comme une agrafe d'or rattache deux camées,
Joignaient le bleu du ciel aux frissons du flot bleu,

que de fières envolées dans « La Symphonie Jupiter », par ailleurs encombrée d'incidentes, que de poèmes parfaits comme cette « Corbeille » où s'amoncellent fleurs, fruits et pierreries, que de rythmes amplement balancés nous prodigue, au cours des trois cents pages de son livre, ce maître-ouvrier !

Et quelle souveraine leçon aussi, que celle d'un poète attendant l'heure de la maturité pour livrer à nos curiosités l'œuvre de toute sa vie ! Par le lumineux symbole de son titre, le recueil de M. G. Heux restitue au divin métier de poète sa dignité et son rang. Pareille abnégation est trop rare pour que l'on ne salue pas celui qui s'y appliqua.

A cet art à la fois volontaire et inspiré, combien restent étrangères **Les Muses Latines** de M. Franz Ansel ! Elles n'ont que faire des syntaxes compliquées et des bienheureuses ténèbres. On les suit dans leurs promenades le long des grèves méditerranéennes comme autant de paisibles amies, indifférentes aux surprises de la route et toutes baignées de sérénité.

L'une après l'autre, elles fixent dans leur mémoire les souvenirs flottants sur ces contrées élues, les réduisent en tableaux précis dont la couleur et la ligne s'harmonisent à leur grâce et parce qu'il sied parfois d'infliger au visage du bonheur le mensonge d'un masque tragique, elles savent, à propos, troubler de pathétiques échos l'ordonnance de leurs chœurs.

M. F. Ansel accorde ses préférences au sonnet, qui convient à merveille à sa virtuosité lyrique. J.-M. de Heredia semblait en avoir épuisé les secrets : M. F. Ansel prouve victorieusement le contraire. Bien plus, dans ses odes en l'honneur d'Horace, de Dante et de Foggazaro, il s'avère capable d'élans soutenus,

qu'entretient un incessant déroulement d'images pittoresques, de rimes aisées et d'émouvants souvenirs.

« Don du poète : Celui d'être ému pour des prunes », s'écrie André Gide dans *Les Nourritures terrestres.* A quoi M. Noël Ruet, dans **Le Musicien du Cœur,** répond par

Je chante, mes amis, les choses qui m'entourent.

Et parmi ces choses il y a les prunes, les pêches, les pommes, les groseilles, toutes les fleurs naïves des jardins de curés, celles qu'il cueille pour ses amis, celles des prés d'amour où rêvent des jeunes filles au teint

D'un rose mat poudré de mille petits grains
De rousseur,

celles enfin d'une âme en perpétuel éveil devant les sites harmonieux de son pays.

Tout cela conspire à faire de M. Noël Ruet un de ces poètes auquel on recourt au sortir d'une incursion dans les austères pays où, bésicles au nez, tous les porte-lyres compulsent l'Histoire Universelle, avant que de rimer une odelette à la gloire de leur belle.

Son chapel de roses fleure bon parmi la gent empoussiérée de ces rats de bibliothèque, et son joli rire n'a rien de la grimace à quoi l'on reconnaît le génie chez les adolescents d'aujourd'hui. Est-il moderniste, ne l'est-il pas ? Peu nous importe, puisqu'il contemple d'un œil ingénu le spectacle du monde et qu'il dépiste, partout où le mène sa fantaisie, le rythme du rêve et de l'amour.

On en peut dire autant de M. Robert Vivier qui, dans **Le Ménétrier**, groupe quelques charmantes chansons auxquelles il ne manque que les commentaires graphiques d'un Delaw et, pour certaines, comme « La rivière a mis ses sabots », la musique d'un Schubert.

Cependant, aux inflexions sentimentales, M. Vivier préfère la notation à la Jules Renard, de ses émerveillements quotidiens.

Le jour est frais comme s'il n'avait jamais touché les hommes,
Comme s'il n'avait pas déchiré ses pieds aux cheminées...

Son Ménétrier, expert en souples rythmes comme Tristan Klingsor et plein de malice comme Andersen, a obtenu « le Prix Emile Verhaeren ».

Dans ce recueil, il affirme un gracieux talent, et tout fait

supposer que s'il le voulait — M. Vivier l'a prouvé — il serait capable d'oublier le charme un peu facile des rondes populaires pour celui d'une plus haute poésie.

M. Charles Conrardy est plus ambitieux. C'est à l'alexandrin qu'il confie presque toujours ses nostalgies, et il lui arrive d'en signer de fort bien venus comme ceux-ci :

Que tes bras sont exquis à mon corps, ô Paresse,
Quand les ombres du soir s'accrochent aux rideaux

où retentit un lointain écho baudelairien.

Mais M. Conrardy a un grave défaut. Il ne se surveille guère et se contente d'aligner à la légère les mots qu'une complaisante imagination lui suggère au fur et à mesure de ses épanchements. La plupart de ses poèmes, alertement partis, s'échevèlent en vers boîteux, confus et chevillés qui attestent autant de négligence que de hâtive satisfaction. On citerait difficilement dans **Le Visage des îles**, qu'il vient de faire paraître, une pièce sans défaut et, lorsqu'au cours de l'une d'entre elles, il s'écrie

Je ne sais que des mots,

il avoue implicitement l'infirmité dont il souffre.

Elagué, revu, corrigé, *Le Visage des îles* aurait pu être un beau livre. Si M. Conrardy ne l'a pas voulu, c'est sans doute parce qu'il erre encore

De mont en val et de cime en abîme,
Partout ne rencontrant pour sa soif que du feu (1)

et c'est pourquoi on peut lui faire crédit.

Avec moins d'éclat, que M. P.-G. Van Hecke est donc plus attachant et que ses **Poèmes**, concis, verveux et agressifs consolent du fatras romantique et des calques parnassiens sous lesquels tant de poètes dissimulent leur indigence spirituelle !

M. Ch.-H. Hirsch citait, dans le *Mercure de France* du 1er juillet dernier, deux extraits d'un article récent de M. Van Hecke. On y lisait, entre autres, cette inquiétante profession de foi :

Que viennent et parlent des hommes qui ne sachent ni lire ni écrire.
L'art de ne pas savoir écrire !...

Ce souhait, sincère, sans doute, M. P.-G. Van Hecke est bien trop artiste pour le mettre en pratique, car s'il dépouille ses poèmes

(1) Maurice du Plessys.

« des sensitivismes, des mots à l'emporte-pièce, des traits impressionnistes, des phrases à double sens, des dualismes poétiques et des complexités euphoniques » qu'il reproche aux écrivains en vogue, il leur inflige la servitude de ses paradoxes, de ses images et de sa philosophie, ce qui ne rompt pas, à ce qu'il semble, avec les modes littéraires d'hier et d'aujourd'hui.

En guise de protestation « contre la virtuosité et la culture » M. P.-G. Van Hecke se borne à proclamer, dans des poèmes d'une forme et d'un esprit assez traditionnels, sa prédilection pour tout ce que la vie moderne comporte d'excessif, et ici encore il fait preuve de beaucoup d'intelligence et de talent.

Les strophes que lui inspirent les clowns musicaux, l'accordéoniste nostalgique des ports, le gramophone, les pianos automatiques, le banjo, le jazz-band, les hawaiian guitars, n'ont d'excentriques que leurs sujets et gardent sous leurs bariolages et leurs phosphorescences quelque chose d'émerveillé qui en accentue le charme.

Lorsque du haut de la place du Tertre, M. Van Hecke découvre Paris, il renouvelle à sa façon le serment de Rastignac et, quoi qu'il veuille, ses Poèmes Domestiques comme ses « Enfantines », ne sont que du Jammes et du Charles Cros exaspérés.

Tout cela forme en somme un recueil conçu selon d'excellentes recettes, et ne différant que par le détail de tous ceux que depuis les premiers jours du monde nous livrent les poètes... de talent. Ce n'est pas, Dieu merci, M. P.-G. Van Hecke qui nous enseignera l'art de ne pas écrire, car malgré certaines originalités de forme, il écrit fort bien, et à part quelques poèmes sur l'amour dont le symbolisme reste confus, son livre est de ceux que l'on aime, pour la fièvre qui le consume et la jeunesse en révolte qui l'ennoblit.

Mais la jeunesse n'est pas que révoltée. Elle a ses heures de ferveur et de recueillement. Ce sont celles que préfère M. Paul Avort, de qui **La Dame aux sept béatitudes** est un hymne à l'amour, à la connaissance, à la joie, au courage, à la douleur, au désir et à l'exaucement, toutes aspirations qu'une âme de vingt ans célèbre avec ardeur.

On s'étonne de ne pas retrouver le nom de ce charmant écrivain dans **L'Année poétique belge**, qui groupe, sans distinction de tendances, la plupart des Belges qui taquinent la lyre.

A ce titre, cette anthologie présente certain intérêt, et rien n'affirme mieux que ce copieux volume l'intensité de notre mouvement poétique.

Il serait oiseux d'y faire un choix : les amateurs d'alexandrins bien frappés y salueront le nom de Giraud, ceux qui préfèrent la haute poésie y trouveront d'admirables vers d'Albert Mockel et pour qui se plaît aux jeux de quelques malicieux souffleurs de bulles, la présence de Mélot du Dy de Paul Fierens et de l'exquis Vingternier sera la meilleure des garanties.

Si l'on y regrette l'absence de M. Léon Kochnitzky, dont les *Elégies bruxelloises* illuminent de leur ironique mélancolie la beauté confortable des ciels brabançons, on y découvre avec une joyeuse surprise trois poèmes de M. Franz Hellens, qui ne rappellent en rien le prosateur halluciné de tant de curieux ouvrages.

Qu'il y a loin de ces calmes vers nuancés aux bizarreries de *Mélusine*, et comme cette halte dans une amoureuse oasis fait de bien, après les morbidesses des **Réalités fantastiques** !

On ne peut nier cependant le prestige de ces contes d'où, malgré d'indéniables influences, se dégage une attachante personnalité. Toute l'œuvre en prose de M. Hellens est dominée par une fantaisie outrancière, dont le mécanisme un peu artificiel n'abolit cependant jamais la vie qui s'y cramponne.

Si l'on cherchait à identifier les ascendants de M. Hellens, on les reconnaîtrait sans peine : D'Hoffmann à Edgar Poe, en passant par les auteurs russes et les mystiques flamands, certains anglais comme le Dickens des « Contes de Noël » et le Chesterton du « Nommé Jeudi », Ewers, et, dans le domaine pictural, J. Bosch et Ensor, en un mot tous ceux qui, sur les routes de la vie, allumèrent les feux des sabbats spirituels, entraînent M. F. Hellens dans leurs rondes frénétiques. Dès son premier livre, il se targue d'une optique particulière et il ne fallut pas attendre son second ouvrage pour découvrir ses prédilections.

Elles ne firent du reste que s'affirmer dans la suite. Prenant peu à peu le pas sur tout ce qu'il avait gardé d'ingénu dans l'esprit, elles finirent par envahir les moindres recoins de fraîcheur qui lui servaient d'asile et l'on put craindre un instant qu'elles n'encombrassent de leur automatisme forcené le monde irréel où il s'était réfugié. Cet envahissement progressif, M. Hellens le doit sans conteste à sa luxuriante imagination et à une trop grande

complaisance pour les dévoyements auxquels elle l'entraîne. A moins qu'il ne veuille nous livrer qu'une documentation pathologique à l'usage des seuls psychiatres, l'écrivain visionnaire est tenu à une logique qui, pour se développer sur un plan déformé, garde ses exigences et ses rigueurs. S'il prétend au titre de romancier ou de conteur, il ne lui suffit pas de nous dépeindre un cauchemar. Il faut encore que, dans le monde apocalyptique où il nous transporte, règne un certain équilibre et que les voyages qu'il y entreprend ne se bornent pas à des départs plus ou moins réussis.

Il y a trop peu « d'arrivées » dans les *Réalités fantastiques*. Néanmoins chacun des contes qui les composent conserve sa valeur psychologique. S'il n'est pas un récit parfait, *Le Rire homérique* illustre éloquemment un curieux cas d'hyperacusie et, par son incohérence, *Un Rêve d'Amour* fera les délices de Freud.

C'est dans des contes d'une plus rigoureuse architecture que M. Hellens donne sa mesure. *Esthella*, dont l'héroïne rappelle les mystérieuses figures féminines de Poë, et *Le grand homme de bronze*, malgré sa fin un peu relachée, sont de passionnantes nouvelles où le rêve et la vie confondent leurs pathétiques accents.

Malgré son œuvre considérable, M. F. Hellens n'occupe pas dans la littérature contemporaine le rang auquel il a droit et, en dépit de tous ses soins, sa revue, **Le Disque vert**, n'a point franchi le cercle d'une élite. On lui doit cependant quelques curieuses révélations et ses derniers numéros méritent qu'on s'y arrête.

L'un d'eux étudie l'étonnante personnalité de *Charlie Chaplin*. Le dernier en date est consacré à la *Psychanalyse*.

Médecins et littérateurs s'y confrontent en ardentes controverses, et tous ceux que passionnent les découvertes de Freud y trouveront une documentation aussi intéressante que variée.

Parmi une foule d'opinions, celle de M. Edmond Jaloux semble la plus lucide. Il y étudie avec sa clarté coutumière les raisons de l'insuccès des doctrines freudiennes en France, établit sous le contrôle des méthodes psychanalytiques un parallèle saisissant entre les littératures française et étrangères et élague de ses outrances théoriques un système qui, quoi qu'on en dise, a élucidé de nombreux mystères plus ardus que le problème de Platon.

Mémento. — Les amis de Camille Lemonnier ont inauguré le

13 juillet dernier, dans la commune de La Hulpe, où il séjourna, un monument à sa mémoire.

— *La corporation Emile Verhaeren*, dont la *Chronique de Belgique* du 15 juillet a annoncé la fondation, a décidé l'érection d'un buste du poète de « La Multiple splendeur » dans une allée du Parc de Bruxelles.

— On annonce la mort de Fritz Rotiers, directeur du journal mondain *L'Eventail*. Il avait fait paraître jadis dans *La Jeune Belgique* de piquants souvenirs de la vie d'étudiant.

— Depuis quelques mois, le bon poète Isi Collin publie sous le pseudonyme de Guilleri des notes charmantes sur les événements du jour dans *La Nation Belge*.

— Le prix triennal de littérature a été décerné à Max Elskamp.

— Le prix de la Société des Auteurs a été décerné à M. H. Soumagne pour sa pièce *L'Autre Messie*.

GEORGES MARLOW.

LETTRES ESPAGNOLES

Pedro Salinas : *Presagios*, Biblioteca de Indice. — Miguel de Unamuno en France.

La revue *Intentions* a récemment publié un numéro consacré à la littérature espagnole d'aujourd'hui. De charmantes impressions de M. Valéry Larbaud servaient de préface à cette anthologie. M. Larbaud a de l'Espagne cette connaissance profonde, chaude et sentimentale sans laquelle l'Espagne n'est qu'une réalité géographique ou un chapitre de l'histoire. Aussi, ce numéro de revue, sous les yeux d'un public qui n'a pas forcément le souvenir d'heures merveilleuses passées dans les rues des villes espagnoles, risque-t-il de n'être qu'un recueil un peu pâle et décevant. A le bien regarder de près pourtant, un effort y apparaîtra vers une esthétique de limpidité, de sobriété, de concentration, une tentative qui peut correspondre à certaines de nos tentatives actuelles. C'est que tous les écrivains qui composent ce numéro suivent passionnément notre littérature française, et ceci déjà devrait suffire à leur attacher notre sympathie.

Il existe à Madrid toute une élite extraordinaire vivante qui nous étudie avec un soin particulier. Il y a là Diez Canedo, l'un des plus féconds critiques de la presse espagnole, traducteur délicat de Verlaine et de Francis Jammes; Antonio Marichalar, qui consacra dans les *Lundis* de l'*Imparcial* des articles si complets

à Gide, à Rouveyre, à tant d'autres; et tout un groupe de poètes et d'essayistes tels que Bergamin, Lorca, Jorge Guilleo, Salajar, Espina, qui compteront parmi les esprits les plus vivants de l'Espagne nouvelle. C'est cette jeune élite qui se presse autour de maîtres tels que Juan Ramon Jimenez, Eugeni d'Ors, Jose Ortega y Gasset ; c'est elle qui vient de magnifiquement accueillir M. Paul Valéry. On ne peut la négliger si l'on veut compter les éléments qui, dès aujourd'hui, concourent à la formation de cet esprit européen dont on parle tant.

Une des plus séduisantes figures de cette belle jeunesse poétique est celle de Pedro Salinas, de qui on attendait curieusement le premier volume de vers. Ces vers viennent de paraître dans la collection *Indice* sous le titre timide de **Presagios** et précédés d'une cordiale et émouvante présentation de Juan Ramon Jimenez. Juan Ramon Jimenez, dont j'ai déjà parlé ici, est, parmi les poètes, le maître le plus aimé de la génération actuelle ; il joue un peu, par sa dignité, son goût du silence et du recueillement et le culte dont on l'entoure, le rôle d'un Mallarmé. Si ses vers sont, comme tant de vers, intraduisibles, sa prose, qui est décorative et subtile, pourrait tenter un traducteur français. *Platero y yo*, par exemple, ferait encore en français un fort beau livre.

On peut retrouver dans les vers de Salinas l'enseignement de Juan Ramon Jimenez. On peut aussi y retrouver un écho de l'autre grand maître en poésie, Antonio Machado. Mais ces *présages* n'en sont pas moins la révélation d'un poète nouveau et d'une sensibilité singulière.

La ferveur qui tremble rien que de paraître, le charme d'un cœur frémissant et bon, plein de solitude, de tendresse humaine et de tristesse, tout ce que l'on trouvera dans ce livre en fera aimer l'auteur. Celui-ci s'attache moins à des trouvailles de forme qu'à la découverte de la matière poétique elle-même. Chaque poème est une émotion exquise, et l'art ici ne consiste qu'à exprimer cette émotion le plus simplement et le plus brièvement possible. Ceci atteint à une sorte de perfection.

Ceux qui connaissent Pedro Salinas, qui traduisit Proust, fut professeur à la Sorbonne et à Cambridge et est une des intelligences les plus européennes et les plus modernes de l'Espagne d'aujourd'hui, s'attendaient peut-être à une révélation plus

bruyante et plus audacieuse. Il y a, dans ce volume un peu tardif, une discrétion et une modestie au delà de quoi d'aucuns souhaiteront que le poète ose prochainement s'aventurer. Mais il faut admettre, chez Salinas, comme chez tout Espagnol, ce fond d'émotion sobre et amère que l'on finit par retrouver fatalement, quelle que soit la diversité des expériences tentées. Les poèmes de Salinas, avant tout, nous ouvrent le seuil d'une âme, et de la plus rare qualité. Ils sont les prémices d'une œuvre lyrique dont le développement sera indubitablement heureux.

Au reste, il ne faut pas ignorer que ce n'est que par un exercice très sûr des ressources du langage et grâce à une extraordinaire délicatesse intellectuelle qu'un poète peut parvenir à contenir ainsi l'émotion qu'il veut dire et à achever des poèmes aussi touchants et aussi simples. On pourra comparer certains des *présages* de Salinas aux plus savants aveux de Heine, de Laforgue, de Jammes et d'Antonio Machado : on y trouvera une élégance aussi haute, une aussi irréprochable noblesse. Les confidences courtes et toutes naturelles que nous font ces poèmes offrent un son à la pureté et à la profondeur duquel nous ne nous trompons pas : la langue espagnole a trouvé un poète qui sait la faire vibrer selon ce canon musical auquel elle s'est toujours tenue et qui a produit des œuvres si troublantes de puissance intérieure et de mélancolie.

§

Miguel de Unamuno est à Paris, où il attend qu'un nouvel état de choses lui permette de vivre et d'écrire tranquillement dans son cabinet de travail. Je ne discuterai pas avec M. Camille Pitollet la question de savoir si le Directoire s'intéresse aux travaux philologiques du *Centro*, ou si la révocation de cent-cinquante professeurs catalans, parmi lesquels l'écrivain Alfons Maseras, et celle du poète Jose Maria de Sucre, que me signale mon confrère, M. A. Schneeberger, constituent ou non une persécution des intellectuels. La présence dans le Directoire du général Martinez Anido pouvait déjà légitimement inquiéter certains de ceux-ci, et la déclaration qu'il fit au docteur Marano, selon quoi il lui fallait quatre têtes d'intellectuels par jour, peut paraître autre chose qu'une fanfaronnade de méridional si l'on se rappelle le rôle sanglant que joua ce militaire pendant les troubles de Barcelone. Quant à savoir si l'île de Taerteventura

est, ou non, un paradis, disons que le général Primo de Rivera fit au petit Unamuno le plus grand honneur en le privant pendant plusieurs mois du droit qu'a tout honnête citoyen d'un pays libre de faire ce qu'il veut; et n'en parlons plus. Tout un chacun peut, à son gré, partager les opinions littéraires et philosophiques du général Primo de Rivera ; pour ceux que M. Pitollet appelle « nos unamunophiles parisiens », la figure et l'œuvre de don Miguel représentent un idéal intellectuel et moral évidemment inconciliable avec celui de l'Etat-major espagnol. Néanmoins il est regrettable que, en dehors de l'indignation qu'a saisi la majorité des écrivains du monde civilisé à la nouvelle de l'exil d'Unamuno, quelques voix discordantes se soient élevées ici. Je prie les Espagnols amis de la France de vouloir bien ne pas les écouter.

JEAN CASSOU.

LETTRES YIDISCH

J. Opatochou : *Race*, Péretz bibliothèque, Varsovie. — I.-B. Zipor : *In Bovel*, dramatiché Poemé ; *Baï di Toïern*, dramatiche légende, Varsovie, 1921.

L'auteur de ce grand roman historique *les Forêts de Pologne*, déjà traduit en plusieurs langues, continue lentement son ascension vers cette perfection du conteur, que lui prédirent les meilleurs écrivains de la littérature yidisch.

Point de doute à ce sujet, M. Opatochou est un conteur de race. Il sait voir, il voit d'un œil juste, exercé à scruter les êtres et les choses, d'un regard à la fois objectif et intéressé. Sa méthode nous paraît celle des bons réalistes français, mais çà et là son récit s'imprègne de cet humour juif si particulier aux enfants du ghetto, et une mélancolie à la russe baigne les personnages que nous présente ce conteur robuste. Nous le connaissions tour à tour pathétique, sensible, profond et concentré, dans les romans qu'il a publiés jusque-là, mais sa véritable maîtrise apparaît dans le court récit. Il possède le don du raccourci ; sa force réside en la brièveté du tableau, il excelle à nous présenter un drame arrondi en quelques pages nerveuses et fort condensées, qui produisent pleinement l'effet d'une œuvrette inoubliable. Bref, c'est un écrivain de race, à la langue musclée et truculente bien que précise, un conteur dont le moindre récit jaillit net et tranchant comme un épisode tragique.

Dans son volume publié sous le titre général de **Race**, M. Opatochou a réuni plusieurs contes qui tous ont pour thème la différenciation raciale.

L'auteur ne se complaît point dans les sujets traités à fleur de peau. Il aime au contraire descendre au tréfonds de l'être humain et y découvrir les pensées les plus intimes, en extraire les aspirations et les velléités les plus inavouées, les plus refoulées.

Sa préférence semble réservée aux instincts que dissimule un léger vernis de civilisation. *Race*, c'est l'âme mise à nu de tel individu, prétendu émancipé, au point de faire bon marché de tous les préjugés susceptibles de germer dans l'esprit humain. Mais le jour vient où, le temps ayant effacé ce vernis superficiel, apparaît dans toute sa crudité l'antagonisme des races. Et le couple uni connaît l'âpre lutte quotidienne, et les amis, hier encore confiants l'un en l'autre, se dressent soudain comme deux ennemis irréconciliables. Le puissant instinct animal, un moment réduit au silence par des facteurs éphémères, reprend le dessus et rompt le fragile édifice de l'amour instauré dans un moment de griserie...

Il y a notamment dans ce florilège une remarquable nouvelle intitulée *Lynchage*, où le conteur yidisch nous décrit avec sobriété les procédés des villageois américains vis-à-vis d'un noir accusé de viol. L'auteur se garde bien de catéchiser, il n'a garde de prêcher ni de démontrer quoi que ce soit. Avec la simplicité qui confère à son récit une grandeur tragique, M. Opatochou nous relate l'histoire d'une sauvage exécution, où les blancs exultent de joie sadique en massacrant un individu d'une autre race. Puis suivent des contes courts, également consacrés aux divergences raciales. Dans un tramway de New-York, un juif à la longue barbe se fait tout petit pour échapper aux regards des voyageurs Yankees. Des gaillards, amusés, le bousculent pour le provoquer et, devant son mutisme, énervés, le rouent de coups et s'attaquent à tous les autres juifs qui interviennent en sa faveur.

Madame Marquise, *Michael*, *la Machine*, *En Exil*, sont autant de drames navrants et véridiques, qui prennent leur source dans la *Race*. Livre pessimiste, certes, mais qui n'en est pas moins empreint de robustesse et d'humour.

§

Avec M. J.-B. Zipor, nous abordons un tout autre rivage. Ici point de réalisme concret ni d'observations de la vie actuelle. L'auteur de ces deux drames : **En Babylone** et **Devant les Portiques**, scrute les arcanes de la vie juive de la haute antiquité.

Il se complaît tout particulièrement en la société des hommes du lointain passé; c'est un esprit penché sur les mystères du peuple juif, un poète tragique imprégné de mélancolie, saturé de tristesse et que le spectacle actuel ne satisfait point. Pour faire revivre puissamment les épisodes du passé de son peuple, M. Zipor, jeune professeur de français dans une école de Pologne, a les meilleurs dons du poète que servent une solide culture générale et la plus fine sensibilité. C'est un jeune écrivain qui frise la trentaine. Fécond sans être prolixe, il écrit une excellente langue, précise, musclée, nerveuse et savante. Hébraïsant réputé, il connaît bien la littérature hébraïque antique et moderne, il est versé dans les ouvrages profanes, de même que lui sont familiers les écrits sacrés. Mais il se réfugie dans les sujets antiques, où il puise les affabulations qui correspondent à son âme baignée de nostalgique tristesse. Là il trouve des thèmes appropriés à son tempérament de sensuel, plongé dans un éternel rêve. Il découvre en ces régions inexplorées des contes exquis de fraîcheur, et il prête à ses personnages son âme et ses sentiments de mystique éperdu. L'inactualité de l'œuvre théâtrale de Zipor saute aux yeux, mais cet altier poète n'est point assoiffé de succès, ni ne court après les honneurs... Il vit confiné dans son monde hermétique, rêvant sans cesse de légendes magnifiques depuis longtemps oubliées et qui délectent son âme, comblent ses vœux de créateur de beauté.

Mais le subtil poète aux strophes aériennes s'entend aussi à vêtir son chant d'une robe concrète; la fluidité de ses vers ne répugne point à la solide charpente dramatique. Aussi son poème *En Babylone* est-il un puissant drame, où tous les personnages antiques vivent sous nos yeux. Tout d'abord, l'auteur a su nous restituer l'époque où se déroule le drame, il nous y initie, et l'atmosphère en est rendue avec tant de maîtrise que nous en respirons l'air. L'œuvre de cet auteur fait songer au théâtre raci-

nien ; elle en a la profondeur, la finesse, l'art de dire avec mesure des choses éternelles. M. Zipor connaît bien son Racine, lui qui a fait toutes ses études en France et dont le hasard seul a fait un poète yidisch. On dirait qu'il a gardé la qualité française primordiale : la netteté du dessin. En effet, son théâtre, quoique imprégné du plus profond mysticime, est néanmoins limpide, clair dans sa conception scénique.

Son *Nabucodonosor* fait songer à celui du regretté Maurice de Faramond, mais dans *En Babylone* l'étrange roi nous apparaît dans toute sa complexité. En des vers d'une frappe inoubliable, M. Zipor nous le dépeint tour à tour rêveur, obsédé par le cauchemar, poursuivi par la suspicion, dévoré par la peur, avec ses ineffables brutalités et ses angoisses terrifiantes, ses actes ignobles et son état de demi-folie, alors que naît dans son cerveau l'impression, le sentiment d'une volonté supérieure, d'une justice immanente, la présence d'un dieu absolu, capable de le broyer comme le grain, et de réduire à néant toutes ses idoles. Et alors surgit aussi, dans ce drame riche en péripéties, le voyant Helkia, personnage quasi central de l'œuvre. Mais les autres protagonistes ne manquent pas non plus de vie, et ils confèrent à ce poème une envergure de symphonie.

Œuvre de bibliothèque, livre de lecture autant et plus que pièce de théâtre, *En Babylone* est le poème pur selon la conception gœthéenne ; chaque vers est baigné de ce parfum oriental à nul autre pareil. M. Zipor s'y révèle poète dramatique de la plus pure tradition antique, penseur aussi qui sait magistralement interpréter les faits historiques et insuffler une âme aux personnages qu'il nous présente, car faire vivre, c'est par quoi l'artiste est l'égal des dieux.

§

Devant les Portiques est une légende dramatique primitivement intitulée *La Chékinah Exilée*. Ici, plus encore que dans *En Babylone*, M. Zipor s'avère poète délicat et tendre, doux flûtiste qui berce les âmes esseulées et fait replonger dans les transes médiévales les êtres les moins terrorisés par les visions des mauvais esprits.

Déjà cet ouvrage nous fait parfois songer à Maeterlinck, au Maeterlinck des *Aveugles* et d'*Intruse*, et d'*Intérieur*, mais que M. Zipor est donc bien de sa race ! Car le moyen âge du ghetto

ne ressemble nullement à celui des non-juifs, et, exception faite pour le *Goïlom* du poète Lewick, aucune œuvre n'a produit sur nous un effet aussi puissant que cette Légende dramatique du jeune Zipor. Chez Péretz lui-même, les drames folkloristes, si souvent remis sur le métier, sentent l'effort, dégagent une senteur d'huile. Le génial conteur réalise à peine des thèmes dramatiques : l'œuvre manque trop d'élan juvénile. Le tempérament de l'artiste s'émoussait par l'omniprésence du subtil raisonneur. Il ne nous étonne donc plus, le chaleureux accueil fait par Péretz au tout jeune Ziper, lorsque celui-ci eut soumis au terrible censeur son drame si typiquement juif.

Les anges, séraphins, archanges y susurrent une poésie immatérielle où l'exaltation, l'extase et les louanges dithyrambiques trouvent leur plus heureuse expression. Le poète nous convie à écouter le fameux *Hazoth*, le rituel chant de minuit que tout bon juif doit exécuter dès que l'horloge a égrené ses douze coups.

La Chekinah veille sur ce pieux fils d'Israël, mais les puissances du Mal, avec Lilith en tête, préparent à leur tour l'œuvre néfaste. Eternelle lutte entre l'Esprit du mal et l'Esprit du Bien. Les *Lamed Vav* (36), — personnages légendaires qui forment les piliers du monde, vivent humblement en accomplissant les plus viles besognes jusqu'au jour où, devant sauver Israel d'une catastrophe, ils se révèlent. L'un de ceux-ci donc engage la bataille contre toute la séquelle du malin, il lutte pour sauver son peuple du choléra. Il descend jusqu'en Enfer, où il s'empare de l'Esprit du Mal, cueilli dans sa retraite. Pour toute défense, le Lamed Vav portait une Tora. Satan le poursuit pour la lui enlever, et ainsi ôter à l'homme de Dieu tout son pouvoir. Une joute philosophique est engagée entre les deux adversaires, et l'esprit du mal a réussi à plonger l'hydre du doute dans l'âme du juif intègre. Epouvanté de la puissance de Satan, il se sauve pour échapper à son empire, mais dans son affolement le saint homme perd sa Tora.

C'est alors qu'il se trouve en présence de la belle reine, de la séduisante Lilith, qu'il veut vainement terrasser. Il s'aperçoit que toute son énergie lui est ravie. Il invoque la Chékinah, demandant son assistance : « O Chékinah, mère éplorée de l'humanité, apparais ! Secours tes enfants dans la détresse ! » La Chékinah surgit, belle figure, parfaite de formes, voilée de noir.

Mais les ressources du Malin sont nombreuses. Voilà que Lilith ressemble à s'y méprendre à la Chékinah. Or, l'un des trente-six piliers de notre univers est rongé par le doute, et il lui est impossible de distinguer entre ces deux femmes : quelle est Lilith ? quelle est la sainte Chékinah ? Et le poète exprime le désespoir de son âme par des vers dramatiques d'une véritable puissance. Le pauvre homme finit par se demander : Des deux, qui faut-il bénir et qui maudire ?

Il découvre enfin qu'il a perdu son meilleur appui : la Tora. La Chékinah lui reproche son doute et les suppôts de Satan triomphent...

Disons que les yeux de M. Zipor sont voilés de tristesse et son cœur abreuvé d'une indicible mélancolie. Chacun de ses vers en fait foi et la note dominante dans son œuvre, c'est le pessimisme. Pessimisme schopenhauérien, d'essence philosophique, de qualité noble, mais pessimisme tout de même, qui guide le poète dans les sentiers du désespoir, fixant son choix, lui dictant ses préférences. De sorte que tous les thèmes chers au cœur de cet artiste débordent de navrance et sont saturés de tristesse.

L. BLUMENFELD.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Charles Maurras : *Les Nuits d'épreuve et la Mémoire de l'Etat*, Nouvelle Librairie nationale. — Lévy-Bruhl : *Jean Jaurès*, esquisse biographique, Rieder. — Paul Desanges et Luc Meriga : *Vie de Jaurès*, Crès. — Georges Plekhanoff : *Anarchisme et Socialisme*; *Force et Violence*, avec une biographie de l'auteur par M. Kamenskaia, Librairie populaire. — Cl.-Joseph Gignoux : *L'Après-guerre et la Politique commerciale*, Armand Colin, 5 fr.

De même qu'en 1914, quand les événements ne donnaient que trop raison à l'auteur de *Kiel et Tanger*, il se trouve aujourd'hui des écrivains pour reprocher à Charles Maurras et aux nationalistes de ne songer qu'à la guerre, d'en faire leur aliment quotidien, leur exclusif argument pour alarmer les foules et les dresser contre le régime. Il est des gens que gênent ces quatre années de mort. A cette hantise, ne voudraient-ils pas se soustraire en imposant le silence sur ces mois tragiques, en reconstituant au pacifisme sa clientèle de naguère. Que le peuple perde la mémoire, c'est peu grave si l'Etat la conserve : mais l'Etat, quand il est parlementaire, n'est qu'un parti au pouvoir et il ne

peut avoir que le souvenir des intérêts électoraux dont la sauvegarde conditionne son existence.

Et lorsque les Assemblées amnistient les traîtres, les insoumis et les déserteurs, elles excusent l'oubli et l'indifférence des masses excédées.

Les voix se font maintenant plus rares qui nous rappellent les horreurs de l'agression, les souffrances imméritées, les atrocités vécues. On n'entend plus que l'atténuation du crime ou mieux encore, la preuve que l'Empire allemand ne fut pas responsable. Amnésie collective! erreur chronique des démocraties quand la vigilante mémoire de l'Allemagne, monarchiste de cœur, garde, tout frais, les souvenirs de la défaite.

Que des catastrophes rares, sans exemple dans le passé, prennent un sens et deviennent un enseignement pour l'avenir, voilà la véritable revanche de l'esprit sur la matière au service de l'instinct. Rien depuis les origines du monde n'est changé dans les rapports des hommes, si ce n'est cela. Et cette revanche ne saurait être plus totale, plus grandiose, quand pour la prendre, un maître de la pensée abandonne les cimes, parcourt sous les bombes dans l'ombre de la nuit les rues insouciantes et curieuses où la mort tombe en gerbe.

Le génie de l'écrivain qu'est Charles Maurras, s'aidant du tranquille courage du philosophe, nous livre, outre bien d'autres méditations éparses dans son œuvre, la leçon apprise pendant **les Nuits d'Epreuve** qu'il vécut passionnément, en Français consolé de la tourmente par la sublime vision de l'âme française.

Il ne suffisait pas que ce regard de penseur, penché sur la barbarie, retînt l'image des scènes tragiques où se magnifiait l'intrépidité souriante de la race ; il fallait aussi que l'intérêt national y trouvât son compte.

Les Nuits d'Epreuve, ce sont donc, parmi tant d'autres, les minutes douloureuses qui devraient figurer sur le registre qu'*un Etat met à jour, de manière à exercer tous ses droits et à soutenir tous ses intérêts, à poursuivre tous les devoirs qui y sont relevés.*

Mais :

L'Etat français est-il actuellement outillé pour jouer ce rôle ?

Cette question, Charles Maurras la posait sans doute, quand la victoire était déjà en marche. Depuis, la réponse est venue, terrible, décevante au delà de tout ce qu'on pouvait imaginer, lorsque par « les nuits d'épreuve » des mères et des enfants de Paris tombaient sous la mitraille allemande.

Si le traité ne nous donnait pas une indemnité, ou pour mieux dire un forfait, dont l'Allemagne eût été seule à tirer profit, il imposait à l'agresseur l'obligation de réparer ce qui, semble-t-il, devrait correspondre le plus exactement au vœu de Charles Maurras.

N'écrit-il pas en effet ?

Dans un état normal, les émotions politiques ne sont pas de simples coups de sensibilité, balayés, remplacés au premier vent contraire; elles deviennent la matière et la substance d'actes utiles, elles servent *à recouvrer et à restaurer ce qui a été perdu pour la communauté.*

Pouvait-on prétendre qu'une *indemnité* suffirait au recouvrement et à la restauration « de tout ce qui a été perdu par la communauté » ? Et n'étions nous pas fondés à espérer que des *Réparations* adroitement et fortement motivées nous rendraient ce que nous avions perdu ?

S'il n'en a pas été ainsi, n'est-ce pas plutôt la faute de ceux qui, ayant combattu le traité de Versailles se firent, une fois au pouvoir et afin de s'y maintenir, forts de l'appliquer ?

C'est ici qu'intervient la question de régime. Les conditions essentielles à la vie d'un pays sont, par le jeu parlementaire, un instrument de polémique, une plate-forme où s'installe l'opposition pour lutter contre les gouvernements.

Qui peut fixer la part de la sincérité et de l'attachement à l'intérêt national, dans la plus fougueuse des controverses politiques ? Viviani, député, était adversaire de la loi de trois ans ; président du Conseil, il la fit appliquer ; Poincaré, sénateur, critiquait le traité de Versailles ; président du Conseil, il s'en réclamait avec une énergie qui, malgré ses œillades aux hommes de gauche, le rendit suspect à leurs yeux.

Ce n'est pas le cas de Charles Maurras. Il est logique, il est cohérent, il est conforme au système de l'*Action Française* qu'il dénonce le caractère démocratique des traités de 1919.

Et cette antipathie, que nous ne partageons pas, est féconde parce qu'elle est au-dessus des intérêts de personne, des rivalités

parlementaires. On ne peut en effet soupçonner l'écrivain royaliste d'aspirer à la succession d'un ministère. Sa seule ambition — il l'a prouvé avant, pendant et après la guerre — est de défendre la cause nationale, même quand ce faisant, il rend service à l'Etat républicain.

Et, n'est ce pas lui en rendre un, que de vouloir ranimer sa mémoire ?

GEORGES SUAREZ.

§

Sur Jaurès viennent de paraître deux livres, égalemment élogieux. **Jean Jaurès**, esquisse biographique par M. Lévy Bruhl, et **Vie de Jaurès** par MM. Paul Desauges et Luc Meriga, et qui permettent de se faire une idée assez nette et complete du grand tribun.

Ce fut une force incontestablement. Trapu, robuste, taillé en hercule, travailleur infatigable, journaliste inépuisable, orateur intarissable, il est arrivé à conduire par la parole le plus inconduisible des partis et à gouverner par son ascendant personnel la France pendant les 4 années les plus critiques de son histoire d'avant-guerre (1910-1914). Tout cela n'est pas le fait du premier venu.

Etait-ce un vrai grand homme ? Ceci est à voir de près. En science sociale, il ne compte pas. Comme la plupart des agrégés de lettres qui veulent se lancer dans la politique, il ne sait rien des choses économiques et financières ; il s'est fait socialiste ainsi que tous les ignorants bien intentionnés ; et même marxiste, sans avoir jamais critiqué ni peut être même lu Karl Marx. Il est vrai que ce n'est pas nécessaire, il est si facile d'anathématiser le capital, de vitupérer la bourgeoisie et de flagorner le populaire. De son œuvre doctrinale il ne restera rien, parce qu'il n'y a rien.

Il a parlé un peu moins niaisement d'histoire et d'administration, mais tout ce qu'il y a de bien dans ses livres sur l'*Armée nouvelle* ou sur l'*Histoire socialiste de la Révolution française* n'est pas de lui. C'est le capitaine Gilbert qui lui passait ses idées, d'ailleurs discutables, sur l'organisation de la défense nationale, et ce sont des érudits spécialistes, Aulard, Mathiez, etc., qui lui fournissaient leurs jugements, d'ailleurs fanatisés, sur 89 et 93. Au fond, tout cela est sans valeur.

Comme écrivain, il n'existe pas. Il n'a jamais su ce que c'était que composer un livre. Il faisait sous lui, indéfiniment, cent pages, mille pages, et l'on était obligé, après lui, de couper la chose en alinéas et en chapitres. Ses métaphores les plus vantées sont en général d'une pauvreté désolante : « les saules pleureurs du déficit», « les mouches dansant dans un rayon du soleil royal». Je ne sais de lui qu'une phrase vraiment belle : «Cette terre à qui nous sommes attachés par l'immobilité des tombes et le tremblement des berceaux. » Mais tout bon écrivain en a bien d'autres à son actif !

Comme orateur, il paraît qu'il fut merveilleux, mais hélas ! tout parleur lu est illisible. Comme chef de parti, il fut incontestablement très habile. Mais comme chef de gouvernement il n'eut pas à donner sa mesure, et ceci ne permettra pas de le considérer comme un homme d'Etat. Son action, pendant les quatre ans qui précédèrent la guerre, fut d'une impéritie et d'une imprudence lamentables ; si nous l'avions écouté, nous aurions, par confiance en la social-démocratie allemande, désarmé à outrance, et nous nous trouverions aujourd'hui sous la botte éperonnée du Kaiser. La balle du fanatique qui le tua l'empêcha de jouer un rôle décisif, mais quel aurait été ce rôle ? Se serait-il repris sous le coup des événements, et se serait-il montré grand Français et grand politique ? ou aurait-il biaisé et louvoyé comme tant de ses amis socialistes pour s'enliser dans le marécage des Malvy et des Caillaux, si proche du marécage des Bolo et des Marty ? Personne ne peut répondre à la question, mais c'est déjà une mauvaise note, pour une âme puissante et ardente comme la sienne, qu'on puisse la poser.

HENRI MAZEL.

§

Au moment de la guerre, Georges Plekhanoff était considéré, dans le monde du socialisme international, comme l'un des hommes qui lui faisaient le plus d'honneur à la fois par sa haute conscience, sa culture et sa pureté doctrinale. C'est au nom même de sa doctrine que tout de suite, lorsque la guerre fut déclarée, il a pris parti et dit nettement que le devoir de tous les socialistes russes était d'agir pour la victoire des Alliés et la défaite des empires du centre. Plus tard, la révolution russe de mars 1917 lui permit de rentrer à Petrograd, et alors, à son

souci de continuer la guerre, s'ajouta celui de combattre l'influence grandissante des bolcheviks. Il ne les considérait pas comme des gens de « gauche » de qui l'on tient à se distinguer, mais avec qui des compromis sont possibles : ils étaient, à ses yeux, les ennemis les plus dangereux du socialisme. Comme les socialistes russes se laissaient alors entraîner, les premiers, par un courant de défaitisme, la voix de Plekhanoff fut à peine entendue. Malgré tout son prestige parmi les socialistes d'avant-guerre, il fut sans action sur la masse des socialistes nouveaux, qui ne connaissaient pas son nom. Aujourd'hui, son souvenir est celui d'un homme d'un autre temps, et témoigne de la disparition, semble-t-il, totale, parmi les partis socialistes actuels, d'idées qui étaient essentielles aux yeux d'un grand nombre des socialistes d'autrefois, et non des moindres, car Plekhanoff était d'accord avec Jules Guesde et avec Hyndman, et tous les trois étaient regardés comme les plus fermes gardiens de la doctrine. On voit par là combien le socialisme le plus orthodoxe de 1914 est en opposition, sur des points essentiels, avec celui des partis socialistes actuels, — sans parler du parti communiste. C'est cette opposition qui fait le plus grand intérêt historique, et même présent, des œuvres de Georges Plekhanoff, qui vient de commencer par **Anarchisme et Socialisme** ; **Force et Violence**.

Ces deux études, qui datent respectivement de 1892 et 1894, traitent des sujets très voisins ; la première est plus théorique, et la seconde, écrite pour combattre les tendances du syndicalisme révolutionnaire français, expose surtout des considérations d'ordre tactique, mais chez Plekhanoff, la théorie et l'action ne se laissent guère séparer. Il oppose l'incohérence des idées et de la pratique anarchistes et le caractère scientifique enfin acquis par le socialisme, qui traite de la « réalité économique et des lois immanentes de son évolution ». Et s'il admet qu'il y ait des circonstances où l'on peut avoir recours à la violence, il déclare que « dans l'état actuel des peuples civilisés, il est de l'intérêt même du prolétariat de ne pas se laisser entraîner à des actes de violence ». On voit combien ce démocrate était, d'avance, hostile à la fois aux méthodes des bolcheviks, et à leur prétention de créer soudain une société communiste. Ce premier volume est précédé d'une ample biographie de Plekhanoff. On y trouvera l'exemple d'un homme

dont la vie était entièrement vouée à une cause, et dont la ferme pensée ne confondait pas la cause et le parti.

P.-G. LA CHESNAIS.

§

On a souvent dit que la Guerre mondiale avait « bouleversé les vieux principes économiques et démontré leur insécurité». Dans l'**Après-guerre et la Politique commerciale**, M. C.-J. Gignoux prouve qu'on se trouve seulement en présence d'une « expérimentation » plus vaste et qu'on peut au contraire « discerner la méconnaissance d'enseignements traditionnels à la base de beaucoup de nos difficultés actuelles ». Comme « il est peu de domaines où la guerre ait eu des effets aussi directs que dans le commerce extérieur », M. Gignoux « a voulu *résumer* sous la forme la plus claire et la plus simple possible l'évolution de la politique commerciale de la France et des divers Etats depuis la guerre ». C'était une entreprise difficile, mais l'auteur, dominant complètement son sujet, l'a réussie. Celui qui lit son petit livre apprend sans effort à connaître et à comprendre les faits fondamentaux de ces luttes économiques âpres mais fécondes qui, dans l'après-guerre, ont remplacé les luttes folles et destructrices du champ de bataille.

ÉMILE LALOY.

OUVRAGES SUR LA GUERRE

La Politique germanophile du Vatican pendant la guerre, La Brochure républicaine, 1, rue Tardieu. — Noël Domège : *En marge de Plutarque*, La Renaissance du Livre. — Léon Accambray : *Qu'est-ce que la République ? Souvenirs et leçons de la Guerre*, Editions du Monde nouveau. — Robert d'Harcourt : *Souvenirs de captivité et d'évasions*, Nouvelle Librairie Nationale, — Dr Léon Baros : *Souvenirs de mobilisation et de dépôt*, A. Humblot à Nancy. — Ib. : *Quelques impressions de guerre*, Mazel, à Largentière (Ardèche).

Le groupe de la *Démocratie universitaire*, qui publie la collection dite *La Brochure républicaine*, consacre à **La Politique germanophile du Vatican pendant la guerre**, une de ces brochures qui a été écrite dans un but politicien, la préface de M. Vial-Mazel ne le cache pas, mais qui contient en annexe quelques documents officiels et qui d'ailleurs traite une question des plus intéressantes. Il est certain que toutes les sympathies du Saint-Siège sont allées, du commencement à la fin de la guerre, aux empires centraux, en dépit de leurs duplicités et

atrocités, et c'est ce qui m'a fait écrire, ici même, que jamais la Papauté n'était tombée aussi bas. Pie X était mort de douleur et de remords de ne s'être pas prononcé en 1914 comme l'héroïque Pie IX s'était prononcé en 1870, et c'est avec justice que l'Eglise poursuit sa canonisation; pareille aventure n'arrivera certes pas au lamentable Benoît XV ! Maintenant, pourquoi les sympathies du Vatican sont-elles allées aux Kaisers ? Cela ne s'explique bien que par le virus d'autorité qui a intoxiqué l'Eglise et qui lui a rendu suspectes toutes idées libérales et démocratiques ; et assurément beaucoup de crimes ont été commis au nom de la liberté, mais d'autres ont pu l'être au nom de la vérité ou de la sainteté, et ce ne serait pas une raison de les anathématiser. Quant à l'affirmation de la « Brochure républicaine », que la campagne germanophile pour la paix du Pape était abominable quand celle de nos socialistes était admirable, elle comporte une remarque : Le Pape, étant un souverain international, avait le droit d'être pour les Kaisers ; en se prononçant pour eux, il a, comme Ferdinand de Bulgarie, misé sur le mauvais cheval, voilà tout ; mais ceux de nos socialistes français qui, en énervant la défense nationale, ont fait le jeu de Guillaume, sont des traîtres, purement et simplement.

Le livre de M. Noël Domège, **En marge de Plutarque**, se rattache à l'inépuisable question de notre préparation militaire. M. Domège assure que les Parlements d'avant 1914 ont fait ici leur devoir, et l'événement semble bien lui donner raison, puisque nous avons subi le choc terrible sans trop défaillir, mais ces Parlements avaient ils bien fait tout ce qu'ils pouvaient et devaient faire ? On frémit à la pensée de ce qui serait arrivé, si la conscience obscure de leurs membres n'avait pas ici résisté aux folles objurgations des socialistes ! En outre, rabaisser Joffre et Messimy pour exhausser Barthe et Mayéras est carrément odieux ; l'ingratitude envers le grand sauveur de la Marne me semble, d'ailleurs, une des ignominies les plus abjectes de notre temps.

Les souvenirs et leçons de la guerre, que M. Léon Accambray conserve et tire dans son livre : **Qu'est-ce que la République ?** se ramènent à un bien petit désir : que les députés et sénateurs n'aillent pas au front, mais restent bien tranquillement à repousser l'invasion sur leurs fauteuils ! Je ne dis pas que cette idée des parlementaires soustraits à la mobilisation soit indéfen-

dable ; elle est soutenue notamment, paraît il, par le docte et sage Joseph-Barthélemy, et elle aurait toujours cet avantage de permettre à ceux qui ont le cœur bien situé de charger un collègue de voter à leur place à Paris et d'aller faire eux-mêmes le coup de feu à la frontière. Encore moins dirai je que le Parlement n'a pas à contrôler la façon dont la guerre est menée et à décider de la paix ou de l'armistice. Je dis seulement qu'il est fâcheux que certains députés ramènent tout à ceci, et déplorable que M. Accambray, ancien officier, ait eu le triste courage d'écrire au Président de la Chambre, le 8 août 1914, cette phrase : « Je rejoins aujourd'hui mon corps, eh bien, laissez-moi vous le dire, je pars sans joie... » Je sais bien que ce qui emplissait de navrance, ce jour-là, la grande âme de M. Accambray, c'était l'idée que la Chambre allait sauver le pays sans lui, mais il aurait peut être pu se consoler à la pensée que l'armée allait le sauver avec lui. La grande idée de cet ex-capitaine pendant la guerre a été de permettre à ses collègues d'esquiver les coups (proposition de loi nº 510 du 14 janvier 1915) et il faut lire lentement en promenant les mots dans la bouche, et en fermant les yeux de délices, l'incroyable boniment qui précède son article unique :

En temps de guerre, et pendant toute la durée des hostilités, les membres du Parlement, gardiens vigilants du patrimoine sacré des institutions, collaborateurs ardents du Gouvernement dans l'œuvre sainte d'organisation de la victoire, suprêmes défenseurs des droits du peuple dont ils demeurent le suprême recours, plus que jamais qualifiés pour crier sa souffrance et sa détresse, pour dénoncer l'abus et imposer la justice, pour affermir son cœur d'espérance, pour exhorter au sacrifice, pour exalter enfin son âme confiante, héroïque et pure, sont par là confirmés dans leur mission constitutionnelle, et, comme les membres du Gouvernement, mobilisés pour ainsi dire dans les hautes fonctions dont la loi les investit.

En vérité je ne connais dans aucun comique d'aucun temps ni d'aucune langue quelque chose de plus colossalement exhilarant que cette copieuse exhortation au sacrifice d'autrui, et, s'il m'est permis de suggérer à mon tour une proposition de loi, je demanderai qu'elle soit inscrite en lettres d'or sur une plaque de marbre, qu'on déposera sur la tombe du Soldat inconnu, dans un fracas héroïque de tambours et de cymbales !

HENRI MAZEL.

§

M. Robert d'Harcourt vient de donner une réédition, « revue et augmentée » selon la formule, de son intéressant ouvrage : **Souvenirs de captivité et d'évasions,** — récit fait d'un ton modéré, — qui narre très simplement les choses et en somme n'en a que plus de valeur.

M. Robert d'Harcourt se trouva blessé dans une attaque du côté de Metz et eut la mâchoire abîmée. Il resta sur le sol après la retraite des nôtres, et fut ramassé par les Allemands (13-14 février 1915). On le transporta au village de Bouxières et ensuite à l'hôpital de Saint-Climart, de Metz. Le narrateur, qui était sergent et possédait une connaissance assez étendue de la langue allemande, se trouva de suite en pays de connaissance à l'hôpital. Le blessé, après une période où son cas fut jugé désespéré, finit par reprendre le dessus.

Il entra bientôt en convalescence et put s'intéresser aux personnages qui fréquentaient la maison, à tout ce qui se passait près de lui. Il y a surtout le type d'un petit médecin juif, le Dr Cohen, « médecin à un galon » qui ne manque pas de bon sens ; mais il était accoucheur de son métier, ce qui ne le préparait que d'une manière insuffisante à soigner des blessés de guerre. Cependant on emploie les malades les moins atteints à l'épluchage des pommes de terre, en les traitant, comme de simples Allemands, de chiens, cochons ou bandes de truies...

Mais on annonça le torpillage du *Lusitania* et tout le personnel de l'hôpital fut dans la joie.

Toutefois, lors de la déclaration de guerre de l'Italie à l'Autriche, l'impression fut autre, les plaisanteries n'étaient plus dans le même camp.

Le gouverneur de Metz vint enfin visiter les prisonniers et déclama à propos de la guerre, parla de la grande Allemagne, affirma qu'on avait assassiné le libérateur de l'Irlande et fait empoisonner le roi de Grèce, Constantin, etc. Le sergent d'Harcourt est enfin reconnu guéri de sa blessure et envoyé dans un camp, — le camp d'Hammelburg, en Bavière.

A propos du camp, on peut dire, du reste, que l'attitude des troupes allemandes et de la population semble moins hostile aux prisonniers qu'on ne l'a montré jusqu'ici. Mais la nourriture était

aussi mauvaise qu'on l'a constaté ailleurs; les prisonniers doivent coucher sur « d'immondes paillasses faites de débris de bois entassés dans des sacs de toile d'une saleté repoussante ». D'ailleurs, les détenus sont dévorés par la vermine, — détail que nous connaissions déjà, comme beaucoup d'autres indications données dans d'autres relations.

On parle des sarabandes menées par des légions de rats dans les baraques.

Le 2 novembre 1915, après une visite au cimetière, le prisonnier prit la résolution de s'évader et ce fut dès lors le but unique de son existence. L'évasion possible devint le thème habituel des conversations de tout un groupe de captifs. Des plans furent élaborés et chacun s'ingénia à se procurer les effets et objets jugés nécessaires pour l'entreprise. L'un, qui fut rapatrié et servit d'intermédiaire, emporta même une longue lettre cachée dans le talon évidé de sa bottine. Cependant, Robert d'Harcourt et le sergent-major Leconte sont envoyés, pour suppléer à la main-d'œuvre allemande absente, comme jardiniers, à Weismain en Bavière, et ce fut une des périodes les plus agréables de cette longue détention.

Les deux prisonniers furent bien reçus; toutefois ils eurent du mal à se placer, car leurs allures n'étaient guère celles d'ouvriers. Ils réussirent enfin à entrer chez le percepteur et y furent traités presque avec attention... Ils devaient rester là deux mois, — et à propos de la vie des nôtres dans les villages allemands, l'auteur ne peut que constater le succès qu'ils avaient auprès des femmes, — et cela malgré les grands cris et l'indignation des autorités... Les deux captifs sont logés au-dessus d'un poste de la ville et sous la surveillance d'un landsturm. C'est de là qu'ils s'évadèrent une belle nuit, avec la complicité d'autres camarades et après avoir laissé pour les autorités une lettre d'excuse et de fausses indications sur la route qu'ils comptaient prendre. La première tentative d'évasion eut peu de succès. Les deux compagnons qui la tentèrent furent arrêtés bientôt dans un petit village de Haute-Franconie.

On les captura, et ils furent ramenés au camp. On les mit en cellule, et ils eurent pour voisin un jeune Boche détenu pour avoir déserté et cambriolé sa marraine de guerre, qui avait des « faiblesses » pour lui. Les deux complices restèrent détenus

une quarantaine de jours, et Robert d'Harcourt ne pensa plus qu'à combiner les moyens d'une nouvelle fugue. Après avoir raconté différentes scènes et épisodes de la vie des camps, l'auteur en vint à sa deuxième tentative d'évasion, qu'il exécuta seul cette fois, mais encore avec la complicité des autres détenus. Il réussit à sortir du camp, et, après des incidents divers, gagna, par une température de 30° au-dessous de zéro, la gare de Kissingen, mais y arriva quelques minutes après le départ du train. Il fut dénoncé par une débitante, à laquelle il eut le malheur de se confier et dut reprendre encore la chaîne du camp.

La troisième tentative du prisonnier eut lieu du camp de Lechfeld, non loin de Munich, qui fut baptisé le camp de la faim. L'auteur réussit à en sortir avec deux compagnons, sous des déguisements de circonstance et à traverser une partie du pays bavarois, ainsi que le Tyrol. Mais à la frontière suisse, comme ils traversaient le Rhin à la nage, une sentinelle autrichienne tira. Robert d'Harcourt blessé fut repris. Ses compagnons, qui avaient abordé en Suisse, eurent alors la magnanimité de repasser le Rhin pour le secourir et furent également repris et de nouveau incarcérés. L'auteur, dont le bras resta malade, ne retrouva sa liberté que lors des échanges de prisonniers qui se firent par la suite.

Le récit de M. Robert d'Harcourt, très modéré de ton, est intéressant à suivre. Il ne déclame pas, se borne à relater les faits, et même il accorde aux Boches la justice qu'ils lui semblent mériter, le cas échéant. Nous n'avons pu en donner que les épisodes principaux ; mais il valait d'être repris, — après tant d'autres qui furent éphémères, — et c'est en toute conscience qu'on peut le signaler comme une très intéressante lecture.

J'ai à présenter encore des **Souvenirs de mobilisation et de dépôt** du Dr Léon Baros, qui partit dès le début de la guerre. Après avoir déploré le conflit, dépeint les scènes de la mobilisation et du départ des troupes, l'auteur nous raconte qu'il se trouva dans l'Est, à Gérardmer, où il procéda avec son chef, le major principal, au choix et à la transformation d'un des principaux hôtels du lieu — d'ailleurs dans une situation magnifique — pour recevoir les blessés dont on prévoyait l'arrivée imminente dès ce moment. Mais les préparatifs ne sont pas terminés qu'il reçoit l'ordre de partir pour Langres (2 août 1914). Le voyage fut plutôt laborieux dans les conditions où il s'effec-

tua. Il y a un long arrêt à Epinal, parmi la cohue et les bousculades. Langres est une ville militaire, élevée sur une colline comme Laon et qui garde ses remparts du grand siècle, ses portes, une cathédrale bien remaniée.

Le Dr L. Baros finit par se loger chez l'habitant avec un collègue; puis, un matin, part à la recherche de son groupe militaire installé au collège Diderot. Il procède à son installation comme médecin du dépôt des 152e et 352e d'infanterie. Il y a d'ailleurs ici un tableau curieux de l'arrivée à Langres de toutes les « unités » qui viennent rejoindre les corps en formation. Dans le moment, on a compté que plus de vingt mille hommes s'entassèrent dans la ville, en attendant leur incorporation. Comme organisation matérielle du service en question, le plus clair était qu'il y avait zéro.

Si je demandais du papier, dit le narrateur, il m'était répondu que je n'avais qu'à en acheter ; plus tard il me fut généreusement octroyé deux sous par jour pour les frais de bureau.

Cependant quelques nouvelles parviennent ; la frontière a été franchie par nous en Alsace et le poteau indicateur arraché ; il y avait eu quelques escarmouches. Le 7 août, toutes les formations militaires étaient prêtes. Bientôt, il ne resta plus dans le camp retranché de Langres que le dépôt, avec deux des médecins, dont le docteur L. Baros.

Entre temps, il visite la ville, sa cathédrale sur laquelle il donne d'intéressants détails, le musée des beaux-arts et un musée archéologique installé dans la vieille église de Saint-Didier. Il donne également plus loin un historique rapide de la ville, qui est une des bonnes pages de son volume.

Le lundi 10 août, c'est le départ pour Humes, aux environs, où sont cantonnées des troupes et où il doit s'installer. C'est une nouvelle installation, en attendant les événements. De temps à autre on a des nouvelles de ce qui se passe sur le front : passage de la Meuse par les Allemands, leur entrée à Liége, à Namur, à Bruxelles, envahie par les cavaliers bavarois, etc.. Le Gouvernement belge est parti pour Anvers. Puis les nouvelles ne sont plus que des potins, et brusquement, le 30 août, on apprend l'invasion. C'est le fameux télégramme : « De la Somme aux Vosges », qui fut comme un coup de massue.

Après avoir longtemps tergiversé, on se décidait enfin à avouer le désastre.

En attendant, on invitait les femmes, sœurs et filles de militaires à évacuer la place de Langres. On apprend la prise du camp de Châlons, l'occupation de Vitry-le-François, puis brusquement, le 8 septembre, c'est la nouvelle de la bataille de la Marne. — Le Dr Léon Baros apprend à ce moment la mort de son beau-frère, tué au front, et arrête là son journal.

Du même auteur on peut indiquer une seconde publication : **Quelques impressions de guerre**, qui nous mènent deux ans plus tard, au moment du siège de Verdun. Parti de Brouville avec son bataillon, qui allait être jeté dans la fournaise (9 juin 1916), après un assez long séjour aux environs de Baccarat, tandis qu'ils montent en ligne, ils rencontrent d'autres troupes qui ont été relevées, et qui ont vécu dans la tourmente. Quand les Boches supposèrent qu'il n'existait plus rien, que sol et hommes avaient été détruits par le bombardement, ils montèrent à l'assaut, quitte à être chassés ensuite des points occupés. L'auteur passe à Moyen, pittoresque village de Mortagne, et donne de très curieux détails sur le château du lieu dit la *Quiquengrogne* (1441). Au moment de l'invasion, les Boches avaient séjourné à Moyen avant d'être arrêtés dans leur marche triomphale sur Paris, et le Dr Léon Baros apporte à ce propos d'intéressants détails.

Après un court repos des troupes, — et quelques excursions du narrateur aux environs de Nancy, — elles sont embarquées à la gare de Jarville et dirigées sur Bar-le-Duc ; elles sont envoyées du côté de Revigny, Landrecourt, Dugny, Belleray, sur la rive gauche de la Meuse, du côté de Verdun. La canonnade est effroyable, et sans un instant de répit.

Ce que fut l'enfer de Verdun, on l'a déjà raconté, mais la précision des détails odieux ou même répugnants donnés par l'auteur ajoute encore au caractère atroce de cette guerre. Les noms de Belrupt, cité de Froide-Terre, fort de Tavannes, côte de Souville, Douaumont, etc., reviennent fréquemment dans le récit. On parle abondamment du tunnel de Tavannes qui sert de refuge aux troupes, d'ambulance, de dépotoir, etc. On ne parle que d'odeurs effroyables, de putréfaction, de cadavres déterrés par les obus, de boyaux où l'on a de la boue jusqu'aux genoux, etc.. Je passe sur les péripéties de la lutte, les détails donnés à mesure

et concernant les blessés, l'épouvantable hécatombe des nôtres qu'entraîna la longue défense de Verdun. Après quelques jours de cette vie terrible, le contingent est relevé et envoyé à l'arrière ; mais il doit remonter en ligne une seconde fois, retourner à son poste dangereux. Un moment, il y a même une attaque avec gaz asphyxiants, et qui cause des pertes malgré les masques. Enfin le régiment se trouve relevé (18 juillet) et le narrateur, qui reçoit une permission à ce moment, achève sa relation dans un chant d'allégresse, — en somme assez compréhensible. « Notre bilan de pertes comptait 1.200 hommes environ, un déficit d'à peu près 50 p. 100. C'était le résultat de quatorze jours de bataille ; mais une fois de plus, les Boches avaient été arrêtés. »

CHARLES MERKI.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction, et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.]

Archéologie

Antoine Yrondelle : *Le théâtre romain d'Orange, le monument, son histoire, ses représentations* ; Yrondelle, Vaison. 3 »

Art

Maurice Guierre : *Le clair visage de la Provence*. Dessins de G. Fayet, gravés sur bois par M. Guierre ; Fleury. » »

Louis Réau : *Histoire de l'expansion de l'art français moderne. Le monde slave et l'Orient*. Avec des illust. ; Laurens. 40 »

Littérature

Paule Henry-Bordeaux : *Lady Stanhope en Orient*. I : *La Circé du désert*. Avec un portrait et un fac-similé d'autographe ; Plon. 7 50

Rodolphe Bringer : *Trente ans d'humour* ; France-Edition. 5 »

Eve Circé-Coté : *Papineau, son influence sur la pensée canadienne* ; Imp. Regnault, et Cie, Montréal. » »

Gœthe : *La vocation théâtrale de Wilhelm Meister*, première version de *Wilhelm Meister*, écrite par Gœthe dans sa jeunesse ; Grasset (Cahiers verts n° 42). 15 »

Emile Magne : *Bibliographie des œuvres de Scarron*, documents inédits. Avec 3 pl. h. t., 10 reprod. de titres et fac-similés d'autographes. Nouveaux documents inédits sur Scarron et sa famille ; Giraud-Badin. » »

Dr François Nazier : *L'anti-Corydon*, essai sur l'inversion sexuelle ; Edit. du Siècle. 5 »

Hippolyte Roi : *La vie, la mode et le costume au XVIIe siècle. Epoque Louis XIII*. Etude sur la cour de Lorraine. Préface de Christian Pfister. Avec 27 pl. h. t. dont une aquarelle originale de Maurice Leloir ; Champion. 50 »

Paul Voivenel : *L'imagination féminine* le Bon plaisir, Toulouse. » »

Ouvrages sur la guerre de 1914

Baron Charles de Werkmann : *Le Calvaire d'un empereur* (L'empereur et roi Charles d'Autriche). Traduit de l'allemand par Géo Bell ; Payot. 15 »

Poésie

Cora Laparcerie : *J'aime*; Fasquelle. 10 »

Georges Rollin : *Casqués d'azur*, poèmes de guerre. Préface du Maréchal Foch ; Perrin. 7 50

Politique

J. Au'neau : *Le drame de l'Allemagne*. Préface de M. Raoul Péret ; Alcan. 10 »

Paul Gentizon : *Le drame bulgare (de Ferdinand de Bulgarie à Stamboulisky)*. Préface de M. René Pinon ; Payot. 12 »

Questions coloniales

Eugène Jung : *La révolte arabe*. I : *De 1906 à la révolte de 1916* ; Bohrer. 7 »

Questions militaires et maritimes

Juliette Adam : *Le capitaine Georges Gilbert*. Avec 2 portraits ; Berger-Levrault. 3 50

Roman

Gilbert d'Alem : *Madame Samory*, roman soudanais ; Plon. 7 50

Binet-Valmer : *Le sang* ; Flammarion. 7 50

Cami : *Vierge quand même* ; Flammarion. 7 50

Charles Foley : *Le manoir aux loups* ; Flammarion. 7 50

José Germain : *Poupette chérie*. Illust. de Chazelles ; Baudinière. 2 50

Gyp : *Eux et elle*; Flammarion. 7 50

Jeanne Landre : *Nicole et son métèque*; France-Edition. 2 »

Juliette Lermina-Flandre : *La truffe* ; La Table ronde, Arras. 2 50

Camille Pert : *Amour défendu*. Illust. de Chazelles ; Littérature et art français. 6 50

T. Trilby : *Zab et Zabeth* ; Flammarion. 7 50

Science

Daniel Berthelot : *La Science et la vie moderne* ; Payot. 12 »

Sociologie

Robert Lévy : *Le Mécénat et l'organisation du crédit intellectuel* ; Presses universitaires de France. » »

Théâtre

Génina Clapier : *Aélis*, drame régional en 3 actes et en vers précédé d'une alégorie : *Clémence Isaure et le poète* ; Jacomet, Villedieu (Vaucluse). 5 »

Varia

R. Millaud : *La photographie*. Avec de nomb. illust. ; Hachette. 6 75

Voyages

Claude Farrère : *Mes voyages*. I : *La promenade d'Extrême-Orient* ; Flammarion. 7 50

MERCVRE.

ÉCHOS

Mort d'Henry Céard. — Le droit de réponse en Suisse. — Une collaboration de Casanova : les Thessaliennes. — Les saints mutins de Pitcairn. — Sur les probabilités. — Le « Petit Saint-Jean » de Nîmes : un souvenir disparu de Frédéric Mistral. — Une opinion de Dumas fils sur la « nouvelle génération ». — Mots de princes. — La Fontaine corrigé par le baron Du Mesnil. — Errata. — Les belles citations.

Mort d'Henry Céard. — Henry Céard, qui est mort, le 16 août dernier, à l'âge de 73 ans, était né à Bercy, le 18 novembre 1851. Il était l'avant-dernier des écrivains du Groupe de Médan, c'est-à-dire des six qui, le 17 avril 1880, publièrent, sous le titre *Les Soirées de Médan*, un livre de nouvelles sur la guerre de 1870, comprenant : *L'Attaque du Moulin*, par Emile Zola, *Boule de Suif*, par Guy de Maupassant, *Sac-au-dos*, par J.-K. Huysmans, *La Saignée*, par Henry Céard, *L'affaire du Grand 7*, par Léon Hennique, *Après la bataille*, par Paul Alexis.

La Saignée fut la première œuvre publiée, en France, par Henry Céard (son premier roman : *Mal-Eclos*, histoire d'un pion, avait paru, traduit en russe, dans *le Slovo* de Saint-Pétersbourg en 1877).

Les autres nouvelles (hormis celle de Zola) étaient également les œuvres de débutants qui avaient, si l'on s'en rapporte à la courte préface de leur livre — préface rédigée par Henry Céard — le souci d'affirmer publiquement leurs véritables amitiés en même temps que leurs tendances littéraires. On sait que le lancement de ce recueil fit grand bruit et constitue une date dans le mouvement naturaliste et dans l'histoire littéraire du XIXe siècle.

En ce qui concerne plus particulièrement Henry Céard, on peut dire que, si cet écrivain se libéra assez vite de l'influence de Zola, c'est pourtant l'admiration des Rougon-Macquart qui l'amena à la littérature : Henry Céard l'a reconnu lorsqu'il a raconté que Zola lui ayant été révélé par Huysmans, il fut travaillé du désir de voir l'homme, de faire connaissance avec l'écrivain et qu'un dimanche d'avril 1876, il se présenta chez Zola pour lui dire son admiration « et comment le goût manifeste que ses amis et lui professaient pour les Rougon-Macquart lui avait donné le courage de chercher à voir l'auteur de romans jugés comme des chefs-d'œuvre ».

Lorsqu'il fit cette démarche, qui devait orienter sa destinée littéraire, Henry Céard était depuis trois ans employé au ministère de la Guerre.

Ses parents étaient d'origine champenoise ; et lui-même se considérait comme un provincial, mais, disait-il, « comme un provincial de Bercy dont l'annexion des communes suburbaines, en 1860, avait fait un Parisien malgré lui ».

Après ses études, commencées à Louis-le-Grand et à Charlemagne et terminées dans une institution de Ménilmontant (l'institution Savouré), M. Henry Céard avait pris ses inscriptions à la Faculté de Médecine, suivi des cours à Lariboisière, mais s'était arrêté avant l'internat. Présenté par Albert Pinard, l'auteur de *Madame X*, au directeur des *Droits de l'Homme*, il avait donné quelques articles à ce journal sous le pseudonyme « gongourtien » d'Henry Denoisel. Puis, sur la recommandation du général Forgemol de Bostquenard, il entra, en 1873, au Ministère où il resta jusqu'en 1881. Il fut ensuite attaché au cabinet du préfet de

la Seine Poubelle, de 1882 à 1884, et termina sa carrière de fonctionnaire comme sous-conservateur de la bibliothèque de la Ville de Paris en 1894. Parallèlement, il collabora comme chroniqueur, critique littéraire ou dramatique au *Grand Journal*; au *Slovo*, de Saint-Pétersbourg; à l'*Actualité*, de Camille Lemonnier; à *l'Express*; au *Télégraphe*; au *Sud-América* de Buenos-Ayres; au *Siècle*; à l'*Événement*; au *Paris*; au *Matin*; à *la Caravane* et au *Petit Marseillais*.

Il avait été élu, le 29 avril 1918, à l'Académie Goncourt, en remplacement de Mme Judith Gautier et avait été chargé par ses collègues, en 1921, de lire, en qualité de secrétaire de cette compagnie, le manuscrit du *Journal des Goncourt* déposé à la Bibliothèque Nationale.

Sa mort venant après celle d'Emile Bergerat crée deux vacances à l'Académie Goncourt.

Voici la liste complète de ses œuvres : 1877. *Mal Eclos,* roman ; *Pierrot spadassin,* un acte, en collaboration avec Grandmougin. — 1880. *Les Soirées de Médan* (La Saignée). — 1881. *Une belle journée,* roman. — 1883. Préface pour *Charlot s'amuse*, de Bonnetain. — 1885. Préface pour les *Lettres de Jules de Goncourt*; Etude sur *Victor Hugo* dans la revue *The Fortnightly*. — 1899. *Les résignés,* drame. — 1890. *Tout pour l'honneur,* drame d'après le *Capitaine Burle,* de Zola ; *La Pêche*, un acte. — 1895. Préface pour *Snob*, de Paul Gavault ; Préface-Conférence pour le *Quatrième acte de la Princesse de Bagdad*, d'Alfred Edwards. — 1897. *Paris en plein air* (avec Armand Silvestre, G. Maillard, A. Lemoyne, H. de Weindel, etc.). — 1898. *Le marchand de microbes ou la fille aux ovaires,* parade, en collaboration avec H. de Weindel. — 1889. *Alphonse Daudet,* essai de biographie littéraire. — 1903. *Ne dérangez pas le monde,* fantaisie dramatique. — 1904. Préface pour *Le Mystère de Quiberon*, d'Adolphe Lanne. — 1906. *Descente des Anglais dans la Presqu'île de Quiberon en 1746*; *Terrains à vendre au bord de la mer.* — 1909. *Laurent*, un acte en collaboration avec J.-L. Croze. — 1913. Préface pour *Un Communard,* de Léon Deffoux. — 1917. Préface pour *Prisonniers en Allemagne,* d'Emile Zavie. — 1920. *Sonnets de guerre.* — 1922. *Le mauvais livre,* théâtre. — 1924. Préface pour une réédition de *l'Apprentie,* de Gustave Geffroy.

Henry Céard demeurera comme une figure littéraire fort attachante. Son esprit chercheur et original resta, jusqu'à la fin, en éveil. Il posséda comme peu d'écrivains de son temps l'art flaubertiste d'exprimer, dans *Une belle journée* et dans *Terrains à vendre*, la désillusion, l'amertume, le désenchantement de tout et de soi-même.

Son théâtre, qui représente 48 actes en prose et en vers, est peu chargé d'incidents dramatiques; les personnages y passent par des

alternatives de doute et de confiance avant de s'échouer « sans joie », dans une morne résignation.

D'une lettre qu'il nous écrivit en 1913, nous détachons cette « maxime » qui reflète bien son caractère :

C'est l'éminente absurdité de la vie que les bonheurs nous arrivent toujours d'une façon déplaisante : on ne peut jamais se réjouir complètement des aventures les plus favorables, car elles affligent toujours par quelque côté.

Henry Céard avait également au suprême degré le goût de l'analyse, le désir de scruter, la volonté d'instruire perpétuellement son propre procès et celui d'autrui. Un pessimiste résigné, un lettré érudit dont la pente était au subtil, au compliqué : ces justes définitions du talent d'Henry Céard ont été données par des personnes qui l'ont beaucoup connu et beaucoup aimé. — L. DX.

§

Le droit de réponse en Suisse.

Paris, le 15 août.

Mon cher Vallette,

Ayant été violemment mis en cause dans une revue suisse, j'ai adressé à son directeur une lettre de rectification dont on me refuse l'insertion. Comme il m'importe que ma réponse ne demeure pas dans les oubliettes helvétiques, je viens vous demander de bien vouloir vous substituer à la revue suisse qui se dérobe et de la publier à sa place. La voici :

Monsieur le Directeur de la Nouvelle Revue Romande, *Lausanne.*

Paris, le 24 juillet 1924.

Monsieur,

Le numéro de mai de la *Nouvelle Revue Romande* publie un article de M. R. du Coudray, *la France et nous*, où je suis mis en cause d'une façon aussi stupide que diffamatoire et que je ne puis laisser passer sans protester. Répondant ou croyant répondre à un article de M. Louis Farges, ancien député du Cantal, ancien vice-président de la commission des Affaires étrangères de la Chambre, ancien consul de France à Bâle, article intitulé *la Suisse et nous* et paru dans *l'Homme Libre* du 2 avril dernier, M. R. du Coudray, entre autres faussetés, m'attribue un texte dont je ne suis pas l'auteur. Il s'agit du récit de la fusillade de la gare de Delle, récit qui n'est pas de moi et qui ne se trouve pas dans *les Deux Suisse*, pour la bonne raison que cette affaire s'est passée en septembre 1914 et que mes articles du *Mercure de France*, qui ont formé la matière des *Deux Suisse*, n'ont commencé qu'en avril 1915. M. Louis Farges d'ailleurs ne me l'attribue pas dans son article de *l'Homme Libre*, qu'il ne semble pas que votre collaborateur ait eu sous les yeux autrement que par un extrait de *l'Action Française*. M. Farges dit expressément que ce récit est de lui et que c'est d'un témoin qu'il tient certains des détails qu'il donne sur cet incident.

A l'occasion de ce texte, au surplus parfaitement correct, mais dont je ne

suis pas responsable, M. du Coudray va rechercher pour me les resservir un paquet de vieilles injures que le visqueux neutraliste Wagnière, le plat lécheur de pattes de l'ours de Berne, s'est fait jadis l'expectorateur contre moi. J'ai répondu, à l'époque, à M. Wagnière. Je ne rééditerai pas ces réponses pour l'édification de M. du Coudray et de la *Nouvelle Revue Romande.*

M. du Coudray me traite en outre de « défaitiste notoire ». Je ne lui demanderai pas comment on pouvait être défaitiste dans un pays qui n'était pas en guerre. Je ferai seulement observer — et ce n'est pas pour déplaire à ma philosophie — qu'en France on me traite tout au contraire de réactionnaire et de militariste. Arrangez ça !

Bien mieux : alors qu'on me fait passer, en Suisse, pour un antipatriote, on me considère, en France, comme un excellent patriote suisse, pour avoir montré, pendant la guerre, que toute la Suisse n'était pas derrière Hoffmann et derrière les colonels félons. Je pourrais fournir de nombreuses références à ce sujet, ne fût-ce que l'appréciation de M. Farges lui-même, dans ce même article que M. du Coudray n'a pas lu, et qui parle du « livre si courageux et *si patriotiquement suisse* de M. Louis Dumur, *les Deux Suisse* ». Vérité en deçà du Jura, erreur au delà !

Et, puisque la *Nouvelle Revue Romande* se fait volontiers le thuriféraire enthousiaste de M. Charles Maurras, je ne puis mieux clore cette lettre que par un jugement emprunté au dernier livre de M. Maurras, *l'Allée des Philosophe*, et que voici :

« Il est impossible aujourd'hui d'écrire le nom de M. Louis Dumur sans remercier ce citoyen d'un peuple neutre et ami de ses efforts de propagande en France et en Suisse de 1914 à 1918. Son roman *Nach Paris* devrait être compté pour service de guerre rendu non seulement à la France, mais à la civilisation et au genre humain. »

En vous souhaitant dès lors un peu plus de doigté et d'objectivité dans vos campagnes, où tout n'est pas à blâmer, je vous prie, monsieur, d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

LOUIS DUMUR.

Ainsi, attaqué sur un texte qui n'est pas de moi, il ne m'est permis ni de me justifier, ni de rectifier. Je dois recevoir silencieusement les imputations outrageantes dont on me charge à propos de lignes que je n'ai pas écrites. Cela paraît incroyable, mais c'est ainsi. Le procédé de la *Nouvelle Revue Romande* n'est d'ailleurs nullement exceptionnel. Son directeur ne fait que se conformer à un usage fermement établi.

Le droit de réponse, en effet, n'existe pas généralement en Suisse, et les organes de la presse profitent courageusement de cette abstention de la loi pour se refuser consciencieusement à toute insertion qui ne leur convient pas. La revue en question a beau se publier dans un canton où, si je ne fais erreur, le droit de réponse est reconnu, cela revient au même. A Lausanne, cela se passe comme à Genève ou ailleurs, on agit comme si le droit de réponse n'existait pas, vu que les directeurs de journaux l'ignorent et que jamais on n'a contraint, par voie de justice, aucun de ces étrangleurs à s'exécuter. Basile disait : « Calomniez, il en res-

tera toujours quelque chose. » En Suisse, on a trouvé mieux que Basile : « Calomniez, il restera tout. »

Recevez, etc. LOUIS DUMUR.

§

Une collaboration de Casanova : Les Thessaliennes. — Le regretté Georges Cucuel, qui avait entrepris d'écrire l'histoire de la Comédie italienne, rapporte (dans des *Notes sur la Comédie italienne, de 1717 à 1792*, publiées dans le recueil trimestriel de la Société internationale de musique, Leipzig, octobre 1913, pp. 158-159), que ce théâtre avait représenté, en 1752, « une pièce qui mérite quelque attention : *les Thessaliennes*. Les *Dictionnaire du Théâtre* de De Léris, de Chamfort et De la Porte nous apprennent, poursuit Cucuel, que l'auteur en était le sieur Cazanove, en société avec le sieur Prévost. Ce Cazanove ne peut guère être que le fameux aventurier Jacques Casanova. Casanova était arrivé à Paris le 1er juin 1750 et quitta la France pour se rendre à Dresde au milieu du mois d'août 1752. »

Cucuel rappelle ensuite que, par son ami Balletti, Casanova était en rapports avec les Italiens, et dit qu'il est probable que *les Thessaliennes*, représentées le lundi 24 juillet 1752, avec peu de succès (la quatrième et dernière représentation eut lieu le 31 ; les auteurs touchèrent en tout 199 livres, 12 sols et 12 deniers d'honoraires) sont perdues. « Il faut compter sur le hasard pour en découvrir le manuscrit ou même le scénario. » Ce scénario n'était pourtant pas perdu, et il est singulier qu'un érudit aussi averti que Cucuel ne l'ait pu découvrir. Au lieu de borner ses recherches à De Léris, Chamfort et De la Porte, que n'ouvrit-il le *Dictionnaire des Théâtres* des frères Parfait ? Au tome V de l'édition de 1762, pages 421 à 450, il y eût trouvé tout au long le scénario de : *les Thessaliennes ou Arlequin au Sabat*, « Comédie française au Théâtre Italien ; trois actes en prose, avec spectacle et trois divertissements, par MM. *Prévost* et *Casanauve* ». La note suivante, au bas de la page 421, rédigée par les frères Parfait sous la dictée de Mario Balletti, ne laisse aucun doute sur l'identité du collaborateur ou pseudo-collaborateur de Prévost (très probablement l'abbé Prévost) :

Plusieurs acteurs de la Comédie Italienne, qui ont bien voulu nous communiquer différents faits concernant ce Théâtre, nous ont assuré que M. *Cazanauve* n'avait d'autre part à cet ouvrage que de l'avoir présenté à leur assemblée, pour rendre service à M. *Prévost* son ami, et que lui-même n'en faisait pas mystère. D'autres nous ont dit qu'ils y avaient travaillé en société ; quoi qu'il en soit, M. *Cazanauve* est Italien, fils d'un Comédien italien qui n'a jamais paru sur le Théâtre de Paris ; il jouit d'une fortune honnête, qui lui donne les moyens de contenter son goût pour la littérature et les voyages ; nous le croyons retourné en Italie ; à l'égard de M. *Prévost*, il nous est totalement inconnu ; on nous a seulement appris que c'est un homme d'esprit et de mérite,

ce que la lecture de l'extrait détaillé de sa pièce que nous allons donner, ne peut manquer de faire présumer. *Nous devons la meilleure partie de cette note à M. Balletti (Mario).*

En outre, au tome VII (*Additions et Corrections du Dictionnaire des Théâtres*, p. 723), les frères Parfait ou leur continuateur donnaient un errata débutant ainsi :

Le nom d'un des Auteurs de cette pièce est mal orthographié dans tout l'article, et l'on y doit lire *Cazanove*, au lieu de *Cazanauve*.

Cette correction ne fait que confirmer l'hypothèse qu'il s'agit bien ici de Casanova de Seingalt.

D'après les mêmes historiens, le sujet des *Thessaliennes* était emprunté à plusieurs ouvrages : *Arlequin au Sabat*, de Romagnesi (1713), *la Magie de l'Amour*, d'Autreau (1731), *les Amans ignorants*, du du même (1720), et le roman des *Veillées de Thessalie*. Ils y découvaient, en outre, « ce *remu-ménage*, si nous osons nous servir de ce terme, que les traductions du fameux *Metastaze* ont mis en crédit, que la stérilité de nos poètes tragiques prend pour l'action et de la chaleur et qu'elle copie à la lettre, parce qu'on ne copie que les fautes des grands hommes : enfin de ces poignards levés sur les principaux personnages, de ces ressources singulières dont les maîtres de l'art usent si sobrement, et dont nos jeunes Auteurs abusent avec tant de maladresse et de prodigalité... Quoique écrite en français d'un bout à l'autre, on doit l'envisager comme un vrai canevas italien, où l'on trouve de l'imagination, des scènes de bon comique, et des jeux de Théâtre heureux et nouveaux ; il y a apparence qu'elle aurait réussi si elle eût été jouée à l'*impromptu*, et dans la langue qui est propre à ce genre. La vivacité du Dialogue italien et du jeu des Acteurs qui auraient été plus à leur aise dans leur langue naturelle, auraient remplacé avantageusement la prose languissante qui en fait le principal défaut ».

Suit l'extrait de la pièce (tome V, pages 423-450), auquel pourront se reporter les curieux. — J.-G. PROD'HOMME.

§

Les saints mutins de Pitcaïrn. — Je puis donner une suite à l'histoire des descendants des mutins du *Bounty*, histoire arrêtée vers 1835 dans l'intéressant article de M. Jean Dorsenne (*Mercure*, 15 juin 1924).

Sous l'avenue de pins gigantesques dont la longue théorie plonge aux flots bleus du Pacifique, deux cent gars de l'île de Norfolk étaient rangés en bataille un matin d'août 1914. Un ancien de l'île, avant leur embarquement pour la campagne d'Europe avec les troupes australiennes, leur fit une courte harangue : « Mes enfants, vous allez combattre. Montrez au monde par votre vaillance que vous avez de qui tenir

et n'oubliez pas que vos ancêtres ont été les seuls hommes au monde qui aient osé saisir un navire de guerre anglais. »

Car les descendants des mutins ont enfin trouvé un asile paisible dans l'île de Norfolk. Cette île, perdue au milieu de l'océan solitaire qui sépare la Nouvelle-Calédonie de la Nouvelle Zélande, fut découverte par le grand Cook en 1774. Fait curieux à signaler, le futur capitaine du *Bounty*, William Bligh, faisait partie de l'expédition comme maître d'équipage de la *Resolution*. De 1788 à 1855, l'île servit d'établissement pénitentiaire de la Couronne, un enfer dans un paradis terrestre.

Elle se trouvait sans occupants quand, en 1856, le *Morayshire* y amena de l'îlot de Pitcaïrn 151 personnes (40 hommes, 57 femmes et 54 enfants.) Chaque famille reçut 50 acres de terre (environ 20 hectares). L'île se trouve maintenant en pleine prospérité, et la paix y règne, puisqu'il n'est besoin que d'un seul homme pour tous les services de la police. L'île qui a 9 km. de long sur 6 de large pourrait nourrir une population de 6.000 habitants. La principale industrie est la production des citrons et des oranges. Les gens de l'île ont aussi la spécialité de donner asile à un bon nombre de jeunes couples australiens pendant leur lune de miel ; c'est ce qui lui a fait donner en Australie le surnom de Honeymoon Island, — Ile de la lune de miel.

La suite de l'histoire de Bligh ne manque pas non plus d'intérêt. Abandonné par son équipage, avec les 18 hommes qui lui étaient restés fidèles le 28 avril 1789, il arriva après des souffrances inouïes, supportées avec le plus mâle courage, le 14 juin dans l'île de Timor à Koupang. Il avait fait dans un bateau ouvert, presque sans vivres et sans eau, 3.618 milles (6.700 km.) en 47 jours. Son journal, qui n'a pas été traduit en français et qui mériterait de l'être, est d'une simplicité héroïque et aussi d'une magnifique objectivité. Un seul homme, tué le 2 mai (3 jours avant la réunion des Etats Généraux à Versailles) par les indigènes de l'île Toofoa, manquait à l'appel. Mais six d'entre eux moururent d'épuisement à Timor et à Batavia, avant de revoir l'Angleterre. Bligh débarqua à Portsmouth le 14 mars 1790, plus de deux ans après son départ de Spithead le 23 décembre 1787. Deux des matelots l'accompagnaient, neuf autres furent rapatriés peu après.

Des 46 hommes qui avaient embarqué sur le *Bounty*, deux étaient morts de maladie avant la révolte. Des 25 révoltés, 9 moururent (dont Adams) à Pitcaïrn, 2 furent massacrés dans les montagnes de Taïti par les indigènes, au moment où la *Pandora*, envoyée d'Angleterre avec le capitaine Edwards pour châtier les mutins, fit prisonniers ces derniers. Au retour, la *Pandora* échoua et se perdit sur les côtes d'Australie ; 34 hommes d'équipage et 4 prisonniers périrent dans le naufrage. Les 10 autres furent enfin ramenés en Angleterre et jugés

en septembre 1792. Six d'entre eux furent condamnés à mort et 3 exécutés ; les 4 autres furent acquittés.

L'infatigable Bligh ne se tint pas pour battu. En 1790 avec la *Providence* il finit par réaliser son dessein d'acclimater l'arbre à pain aux Antilles. Cette idée l'avait poursuivi toute sa vie et lui avait mérité dans la marine anglaise le surnom de Breadfruit Bligh (Bligh l'arbre à pain).

Il mourut amiral en 1817 à Londres, après avoir pris part à un certain nombre de batailles navales. Il se trouvait à Copenhague avec Nelson, qui l'avait en haute estime. Mais son élément favori était la mutinerie. L'aventure du *Bounty* ne fut que l'une de celles qui émaillèrent sa carrière. Il était, naturellement, à la célèbre mutinerie de 1797 que les Anglais appellent « La Mutinerie de la Nore » quand tous les équipages d'une flotte anglaise se révoltèrent.

Ses aventures sont innombrables, mais elles seraient trop longues à narrer. — X. PAEJJ.

§

Sur les probabilités. — On nous écrit :

Saint-Genis-de-Saintonge (Charente Inférieure), 18 août 1924.

Monsieur le Directeur,

Dans le numéro du 15 août du *Mercure de France*, Marcel Boll dans son très intéressant article sur les *Probabilités*, auxquelles il attribue avec raison une haute portée, termine en disant (page 202) :

« Que le profane se méfie des hérésies, comme celles qu'on reprochait récemment au polytechnicien Ernest Vouillemin, ou des extravagances, qu'il faudrait imputer à son camarade Paul Choisnard, auteur d'une brochure récente ! La science est devenue si vaste et si complexe, que le titre d'ancien élève d'une grande école ne prouve nullement qu'on ne va pas se trouver en face d'un aveugle qui parle des couleurs... »

Je suis parfaitement de l'avis de M. Boll : le titre « d'ancien élève d'une grande école » — pas plus d'ailleurs que celui de ministre, de docteur, d'agrégé ou d'académicien — ne saurait conférer à son auteur une infaillibilité quelconque ou prouver la valeur de ses écrits.

Personne ne le contredira sur ce point ; et je crois que le général Vouillemin n'aura pas plus de peine que moi à le reconnaître.

Seulement, ce qu'il conviendrait plutôt de dire à ce propos, c'est que la science « est devenue si vaste et si complexe » que personne désormais n'a le droit d'y parler *a priori* « d'hérésie » ; et que nul ne saurait avoir assez de compétence pour y fixer des barrières, aussi bien au dedans de son domaine que sur ses limites.

Quant aux « extravagances qu'il faudrait m'imputer » à propos de ma « brochure récente » (*les Probabilités en science d'observation*, de la Bibl. de philosophie contemporaine, Alcan édit., 1923), il serait plus scientifique de le prouver que de le dire.

Je prends ici le mot « extravagant », bien entendu, non pas dans le sens de

contraire à l'enseignement officiel ou en dehors de lui, mais *contraire à la raison ou en dehors de ses bornes*. Seulement où sont ces « bornes » ? Qui a pu les définir ? Et surtout qui a le droit de les fixer ?...

Ceux qui se sont crus qualifiés pour le faire en ont toujours reçu, tôt ou tard, d'humiliants démentis. C'est l'histoire de toutes les découvertes en science, et elle est assez suggestive !

Tout le monde connait la leçon, bien que très peu en profitent.

Aussi, à moins d'avoir affaire à une absurdité évidente pour tous, l'attitude la plus logique — et la plus modeste en même temps — pour l'homme de science qui ne vise que la vérité, est-elle de *ne rien rejeter* a priori ; — surtout quand il s'agit d'une question étudiée et défendue par des esprits consciencieux.

La véritable « hérésie » en science d'observation et expérimentale — c'est-à-dire progressive, — c'est le *dogme* positif ou négatif. Pour la bonne raison que la science appartient à tous, et qu'elle n'est jamais finie ; qu'elle est faite de *relations* (comme toutes nos connaissances) et que nous avons toujours à parfaire ces relations ou à en découvrir de nouvelles sur le terrain de l'expérience. Et cela sans avoir le droit d'y fixer aucune barrière, sinon pour soi du moins pour les autres.

Par conséquent, ce dont « le profane devrait se méfier » par-dessus tout, en science, ce sont les *affirmations* ou les *négations* a priori, faites presque toujours au nom d'une « raison » qu'on reste incapable de définir et de prouver.

Le « profane », qui n'est pas toujours aussi sot que les savants affectent de le croire, préfère d'ailleurs, aujourd'hui, à l'opinion toute faite le moyen de s'en faire une lui-même. Et il a raison : car la clef d'un progrès vaut beaucoup mieux que l'édifice d'un système.

Il est, du reste, à supposer que M. Boll n'a pas jugées « extravagantes » toutes les idées émises dans mon modeste ouvrage, puisque, pour attirer l'attention sur la portée des probabilités, il a cru bon de débuter (page 199 du *Mercure de France*) par *mes deux citations*, d'Abel Rey et de Laplace, qui avaient précisément servi de point de départ et d'arrivée à mon étude (pages 1 et 160).

Je suis donc d'accord avec lui sur l'importance des probabilités et sur la définition de Laplace qui les assimile au « bon sens réduit au calcul ».

D'ailleurs, comme d'un bout à l'autre de mon livre, je me suis efforcé de rattacher au « bon sens » — et avec toute la clarté que j'ai pu — certaines applications nouvelles des probabilités (en particulier celle des *fréquences comparées* que j'étudie depuis près de 20 ans et qui constituent un principe commun à toutes les lois d'observation) j'estime que mon travail ne saurait être entièrement jugé contraire au « bon sens » invoqué par Laplace.

N'ayant aucune prétention à l'infaillibilité et à la perfection, je reconnais toute liberté à la critique pour me rectifier ou prouver mon tort d'après des faits précis.

Mais ce que je ne puis admettre, au nom même du « bons sens » et de l'équité, c'est qu'une critique élude en bloc et sans discussion tout mon exposé sous prétexte « d'hérésie » ou « d'extravagance », quand mon but a été pré-

cisément de m'en affranchir en cherchant à prolonger le « bon sens » aussi loin qu'on peut.

Et au cas où mon contradicteur adhérerait à cette profession de foi scientifique, il lui resterait à prouver que je l'ai moins bien observée que lui.

Veuillez agréer, etc...

PAUL CHOISNARD.

§

« Le Petit Saint-Jean » de Nimes : un souvenir disparu de Frédéric Mistral. — Quand Mistral vint pour la première fois de sa vie à Nimes, c'était en le bel an de Dieu 1847. A cette époque-là, on n'allait point à Montpellier pour se faire recevoir bachelier. Nimes conférait le diplôme. Et donc le jeune Frédéric, qui avait dix sept printemps et auquel Antoine Dupuis avait, en Avignon, fait connaître toute la solide culture du Collège Royal — auquel ce maître de pension conduisait ses élèves — avait erré à travers la *vilo pouderouso* et, la nuit venue, s'était dit — c'est lui-même qui l'affirme, à 36 ans de là, dans la livraison pour 1883 de l'*Armana Prouvençau* — que *pas moins, il faut se loger* et dans une *aubergo pas trop caro,* encore que *counvenablo*. Il avait le choix, alors, entre des hôtelleries aux noms savoureux — des « affenages », comme on les appelait : *Les trois Maures,* en face les Arènes ; *Le Cheval Vert,* à l'entrée du chemin de Montpellier ; *Le Veàu d'or,* sur la place des Carmes ; *Les Trois Pigeons* — chantés par Reboul — au bas de l'Enclos Rey, de royaliste mémoire... Il choisit le *Petit Saint-Jean,* en face la Porte d'Auguste, à l'orée des fameuses « Bourgades ».

Il a, sur le tard, imaginé une explication à son choix, en alléguant que Saint-Jean est un vocable paysan, qui rappelle la moisson, les feux, les herbes... Le « poète-paysan » en herbe eut-il vraiment cette idée ? Qui sait ? Toujours est-il que le patronage de Mistral, popularisé par l'édition française de *Moun Espelido,* n'aura pas nui à ce petit hôtel, qui, ayant connu la clientèle des jardiniers de Barbentane, de Meynes, de Montfrin, de Chateaurenard et de Saint-Remy, avait, dès avant la guerre, pris des airs d'hôtel de famille, encore que Baedeker, dans son *Sud-Est de la France,* l'ignorât purement et simplement. Mais sa cour et sa grande écurie voûtée étaient restées semblables. Aujourd'hui, le « Petit Saint-Jean » — il est bon de le noter, puisque le fait n'a pas été consigné dans l'article : *Mistral et Nimes,* au numéro spécial que *Le Feu* du 1er juillet consacre à cette cité — subit la destinée de tant de vieilles demeures nimoises, le célèbre café Peloux en tête. Il disparaît pour faire place à une bâtisse moderne. Le vénérable Hôtel Séguier, rue Monjardin, n'a-t-il pas été profané par un dancing ? Il est vrai qu'on va en faire un abri pour jeunes filles sages. Le célèbre archéologue nimois n'avait certes pas prévu que sa demeure abriterait un jour des demoiselles vertueuses... Mais comme tout arrive

ici-bas, ce sage, s'il contemple, dans l'Olympe, ce nouvel avatar de la maison qu'il avait si richement ornée, au lieu de s'indigner, sourira. N'est-ce pas la seule attitude qui convienne? — C. P.

§

Une opinion de Dumas fils sur la « nouvelle génération ». — C'est dans sa préface aux *Confessions* d'Arsène Houssaye qu'on la rencontre, préface très pessimiste de ton et qui se termine sur cette réflexion : « Quand je regarde ce qui se passe autour de moi, je me considère comme un saint ; quand je me rappelle ce qui s'est passé en moi, je me tiens pour un monstre. Ne le dites pas. » Dumas fils passe un jugement désabusé et sévère sur les mœurs littéraires entre 1870 et 1890 :

Vous appartenez, écrit-il à Houssaye, vous appartenez, parmi les cadets, à cette grande génération dite de 1830, à qui les fées d'alors, bien fatiguées aujourd'hui, avaient accordé avec la persistante jeunesse du corps l'éternelle jeunesse des sentiments. Vous aviez l'enthousiasme, la foi, l'amour de l'idéal, ce qui n'exclut pas les robustes amours de la réalité. Enfin, vous aviez par excellence, les uns pour les autres, ce qui devient de plus en plus rare, l'amitié. Plus l'un de vous s'élevait, plus les autres l'aimaient et chantaient ses louanges. L'émulation y gagnait, la rivalité n'avait rien à y voir. La génération suivante, dont je suis, n'a pas suivi cet exemple, et celle qui nous succède ne paraît pas devoir la remettre en vigueur. L'individualisme s'étale sur toute la ligne, et la lutte pour la vie accomplit son œuvre surtout dans la littérature. C'est à qui dévorera son voisin, et l'esprit de commerce s'est presque complètement substitué au commerce des esprits. Nous n'avons que bien rarement de sincères amis parmi nos confrères. Je ne sais même pas si les rivaux existent encore. Nul ne se reconnaît plus le rival de quelqu'un; chacun se déclare supérieur à tous. Les nouveaux arrivants sont tout de suite des adversaires Ce n'est même plus querelle d'écoles, c'est concurrence de boutiques. On dénigre la marchandise des maisons achalandées comme si c'était le meilleur moyen de vendre la sienne. Ça passera, comme tout ce qui ne sert à rien. L'envie ne fait de mal qu'à l'envieux. « Va, petite bête, disait Tristram Shandy, en ouvrant la fenêtre à la mouche qui bourdonnait dans sa chambre, va, petite bête, il y a assez de place pour nous deux à travers les vitres, va, petite bête, il y a assez de place pour nous deux dans le monde. » Bonne et saine appréciation de tous les bourdonnements de mouches. Il y a assez de place en ce monde pour tous les hommes de lettres, si j'en juge par le peu de vide que nous causons quand nous n'y sommes plus.

Ça n'a pas passé cependant, ça dure et ça durera même probablement toujours. — AURIANT.

§

Mots de princes. — Dans son article *Souvenirs de Police*, page 617 du *Mercure de France*, M. Ernest Raynaud trace d'une plume très pittoresque un portrait aussi flatteur que véridique du charmant prince Henri d'Orléans.

Privilège de la vieillesse, je puis à mon tour citer de lui un trait qui ne manquera pas d'intéresser le lecteur.

Souvent j'avais l'honneur de me trouver à table à ses côtés soit au banquet des explorateurs, soit à celui dit des *vingt*, fondé par le Dr Gustave Le Bon; à ces agapes venaient Camille Flammarion, Ribot, Daniel Lesueur, Bonvallot, Bayol, etc. J'étais donc autorisé à lui rendre visite.

Or, en 1898, candidat à la députation dans l'arrondissement d'Issoudun, j'allai lui demander une recommandation pour son ami le vicomte de Bonneval, celui qui perdit si cruellement sa femme dans l'incendie du Bazar de la Charité.

M. de Bonneval avait eu 1.500 voix quatre années auparavant et je pensais qu'il pouvait me désigner à ses électeurs.

Mais entre les deux bouffées de sa bonne pipe, le prince Henri me dit : « Bien que je sois fort ami avec de Bonneval, chassant avec lui, ma recommandation vous nuirait, car s'il est légitimiste, moi je suis *républicain*.

Les mêmes causes entraînant les mêmes effets, je connaissais également le non moins affable prince Roland Bonaparte. A un certain déjeuner, me trouvant à sa droite, nous parlions politique et il me dit : « Je suis communiste. » Je ris, mais il me reprit et répéta : « Oui, je vous l'affirme sérieusement; je suis communiste. » Sont-ce là jeux de Princes? — Dr HENRY LA BONNE.

§

La Fontaine corrigé par le baron Du Mesnil. — C'est un petit livre in-16 de 300 pages, sous couverture violet foncé et qui porte le titre suivant :

FABLES DE LA FONTAINE
Les fautes de langue ont été corrigées
par le
Baron du Mesnil
Dijon. Imprimerie Darantière, 65, Rue Chabot, Charny, 1876.

A la fin de l'ouvrage p. 291, au-dessus de l'errata, cette note :

L'Œuvre de Clio.

Clio a retouché plus de douze cents vers, émoussé quelques traits de misogyne et de mauvais ton, et remplacé les fables du Soleil et des Grenouilles — et de la Ligue des Rats.

La langue française parlée incorrectement et avec autant de charme est d'un mauvais exemple.

La discussion sert.

Voici un exemple des corrections apportées par le Baron Du Mesnil à La Fontaine. De crainte qu'on ne les aperçoive pas, il les marque dans son texte par des astérisques.

LE CORBEAU ET LE RENARD

Gentil corbeau, sur un arbre perché,*
Tenait en son bec un fromage.
Maître renard, par l'odeur alléché,
Parle à ses pieds ce doux langage :*
Hé ! bonjour, Monsieur du corbeau,
Que vous êtes joli ! que vous me semblez beau !
Sans mentir, si votre ramage
Se juge par votre plumage,*
Vous êtes le phénix des hôtes de ces bois.
A ces mots, le corbeau ne se sent pas de joie,
Et pour montrer sa belle voix,
Il ouvre un large bec et voit tomber sa proie.*
Le renard s'en saisit, et lui dit : Cher monsieur,*
Apprenez que tout flatteur
Vit aux dépens de celui qui l'écoute.
Que vaut bien ma leçon ? Un fromage, sans doute.*
Le corbeau, honteux et confus,
Répondit en pleurant : Je ne le ferai plus.*

Le catalogue général de la Bibliothèque nationale indique que le baron Eugène Du Mesnil est l'auteur des ouvrages suivants :

De la Conservation des vins (Paris, imprimerie de Walder, 1869) in-8°, 8 pages ; *Des explosions dans les mines de houille* (Autun, imprimerie de F. Dejussieu 1837) in-8°, 22 pages ; *Des explosions de la chaudière à vapeur* (Paris, Carilian Gœury et V. Dalmont, 1841) in-8°, 38 pages ; *Hymnes*, traduites par le baron Eugène Du Mesnil (Lyon, Périsse, 1861) in-16, 39 pages ; *Les murs de Bibracte* (Beaune, imprimerie de Lambert, 1867) in-32, 15 pages ; *La personne de N.-S. Jésus-Christ, l'éternité et l'infini, la création et la rédemption* (Dijon, imprimerie de Darantière, 1886) in-16, 68 pages; *Phylloxera. Emploi de l'outil appelé « dame » pour prévenir les ravages des insectes et la croissance des herbes parasites* (Dijon, imprimerie de Darantière, 1875) in-8°, 12 pages ; *Les Psaumes de David*, précédés des prières de la messe et des hymnes du soir (Dijon, Manière, 1864).

Mais, si nous avons pu établir la bibliographie ci-dessus du baron Du Mesnil, nous ne savons rien sur sa personne. M. E. Morin, qui nous a signalé cette étonnante édition de La Fontaine, pourrait-il nous donner des renseignements complémentaires ? — L. DX.

§

Errata. — Dans la rubrique *Littérature* du dernier numéro, p. 174, l. 2, lire *Edmond* Estève, au lieu d'« Edouard » ; p. 175, l. 12, lire *généreux*, au lieu de « généraux » ; p. 177, l. 8, lire *et ses propres réflexions*, au lieu de « et de ses ».

Aux échos. *A propos de la commémoration Verlaine*, lire, p. 280, à la signature : *Maurice* Monda, au lieu de « Charles ».

M. Ernest Raynaud nous écrit d'autre part :

Une erreur de copiste a défiguré un passage de mes *Souvenirs de police* relatifs au séjour du Tsar en France, publiés dans le *Mercure de France* (1er août 1924) et qu'un souci de vérité m'oblige à rectifier.

Ce n'est pas à Catherine de Parthenay, mère du premier duc de Rohan, que doit s'appliquer le paragraphe : « *Celle-là savait user* du vert *parler*, etc. », mais à sa belle-fille, Marguerite de Béthune, épouse de Henri Ier, duc de Rohan, et, par suite, c'est la fille de cette dernière qui fut mariée à Chabot.

Cette erreur est d'autant plus fâcheuse que Catherine de Parthenay a laissé la réputation d'une femme de grande vertu. Pour ce qui est de son langage, il était celui des grandes dames de son temps. Elle avait l'épigramme facile (tous les Rohan ont eu le goût des lettres et se sont mêlés d'écrire), mais rien n'autorise à croire qu'elle faisait, comme Sa Majesté la Reine-Mère, ses délices du « vert parler ».

ERNEST RAYNAUD.

§

Les belles citations. — Tout lettré connaît ce célèbre poème de Vigny, l'*Esprit pur*, où, parlant de ses ancêtres, le poète s'écrie :

C'est en vain que d'eux tous le sang m'a fait descendre.
Si j'écris leur histoire, ils descendront de moi.

Or, un historien très distingué, M. Louis Madelin, qui est presque de l'Académie Française, publie en ce moment dans la *Revue des Deux Mondes,* qui en est tout à fait, une intéressante étude sur le maréchal Foch, et nous y lisons (numéro du 1er août, p. 526) :

Il ne dira pas le mot orgueilleux d'un Hugo : « Ils descendront de moi », auquel nous préférons le touchant hommage d'un Barrès aux tombes de Charmes et à leur vertu.

Et voilà comme on écrit l'histoire.

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.